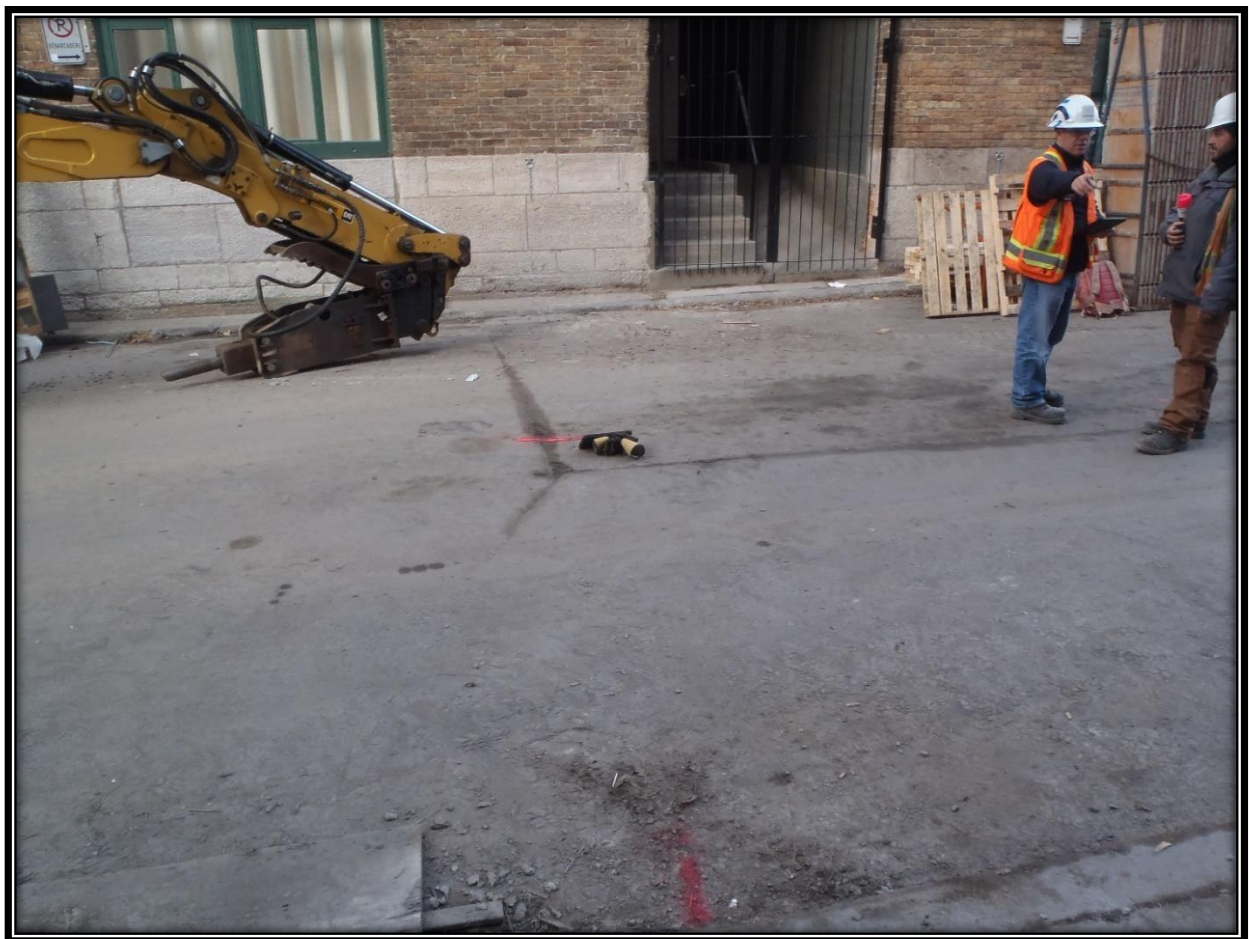




TRAVAUX DE SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2023)

**PROJET D'ÉNERGIR VISANT LE BRANCHEMENT EN GAZ DU
BÂTIMENT SIS AU 103, RUE DALHOUSIE (CeEt-536)**



SEPTEMBRE 2024

TRAVAUX DE SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2023)
PROJET D'ÉNERGIR VISANT LE BRANCHEMENT EN GAZ DU BÂTIMENT SIS AU
103, RUE DALHOUSIE (CeEt-536)

(N° de permis de recherche archéologique au Québec : 23-CIET-12)

Rapport présenté à :

Monsieur Daniel Larocque, technicien de projets
Énergir
2388, rue Einstein, Québec
G1P 3S2

Rapport présenté par :

Truelle et Cie Inc.
CP 313, Succursale Haute-Ville
Québec (Québec)
G1R 4P8
Téléphone : (418) 576-7760

Septembre 2024

RÉSUMÉ

Des travaux de supervision archéologique ont été réalisés au cours du mois de novembre 2023 dans le cadre d'un projet d'Énergir localisé dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou de la ville de Québec et dans les limites du site patrimonial du Vieux-Québec.

En somme, les travaux d'Énergir ont donc pu être effectués sans qu'il n'y ait d'impact sur les ressources archéologiques d'un secteur de l'arrondissement de La Cité-Limoilou de la ville de Québec et du site patrimonial du Vieux-Québec présentant un fort intérêt du point de vue de l'archéologie.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES FIGURES.....	iv
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	v
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	vi
 1. INTRODUCTION.....	 1
1.1 Contexte et mandat.....	1
1.2 Secteur d'intervention	1
1.3 Organisation du rapport.....	1
 2. MÉTHODOLOGIE	 4
 3. CADRE GÉOGRAPHIQUE	 5
3.1 Environnement actuel.....	5
3.2 Environnement ancien.....	5
 4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE	 8
4.1 Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)	8
4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)	8
4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)	10
4.4 La période historique (1500 à 1899 de notre ère)	11
 5. CADRE HISTORIQUE	 13
 6. SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE.....	 18
6.1 Projet de branchement en gaz du 103, rue Dalhousie (via la rue Bell)	18
6.1.1 État des connaissances en archéologie	18
6.1.2 Description du projet	18
6.1.3 Résultats	18
 7. CONCLUSION	 24
 BIBLIOGRAPHIE	 25

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Localisation générale du projet	2
Figure 2.	Délimitation du site archéologique CeEt-536	3
Figure 3.	Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd’hui (Lamarche 2011 : 87). Le trait plein correspond au niveau le plus probable, le trait pointillé indique l’enveloppe de confiance.....	7
Figure 4.	Extrait de la carte intitulée <i>Québec et ses environs</i> par Samuel de Champlain datant de 1613 et montrant les alentours de Québec à cette époque (Giguère et Laverdière 1973)	13
Figure 5.	Extrait du <i>Veritable plan de Quebec comme il est en l’an 1664</i> par Jean Bourdon montrant le secteur Champlain à la suite de la concession de terrains (ANC, C-15801).....	14
Figure 6.	Gravure montrant la ville de Québec avant 1700 attribuée à Jean-Baptiste Franquelin (BAnQ, E6, S7, SS1, P6829179).....	14
Figure 7.	Extrait du <i>Plan de la Ville de Quebec</i> par Chaussegros de Léry datant de 1716 et montrant le secteur Champlain (BAnQ, notice n° 38533409)	15
Figure 8.	Les quais privés vers 1800 représentés sur la maquette Duberger et By réalisée entre 1806 et 1808 (Parcs Canada)	16
Figure 9.	Aquarelle de James Pattison Cockburn représentant le marché de la basse-ville en 1829 (BAC, C-150737)	16
Figure 10.	Photographie de Louis-Prudent Vallée montrant le marché Finlay vers 1870 (BAnQ, P1000, S4, D59, P35)	17
Figure 11.	Localisation des sous-opérations CeEt-536-7A et 7B sur photo aérienne.....	19
Figure 12.	Croquis de branchement du 103, rue Dalhousie (sous-opération CeEt-536-7A et 7B) (Énergir 2023)	20
Figure 13.	Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-536-7A (C-1)	22

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo page couverture : Vue d'ensemble de la zone des travaux (CeEt-536-7A et 7B), vers l'ouest (TCI-CeEt-536-2023-003)

Photo 1.	Vue d'ensemble de la zone des travaux (CeEt-536-7A et 7B), vers l'est (TCI-CeEt-536-2023-002).....	21
Photo 2.	Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-536-7A, vers l'ouest (TCI-CeEt-536-2023-011)	21
Photo 3.	Paroi sud de la sous-opération CeEt-536-7A, vers le sud (TCI-CeEt-536-2023-007).....	23
Photo 4.	Paroi sud de la sous-opération CeEt-536-7B, vers le sud (TCI-CeEt-536-2023-014).....	23

ÉQUIPE DE RÉALISATION

ÉNERGIR

Julie Aubin, technicienne de projets

TRUELLE ET CIE INC.

Désirée-Emmanuelle Duchaine, archéologue, coordonnatrice

René Bélanger, responsable de terrain (terrain et rédaction)

Nicolas Fortier, préhistorien (rédaction chapitres 3 et 4)

ARCHÉO-CAD

Marie Fournier, cartographe

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

Énergir a mandaté la firme Truelle et Cie Inc. afin d'effectuer des travaux de supervision archéologique dans le cadre d'un projet de branchement situé dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou de la ville de Québec, également dans les limites du site patrimonial du Vieux-Québec (**figure 1**). Les objectifs de cette intervention étaient de vérifier la présence ou l'absence de biens archéologiques dans les limites du projet visé et, le cas échéant, de localiser, d'évaluer et d'identifier ceux-ci. Ces travaux de supervision archéologique ont été effectués le 16 novembre 2023 sous le permis de recherche archéologique n° 23-CIET-12 par un archéologue responsable de terrain.

1.2 Secteur d'intervention

Les travaux de supervision archéologique ont été réalisés dans le cadre du projet suivant :

- Projet de branchement du 103, rue Dalhousie (site patrimonial du Vieux-Québec) via la rue Bell. Ce projet est localisé dans les limites du site CeEt-536 (**figure 2**). Enfin, notons que la rue Bell occupe le lot 1 314 961 du cadastre du Québec.

1.3 Organisation du rapport

Le présent rapport est constitué de sept parties distinctes incluant la présente introduction qui décrit le mandat octroyé à la firme Truelle et Cie Inc. et qui définit également le secteur d'intervention. Il est ensuite question de la méthodologie employée pour la réalisation des travaux de supervision archéologique. Les chapitres suivants traitent respectivement des cadres géographique et culturel ancien ainsi que du contexte historique concernant le secteur de la ville de Québec correspondant spécifiquement au Vieux-Port de Québec. La section suivante fait état des résultats de l'intervention archéologique réalisée et comprend une discussion de ces résultats. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur les conclusions et les recommandations découlant de cette dernière.



Figure 1. Localisation générale du projet



Figure 2. Délimitation du site archéologique CeEt-536

2. MÉTHODOLOGIE

La supervision archéologique a été effectuée simultanément à l'excavation mécanique des tranchées nécessaires à la réalisation du projet d'Énergir décrit précédemment. Dans le cas où des vestiges archéologiques immobiliers (vestiges architecturaux) ou mobiliers (artéfacts) étaient observés au cours des travaux, ces derniers étaient alors interrompus afin que les vestiges soient évalués. À la suite de cette évaluation visant à déterminer la valeur des vestiges ainsi découverts, des recommandations étaient alors émises quant à la nature de l'intervention devant être effectuée. Dans l'éventualité de la découverte de sols archéologiques en place, une fouille manuelle pouvait compléter les travaux d'excavation. Les artéfacts, les échantillons de sols et les écofacts étaient également prélevés. L'enregistrement des données recueillies au cours de l'intervention comprenait la prise de photographies ainsi que de notes faisant notamment état des interprétations préliminaires, la réalisation de croquis en plan et en coupe et la récolte d'artéfacts s'il y a lieu. Ces données archéologiques ont été consignées dans un carnet de fouille et dans un catalogue photographique. Dans le cas où aucun vestige archéologique n'était mis au jour au cours de l'intervention, certaines données ayant trait notamment à la déposition stratigraphique des sols ont tout de même été enregistrées. En somme, les parois stratigraphiques de toutes les tranchées qui ont été excavées ont été photographiées et les plus significatives d'entre elles ont été dessinées.

L'enregistrement des unités archéologiques s'est fait selon les normes en archéologie historique. Le système Tikal (opérations, sous-opérations et lots) est privilégié. Alors que le site, l'opération et la sous-opération servent à situer sur le plan horizontal les informations archéologiques observées, le lot permet de localiser en profondeur sur le plan vertical une strate et les divers éléments, artéfacts et écofacts qu'elle peut contenir. Identifiée par un chiffre, l'opération correspond à une subdivision spatiale du site. La sous-opération, quant à elle, est désignée par une lettre et correspond à un sondage qui subdivise une opération. Enfin, le lot est identifié par un chiffre et correspond au niveau de sol fouillé (exemple : 3A1). Dans le cas où les interventions sont réalisées dans les limites de sites archéologiques connus, les numéros d'opération utilisés sont consécutifs aux numéros des interventions antérieures effectuées dans les limites de ces derniers. Dans le cas du projet de branchement en gaz du 103, rue Dalhousie, les tranchées excavées se sont vu octroyer les numéros de sous-opérations CeEt-536-7A et 7B.

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE

3.1 Environnement actuel

Basse-Ville de Québec

Le projet de branchement en gaz du bâtiment sis au 103, rue Dalhousie est situé dans le Vieux-Port de Québec. Il s'agit par conséquent d'un secteur fortement urbanisé surtout depuis le XIX^e siècle.

Du point de vue géomorphologique, le secteur d'intervention est compris dans la dépression Cap-Rouge-Limoilou, une zone de basses terres séparant le promontoire de Québec, appartenant aux Appalaches de la Province de Grenville qui elle est associée au Bouclier canadien. Il est également inclus dans la Plate-forme du Saint-Laurent et plus précisément dans la Formation de Les Fonds. Cette dernière est constituée d'ardoise et de grès (Castonguay et Nadeau 2012).

Le socle rocheux est, dans ce secteur de la ville, recouvert d'une épaisse couche de dépôts meubles. Morneau explique qu' : « aux altitudes inférieures à 15 mètres, les limons sableux estuariens dominant et masquent légèrement dans les aires déprimées de la plaine les argiles marines » (Morneau 1989 : 42). Il en a résulté un terrain relativement plat démontrant une faible dénivellation entre l'escarpement de Québec et la rivière Saint-Charles. Le secteur d'intervention se trouve tout près de la terrasse Saint-Vallier (15 m) (McGain 1990 : 37). Le sommet du sol naturel en place est donc constitué d'alluvions associés à des terrasses fluviales, soit du sable, du silt sableux, du sable graveleux et du gravier mesurant entre 0,50 m et 5 m d'épaisseur (Bolduc et coll. 2003).

3.2 Environnement ancien

Le paléoenvironnement du seuil de Québec est particulièrement complexe en raison de la dynamique de la fonte du glacier wisconsinien et de l'exondation des terres, qui ont rendu possible la mise en place des conditions environnementales telles que nous les connaissons aujourd'hui. En effet, l'étranglement du fleuve à la hauteur de Québec constituait la limite entre les mers de Goldthwait et Champlain, puis entre l'estuaire du fleuve Saint-Laurent et le fleuve Saint-Laurent. La région de Québec a été libérée des glaces wisconsinienues plus tardivement que le reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent, ces derniers ayant été libérés un peu avant 13 300 ans avant aujourd'hui (AA) (Lamarche 2011). Les eaux saumâtres de la mer de Goldthwait, qui occupaient la vallée du Saint-Laurent à l'est de Québec, atteignaient une altitude d'environ 140 m dans la région de Rimouski (Lamarche 2011 : 123). Quant à la région de Québec, elle aurait été libérée des glaces entre 13 000 et 12 500 ans AA selon Lamarche (2011) et Richard (2007). La poursuite de la déglaciation de la vallée du Saint-Laurent a continué et a été complétée peu après 11 000 ans AA (Richard and Occhietti 2005). En raison de son altitude, le site patrimonial du Vieux-Québec aurait émergé des eaux de la mer de Goldthwait plus spécifiquement entre 10 500 et 10 000 ans AA.

À l'ouest de Québec, la vallée du Saint-Laurent s'est remplie d'eau provenant de la fonte de l'inlandsis, formant ainsi le lac Candona. La mer de Champlain s'est formée lors de la fonte de la glace à la hauteur du « goulot de Québec », au moment où un apport d'eau saumâtre provenant de la mer de Goldthwait dans la vallée du Saint-Laurent s'est mélangé aux eaux du lac Candona. Le relèvement isostatique a par la suite mené à un drainage des eaux saumâtres. La formation du lac à Lampsilis à l'ouest de Québec s'est complétée vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005).

À l'est de Québec, il n'y a pas eu cette phase lacustre. En effet, l'abaissement du niveau de surface de la mer de Goldthwait et la canalisation des eaux dans une vallée de plus en plus étroite se sont poursuivis très tardivement, soit jusqu'à environ 6 500 ans AA (Dionne 1988, 2001 et 2002). Morneau (1989) attribue d'ailleurs la formation des terrasses de 5 m, 10 m et 15 m visibles dans la région de Québec ainsi qu'en de nombreux endroits le long de la vallée du Saint-Laurent, à la régression progressive, mais irrégulière, de cette mer proglaciaire. Cet abaissement du niveau marin a même atteint environ 10 m sous le niveau actuel il y a environ 7 000 ans AA. La Transgression laurentienne correspond à la remontée subséquente du niveau marin moyen (NMM) et qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA. Le niveau marin moyen atteignait alors 10 à 15 m au-dessus du niveau actuel du fleuve (Dionne 2001; Lamarche 2011). Par la suite, le niveau du fleuve Saint-Laurent s'est à nouveau abaissé pour atteindre un niveau plus bas que l'actuel un peu après 3 000 ans AA (Dionne 2001). Une dernière transgression, nommée la Transgression de Mitis, a ensuite fait remonter le niveau marin jusqu'à environ 5 à 8 m d'altitude autour de 2 000 ans AA (Dionne 2002; Lamarche 2011). Quant au niveau actuel du fleuve, il a été atteint il y a environ 1 000 ans (**figure 3**). Ces dernières fluctuations n'ont toutefois pas eu de conséquences sur le secteur du site patrimonial du Vieux-Québec en raison de leur amplitude trop faible.

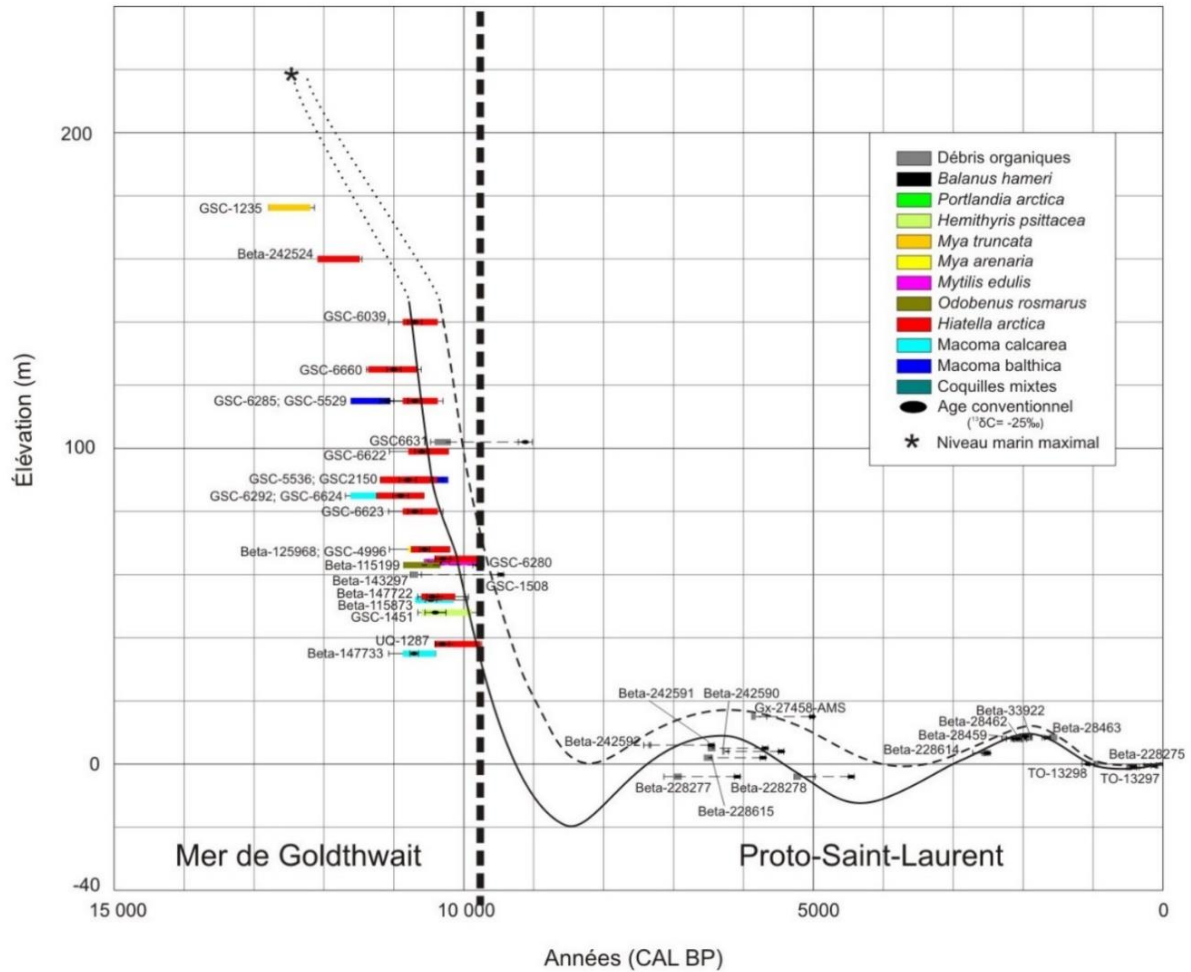


Figure 3. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011 : 87). Le trait plein correspond au niveau le plus probable, le trait pointillé indique l'enveloppe de confiance.

4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE

De manière générale, la majorité des archéologues québécois s'accordent pour diviser la paléohistoire du Québec méridional en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Enfin, une brève description de la présence autochtone au début de la période historique clôt cette section.

4.1 *Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)*

La période paléoindienne marque le début de l'occupation humaine sur le territoire québécois. À mesure que l'Inlandis laurentidien se retire du territoire québécois, des populations provenant de régions méridionales commencent à y circuler suivant la migration du caribou (Chapdelaine 2007a). La sous-période ancienne du Paléoindien s'étend de 12 000 à environ 10 000 ans AA alors que la phase récente se termine vers 8 000 ans AA.

Au Québec, les plus anciennes traces d'occupation datent du Paléoindien ancien et ont été identifiées dans la région du lac Mégantic (Chapdelaine 2007a et 2007b et 2014; Chapdelaine et Richard 2017). L'industrie lithique associée à ces groupes est exclusivement taillée et se caractérise par de gros outils bifaciaux ainsi que par des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud. En plus d'une série d'outils unifaciaux comme des grattoirs, des racloirs et des perçoirs, la boîte à outils des Paléoindiens anciens est complétée par des éclats retouchés (Chapdelaine 2007b et 2012). Le recours à des matières premières lithiques de première qualité est caractéristique de cette phase ancienne (Burke *et al.* 2014; Plourde 2009). Étant très mobile, il leur était facile de récupérer des matériaux lors de leurs nombreux déplacements.

Situé à l'embouchure de la rivière Chaudière, entre 40 et 50 m d'altitude, le site CeEt-657 a été daté entre 10 000 et 9 000 ans AA sur la base des pointes de type Nicholas/Holcombe qui y ont été découvertes (Pintal 2002). Ces pointes sont foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne. Cette datation place donc ce site au début du Paléoindien récent.

Également attribuables à cette période, des sites associés à la culture Plano ont été découverts sur de hauts plateaux et des enclaves marines dans la vallée du fleuve Saint-Laurent (Laliberté 1992; Dumais 1988 et 2000; Pintal 2006; Benmouyal 1987; Chalifoux 1999) ou profondément à l'intérieur des terres en Abitibi ou en Estrie (Chapdelaine et Graillon 2020; Côté 1998; Graillon 2011 et 2012). Cette culture se démarque par la fabrication de pointes lancéolées à enlèvements étroits et parallèles (Plano ou Sainte-Anne/Varney) dédiées à la chasse aux mammifères terrestres et marins. Le régime alimentaire des Planos comprenait de petits mammifères et des poissons (Chalifoux 1999).

4.2 *L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)*

L'Archaïque se distingue du Paléoindien par le développement de nouvelles technologies. L'augmentation de la population et le rétrécissement des territoires poussent à recourir à des matières premières lithiques locales aux aptitudes de taille très variables (quartz et quartzite) ou nécessitant l'utilisation du polissage pour en faire des outils (Plourde 2009). Il en a également

découlé une certaine spécialisation des groupes face à leur environnement (Chevrier 2017). L'Archaïque a été subdivisé en trois sous-périodes afin de rendre compte de la variabilité des assemblages : l'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA), l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA) et l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA).

Dans le sud du Québec, l'Archaïque ancien constitue une période chrono-culturelle contemporaine au Paléoindien récent. Elle s'étend environ de 10 000 à 8 000 ans AA. Les sites attribuables à cette période sur la foi de la typologie morphologique des pointes de projectile bifurquées sont rares. On retrouve des sites associés à cette première phase de l'Archaïque dans la région de Blanc-Sablon (Pintal 1998), à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995), en Estrie (Chapdelaine 2007a et 2007b) et dans la région de Québec (Laliberté 1992). Ces sites, découverts en bordure du fleuve Saint-Laurent, démontrent possiblement un attrait vers les ressources estuariennes ou marines. La découverte de restes fauniques, aussi bien terrestres que marins, démontre toutefois qu'une variété d'environnements était exploitée.

La période médiane de l'Archaïque (8 000 à 6 000 ans AA) n'a pas laissé de traces dans la région de Québec. Diverses composantes lui ont néanmoins été attribuées en Estrie (Graillon 1997; Chapdelaine 2007b), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Plourde 2003) et près de Blanc-Sablon (Pintal 1998). Mentionnons que la rareté des sites de cette époque est explicable par un niveau du fleuve qui se situait 10 m en dessous de l'actuel. Les sites qui devaient se trouver en bordure du fleuve ont vraisemblablement été détruits lors de la remontée des eaux. Il est également possible que des sites soient présents dans la région de Québec, mais que les recherches n'aient jamais mené à des résultats positifs. En effet, les recherches pourraient tout simplement ne pas avoir été effectuées là où se trouvent les sites de l'Archaïque moyen. Le coffre à outils associé à cette période se compose alors d'outils unifaciaux et de pointes à pédoncule droit ou convergent de type Neville ou Stark (Boudreau 2008).

Les données archéologiques témoignent du début d'une occupation humaine permanente dans la région de Québec à compter de l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA). L'occupation du territoire semble s'intensifier considérant que de nombreux sites datant de cette époque ont été découverts à Québec (CeEt-1, CeEt-20, CeEt-201 et CeEt-600), à Lévis (CeEt-5, CeEt-471, CeEt-565 et CeEt-622) et à Saint-Augustin-de-Desmaures (CeEu-10). L'île d'Orléans n'y fait pas exception puisque les sites CfEs-1 et CfEs-16 sont associés à cette période. Les sites, localisés à une altitude variant de 10 à 20 m, correspondent principalement à de petits campements saisonniers associés à divers groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades (Clermont et Chapdelaine 1982).

Les différentes phases chrono-culturelles qui servent à subdiviser l'Archaïque récent attestent d'une succession de populations. L'île d'Orléans se situe dans la sphère d'influence de l'Archaïque laurentien, une tradition qui a vu les phases Vergennes et Brewerton se succéder. Elles sont respectivement caractérisées par des pointes à encoches latérales de type Otter Creek et Brewerton taillées dans du chert Onondaga (Chapdelaine et Clermont 2006).

Cette période semble marquée par une mobilité moins grande qui force une exploitation plus intensive des ressources. La production d'outils lithiques polis (gouges, herminettes, haches et polissoirs) et d'outils en os (grattoirs sur incisive de castor, aiguilles à chas, harpons, poinçons, etc.) se généralise par conséquent à la grandeur du Québec méridional. De plus, le cuivre natif

est utilisé dans la région de l'île aux Allumettes afin d'en faire des pointes, des alènes, des barbillons, des hameçons et d'autres outils (Chapdelaine et Clermont 2006).

Selon les recherches, la diète au cours de l'Archaïque récent en est une de diversification. La stratégie adaptative se tourne de plus en plus vers les ressources aquatiques et l'exploitation d'une plus grande variété de végétaux. En Outaouais, les groupes humains se nourrissent d'anguilles, de castors et de cervidés (Cossette 2003) alors qu'en Haute-Côte-Nord, ils exploitent le phoque, le béluga, le castor, l'ours, le renard ainsi que diverses espèces de poissons et d'oiseaux (Plumet *et coll.* 1993).

4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)

Les données archéologiques démontrent que l'adoption de la poterie, il y a environ 3 000 ans, marque une révolution dans les manières de vivre des groupes autochtones occupant la vallée du Saint-Laurent. Se basant sur l'évolution morphologique des vases en céramique et des décors présents sur ceux-ci, les archéologues ont subdivisé le Sylvicole en trois sous-périodes elles-mêmes subdivisées en épisodes. Les changements technologiques, économiques et sociologiques observés à travers l'étude des vestiges archéologiques ont également permis de caractériser ces diverses subdivisions (Gates Saint-Pierre 2010).

Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) est défini dans la région de Québec par l'arrivée de la culture Meadowood. Cette dernière est caractérisée par la production notamment de lames de cache servant de support à une panoplie d'autres outils (pointes triangulaires, grattoirs, forets, etc.). De plus, l'utilisation d'une matière exogène pour la taille de ces outils, le chert Onondaga, et la fabrication de poterie de type Vinette 1 sont également caractéristiques de cette période. Les premières poteries faites au Québec présentent une forme plutôt fuselée, conique ou en ogive, et elles sont traitées avec un battoir recouvert de fibres (Plourde 2006). La technique du polissage demeure utilisée, mais elle sert à fabriquer plus que des outils. En effet, elle sert désormais à la fabrication d'une plus grande diversité d'objets : gorgerins, pierres aviformes, pipes tubulaires, etc. La découverte d'une sépulture lors de la construction du boulevard Champlain démontre que le cuivre ne sert pas seulement à faire des outils, mais est également utilisé lors de la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) (Clermont 1978 et 1990). Le nomadisme est toujours la stratégie adaptative préconisée malgré l'accroissement incessant de la population. Dans la région de Québec, les sites du Sylvicole inférieur (CeEt-601, CeEt-660, CeEt-857, CeEu-12, etc.) se retrouvent généralement entre 6 et 19 m d'altitude.

Les études permettent d'établir qu'une certaine sédentarisation saisonnière se développe dans la vallée du Saint-Laurent au cours du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA). Par conséquent, les données soutiennent que l'accroissement de la population s'accroît et que l'horticulture se développe, engendrant alors un changement d'alimentation. Les changements morpho-stylistiques des vases en céramique (présence d'empreintes ondulantes sur la paroi) et l'abandon des lames de cache reflètent cette transition culturelle (Gates Saint-Pierre 2010). La forme des pointes est plutôt pentagonale et les encoches sont en coin plutôt que latérales. Les sites de cette époque mis au jour dans la région de Québec sont situés entre 5 et 20 m d'altitude. À l'île d'Orléans, les sites CgEq-3 et CgEq-26 sont attribués à cette période.

Au Sylvicole supérieur (1 000 à 460 ans AA), les recherches archéologiques démontrent que l'alimentation repose grandement sur la chasse et la pêche, mais que la culture du maïs, du haricot, de la courge et du tournesol prend une place de plus en plus grande. De plus, les groupes iroquoiens qui occupent la vallée du Saint-Laurent cultivent également le tabac (Chapdelaine 2019; Tremblay 2006). Certains villages se palissadèrent, ce qui suggère un besoin accru de protection. Selon certaines hypothèses avancées par les archéologues, les relations belliqueuses entretenues par ce groupe autochtone que les archéologues, les historiens et autres scientifiques identifient sous l'appellation d'« Iroquoiens du Saint-Laurent » avec d'autres groupes iroquoiens seraient à l'origine de l'apparition de ces aménagements défensifs (Tremblay 2006 : 117). Les analyses de la culture matérielle témoignant de cette période démontrent que la poterie est désormais caractérisée par la présence de parements et de crestellations au sommet des vases et que les décors sont de plus en plus complexes (Plourde 2003; Tremblay 1998). Dans la région de Québec, les sites attribués à cette époque sont situés sur des terrasses localisées entre 5 et 45 m d'altitude.

4.4 La période historique (1500 à 1899 de notre ère)

Dans la région de Québec, les sites archéologiques témoignant d'une occupation autochtone durant la période historique se retrouvent principalement sur le territoire de Wendake (CfEu-7, CfEu-9 à 15 et CfEu-17 à 26), à L'Ancienne-Lorette (CeEu-11) ainsi qu'à Lévis (CeEt-891) et à Québec (CeEt-1, CeEt-27, CeEt-178 et CeEu-4).

En 1534, Jacques Cartier rencontre tout d'abord des Iroquoiens du Saint-Laurent de la région de Québec dans le golfe du Saint-Laurent. Puis, lors de son second voyage en Nouvelle-France (1535-1536), il a pu observer la présence du village iroquoien de Stadaconé, à l'emplacement actuel de Québec¹. Bien qu'on estime qu'elle se serait trouvée à la confluence des rivières Lairet et Saint-Charles, la petite bourgade n'a toujours pas été découverte. À la même époque, Jacques Cartier écrit à propos de l'île d'Orléans :

« Parmi les îles, il y en a une grande [île d'Orléans] qui a environ dix lieues de long et cinq de large, où demeurent des gens qui y font grande pêche de tous les poissons qui sont dans ledit fleuve, selon les saisons, de quoi sera fait ci-après mention. » (Cartier 1977 : 87–88).

Les récits de Cartier en 1536 permettent également de situer approximativement d'autres villages iroquoiens entre la bourgade de Stadaconé et l'île d'Orléans (Gariépy et Bergeron 1999 : 1). Les études actuelles démontrent que la durée de vie des villages iroquoiens du Saint-Laurent allait de pair avec la productivité des champs en culture. Par conséquent, l'appauvrissement des sols signifiait l'abandon d'un emplacement et le déménagement du village. Il est estimé que leur durée de vie était de 10 à 20 ans. « Il est donc fort possible que plusieurs villages aient été aménagés dans la région entre 1 000 et 1570 AD, période où l'horticulture a dominé » (Pintal 2000 : 42).

¹ Il s'agit de l'hypothèse généralement préconisée par les archéologues, les historiens et les autres scientifiques. Cependant, selon le site Internet wendake.ca (Nation huronne-wendat), c'est le Grand Chef huron-wendat Donnacona qui a rencontré Cartier dans le golfe Saint-Laurent et qui l'a accueilli à Stadaconé dans les années 1530.

À l'arrivée de Champlain en Nouvelle-France au début du XVII^e siècle, les Iroquoiens, qui ont quitté la région de Québec, sont remplacés par des groupes d'affiliation algonquienne. On retrouve notamment, sur la rive nord du fleuve, des Ilnus en aval de Québec et des Algonquins en amont, alors que des Malécites et des Micmacs s'installent sur la rive sud. Plus tard au XVII^e siècle, les Hurons-Wendat, ayant été défaits par des Iroquois en Ontario, s'installent dans la région de Québec. En 1650, environ 300 d'entre eux sont accueillis par les Augustines et les Ursulines et s'établissent dans la Haute-Ville de Québec (GAIA 2019). Par la suite, ils se voient forcés par les autorités françaises de déménager sur l'île d'Orléans en raison du nombre grandissant de réfugiés. Une petite colonie se forme alors près de Sainte-Pétronille entre les années 1651 et 1656 (Trigger 1976). Après une attaque iroquoise sanglante, les familles huronnes qui ont survécu reviennent à Québec en 1656 et s'installent à la mission de Sillery ainsi que dans le fort des Hurons, un fortin attenant au fort Saint-Louis jusqu'en 1667 (GAIA 2019). Dans la région de Québec, les sites témoignant de cet épisode se retrouvent principalement à L'Ancienne-Lorette (CeEu-11). Toutefois, les sites de Place-Royale (Clermont *et al.* 1989) et de la Maison des Jésuites situés à Québec constituent des établissements autochtones qui ont été largement documentés par les archives mais également par les interventions archéologiques qui y ont été effectuées.

5. CADRE HISTORIQUE

La pointe de Québec, du point de vue de l'établissement, présentait plusieurs avantages dont ont su tirer profit les Français, tout comme les groupes autochtones qui les ont précédés (Moussette et Waselkov 2013 : 216-218). La batture étroite et l'eau relativement profonde facilitaient l'accès des embarcations à cet endroit logé au pied d'une falaise qui le protégeait durant l'hiver contre les vents dominants (**figure 4**). En plus de faciliter l'accostage des bateaux qui pouvaient s'y abriter, la confluence de la rivière Saint-Charles et du fleuve Saint-Laurent constituait un milieu propice pour la chasse et la pêche. Enfin, le cap Diamant offrait une vue pleine et entière sur le Saint-Laurent et sa vallée, permettant ainsi de surveiller et de contrôler la circulation sur le fleuve qui était la principale voie de communication vers l'intérieur du territoire.



Figure 4. Extrait de la carte intitulée *Québec et ses environs* par Samuel de Champlain datant de 1613 et montrant les alentours de Québec à cette époque (Giguère et Laverdière 1973)

Le secteur de la rue Dalhousie constitue un centre névralgique d'importance dès la fondation de la ville de Québec en 1608 alors que Samuel de Champlain y construit une première habitation dans les limites de l'actuelle Place-Royale. Ce bâtiment d'importance, qui était protégé par une enceinte fortifiée, servait de comptoir de traite ainsi que de magasin pour la compagnie des Cent-Associés (**figure 5 : n° 5**). L'acheminement de marchandises à l'Habitation de Champlain était d'ailleurs facilité par un quai qui était présent dans l'anse du Cul-de-Sac (Pintal et Côté 2017 : 33). La prospérité de la ville nouvellement fondée reposait donc en partie sur ce secteur. Dès la seconde moitié du XVII^e siècle, le secteur situé en contrebas du fort Saint-Louis, que l'on nomme le secteur Champlain, fait l'objet d'un lotissement. Il s'agissait alors « d'une étroite bande de terre coincée entre le fleuve et falaise » (Pintal et Côté 2017 : 36). Des terrains sont donc concédés pour des fins de construction résidentielle (**figure 6**) mais il faut attendre le dernier quart du XVII^e siècle et le premier quart du XVIII^e pour que le bâti se densifie (**figure 7**).



Figure 5. Extrait du *Vritable plan de Quebec comme il est en l'an 1664* par Jean Bourdon montrant le secteur Champlain à la suite de la concession de terrains (ANC, C-15801)

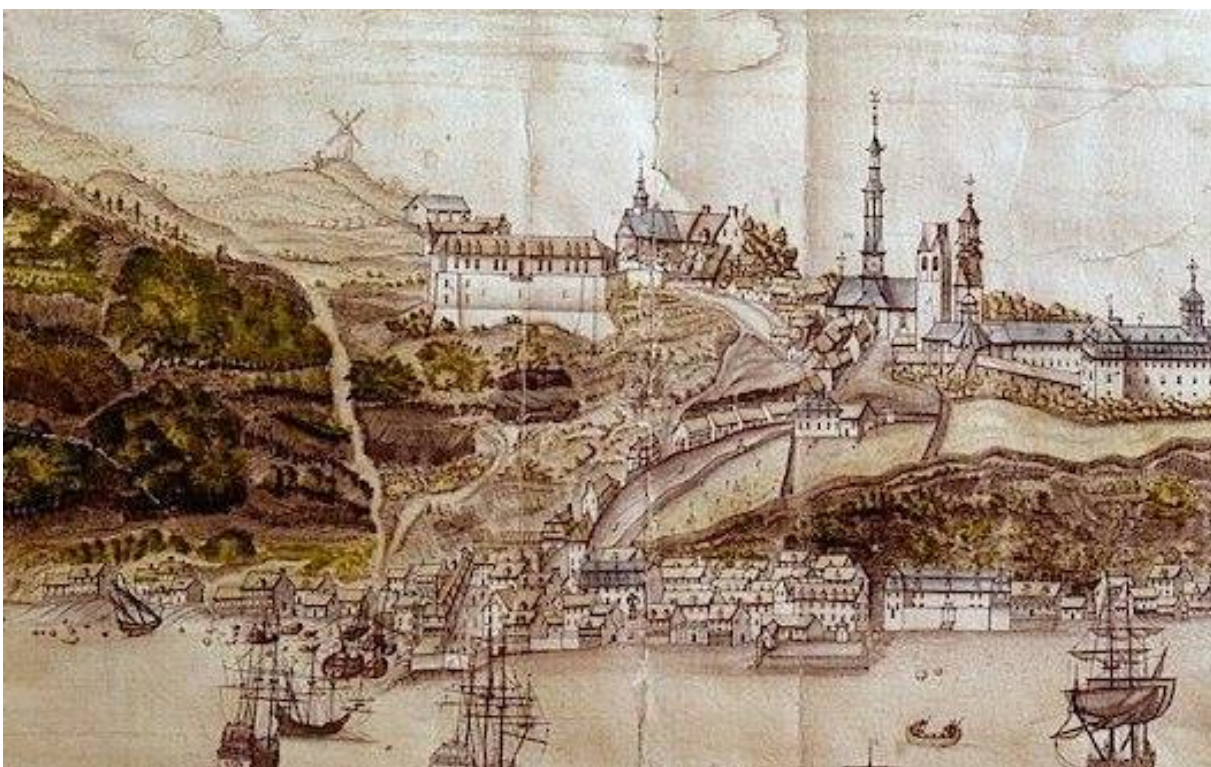


Figure 6. Gravure montrant la ville de Québec avant 1700 attribuée à Jean-Baptiste Franquelin (BAnQ, E6, S7, SS1, P6829179)



Figure 7. Extrait du *Plan de la Ville de Québec* par Chaussegros de Léry datant de 1716 et montrant le secteur Champlain (BANQ, notice n° 38533409)

Au milieu du XVIII^e siècle, les autorités souhaitent implanter un chantier naval à proximité du secteur du Vieux-Port. À partir de cette époque, celui-ci est surtout habité par des charpentiers et des navigateurs (Pintal et Côté 2017 : 40-41). Lors de la Conquête de 1759, ce secteur de la basse-ville de Québec sera grandement affecté par les bombardements. En effet, environ 50 000 bombes et boulets détruisirent le secteur de la Place-Royale à cette époque (Cérane 1997 : 19).

À partir de 1785, les riverains sont autorisés par la Couronne à aménager leurs propres quais. C'est ainsi qu'à cette époque, le secteur de la rue Dalhousie est principalement occupé par des quais privés sur lesquels sont érigés des entrepôts (**figure 8**).

Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, un immense marché public est aménagé à l'emplacement de l'actuelle Place de Paris (**figure 9**). Les riverains qui s'étaient vu octroyer l'autorisation de construire des quais perdent leurs privilèges en 1816. À ses débuts, le marché comptait une halle en bois, appelée le « marché d'en bas » qui était utilisée principalement par les bouchers.² Incendiée en 1836, elle est reconstruite l'année suivante tandis qu'elle portera le nom de marché Finlay à partir de 1838. Quant aux quais, ils subissent plusieurs phases d'agrandissement successives.

² <http://archeologie.ville.quebec.qc.ca/sites/marche-finlay/histoire-du-marche-finlay/>



Figure 8. Les quais privés vers 1800 représentés sur la maquette Duberger et By réalisée entre 1806 et 1808 (Parcs Canada)



Figure 9. Aquarelle de James Pattison Cockburn représentant le marché de la basse-ville en 1829 (BAC, C-150737)

En 1851, la seconde halle est bois est remplacée par une halle en pierre et en brique abritant une grande diversité de commerces (**figure 10**). Entre les années 1850 et 1900, ce secteur constitue un centre économique et industriel de la première importance (Cérane 1994 : 20). C'est également durant cette période que « la ville voit à l'amélioration des services publics et à son extension. L'ensemble des rues sont pavées » (Cérane 1994 : 21). Cependant, deux incendies qui surviennent en 1865 et en 1891 vont avoir raison de la vocation économique de ce secteur, les industries et les commerces se déplaçant tout simplement vers les banlieues (Cérane 1994 : 21).

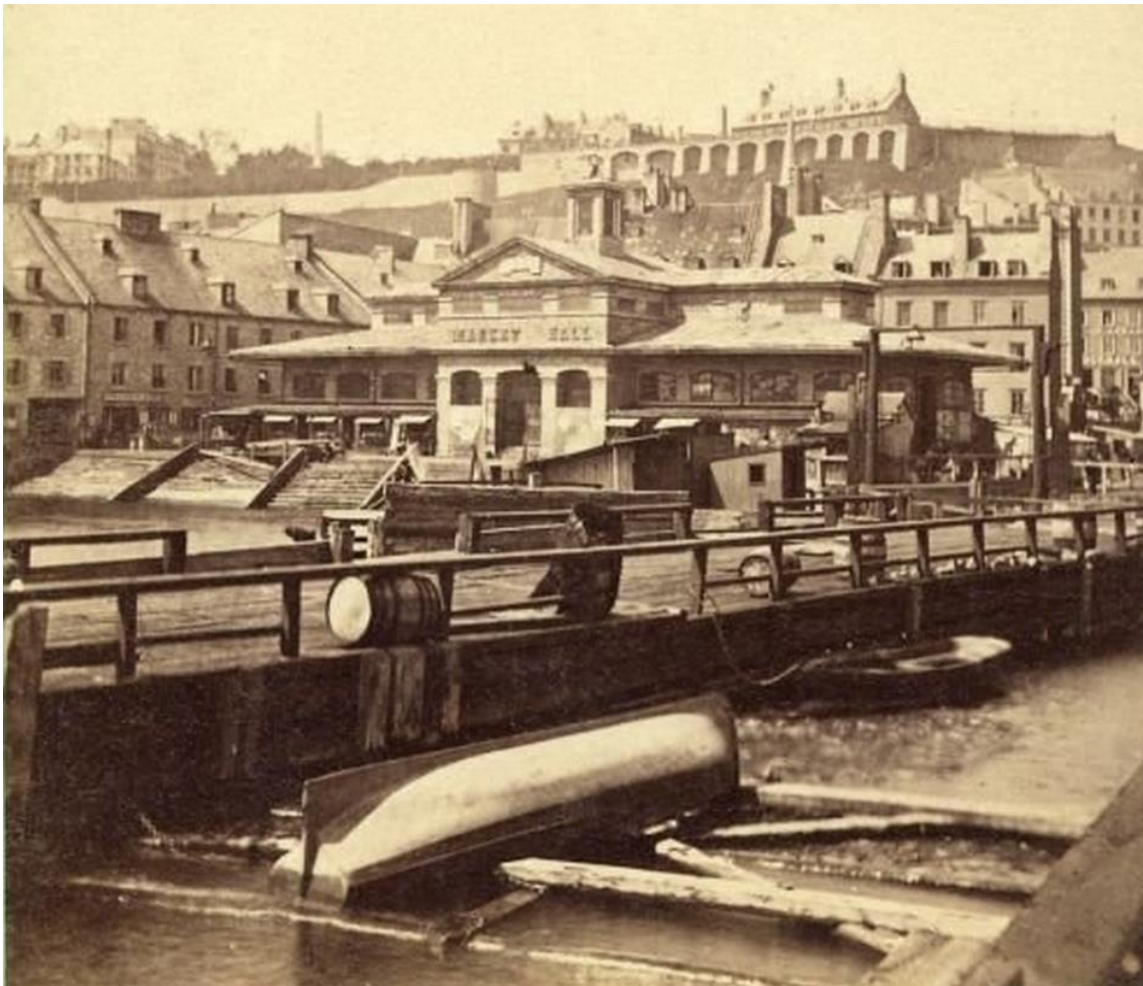


Figure 10. Photographie de Louis-Prudent Vallée montrant le marché Finlay vers 1870 (BAnQ, P1000, S4, D59, P35)

6. SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

6.1 Projet de branchement en gaz du 103, rue Dalhousie (via la rue Bell)

6.1.1 État des connaissances en archéologie

La tranchée excavée en vue du branchement de la propriété sise au 103, rue Dalhousie, était localisée dans les limites du site archéologique CeEt-536 qui a été mis au jour au cours des années 1980. Depuis, plusieurs interventions archéologiques y ont été effectuées, notamment dans le cadre de travaux souterrains de Bell Canada. Plusieurs vestiges y ont été découverts au fil des années dont des vestiges maçonnés en pierre d'un bâtiment datant du XIX^e siècle et qui aurait été démoli au cours du siècle suivant (Cérane 1988 : 11) ainsi que les vestiges d'un caisson d'un ancien quai (Simoneau et Rouleau 1988). Enfin, notons que plusieurs autres sites archéologiques sont localisés en périphérie du site CeEt-536 (**figure 2**).

6.1.2 Description du projet

Une supervision archéologique a été effectuée le 16 novembre 2024 dans le cadre de l'excavation mécanique de tranchées visant le branchement en gaz du bâtiment sis au 103, rue Dalhousie au réseau d'Énergir, dans les limites du site patrimonial du Vieux-Québec. Il est à noter que ces travaux de branchement ont été réalisés dans les limites du site CeEt-536 (**figures 11 et 12**). Par conséquent, les tranchées excavées ont été désignées par les sous-opérations 7A et 7B. Celles-ci ont été excavées dans les limites de la rue Bell, occupant le lot 1 314 961 du cadastre du Québec, et du trottoir bordant cette dernière à l'est. La première d'entre elles mesurait 3,60 m de longueur sur une largeur maximale de 1,64 m (CeEt-536-7A). Mesurant approximativement 2,00 m de côté, la seconde tranchée (CeEt-536-7B) a été excavée à moins de 3,00 m au sud de la première (**figures 11 et 12; photo 1**).

6.1.3 Résultats

L'excavation des tranchées désignées par les sous-opérations CeEt-536-7A et 7B a permis d'observer une séquence des sols assez semblable (**figure 12; photo 2**). En effet, sous le béton du trottoir (lot 7A1; 0,15 m) (**figure 13 : couche 1; photos 3 et 4**) ou l'asphalte de la rue (lots 7A2 et 7B1; 0,08 m) (**figure 13 : couche 2; photos 3 et 4**) ainsi que leur lit de pose, correspondant à un niveau très compact de pierres concassées grises (0-3/4") (lots 7A3 et 7B2; 0,30-0,35 m) (**figure 13 : couche 3; photos 3 et 4**), reposait un remblai de sable de construction brun orangé qui a été excavé sur une profondeur variant de 0,65 m à 0,80 m (lots 7A4 et 7B3) (**figure 13 : couche 4; photos 3 et 4**). Quant à la base de l'excavation dans la sous-opération CeEt-536-7A, elle correspondait à un sable brun foncé, très compact, contenant des gros éclats de pierres de calcaire schisteux (lot 7A5) (**figure 13 : couche 5; photo 3**).

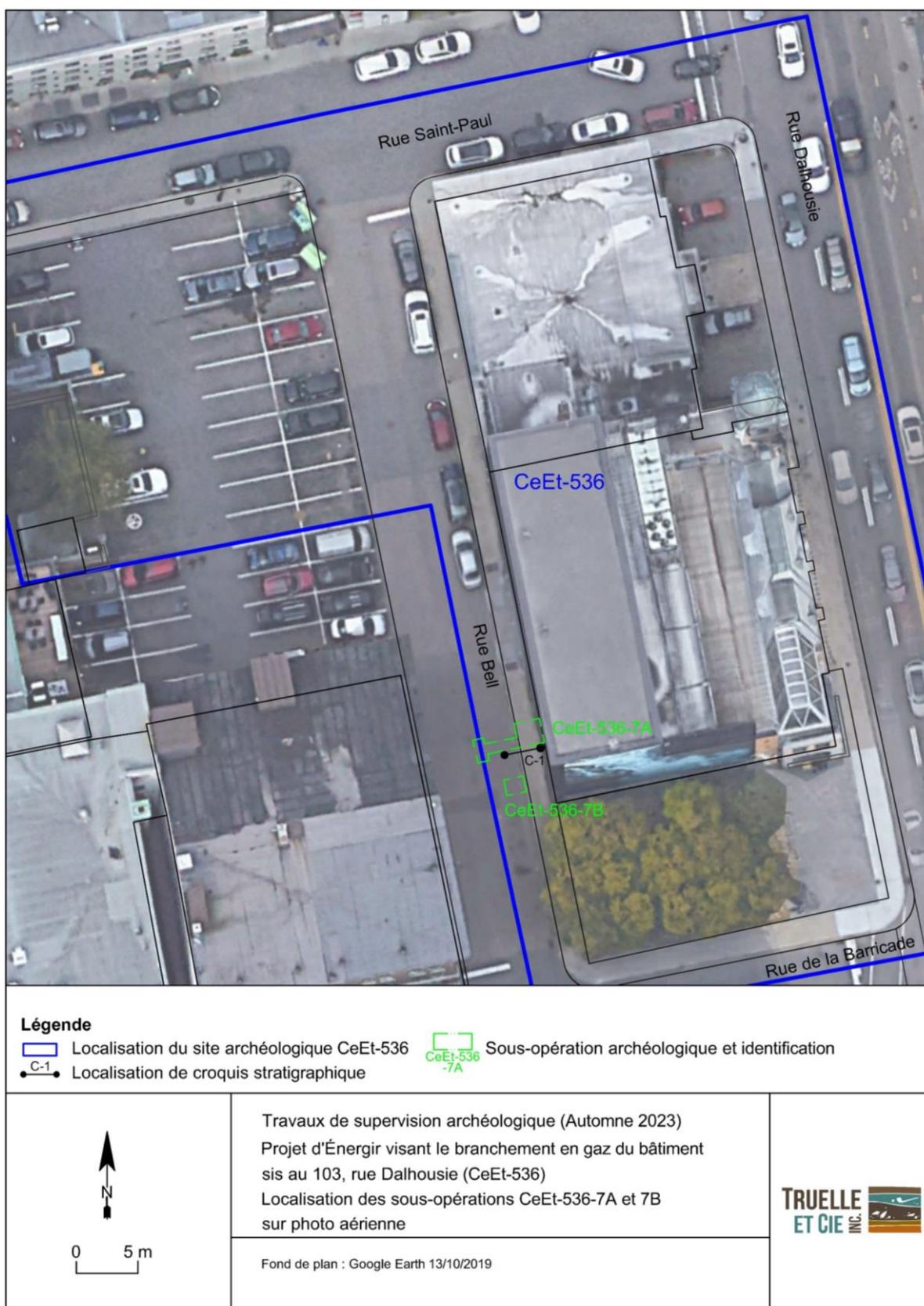


Figure 11. Localisation des sous-opérations CeEt-536-7A et 7B sur photo aérienne

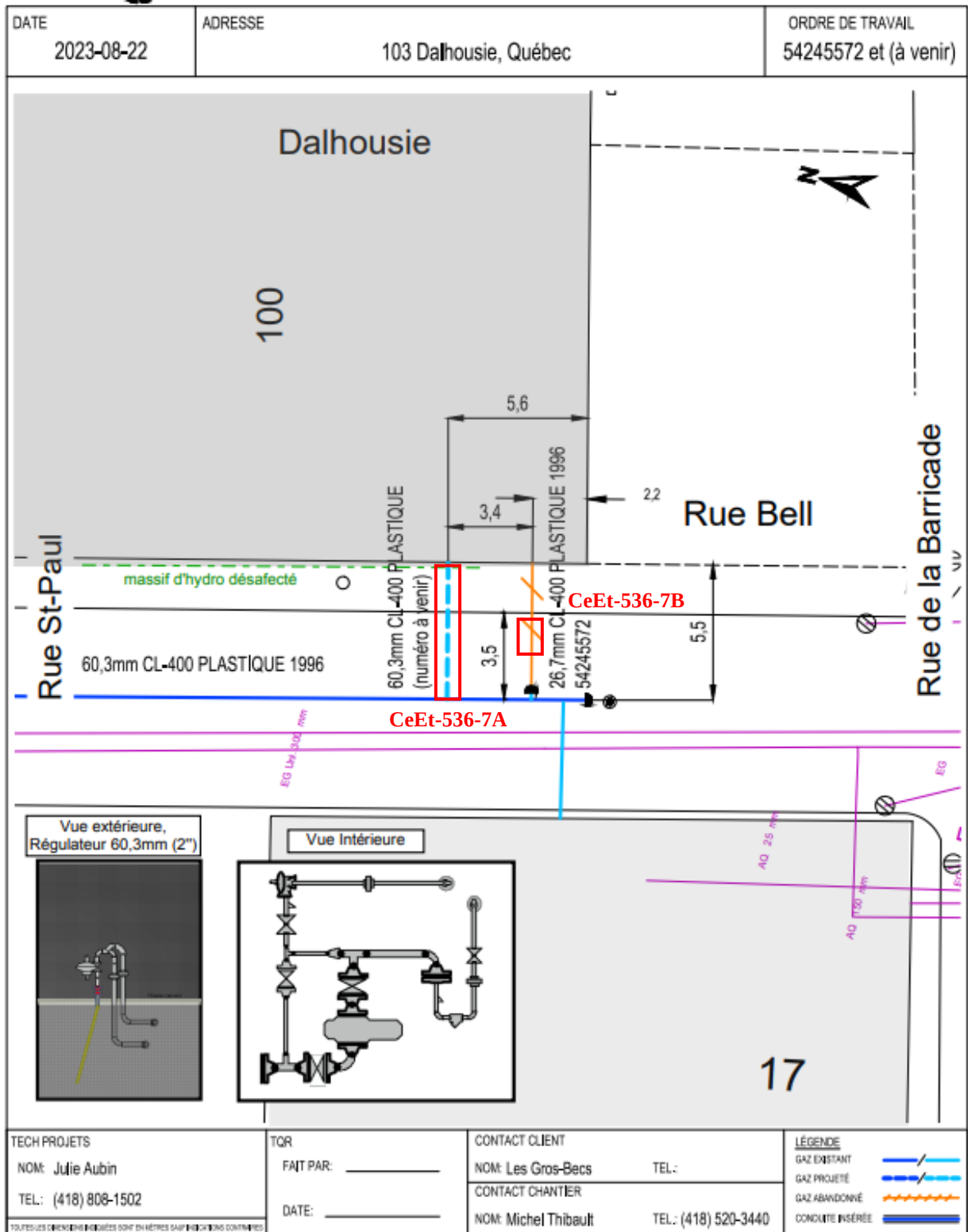


Figure 12. Croquis de branchement du 103, rue Dalhousie (sous-opération CeEt-536-7A et 7B) (Énergir 2023)



Photo 1. Vue d'ensemble de la zone des travaux (CeEt-536-7A et 7B), vers l'est (TCI-CeEt-536-2023-002)



Photo 2. Vue d'ensemble de la sous-opération CeEt-536-7A, vers l'ouest (TCI-CeEt-536-2023-011)

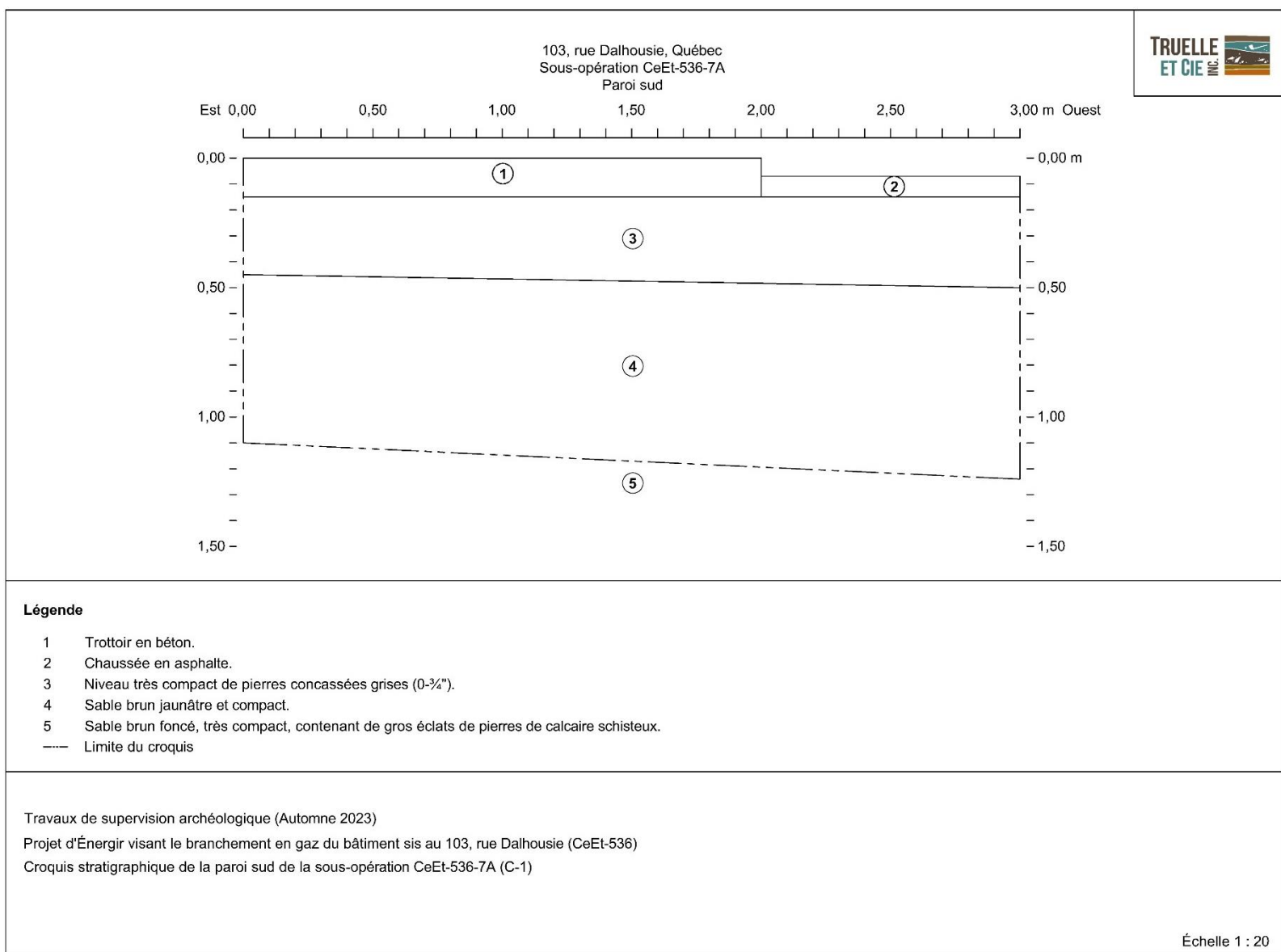


Figure 13. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération CeEt-536-7A (C-1)



Photo 3. Paroi sud de la sous-opération CeEt-536-7A, vers le sud (TCI-CeEt-536-2023-007)



Photo 4. Paroi sud de la sous-opération CeEt-536-7B, vers le sud (TCI-CeEt-536-2023-014)

7. CONCLUSION

Des travaux de supervision archéologique ont été réalisés au cours du mois de novembre 2023 dans le cadre d'un projet d'Énergir localisé dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou de la ville de Québec et dans les limites du site patrimonial du Vieux-Québec.

En somme, les travaux d'Énergir ont donc pu être effectués sans qu'il n'y ait d'impact sur les ressources archéologiques d'un secteur de l'arrondissement de La Cité-Limoilou de la ville de Québec et du site patrimonial du Vieux-Québec présentant un fort intérêt du point de vue de l'archéologie.

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées

ARCHAMBAULT, Marie-France

1995 « Les occupations pré-céramiques de la région de l'embouchure du Saguenay : Typologie des pointes et séquence régionale ». *Archéologiques* 9: 60–67.

BENMOUYAL, J.

1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*. Dossiers, 63. Québec: Ministère de la Culture et des Communications.

BOLDUC, A.M., PARADIS, S.J., MICHAUD, M. et CLOUTIER, M.

2003 *Géologie des formations superficielles*, Québec [document cartographique]. Échelle 1/50 000. Québec, Commission géologique du Canada, Dossier public 3835.

BOUDREAU, J.

2008 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Ashland, MA: Freedom Digital.

BURKE, A. L., GAUTHIER, G. et C. CHAPDELAINE

2014 « Refining the Paleoindian Lithic Source Network at Cliche-Rancourt Using XRF ». *Archaeology of Eastern North America* 42. JSTOR: 101–128.

CARTIER, J.

1977 *Voyages en Nouvelle-France*. Cahiers du Québec. Montréal: Hurtubise HMH.

CASTONGUAY, S. et L. NADEAU

2012 *Géologie simplifiée de la région de Québec*. Québec, Commission géologique du Canada, Dossier public 7086.

CÉRANE

1988 *Bell Canada, surveillance archéologique du Vieux-Québec, les travaux souterrains de 1987*. Bell Canada, rapport inédit.

1994 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis en 1993*.

1997 *Secteur Orléans, Lévis et Appalaches- Surveillance archéologique projets souterrains 1996*. Hydro-Québec.

CHALIFOUX, É.

1999 « Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie: Résultats de la recherche à La Martre ». *Recherches amérindiennes au Québec* 29 (3) : 77–93.

CHAPDELAINE, C.

- 2007a « Cliche-Rancourt, un site Paléoindien ancien, Fouilles de 2002 à 2006 et synthèse des aires I et II » dans Chapdelaine, Claude (éd.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne* Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 32, pp. 47–120.
- 2007b *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec, 32. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
- 2012 « The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site, Southeastern Quebec ». dans *Late Pleistocene Archaeology & Ecology in the Far Northeast*, College Station: Texas A&M University Press, pp. 135–163.
- 2014 « Douze mille ans d'histoire amérindienne au Québec, le plus vieux chapitre ». *Archéologiques* (27) : 28–47.
- 2019 « Les cadres naturel et culturel » dans Chapdelaine, Claude (éd.), *Droulers-Tsionhiakwatha : chef-lieu iroquoien de Saint-Anicet à la fin du XV^e siècle*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 35, pp. 27–48.

CHAPDELAINE, C. et N. CLERMONT

- 2006 Morrison and Allumettes Island Late Archaic Sites ». dans Sanger, David et M.A.P. Renouf, *The Archaic of the Far Northeast*, Orono: The University of Maine Press, pp. 191–220.

CHAPDELAINE, C. et É. GRAILLON (éds)

- 2020 *Kruger 2 : Un site du Paléoindien récent à Brompton*. Paléo-Québec, 39. Recherches amérindiennes au Québec.

CHAPDELAINE, C. et P. J. H. RICHARD

- 2017 « Middle and Late Paleoindian Adaptation to the Landscapes of Southeastern Québec ». *PaleoAmerica* 3 (4) : 299–312.

CHEVRIER, D.

- 2017 « Pour une refonte d'un concept archaïque » dans *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*, Montréal: Recherches Amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 36, pp. 327–335.

CLERMONT, N.

- 1978 « Les crémations de Pointe-du-Buisson ». *Recherches amérindiennes au Québec* 8 (1) : 3–20.
- 1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 20 (1) : 5–17.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE

1982 Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées. Signe des Amériques, 1. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, N., CHAPDELAINE, C. et J. GUIMONT

1989 *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale*. Ministère des Affaires culturelles et Ville de Québec, rapport inédit.

COSSETTE, É.

2003 « Étude de l'assemblage zooarchéologique du site BkGg-11 » dans Clermont, Norman, Chapdelaine, Claude et Jacques Cinq-Mars (éds), *L'île aux Allumettes. L'Archaique supérieur dans l'Outaouais*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 30, pp. 265–286.

CÔTÉ, M.

1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue » dans Tremblay, Roland (éd.), *L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 27, pp. 127–153.

DIONNE, J.-C.

1988 Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada ». *Quaternary Research* 29: 233-244.

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day » dans Weddle, T.K. et M.J. Retelle (éds), *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*, Colorado, Boulder, Geological Society of America Special Paper 351: 271-284.

2002 « État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J. W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) ». *Géographie physique et Quaternaire*, 56 (1): 97-121.

DUMAIS, P.

1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Patrimoines, série Dossiers, 64. Québec: Ministère des Affaires culturelles du Québec.

2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites: A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec ». *Archaeology of Eastern North America* 28 : 81–112.

GAIA

2019 *Fouilles archéologiques sur le site du presbytère de L'Ancienne-Lorette (CeEu-11)*. Rapport soumis à la Ville de L'Ancienne-Lorette, Québec.

GARIÉPY, G. et C. BERGERON

1999 *Courville Villeneuve. Un saut en héritage*. Beauport: Ville de Beauport.

GATES ST-PIERRE, C.

2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP). MCCCFC, rapport inédit.*

GIGUÈRE, G.-É. et C.-H. LAVERDIÈRE

1973 *Œuvres de Champlain. Volume 1, Éditions du Jour.*

GRAILLON, É.

1997 *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 1 : Le lac Aylmer.* MRC du Granit et MCCQ.

2011 *Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010.* Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke.

2012 « Du Paléoindien récent au Régime français : 10 000 ans de présence amérindienne à Weedon dans les Cantons-de-l'Est ». *Histoire Québec* 18 (1) : 23–27.

LALIBERTÉ, M.

1992 *Le site paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de 1991.* Ministère des Affaires culturelles, manuscrit, Québec.

LAMARCHE, L.

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique.* Thèse de doctorat, INRS.

MCGAIN, A. (Les Recherches Arkhis Inc.)

1990 *Fouilles archéologiques, La Grande Place.* Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.

MORNEAU, F.

1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain: le cas de la Basse-Ville de Québec, vol.12.* Les Cahiers du CRAD, 4. Québec: Centre de recherches en aménagement et en développement.

MOUSSETTE, M. et G. WASELKOV

2013 *Archéologie de l'Amérique coloniale française.* Lévesque éditeur Réflexion, Québec.

PINTAL, J.-Y.

1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon.* Patrimoines, 102. Québec: Ministère de la Culture et des Communications.

2000 *Le potentiel d'occupation amérindienne de la ville de Beauport et Québec.* Ville de Beauport et Ministère de la Culture et des Communications.

- 2002 *De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière. Recherches amérindiennes au Québec* 32 (3) : 41–54.
- 2006 « Le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques* (19) : 1–20.
- PINTAL, J.-Y. et R. CÔTÉ
 2017 *Quai de la Reine. Portion nord, sections 93-94-95 (partie), Québec. Étude de potentiel archéologique. Rapport inédit remis à Services publics et Approvisionnement Canada.*
- PLOURDE, M.
 2003 *8 000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada.*
- 2006 *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire.* Québec: Ministère de la Culture et des Communications, Direction du patrimoine.
- 2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'archéométrie.* Québec: Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Direction du patrimoine et de la muséologie.
- PLUMET, P., MOREAU, J.-F., GAUVIN, H., ARCHAMBAULT, M.-F. et V. ELLIOT (éds.)
 1993 *Le site Lavoie (DbEj-11). L'Archaique aux Grandes Bergeronnes, Haute Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec.* Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 20.
- RICHARD, P. J. H.
 2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : État des connaissances » dans Chapdelaine, Claude (éd.), *Entre lacs et montagne au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne.* Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 32, pp. 21–45.
- RICHARD, P. J.H. et S. OCCHIETTI
 2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». *Quaternary Research*, 63: 353-358.
- SIMONEAU, D. et S. ROULEAU
 1988 *Rapport de surveillance archéologique, rue Sault-au-Matelot, Saint-Jacques, Saint-Antoine, Québec.* Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, rapport inédit.

TREMBLAY, R.

1998 « Le site de l'anse à la Vache et le mitan du Sylvicole supérieur dans l'estuaire du Saint-Laurent » dans Tremblay, Roland (éd.), *L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec, 27, pp. 91–125.

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent: peuple du maïs*. Montréal: Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

TRIGGER, B.

1976 *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660*. Montreal: McGill-Queen's University Press.

Sites Internet

NATION HURONNE-WENDAT

<http://wendake.ca>

SIGÉOM

Carte interactive. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

http://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr

Documents cartographiques et iconographiques

BOURDON, J.

1664 *Véritable plan de Quebec comme il est en l'an 1664*. Archives nationales du Canada (ANC), C-15801.

CHAUSSEGROS DE LÉRY

1716 *Plan de la Ville de Quebec, Fait à Québec 15 octobre 1716. Capitale du Canada*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), notice n° 38533409.

COCKBURN, J.P.

1829 Aquarelle intitulée Le marché de la basse-ville vu depuis le quai de McCallum, 4 juillet 1829. Archives nationales du Canada (ANC), C-150737.

DUBERGER, J.-B. et J. BY

1806-08 Maquette de la ville de Québec. Parcs Canada.

FRANQUELIN, J.-B.

Av. 1700 Gravure montrant la ville de Québec. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), E6, S7, SS1, P6829179.

VALLÉE, L.-P.

1870 Photographie ancienne du marché Finlay vers 1870. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), P1000, S4, D59, P35.

PROJET DE PARC ÉOLIEN DE LA HAUTE-CHAUDIÈRE

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

AUTOMNE 2023

(Permis de recherche archéologique au Québec : 23-PINJ-04)



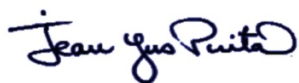
Novembre 2023

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats d'une prospection archéologique effectuée à la demande de Stratégie PEG dans le cadre du projet de parc éolien de la Haute-Chaudière localisé dans la région de Lac-Mégantic en Estrie.

Une étude de potentiel réalisée préalablement faisait état de la possibilité de découvrir des restes d'occupations des Premières Nations et d'établissements eurocanadiens en divers lieux répartis sur ce territoire. Dans le but de vérifier l'existence de vestiges, 16 secteurs ont été inventoriés du 24 au 26 octobre 2023.

Ces prospections n'ont pas permis de dévoiler de nouveaux sites signalant une présence autochtone. Toutefois, ils ont abouti à l'identification de vestiges eurocanadiens, dont ceux associés au « camp Keene » (BjEq-1), un hameau de travailleurs œuvrant pour une scierie probablement mis en place vers la fin du 19^e ou au début du 20^e siècle. On y trouve les fondations en pierre de la scierie, un amas de rejets domestiques qui témoigne des habitudes alimentaire et sanitaire des employés, un barrage en pierre et une écluse en bois. Une fois abandonné, ce site n'apparaît pas avoir été réoccupé, c'est pourquoi il semble maintenant assez intact, ce qui en fait un lieu idéal pour documenter l'organisation spatiale et les modes de vie de ce petit complexe industriel installé en montagne relativement loin de la ville de Mégantic (12 km). Comme il se situe un peu en dehors de l'emprise à l'étude (20 m), il ne devrait pas être menacé par les travaux prévus. Nous recommandons toutefois d'éviter tout débordement de la machinerie lourde dans ce secteur.



Jean-Yves Pintal, M. Sc
Archéologue consultant

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
Mise en contexte	1
Contenu et structure du rapport	2
1,0 MANDAT.....	2
2,0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	3
3,0 La description du secteur à l'étude	3
3,1 Le paysage actuel	3
3.1.1 La géologie et les sources de matières premières lithiques	5
3.1.2 Les dépôts de surface.....	6
3.1.3 L'hydrographie	8
3.1.4 La végétation	9
3,2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales.....	10
4,0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE	12
4,1 La période préhistorique (de 12 500 ans AA à 400 ans AA).....	12
4,2 La période historique (de 1500 à 1950).....	14
5,0 L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	26
5.1 Le bilan des connaissances	26
5,2 Description des travaux effectués et des résultats	27
5.2.1 La zone E-1 et le site BjEq-1	28
5.2.2 La zone E-4.....	35
5.2.3 La zone E-5.....	39
5.2.4 La zone E-6.....	43
5.2.5 La zone 1	46
5.2.6 La zone 2	49
5.2.7 La zone 8	52
5.2.8 La zone 9	55
5.2.9 La zone 10	57
5.2.10 La zone 11	60
5.2.11 La zone 14	63
5.2.12 La zone 16	64
5.2.13 La zone 18	65
5.2.14 La zone 19	67

5.2.15	La zone 20	70
5.2.16	La zone 34	72
OUVRAGES CITÉS		76

Annexes

Annexe 1	Catalogue des photographies
Annexe 2	Fiche de site
Annexe 3	Fichier format forme des aires inventoriées

LISTE DES FIGURES

Figure 1 - Localisation du secteur à l'étude	1
Figure 2 - Localisation sur photo aérienne du secteur à l'étude	2
Figure 3 – Pentcs ombrées du secteur à l'étude	4
Figure 4 – Modèle numérique de terrain Lidar du secteur à l'étude	4
Figure 5 – Pentcs Lidar du secteur à l'étude	5
Figure 6 – Géologie du secteur à l'étude, légende	6
Figure 7 – Dépôts de surface du secteur à l'étude	7
Figure 8 – Pédologie des sols du secteur à l'étude	7
Figure 9 – Le réseau hydrique du secteur à l'étude	9
Figure 10 – Le couvert forestier du secteur à l'étude	10
Figure 11 – Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation..	11
Figure 12 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1703	15
Figure 13 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1760	16
Figure 14 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1761	16
Figure 15 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1777	17
Figure 16 – Localisation d'une partie du secteur à l'étude sur une carte de 1792	17
Figure 17 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1815	18
Figure 18 – Le secteur à l'étude sur une carte sur une carte de 1831	19
Figure 19 – Localisation d'une partie du secteur à l'étude sur une carte de 1861	19
Figure 20 – Localisation d'une partie du secteur à l'étude sur une carte de 1866	20
Figure 21 – Localisation d'une partie du secteur à l'étude sur une carte de 1860	21
Figure 22 – Localisation d'une partie du secteur à l'étude sur une carte de 1882	22
Figure 23 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1926	23
Figure 24 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1929	23
Figure 25 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1938	24
Figure 26 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1944	24
Figure 27 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1954	25
Figure 28 – Localisation d'une partie du secteur à l'étude sur une carte de 1949	25
Figure 29 – Les portages connus, les zones inventoriées et les sites identifiés par rapport au secteur à l'étude	27
Figure 30 – Localisation des zones inventoriées à l'intérieur du secteur à l'étude	28
Figure 31 - La zone E-1, localisation des travaux effectués.....	29
Figure 32 – Limite du site BjEq-1 et organisation spatiale du camp Keene,	

proposition	34
Figure 33 – Limite du site BjEq-1 (en jaune) sur photo aérienne	35
Figure 34 – La zone E-4, localisation des travaux effectués	37
Figure 35 - Relevés stratigraphiques schématiques des sondages effectués dans la zone E-4.....	38
Figure 36 – La zone E-5, localisation des travaux effectués	41
Figure 37 - Relevés stratigraphiques schématiques des sondages effectués dans la zone E-4.....	41
Figure 38 – La zone E-6, localisation des travaux effectués	44
Figure 39 - Relevés stratigraphiques schématiques des sondages effectués dans la zone E-4.....	45
Figure 40 – La zone 1, localisation des travaux effectués.....	47
Figure 41 - Relevés stratigraphiques schématiques des sondages effectués dans la zone 1	48
Figure 42 – La zone 2, localisation des travaux effectués.....	50
Figure 43 - Relevé stratigraphique schématique d'un des sondages effectués dans la zone 2	51
Figure 44 – La zone 8, localisation des travaux effectués.....	54
Figure 45 - Relevé stratigraphique schématique d'un des sondages effectués dans la zone 8	54
Figure 46 – La zone 9, localisation des travaux effectués.....	56
Figure 47 - Relevé stratigraphique schématique d'un des sondages effectués dans la zone 9	57
Figure 48 – La zone 10, localisation des travaux effectués.....	59
Figure 49 - Relevé stratigraphique schématique d'un des sondages effectués dans la zone 10	60
Figure 50 – La zone 11, localisation des travaux effectués.....	62
Figure 51 - Relevé stratigraphique schématique d'un des sondages effectués dans la zone 11	62
Figure 52 – La zone 14, localisation de l'inspection visuelle	63
Figure 53 – La zone 16	64
Figure 54 – La zone 16 en 2016	65
Figure 55 – La zone 18, localisation des travaux effectués.....	66
Figure 56 - Relevé stratigraphique schématique d'un des sondages effectués dans la zone 18	67
Figure 57 – La zone 19, localisation des travaux effectués.....	68
Figure 58 - Relevé stratigraphique schématique d'un des sondages effectués dans la zone 19	69
Figure 59 – La zone 20, localisation des travaux effectués.....	71
Figure 60 - Relevé stratigraphique schématique d'un des sondages effectués dans la zone 20	71
Figure 61 – La zone 34, localisation des travaux effectués.....	74
Figure 62 - Relevé stratigraphique schématique d'un des sondages effectués dans la zone 34	74

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1	Vestiges du moulin à scie, paroi ouest	29
Photo 2	Vestiges du moulin à scie, paroi nord	30
Photo 3	Scie ronde et morceaux de gondendard, sud du moulin.....	30
Photo 4	Brique réfractaire de type « Gartcraig » provenant de la paroi nord du moulin.....	31
Photo 5	Vestiges du barrage en bois.....	32
Photo 6	Vestige du passage en pierres.....	32
Photo 7	Détritus de métal et bois coupé	33
Photo 8	La zone E-4, côté sud de la route 204, vue générale	36
Photo 9	La zone E-4, côté nord de la route 204, vue générale	37
Photo 10	Zone E-4, coupe stratigraphique d'un sondage effectué du côté sud de la route 204	38
Photo 11	La zone E-5, côté sud du chemin du Barrage, embranchement sud, vue générale	40
Photo 12	La zone E-5, côté sud du chemin du Barrage, embranchement nord, vue générale	40
Photo 13	Zone E-5, coupe stratigraphique d'un sondage effectué le long de l'embranchement sud	42
Photo 14	Zone E-5, coupe stratigraphique d'un sondage effectué le long de l'embranchement nord.....	42
Photo 15	Zone E-6, au sud du cinquième rang, vue générale	44
Photo 16	Zone E-6, vue du plan incliné, vue générale	45
Photo 17	Zone E-6 en 2013	46
Photo 18	Zone 1, vue d'un des replats sondés en bordure de la rivière Chaudière	47
Photo 19	Zone 1, coupe stratigraphique d'un sondage effectué dans les secteurs les plus secs	48
Photo 20	Zone 1, coupe stratigraphique d'un sondage effectué dans les secteurs plus humides.....	49
Photo 21	Zone 2, vue d'un des replats sondés avec l'ancien chemin forestier	50
Photo 22	Zone 2, profil stratigraphique d'un sondage effectué dans les replats supérieurs	51
Photo 23	Zone 2, bloc de quartz présent en surface d'un des replats supérieurs	52
Photo 24	Zone 8, vue de la rive sud de la rivière Nebnellis	53
Photo 25	Zone 8, vue des ponceaux aménagés sous le chemin forestier afin de permettre l'écoulement de la rivière Nebnellis	53
Photo 26	Zone 9, vue générale	55
Photo 27	Zone 9, vue générale de la surface du sol	56
Photo 28	Zone 10, vue de l'emprise de l'ancien chemin forestier et des restes du pont en rondins	58
Photo 29	Zone 10, vue des pièges à martre abandonnés en bordure de la rivière	58
Photo 30	Zone 10, vue du sac d'appât accroché dans un arbre à proximité des pièges à martre, à noter les os qui jonchent le sol	59
Photo 31	Zone 11, vue générale de l'emprise	61
Photo 32	Zone 11, vue générale de l'emprise	61
Photo 33	Zone 11, vue générale de l'emprise	66

Photo 34	Zone 19, vue générale de la zone inventoriée	68
Photo 35	Zone 19, coupe stratigraphique d'un sondage effectué	69
Photo 36	Zone 20, les abords de la rivière Kokombis à proximité du chemin forestier.....	70
Photo 37	Zone 20, coupe stratigraphique d'un sondage effectué	72
Photo 38	Zone 34, vue des abords de la rivière Samson avec la présence possible d'un chemin forestier	73
Photo 39	Zone 34, vue des abords de la rivière Samson avec le sentier des « chasseurs »	73

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Stratégie PEG

Victor Lisembart

Chargé de projet, Environnement

Archéologues

Jean-Yves Pintal, M. Sc.

Responsable au terrain, rédaction

Antoine Guérette

Assistant au terrain

INTRODUCTION

Mise en contexte

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un parc d'éoliennes près de la ville Lac-Mégantic en Estrie, Stratégie PEG désirait s'assurer que les travaux envisagés n'aient aucune répercussion sur le patrimoine archéologique de la région. C'est pourquoi il a été demandé que les zones de potentiels définies préalablement et appelés à être touchés par les excavations prévues fassent l'objet d'une prospection au terrain. Le but étant de vérifier si des vestiges étaient effectivement présents et, si tel était le cas, d'en évaluer la nature et la valeur.

Ces terrains appartiennent à divers propriétaires institutionnels ou privés, la plupart ont accepté que les recherches aient lieu sur leur lot. Les travaux se sont déroulés du 24 au 26 octobre 2023 et ils ont impliqué un archéologue et un technicien. Les objectifs du mandat ont été atteints.

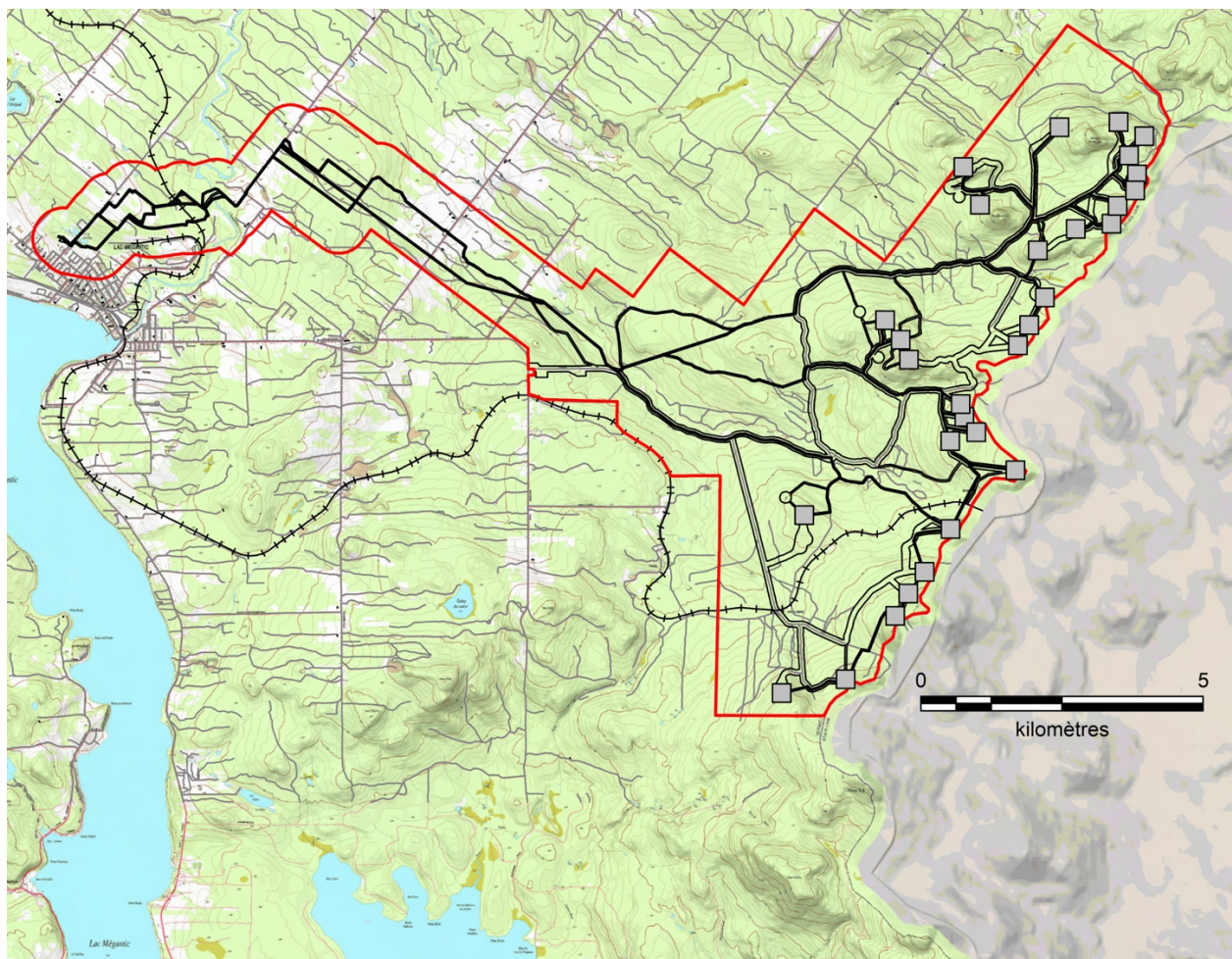


Figure 1 - Localisation du secteur à l'étude (Services matriciels WMS MERN Québec, 21E10)

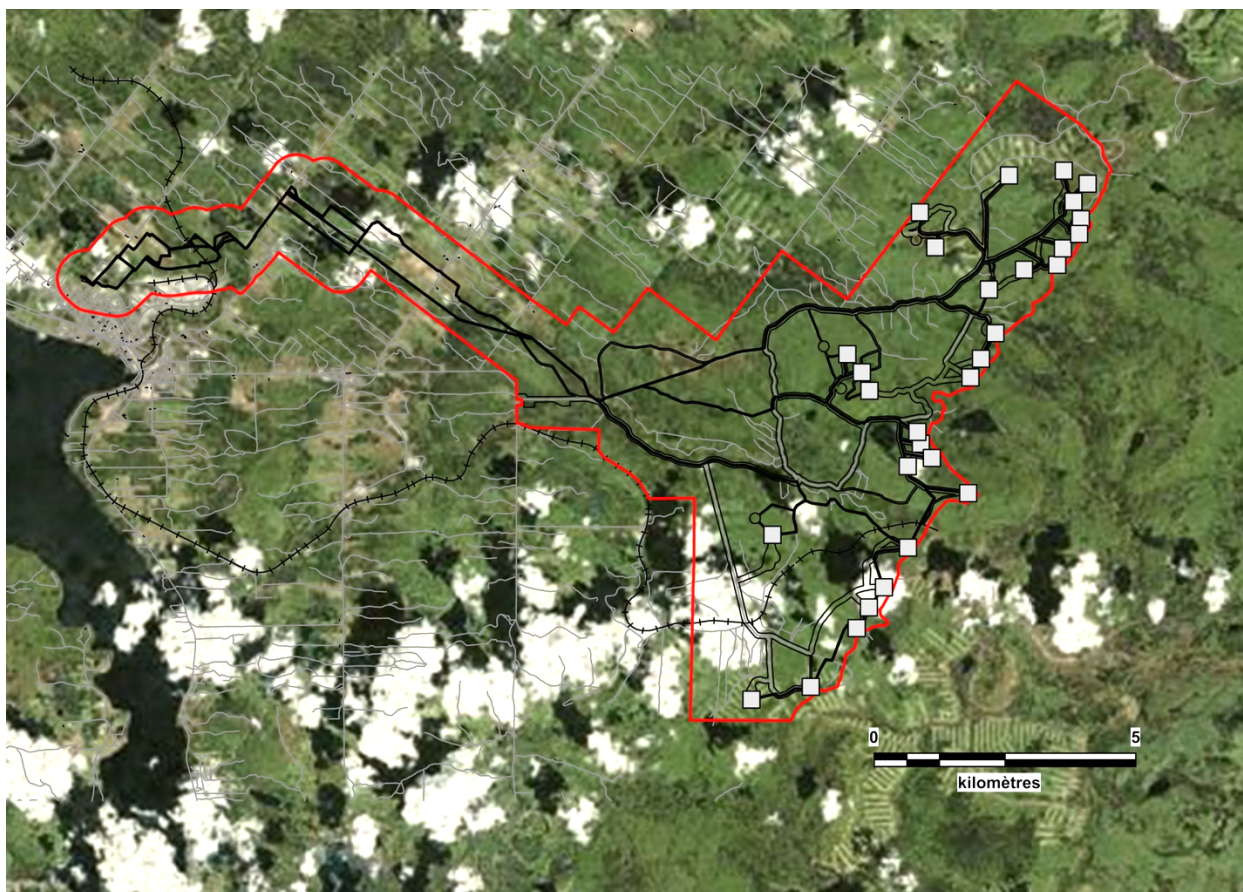


Figure 2 - Localisation sur photo aérienne du secteur à l'étude (Bing aerial 2023)

Contenu et structure du rapport

Dans un premier temps, ce document présente le mandat confié au consultant, ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs fixés. S'ensuivent une description du milieu environnemental et un court historique de l'occupation de la région. Les résultats des recherches effectuées lors de la reconnaissance sont subséquemment exposés. Cette section comprend des figures et des photographies qui illustrent les travaux accomplis. Enfin, la conclusion générale passe en revue les principaux points de ce rapport.

1,0 MANDAT

Le mandat confié au consultant regroupait les éléments suivants :

- ☐ Procéder à une inspection visuelle afin de repérer des vestiges mobiliers et immobiliers en place ;
- ☐ Effectuer des sondages manuels afin de vérifier la présence d'artefacts ou de vestiges enfouis ;
- ☐ Réaliser des relevés stratigraphiques des différents types des sols ;
- ☐ Cartographier les interventions ;
- ☐ Présenter les résultats sous la forme de rapports d'étape et final.

2,0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées pour cette prospection sont conventionnelles pour ce genre d'expertise.

Dans un premier temps, nous avons pris connaissance des travaux les plus récents accomplis dans la région. Ensuite, une cartographie LIDAR (équidistances des courbes 1 m) a été produite pour le secteur en observation. C'est cette cartographie qui a orienté les interventions de terrain et les cartes accompagnant la description de chaque zone d'inventaire présentent ces courbes au 1 m. Les lieux ont été soumis à une inspection visuelle systématique afin de vérifier l'existence de vestiges ou d'artefacts apparents.

Par la suite, des sondages ont été effectués manuellement à l'aide d'une pelle et d'une truelle. Ces sondages mesurent 40 cm de côté et ils sont distants les uns des autres de 10 à 15 m. Il est certain que cette technique a été adaptée à la configuration des endroits. La distribution par quinconce n'est pas toujours possible si la topographie est ingrate. La fouille a respecté la répartition naturelle des dépôts, de la litière végétale (occupation très récente) aux horizons minéraux ou argileux (établissement ancien) qui témoignent soit du passage du glacier soit du retrait de la mer. Les recherches se sont arrêtées sur ces sédiments jugés stériles.

Les sondages ont été localisés à l'aide d'un GPS manuel. Les notes de terrain ont été consignées dans un carnet. Elles concernent les données d'ordre géographique, pédologique et archéologique. Elles servent à décrire le paysage environnant, à documenter la stratigraphie des sols et à synthétiser les résultats des expertises réalisées. Des photos numériques ont été prises afin d'illustrer les observations. À la suite de cette intervention, les sondages ont été remblayés.

3,0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE¹

Le secteur en observation couvre une superficie de 58,4 km². Il occupe le piémont et une partie du versant nord des Appalaches. Il s'étend de la ville Lac-Mégantic à l'ouest jusqu'à la frontière Canada-États-Unis à l'est.

Toutes les composantes de ce projet s'insèrent dans les sous-divisions « Montagnes Blanches » et « Plateau d'Estrie-Beauce » de l'unité physiographique des « Appalaches » (CERQ 2018).

3,1 Le paysage actuel

Il s'inscrit dans l'unité de paysage « Mont-Mégantic » dans sa partie sud-est et « Lac Saint-François » au nord-ouest. Pour ce qui est de la première, « Le relief se présente comme une chaîne de collines aux versants en pente généralement modérée ». Alors que pour la seconde, « Le relief est relativement doux et vallonné. Il est formé de coteaux très arrondis aux versants en pente généralement faible » (figures 3 à 5) (Robitaille et Saucier 1998).

Près du lac Mégantic, les terrains s'élèvent à environ 400 m au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM), tandis que les sommets les plus hauts au sud-est dépassent souvent les 890 m NMM.

¹ Extrait de Pintal 2023

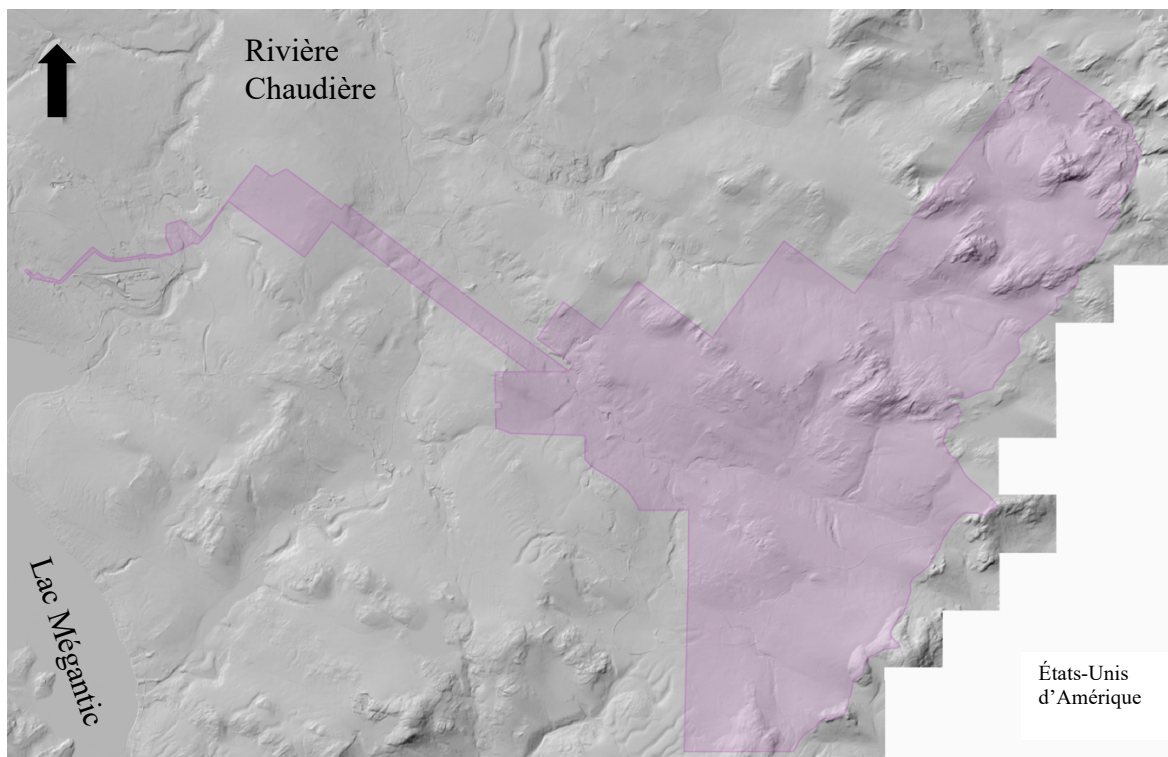


Figure 3 – Pentes ombrées du secteur à l'étude (Forêt ouverte 2023)

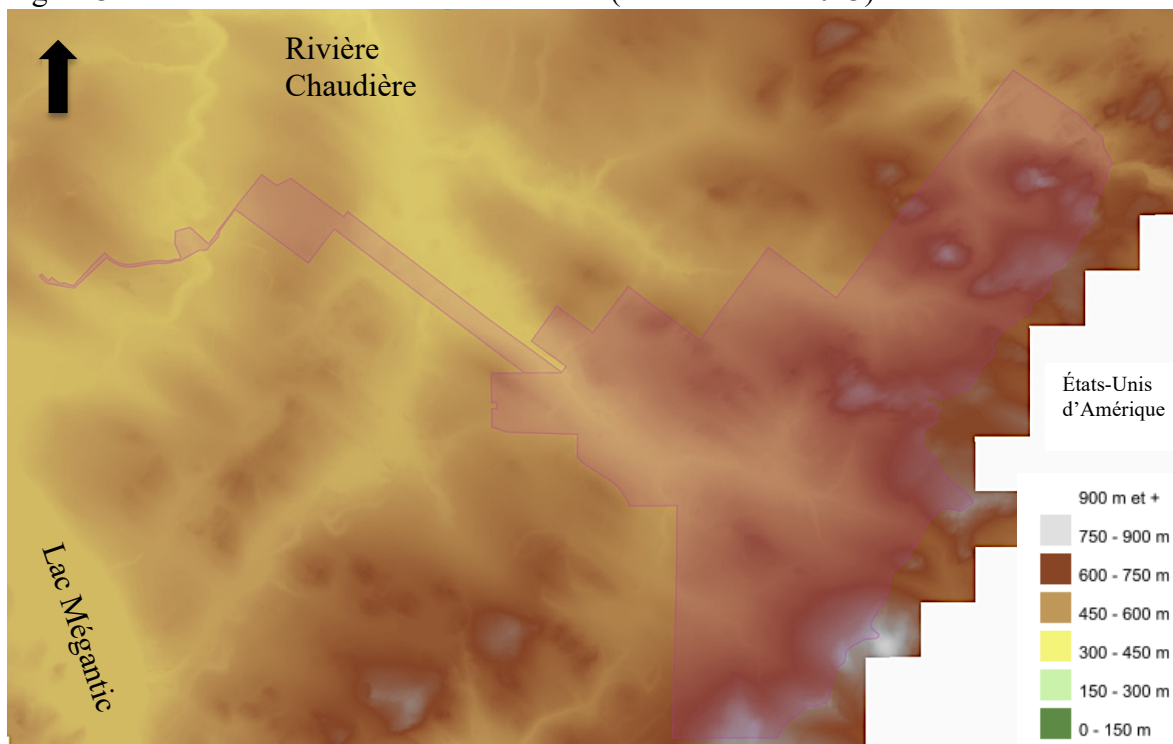


Figure 4 – Modèle numérique de terrain Lidar du secteur à l'étude (Forêt ouverte 2023)

Les lacs et les cours d'eau sont souvent encaissés au sud-est, mais plus dégagés dans la direction opposée. Le milieu est nettement forestier, sauf aux alentours du lac Mégantic où la sylvie laisse

place à un développement anthropique. Les sites archéologiques occupent habituellement des aires ayant +/- 15° de pente ou moins, ce qui n'est pas rare dans cet environnement (figure 5).

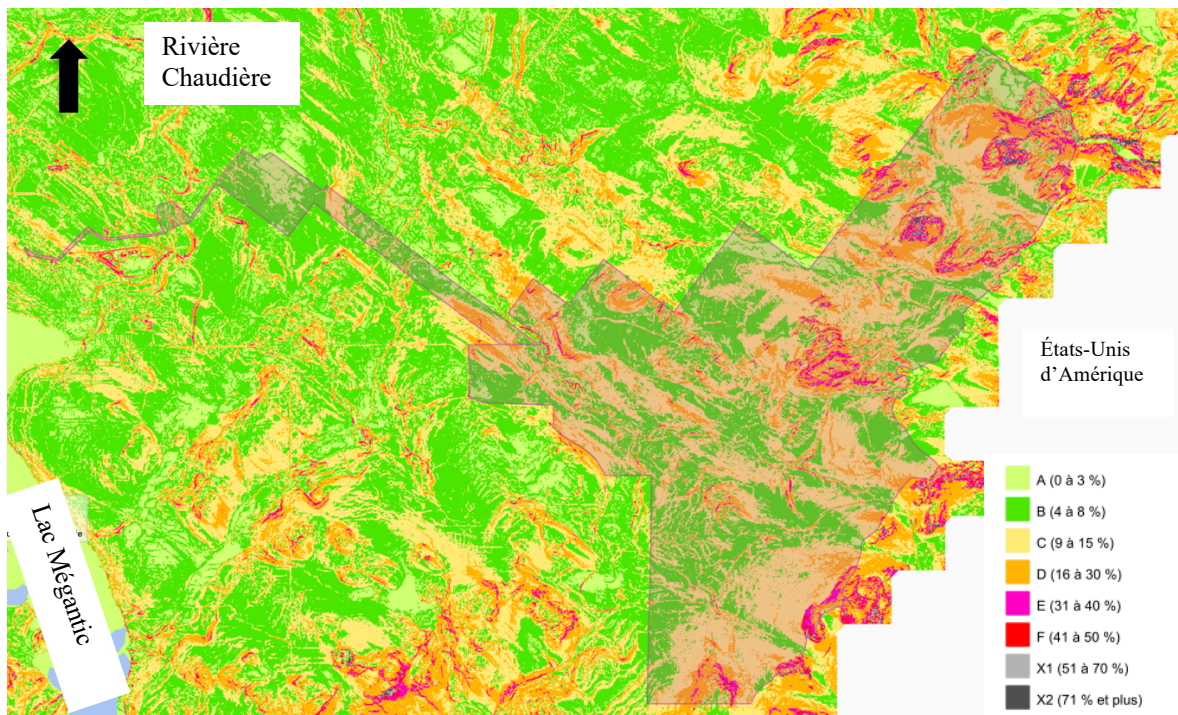


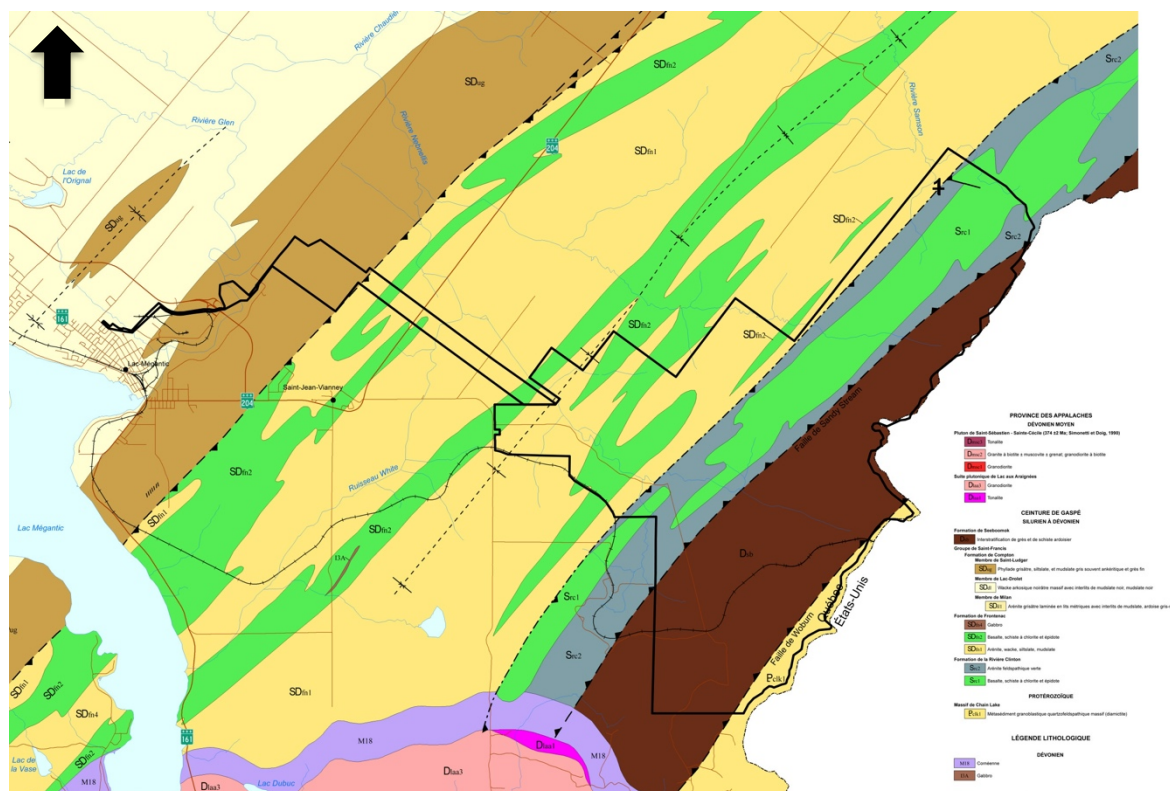
Figure 5 – Pentes Lidar du secteur à l'étude (Forêt ouverte 2023)

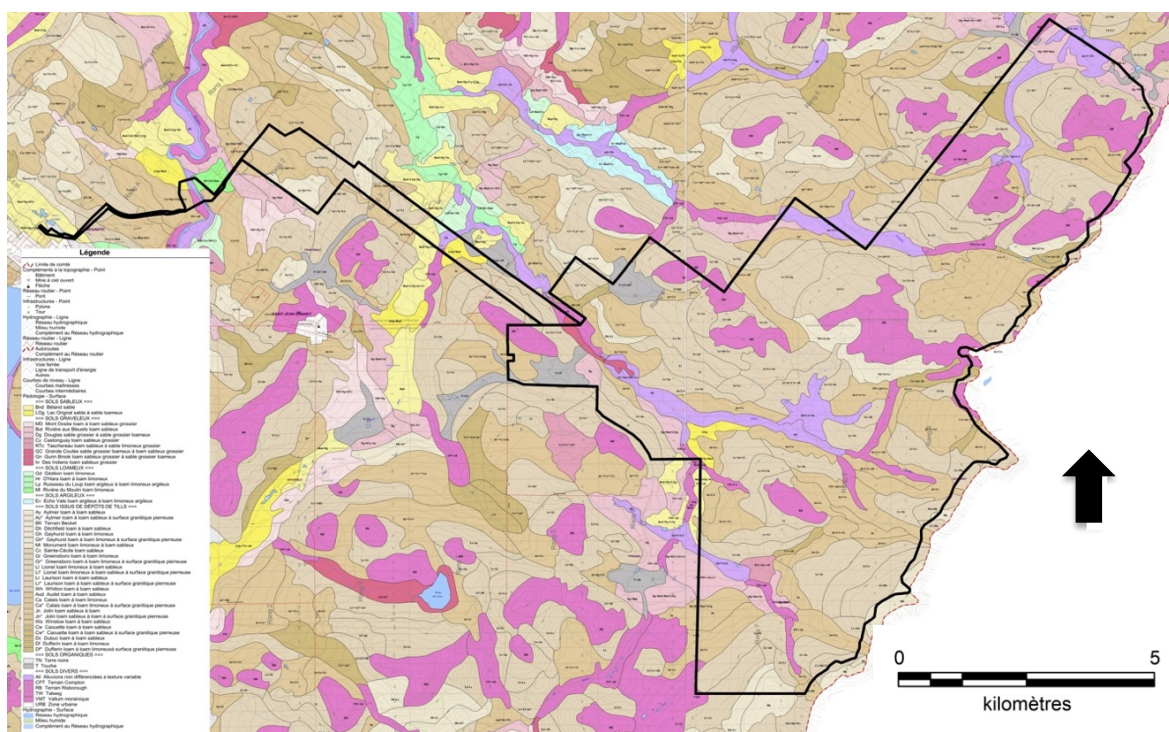
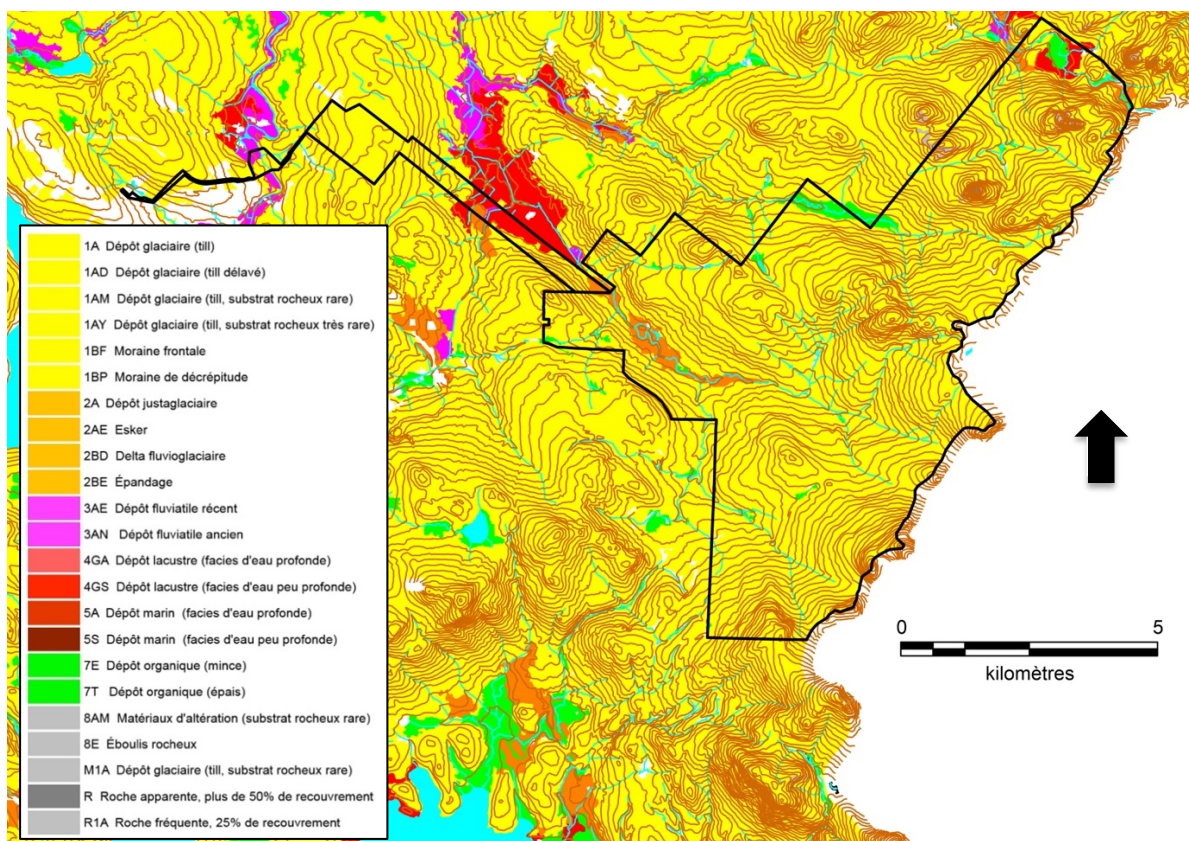
3.1.1 La géologie et les sources de matières premières lithiques

L'assise rocheuse de la région se compose principalement de pierres qui datent du Silurien et du Dévonien (figure 6). On y distingue de nombreux Suites, Membres et Formations :

- ☐ Membre du Lac-Drolet : wacke, mudslate ;
- ☐ Membre de Saint-Ludger : phyllade, siltslate, mudslate ;
- ☐ Formation de Frontenac 1 : basalte, schiste ;
- ☐ Dévonien : cornéenne ;
- ☐ Suite plutonique du Lac aux Araignées 3, 4 et 5 : granodiorite, granite ;
- ☐ Formation de Seebowok : grès et schiste ;
- ☐ Massif de Chain Lake : métasédiments granoblastique.

Ces derniers se composent surtout de mudslate, de grès, de schiste, de basalte, de mudstone et de granite. En général, ces matériaux sont de peu d'utilité pour les artisans tailleurs de pierre qui préfèrent ceux qui sont plus siliceux afin de produire leurs habituels pointes, couteaux, grattoirs, etc. Ce qui ne veut pas dire que l'on n'avait pas recours à ces pierres. Bien au contraire, il est notoire qu'ils servaient à fabriquer différents outils polis ou taillés.





Des dépôts fluviaux récents occupent les rives des plus importants cours d'eau (Chaudière, Nebnellis, Kokombis). Des sédiments glaciolacustres font référence à l'existence de lacs coincés par des résidus de glaciers de la région. Des dépôts juxtaglaciaires témoignent également de la fin de la dernière période glaciaire et ils se concentrent surtout en amont des principales rivières. Des sols organiques sont présents souvent au fond de vallées. La roche socle affleure en quelques endroits, parfois elle n'est recouverte que de minces tills.

La plupart de ces types de sols, à l'exception des dépôts organiques et de la roche mère, sont à même d'accueillir des campements ou des établissements, pourvu qu'ils occupent des zones relativement planes et bien drainées.

L'origine glaciaire des sols est confirmée par les études pédologiques (IRDA, 2013). En effet, les dépôts de tills (loams pierreux) recouvrent la majeure partie de la zone en observation. Suivent en importance, les sols sablo-graveleux ou loameux graveleux qui se concentrent le long des vallées qui encadrent les principaux plans et cours d'eau. Il est considéré que les matériaux d'altération et d'éboulis, les crans rocheux, les dépôts organiques et ceux de faciès d'eau profonde (en général plus argileux) sont peu ou pas attrayants pour les établissements humains. Par contre, rien ne contraint le recours aux autres types, à moins que ceux-ci occupent des terrains à forte déclivité ou encore mal drainés.

Le climat qui règne est favorable à l'agriculture, bien que les sols, surtout en montagne, soient un peu ingrats. Il n'est pas impossible que les Autochtones se soient adonnés à cette activité. On sait d'ailleurs que les Abénaquis, qui fréquentaient plus particulièrement la région du 17^e au 20^e siècle, cultivaient à cette époque, mais ils préféraient, semble-t-il, le faire en Nouvelle-Angleterre.

3.1.3 L'hydrographie

Le secteur à l'étude s'inscrit tout entier à l'intérieur du bassin de drainage de la rivière Chaudière. L'importance de cette rivière en tant qu'axe de déplacement et de peuplement est bien connue tant pour les Autochtones que pour les Eurocanadiens (Provost 1983, Kesterman 1998). À la fin du Régime français, les rives de la Chaudière sont colonisées du fleuve jusqu'à Aubert-Gallion. Tandis que le lac Mégantic sert, entre autres, de rond-point aux Premières Nations.

Outre la Chaudière, de plus petits cours d'eau, comme la Nebnellis, la Kokombis, la aux Renards drainent le massif appalachien. Ils se présentent parfois comme des axes de déplacement qui mènent à des cols qui permettent de franchir les monts. Lors de cet inventaire, réalisé en octobre, le débit de ces rivières était élevé.

Le réseau hydrique local est constitué de composantes secondaire et tertiaire (figure 9). Les rivières et les ruisseaux correspondent à une importante source d'eau potable. Ils accueillent également plusieurs poissons qui sont un apport alimentaire essentiel, d'où le nom de Mégantic en Abénaquis dont la signification gravite autour de « lieu avec de la truite de lac » ou « camp des truites saumonées » (Commission de toponymie du Québec 2023).

La présence de nombreuses hautes collines au sud-est en fait un territoire plutôt sec, bien que plusieurs rivières serpentent à leur pied. Les sols de la plaine au nord-est sont un peu plus humides.

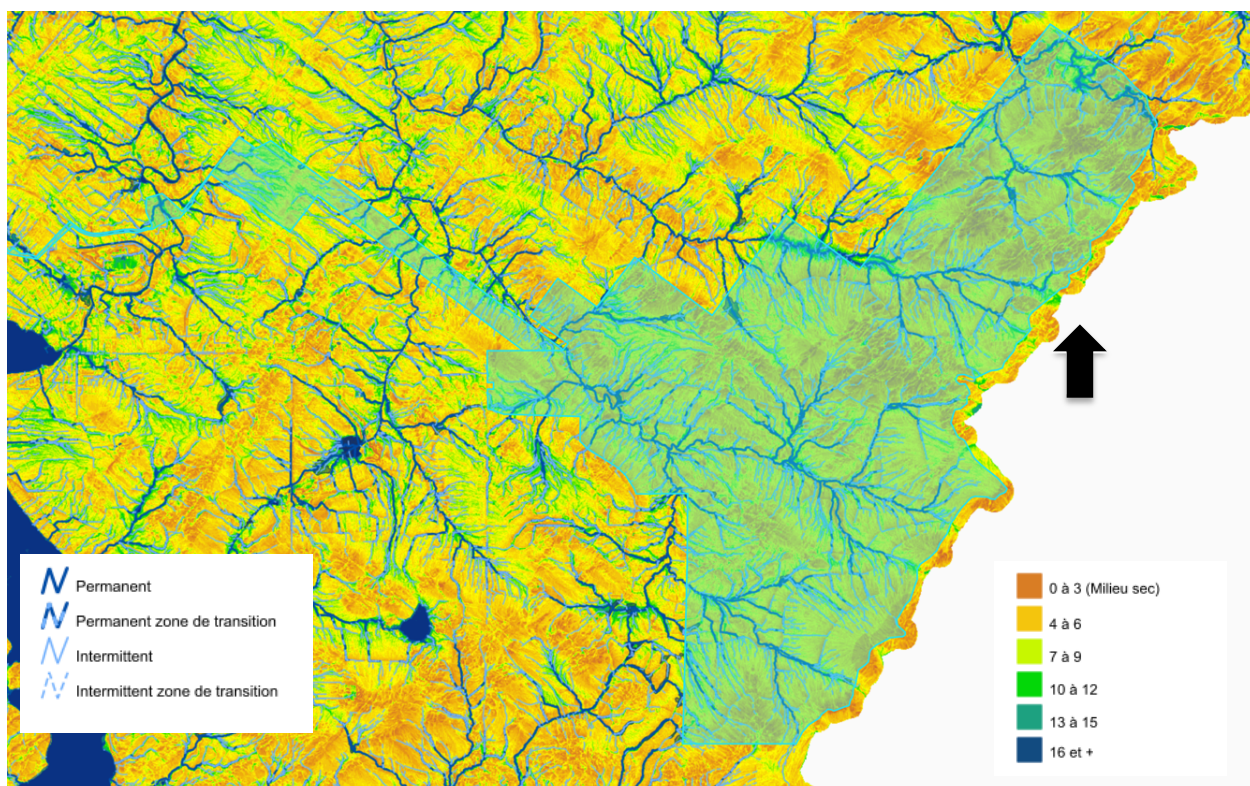


Figure 9 – Le réseau hydrique du secteur à l'étude (Forêt ouverte 2023)

3.1.4 La végétation

Le secteur à l'étude s'inscrit dans un domaine climatique de type tempéré nordique (Forêt ouverte 2023). On y trouve une forêt décidue qui se compose principalement d'une érablière à bouleau jaune. Ici et là, tout dépendant des conditions de coupe, de sol, d'exposition et d'altitude, on y observera des sapins, des épinettes, des peupliers (figure 10).

Cette sylve est dense et diversifiée et, par le fait même, elle est susceptible de combler amplement les besoins des gens en matière de combustible et de matériaux de construction. On y trouve également une abondance de petits fruits (bleuets, fraises, gadelles, etc.). Elle accueille une faune variée. Lors de cet inventaire, des orignaux, des chevreuils, des dindons sauvages, ont été aperçus. De même plusieurs barrages de castor ont pu être observés à partir des routes forestières. Cette vaste forêt a été exploitée à maintes reprises par les entrepreneurs et les agriculteurs, surtout à partir du 19^e siècle.

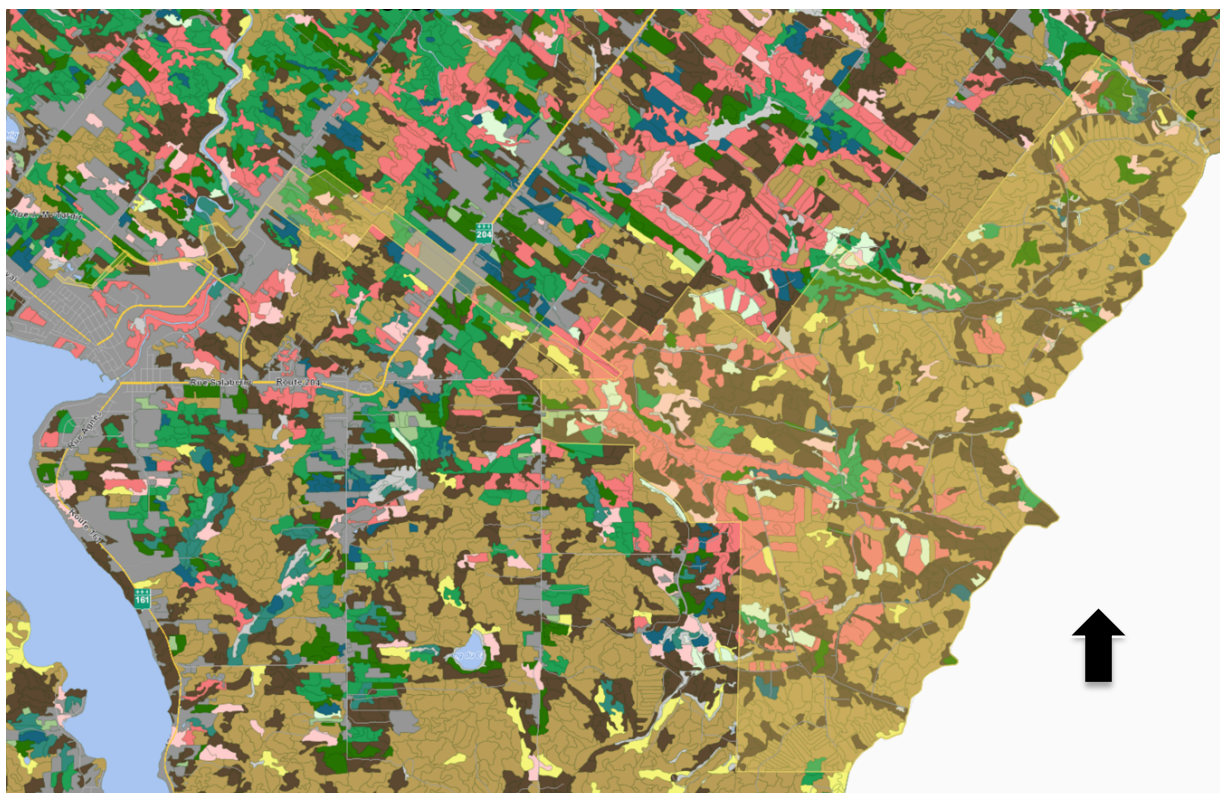


Figure 10 – Le couvert forestier du secteur à l'étude (Forêt ouverte 2023)

3,2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 22 000 ans, une calotte glaciaire de plus d'un kilomètre d'épaisseur recouvrait toute la province. Puis, un réchauffement planétaire provoqua sa fonte graduelle. Vers 13 500 ans AA, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, l'estuaire du Saint-Laurent et le sud du Québec sont libres de leur gangue (figure 11, Fulton et Andrews, 1987).

Le glacier a subsisté un peu plus longtemps à la hauteur de Warwick, où un verrou glaciaire a persisté pendant quelque temps, empêchant les eaux salées de la mer de Goldthwait, à l'est de Québec, de se mêler aux eaux douces du lac Vermont/Candona, un vaste plan d'eau qui reliait à l'époque le lac Champlain au lac Ontario.

La fonte continuelle du glacier a permis le dégagement du de ce goulot, il s'en est suivi la vidange du lac Vermont/Candona vers le golfe du Saint-Laurent. Puis, cette immense masse d'eau douce a été remplacée par de l'eau salée jusqu'à la hauteur de Gatineau. Cette phase marine, celle de la mer de Champlain, a débuté aux alentours de 11 300 ans AA, pour durer jusque vers 9 750 ans AA. Le niveau de fleuve a alors grimpé, atteignant presque les 200 m ANMM.

En ce qui concerne le secteur à l'étude, le glacier a quitté ces lieux il y a environ 14 000 à 13 500 ans (figure 11). Ni la mer de Champlain ni le lac Candona n'ont envahi cette région, le projet éolien de la Haute-Chaudière occupe des terrains plus élevés que 200 m NMM. Par contre, il a été recouvert par des lacs postglaciaires, l'écoulement des eaux de fonte se faisant par le sud puisque le glacier principal ou des portions résiduelles en bloquaient le passage au nord (Parent et Occhietti 1999 ; Normandeau 2010).

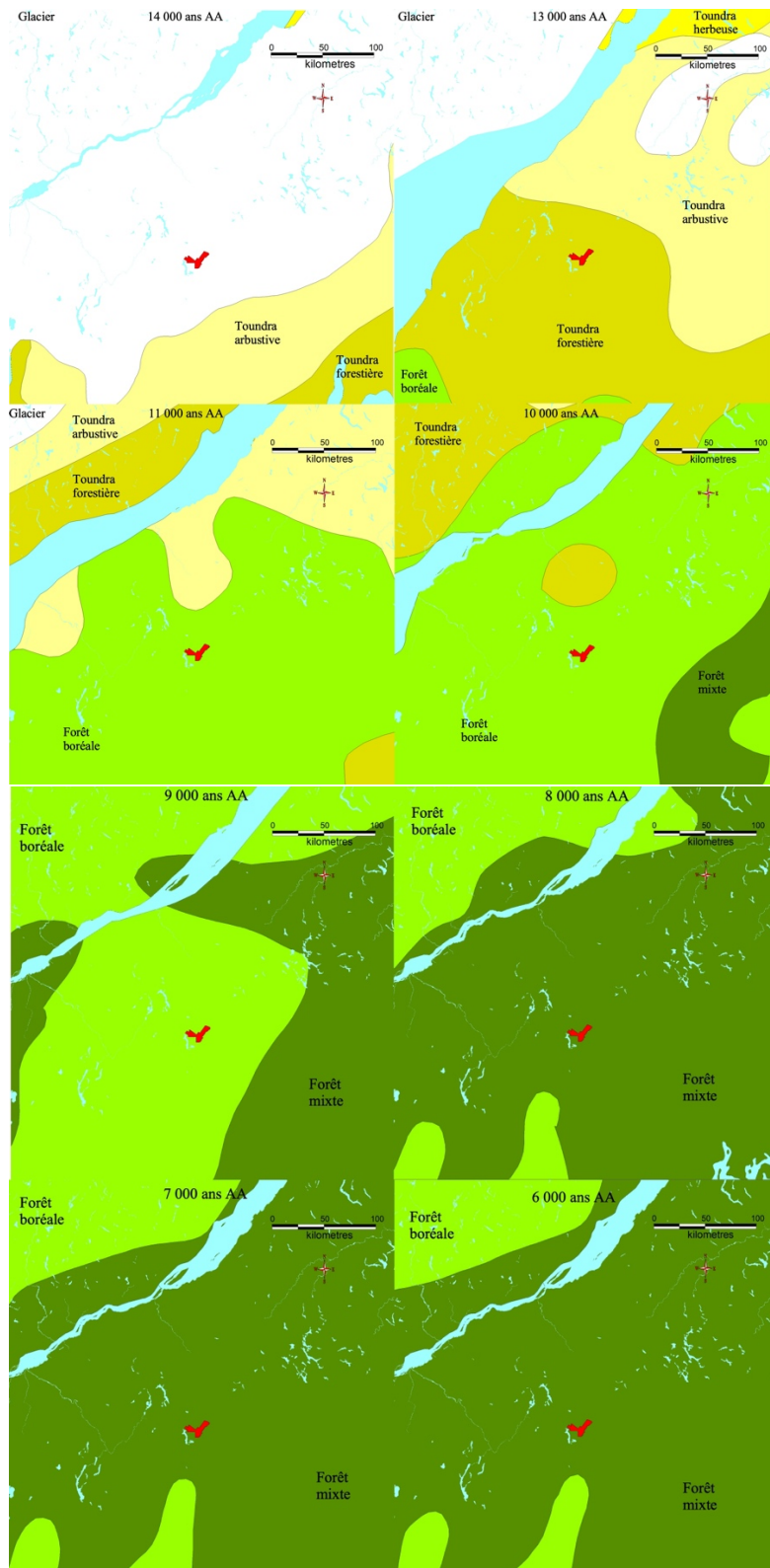


Figure 11 – Les principales étapes de la déglaciation et de l'évolution de la végétation (échelle 1 : 500 000) (Dyke et coll. 2004) (Le polygone rouge représente le secteur à l'étude)

Les données actuelles tendent à suggérer que ces lacs se sont vidangés très rapidement après la fonte finale des glaciers (Richard 2020). Autour des lacs Mégantic et Memphrémagog, de hautes terrasses ont été repérées à 430 m NMM, soit à plus de 30 m au-dessus du niveau contemporain du lac, et elles apparaissent âgées (+/- 13 325 ans AA, idem). Des replats perchés à ces altitudes sont présents dans le secteur à l'étude. Cela étant dit, il importe de mentionner que les plus vieux sites connus en Estrie (Mégantic, Weedon, Kruger 2, qui datent des Paléindiens ancien et récent) se trouvent sur des terrasses qui surplombent de 12 m le lac aux Araignées (Mégantic), 10 m à Kruger 2 (Brompton) et de 5 m le long de la rivière Saint-François (Weedon) (MCC 2023). Pour l'instant, et à ce jour au Québec, aucune donnée ne vient confirmer que les Autochtones ont fréquenté les rebords associés à ces lacs postglaciaires. À la suite de la fonte du glacier, la région de Mégantic est devenue habitable vers 12 500 ans AA.

Après une courte période où la toundra herbeuse et arbustive dominait le paysage, une toundra forestière couvrait déjà la région vers 13 000 ans AA. Vers 11 000 ans AA, une forêt boréale mixte occupait le secteur et une forêt mixte, similaire à celle que l'on peut observer aujourd'hui, s'est implantée vers 9 000 ans AA.

4,0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire des Premières Nations en quatre grandes périodes : le Palé Indien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou l'absence de poterie, d'un type particulier d'outil ou d'une technologie de taille, ou encore par des vestiges qui témoignent de la pratique d'activités socioéconomiques diverses liées, par exemple, aux modes d'établissement, de subsistance et de relocalisation. La reconstitution de l'histoire autochtone, surtout pour la préhistoire, est une démarche évolutive qui peut constamment changer, selon l'avancement des connaissances.

Pour ce qui est de la période historique, on la divise également en quatre ères : les explorateurs (de 1500 à 1608), le Régime français (1608-1760), le Régime anglais (1760-1867) et la Confédération canadienne (1867 et plus).

4,1 La période préhistorique (de 12 500 ans AA à 400 ans AA)

Des Autochtones vivent au Québec depuis environ 12 000 ans AA. Plusieurs sites associés à ces phases, que l'on appelle paléindiennes anciennes et récentes (12 000 à 10 000 ans AA), sont connus en Estrie, notamment entre les lacs Mégantic et aux Araignées (MCC 2023a). Ils occupent habituellement des replats localisés sur les bords de lacs et de rivières (réseau hydrographique primaire et secondaire), à des altitudes similaires à celles de sites plus récents. Ce qui laisse entendre que le paysage était analogue à l'actuel à cette époque.

Les sites de la période archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) sont assez abondants en Estrie. Ils se concentrent le long des mêmes axes que les précédents. Des sites des Archaïques ancien et moyen sont présents au sud du lac Mégantic et un peu au nord de son exutoire (idem). Vers la fin de cette ère, davantage de restes de campement sont mis au jour et les vestiges de foyers sont plus nombreux et plus volumineux. Il apparaît alors que certaines Premières Nations pouvaient recourir à une certaine forme de sylviculture. Des établissements de cette période se trouvent au sud et au centre en rive ouest du lac Mégantic.

À partir de 3 000 ans AA, mais surtout de 2 400 ans AA, l'occupation est plus régulière, les Autochtones devenant semi-sédentaire, surtout au printemps et à l'été, c'est dire qu'ils passent plus de temps en certains lieux (Plourde 2006).

Au cours du Sylvicole inférieur, les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. Tout au plus peut-on noter que les ressources végétales (noix et autres plantes comestibles) sont davantage exploitées et il semble qu'il en va de même pour les poissons, de vastes établissements de cette période étant trouvés à proximité de rapides.

Bien que le Sylvicole inférieur soit ainsi nommé parce que la céramique fait son introduction au Québec. Deux phases culturelles sont associées au Sylvicole inférieur, le Meadowood et le Middlesex, les deux sont quasi contemporaines, le dernier apparaissant à peine plus jeune que le premier. Pour ce qui est de la phase Meadowood, elle se caractérise, entre autres, par un culte funéraire élaboré (crémation et offrandes) et la production quasi industrielle de lames foliacées en pierre taillée, plus particulièrement en chert Onondaga. Cet épisode a d'abord été défini dans l'État de New York, mais de nombreuses manifestations ont par la suite été mises au jour en Ontario et dans le sud-ouest du Québec. La poursuite des recherches a permis de constater que des artefacts similaires se trouvaient un peu partout au Québec (Tâché 2010). Pour ce qui est de la phase Middlesex, on y associe principalement un culte funéraire élaborée (enfouissement des défunts avec offrande, comme des objets en cuivre natif). Il arrive que des artefacts de type Middlesex soient trouvés sans sépulture.

Dans l'état actuel des connaissances, on divise en deux le Sylvicole moyen, l'ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et le récent (1 500 à 1 000 ans AA). On les distingue sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication des vases. Ceux du moyen ancien sont pour la plupart décorés à l'aide d'empreintes ondulantes repoussées (Laurel) ou basculées (Saugéen, Pointe Péninsule), tandis que ceux du moyen récent sont ornés d'empreintes dentelées ou à la cordelette plutôt sigillées. Les vases du moyen ancien s'apparentent à ceux du Sylvicole ancien en ce sens qu'ils sont fuselés. Au Sylvicole moyen récent, la forme des vases devient plus globulaire, le col est plus étranglé et de courts parements distinguent la partie supérieure. On s'interroge encore sur les liens entre les deux périodes (Gates Saint-Pierre 2010).

Par rapport à la céramique du Sylvicole inférieur (Vinette) qui reste rare au Québec et qui se concentre dans sa portion sud-ouest, les vases du Sylvicole moyen ancien sont assez abondants et l'on en trouve en maint endroit, de l'Abitibi à la Haute-Côte-Nord et du Moyen-Nord à la Gaspésie, la région de Montréal et l'Estrie demeurent les secteurs les plus riches.

Même si les céramiques sont semblables, les archéologues distinguent ceux du sud du Québec (vallée du Saint-Laurent-Gaspésie-Côte-Nord [de Tadoussac à Kegaska] = Pointe Péninsule) de ceux du nord (Abitibi = Laurel). Ces territoires de répartition ne sont pas exclusifs, de nombreux chevauchements ont été notés, entre autres au lac Saint-Jean (Moreau et coll. 1991) et dans la région de Montréal (Clermont et Chapdelaine 1982).

Au cours du Sylvicole supérieur, la céramique devient abondante dans les sites archéologiques du sud du Québec, plus particulièrement du Haut-Saint-Laurent (incluant l'Estrie) jusqu'à la région de Trois-Rivières, de là on en trouve encore jusqu'à l'estuaire du Saint-Laurent. Elle est aussi présente, mais en quantité moindre, en Abitibi, en Jamésie, au lac Saint-Jean, sur la Côte-Nord et en Gaspésie. La forme générale des vases est globulaire, le col est étranglé et la partie élevée est la plupart du temps marquée d'un parement bien distinct. Les décorations sont souvent restreintes à l'épaule et au parement.

Dans la vallée du Saint-Laurent, le Sylvicole supérieur est divisé en trois phases : le supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1000 à 1200 AD) ; le supérieur médian ou Saguenay (1200 à 1350 AD) ; le supérieur récent ou Iroquoïen du Saint-Laurent (1350 à 1600 AD) (Tremblay 2006). Les chercheurs ne perçoivent pas de ruptures majeures entre ces phases, y voyant plutôt un continuum évolutif, continuum qui, à tout le moins pour les Basses-Terres du Saint-Laurent, caractériserait l'émergence des Iroquoiens du Saint-Laurent en tant que peuple distinct. Ces gens auraient été principalement des agriculteurs habitant dans des villages constitués d'au moins deux maisons longues.

Ailleurs au Québec, les ancêtres des groupes autochtones actuels vivaient toujours de chasse, de pêche, de cueillette, de troc et parfois d'un peu d'agriculture. Selon les lieux et les saisons, leur alimentation reposait sur le caribou, l'orignal, le chevreuil ou le phoque. Mais souvent, à la base, les poissons, les oiseaux et les petits et moyens mammifères composaient leur essentiel. La plupart du temps, ils habitaient des maisons unifamiliales ou multifamiliales (2-3 familles). À l'occasion, surtout l'été, ils se rencontraient par centaines en certains endroits.

La pratique de l'agriculture débiterait vers l'an mil avec les Iroquoiens du Saint-Laurent (Tremblay 2006) dans la vallée du Saint-Laurent. Pour ce qui est de l'Estrie, le recours au travail de la terre n'y est pas attesté. Il apparaît plutôt que les groupes qui y vivent sont des chasseurs-cueilleurs-collecteurs bien adaptés aux ressources environnantes.

Alors que la céramique est abondante dans la haute vallée du Saint-Laurent, elle est plus rare en Estrie. Pour ce qui est de celle mise au jour dans la région de Mégantic, elle semble relever davantage d'une production locale (Chapdelaine et coll. 2007). Les sites du Sylvicole se concentrent dans la partie sud du lac Mégantic (MCC 2023a).

Cela étant dit, plusieurs sites préhistoriques ont été trouvés autour du lac Mégantic, mais comme ils ne recelaient pas d'artefacts diagnostiques, il n'a pas été possible de les associer à une phase culturelle spécifique (idem). Il est à noter que ces vestiges de campement sont rares sur la rive est du lac, et ce, même si cette rive a fait l'objet de quelques recherches.

4,2 La période historique (de 1500 à 1950)

Lorsque Jacques Cartier explore les environs de Québec en 1534, il rencontre des groupes autochtones associés aux Iroquoiens du Saint-Laurent. C'est ainsi qu'il est accueilli par Donnacona du bourg de Stadaconé situé, dit-on, à proximité de la rivière Saint-Charles. Un autre hameau, nommé Achelacy, est localisé en amont près de la rivière Portneuf. Entre les deux villages, Cartier relate qu'il observa : « grand nombre de maisons sur la rive du fleuve, lesquelles sont habitées de gens qui font grande pêche de tous bons poissons selon les saisons » (Dion-McKinnon, 1987 : 18).

Quelques années plus tard, quant Champlain navigue le long du fleuve au début des années 1600, les Iroquoiens du Saint-Laurent sont absents des rives de la région de Québec ; ils ont été remplacés par des nations algonquiennes, notamment des Innus/Montagnais. D'autres semblent également exploiter le Saint-Laurent, entre autres les Algonquins, les Etchemins et les Abénaquis. Ils seront rejoints par des Wendats/Hurons à la fin des années 1640.

En ce qui concerne les Abénaquis, on sait qu'ils fréquentent la région de Québec en général et les abords de la rivière Chaudière plus particulièrement au 17^e siècle. Une mission, celle de Saint-François-de-Sales, leur sera consacrée à l'embouchure de cette rivière dans les années 1680. Le

fait qu'ils aient demandé que des lots leur soient octroyés le long de la Chaudière et à Bécancour, entre autres, dès le début des années 1700 n'est pas étranger à leur bonne connaissance des lieux (Savoie 2003). En effet, plusieurs toponymes apparaissant sur les cartes du 18^e siècle, de Mégantic à Wôlinak, sont d'origine abénaquise (Charland 2005, Paré 1985).

Cela dit, très peu de données relatives à l'usage du secteur à l'étude par les Abénaquis sont disponibles. Cette rareté vient du fait que durant tout le Régime français, les territoires situés à l'arrière des seigneuries de la Nouvelle-Beauce et de Lotbinière ne sont pas concédés et qu'elles sont très peu fréquentées. Outre les Autochtones, seuls quelques missionnaires, quelques explorateurs et coureurs des bois y circulent. Peu de documents écrits témoignent de ces faits et gestes (figure 12).



Figure 12 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1703 (Delisle, G. 1703, Carte du Canada ou de la Nouvelle France et des Decouvertes qui y ont été faites. Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE D-15551)

Après la conquête, les autorités britanniques reconnaissent le caractère stratégique de l'Estrée, principalement à la suite de la déclaration d'indépendance des colonies américaines. On veut y établir une population prête à défendre, au besoin, la nouvelle frontière des incursions américaines en provenance du sud.

Jusqu'à la fin des années 1700, la région demeure peu connue et elle apparaît surtout fréquentée par des Autochtones. Une carte de 1760 qui découle d'une exploration d'un vaste territoire entre la Nouvelle-Angleterre et la ville de Québec, par le cours de la rivière Chaudière, ne signale pas l'existence de leurs campements autour du lac Mégantic. Toutefois, on y souligne un village (abandonné ?) en Nouvelle-Beauce occupé par 240 autochtones reliés à l'établissement Roquemecok de la rivière Ammenascaegin (figure 13)

Par ailleurs, les quelques eurocanadiens qui passent dans la région sont soit accompagnés de guides autochtones ou encore ils relatent la présence de leurs habitations, avec mention d'un portage dans les Appalaches (Provost 1974, figures 14 et 15). L'identité culturelle des Premières Nations n'est pas toujours explicite. Si l'on fait le plus souvent référence aux Abénaquis, on sait aussi que des Hurons y circulent (Charland 2005, Paul 1998, Provost 1974, Vincent 1829). Il en a probablement été de même pour les Malécites-Etchemins (Girard et Brisson 2021, voir page couverture).

À la fin du 18^e siècle, Mégantic est avant tout un territoire autochtone qui sert de pivot régional comme en témoigne la présence de trois portages qui à partir du lac irradie vers l'ouest, le nord et le sud-est (figure 16).

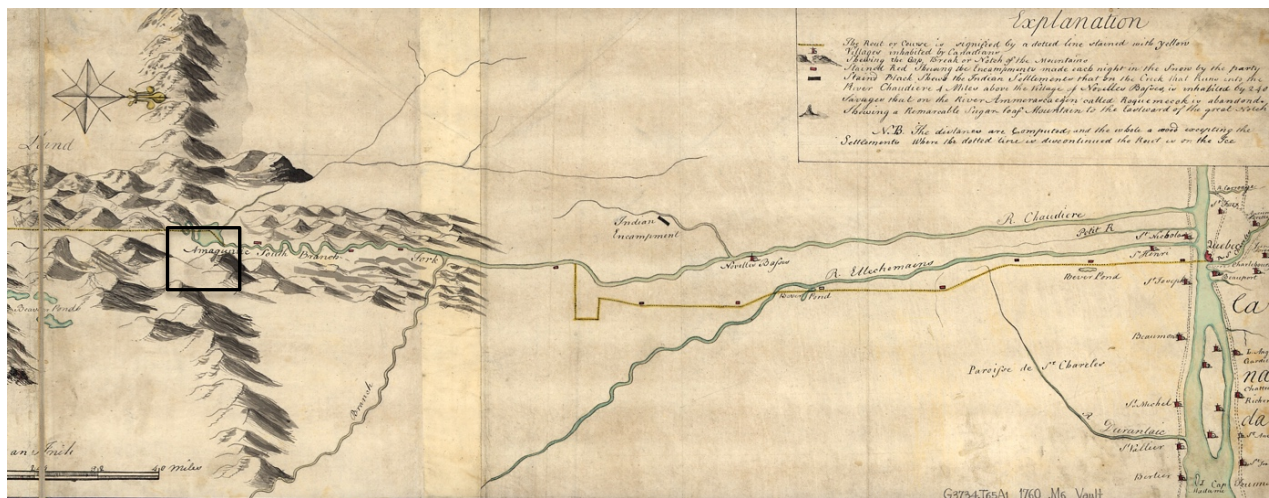


Figure 13 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1760 (Montresor 1760)

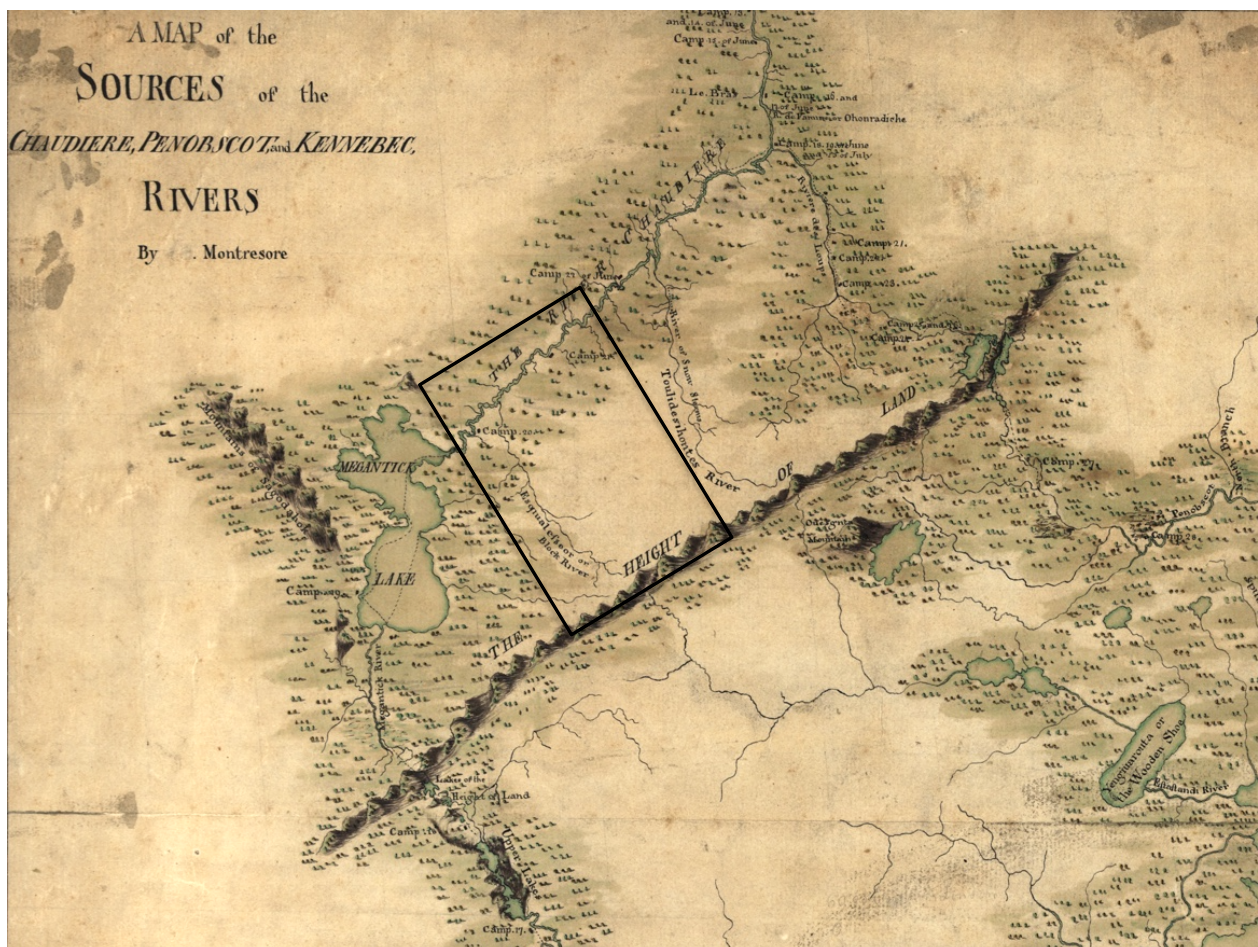


Figure 14 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1761 (Montresor 1761)

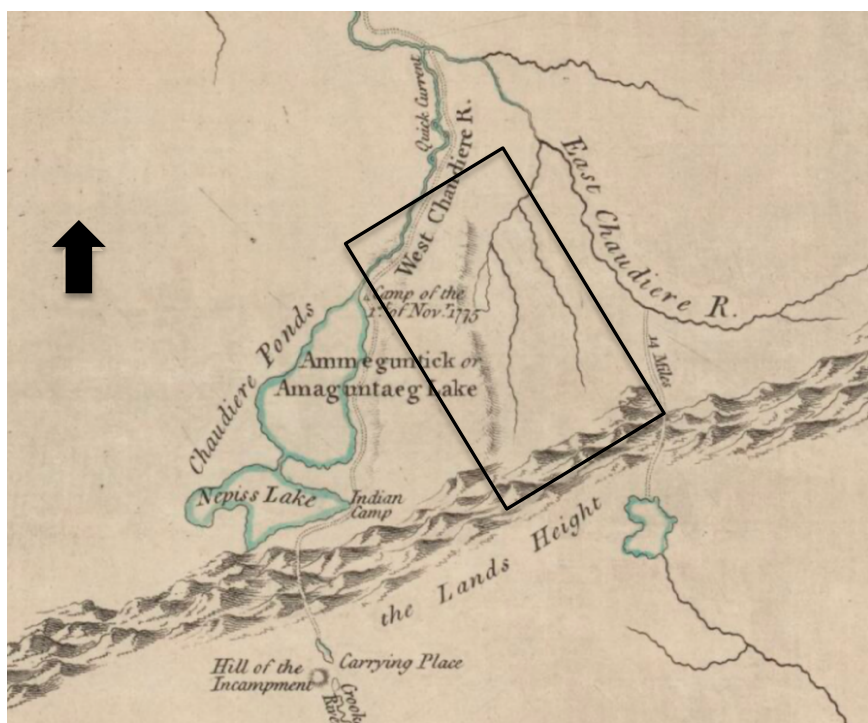


Figure 15 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1777 (Sauthier et Faden 1777)

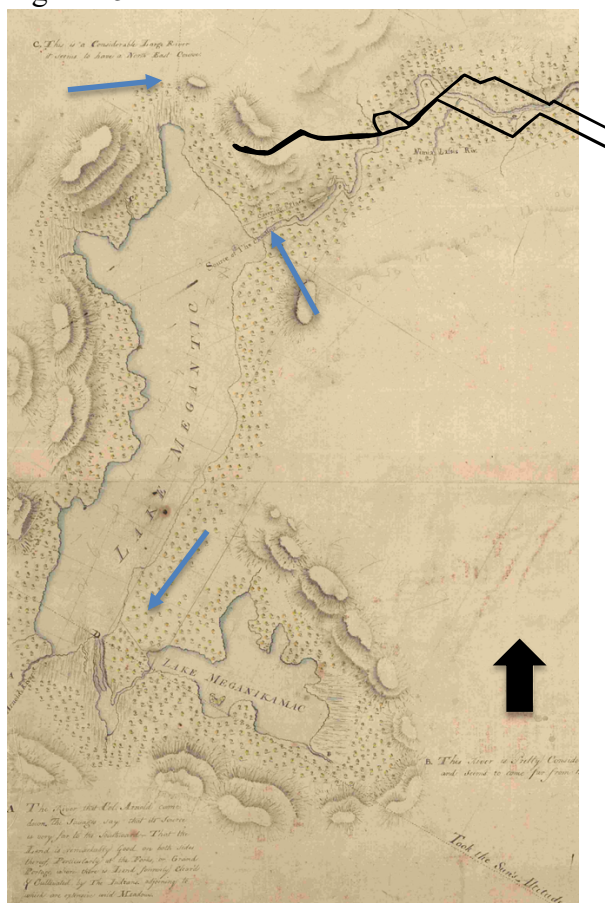


Figure 16 – Localisation d'une partie du secteur à l'étude sur une carte de 1792 (McCarthy 1792)
(les flèches bleues pointent vers les portages)

Au début des années 1800, des arpenteurs sont envoyés pour délimiter le sud des seigneuries et les cantons relatifs au secteur à l'étude. Aucune route ne connecte encore celui-ci aux régions avoisinantes. Même à partir de Mégantic, seul un sentier pédestre relie cette région à la Beauce et aux États-Unis (possible piste autochtone ? de la rivière Connecticut à la Beauce, Bouchette 1815). Il faut aller plus à l'est pour retrouver le chemin de la Kennebec.

Après la guerre de 1812, un afflux important d'Américains favorisera le développement de l'Etrie. L'industrie forestière tournant son regard vers les vastes superficies inexploitées des environs, les routes sont prolongées dans cette direction et des lots sont donnés aux colons qui veulent bien s'y installer. Ce peuplement débute par la rive ouest du lac Mégantic, le secteur à l'étude demeurant inhabité et peu connu jusque dans les années 1815-1830 (figures 17 et 18). La situation ne changera que très peu dans les décennies suivantes et ce n'est que dans les années 1850 que la colonisation débordera vers le nord puis vers l'est. Le lotissement de la région est alors bien avancé.

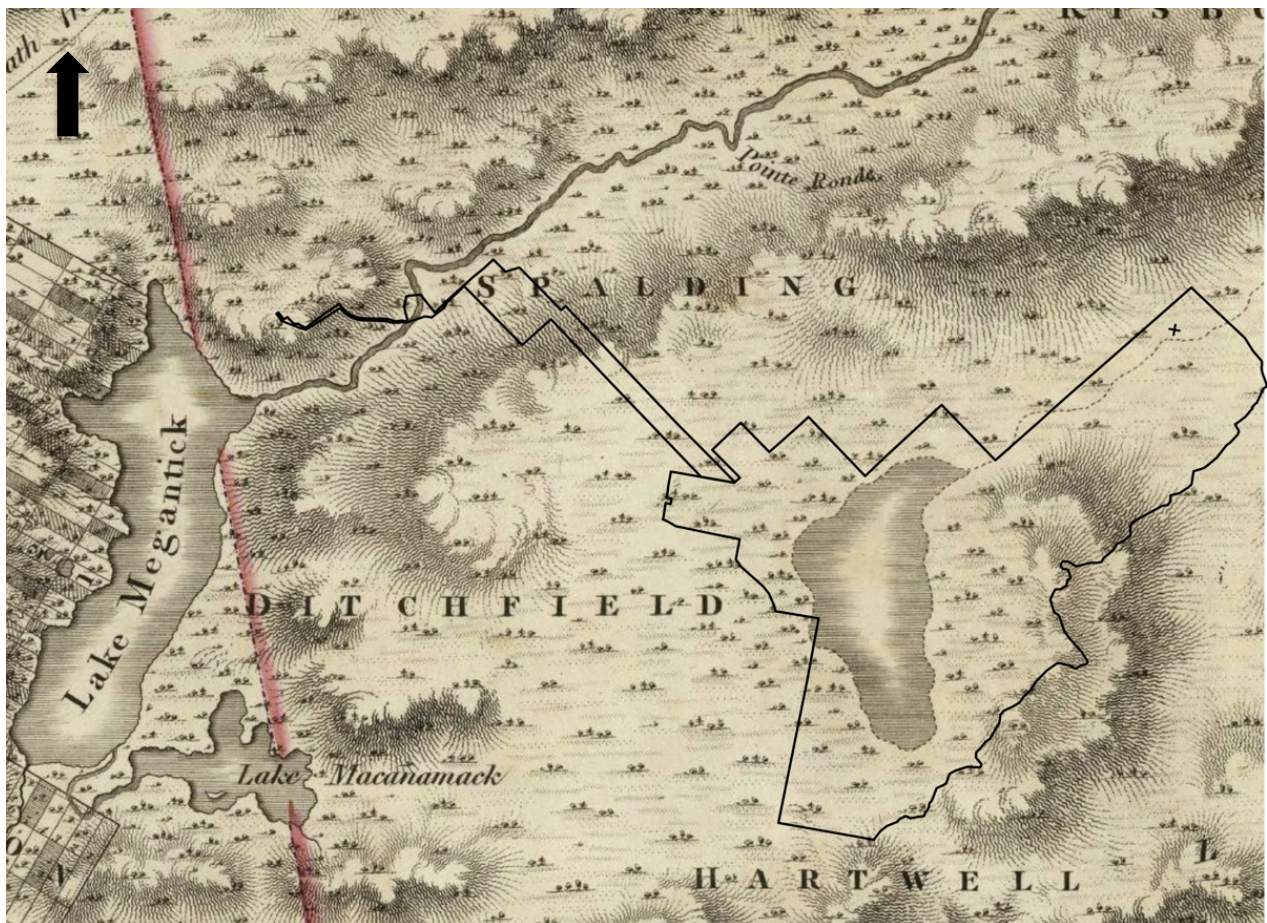


Figure 17 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1815 (Bouchette 1815)

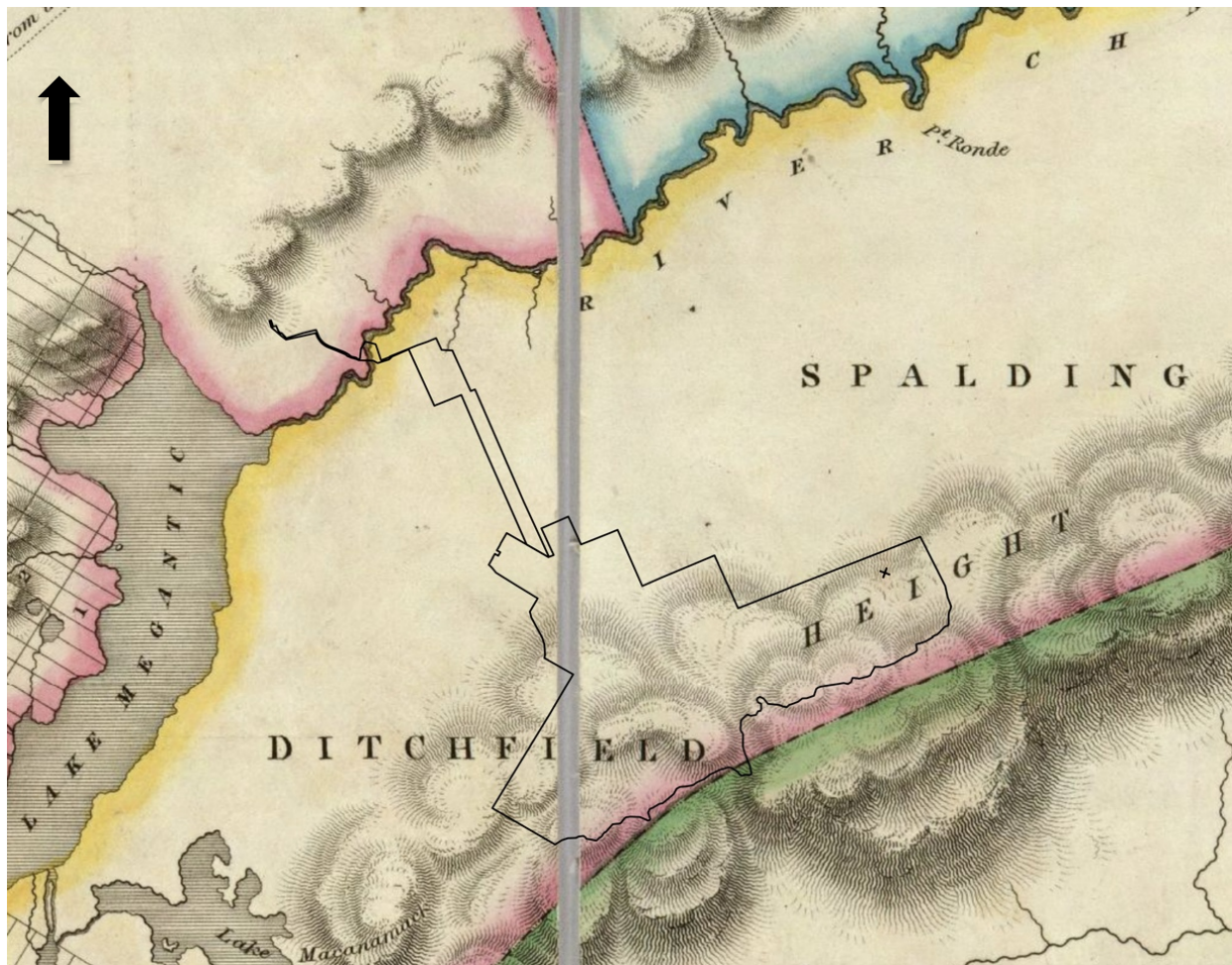


Figure 18 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1831 (Bouchette 1831)

À ce moment-là, la route de Mégantic est construite et elle permet de rejoindre le chemin Gosford au nord. Un poste de pêche est présent en rive ouest de la rivière Chaudière, à l'exutoire du lac Mégantic (figure 19). Le rebord septentrional de ce plan d'eau est habité, mais sa rive est ne semble pas l'être (figure 20).

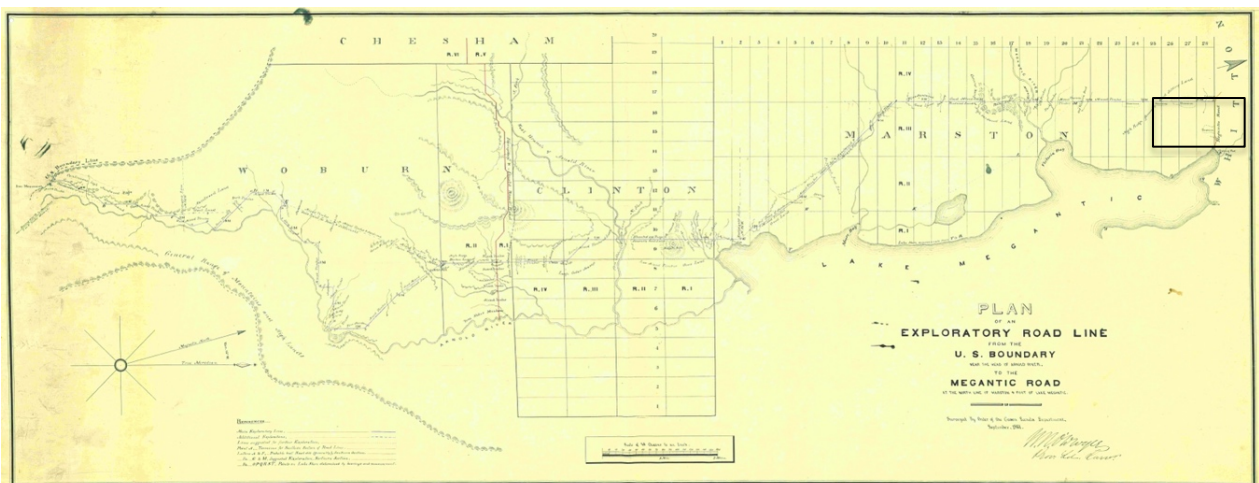


Figure 19 – Localisation d'une partie du secteur à l'étude sur une carte de 1861 (O'Dwyer 1861)

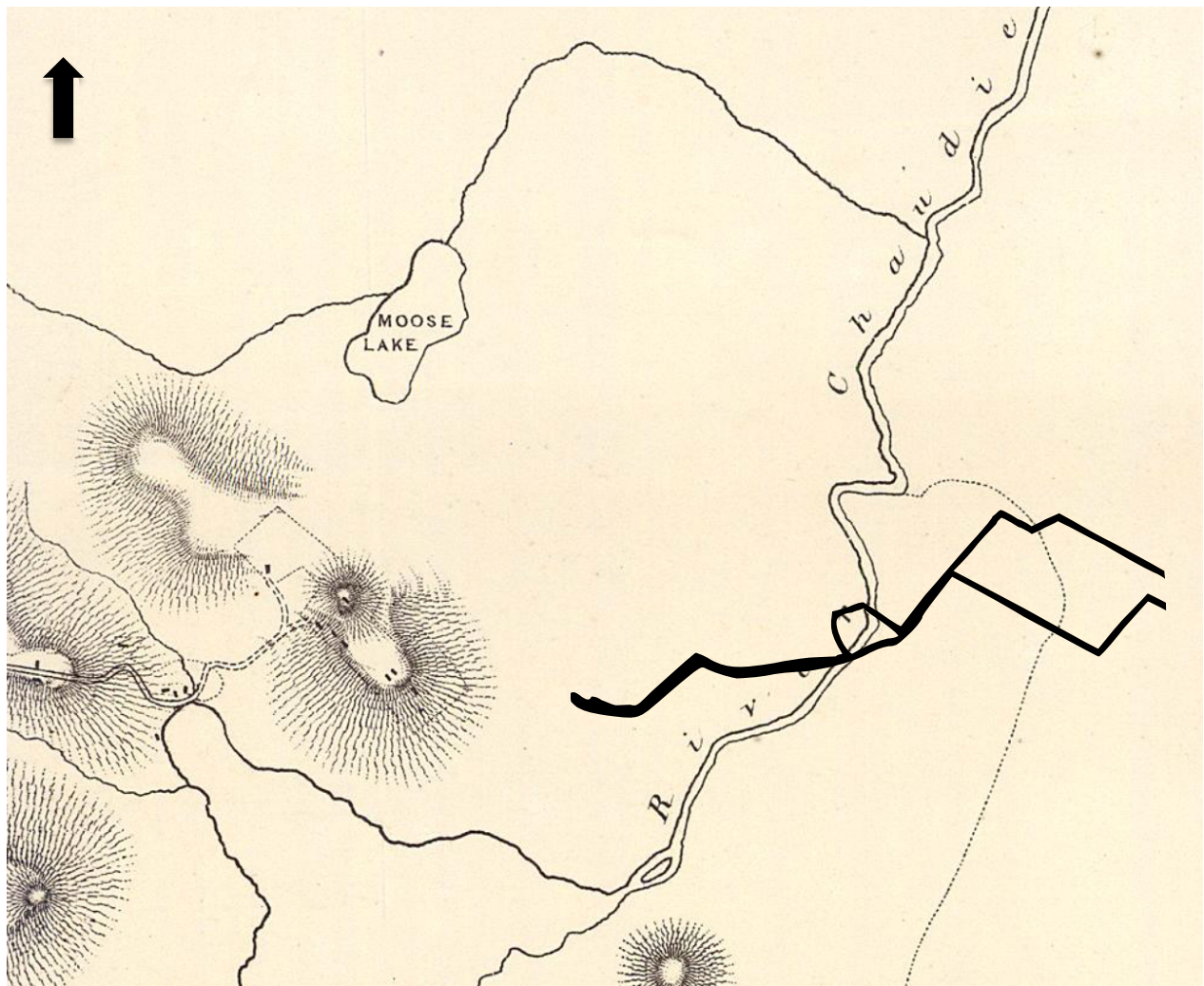


Figure 20 – Localisation d’une partie du secteur à l’étude sur une carte de 1866 (War Office 1865)

La région en générale demeure peu fréquentée par les Eurocanadiens et les Premières Nations y sont toujours présentes. Dans les années 1860, l’arpenteur Duchesnay trace ce qui semble être un important sentier qui relie les Appalaches à la rivière Chaudière (figure 21). Le long des rives de cette dernière, Duchesnay note l’existence de clairières (Duchesnay 1861), ce qui pourrait indiquer que les Autochtones s’y installent régulièrement, peut-être afin d’y faire un peu de culture. Il est possible qu’une section d’un portage relevé en 1882 constitue en fait une prolongation de celui découvert dans les années 1860 (Bignell 1882, figure 22).

Par ailleurs, au début des années 1880, le camp de l’arpenteur Bignell, alors affairé à cartographier le comté de Spalding, localisé immédiatement au nord-est du lac Mégantic, reçoit la visite de deux membres d’une Première Nation, Jos Murray et sa sœur (Bignell 1882b).

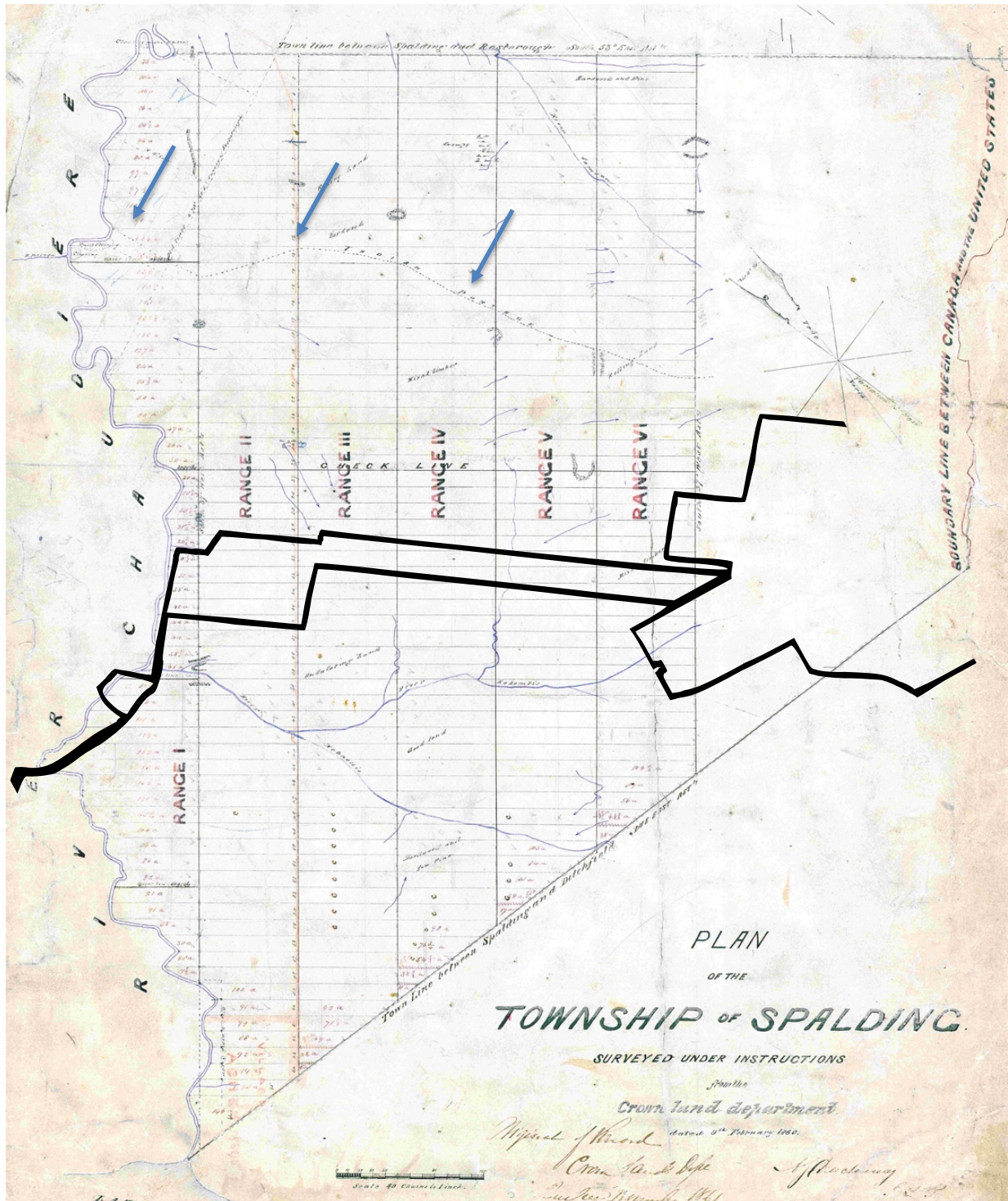


Figure 21 – Localisation d'une partie du secteur à l'étude sur une carte de 1860 (Duchesnay 1860) (les flèches bleues pointent vers le portage autochtone et les clairières)

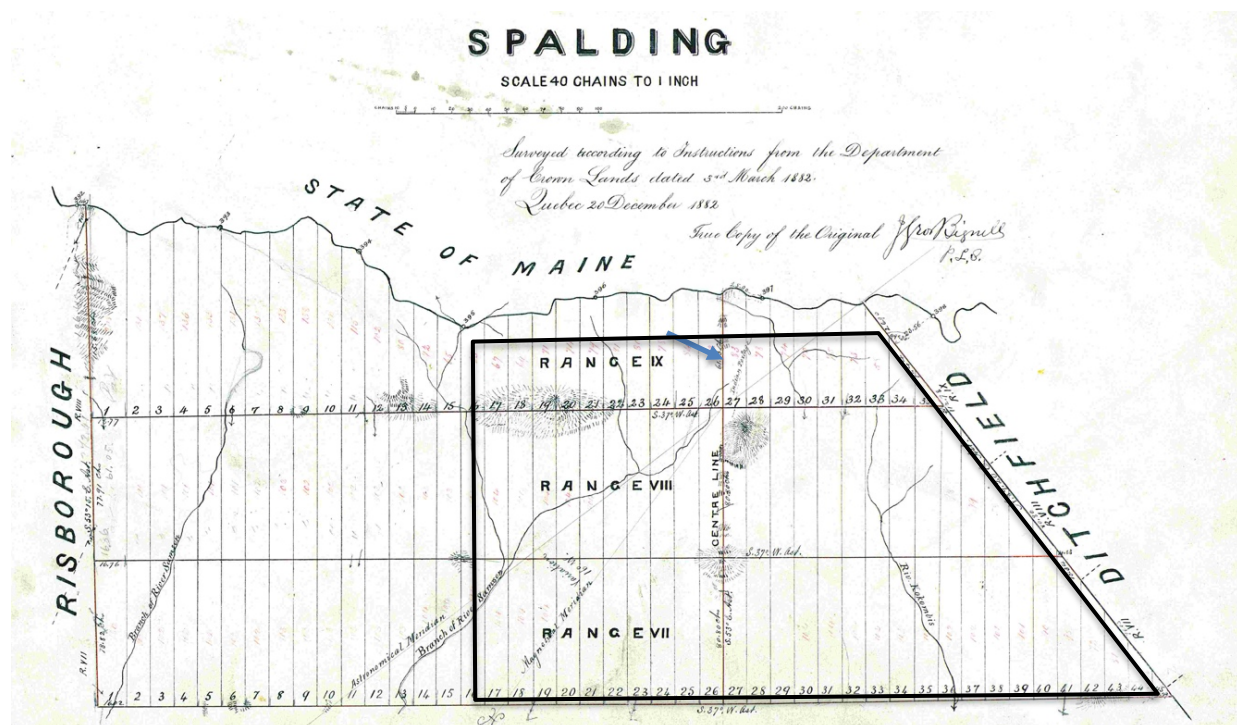


Figure 22 – Localisation d’une partie du secteur à l’étude sur une carte de 1882 (Bignell 1882) (la flèche bleue pointe vers le portage autochtone)

À la fin des années 1870, le chemin de fer atteint le lac Mégantic en passant par sa rive est. Cela favorisera le développement de la ville éponyme et de son entourage. Comme le tracé de ce chemin de fer se poursuit jusqu’au Nouveau-Brunswick et les États-Unis, la région devient un important pivot pour le transport des marchandises.

La croissance de la population eurocanadienne et l’exploitation de la forêt ont eu pour conséquence une détérioration de l’environnement rendant le milieu moins intéressant pour les Premières Nations (Kesterman 2000). À la fin du 19^e siècle, seules quelques familles de ces dernières continuent à fréquenter les alentours (idem).

Le développement industriel fit en sorte que les gens commencèrent à occuper plusieurs portions du territoire, comme l’embouchure de la rivière Chaudière et sa rive est. La construction du chemin de fer n’aura que peu de répercussions sur le peuplement du secteur à l’étude (ex. village de Trudel station). À la fin des années 1800, les emplacements bordant la frontière américaine ne sont toujours pas lotis. Le canton de Risborough compte parmi les derniers à être proclamés en Estrie. L’essor de l’industrie du sciage, plus particulièrement à partir des années 1850, favorisera cependant l’aménagement de chemins dans les terrains plus montagneux.

Autour de Lac-Mégantic, plusieurs rangs seront ouverts, notamment dans la municipalité d’Audet, à proximité de la rivière Chaudière et le long de la Bonne Route (route 204). À part un petit hameau près de la frontière et de rares bâtiments associés à la voie ferrée (ex. camp Keene, qui inclut un moulin à scie), le secteur à l’étude demeure peu peuplé. À la fin des années 1920, la plupart des routes et des noyaux villageois existant aujourd’hui sont en place (figures 23 à 27). Le peuplement de la région continuera de s’étendre jusque dans les années 1950. Dans les années 1940, l’extrémité ouest de l’emprise ne semble pas encore développée (figure 28)

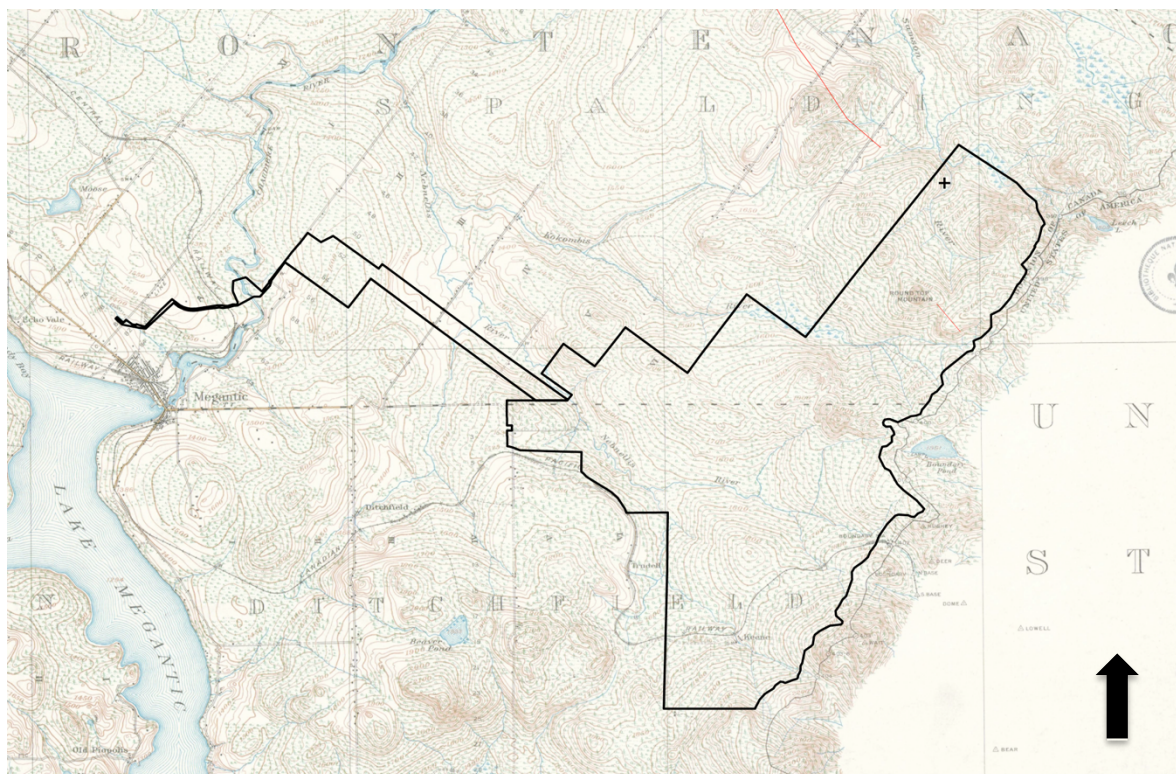


Figure 23 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1926 (Department of National Defense 1926, BANQ)

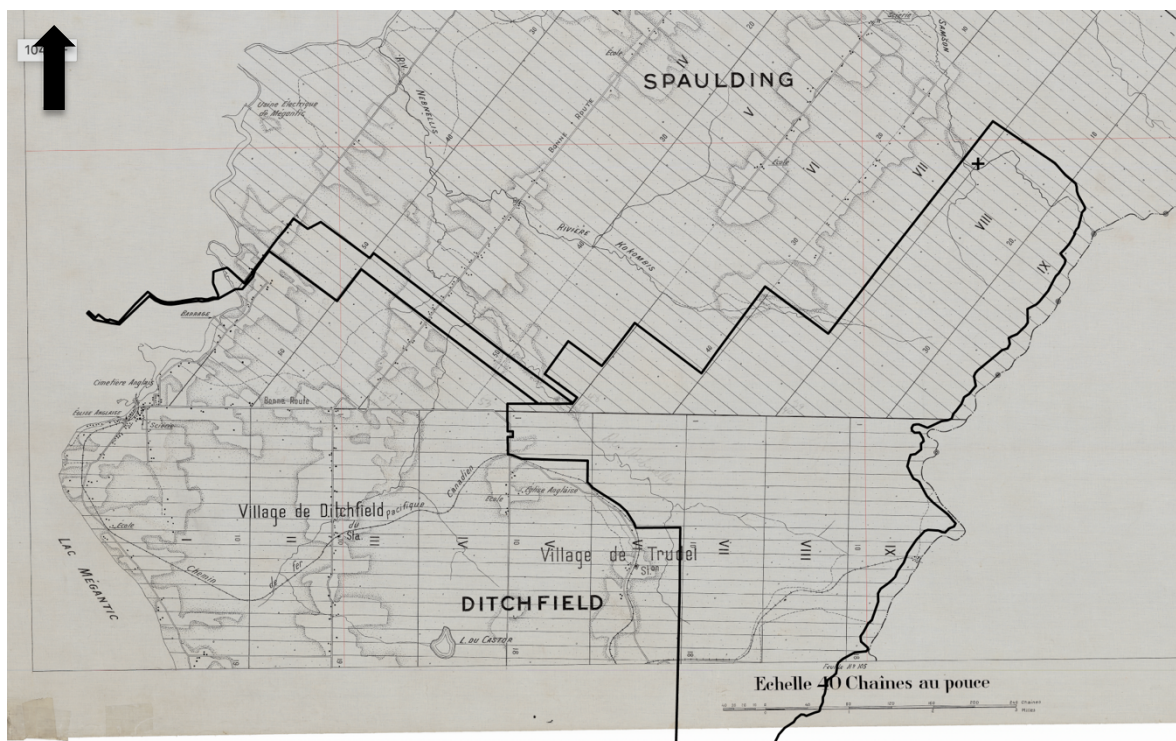


Figure 24 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1929 (Compagnie Franco-Canadienne 1929, centre Géostat)

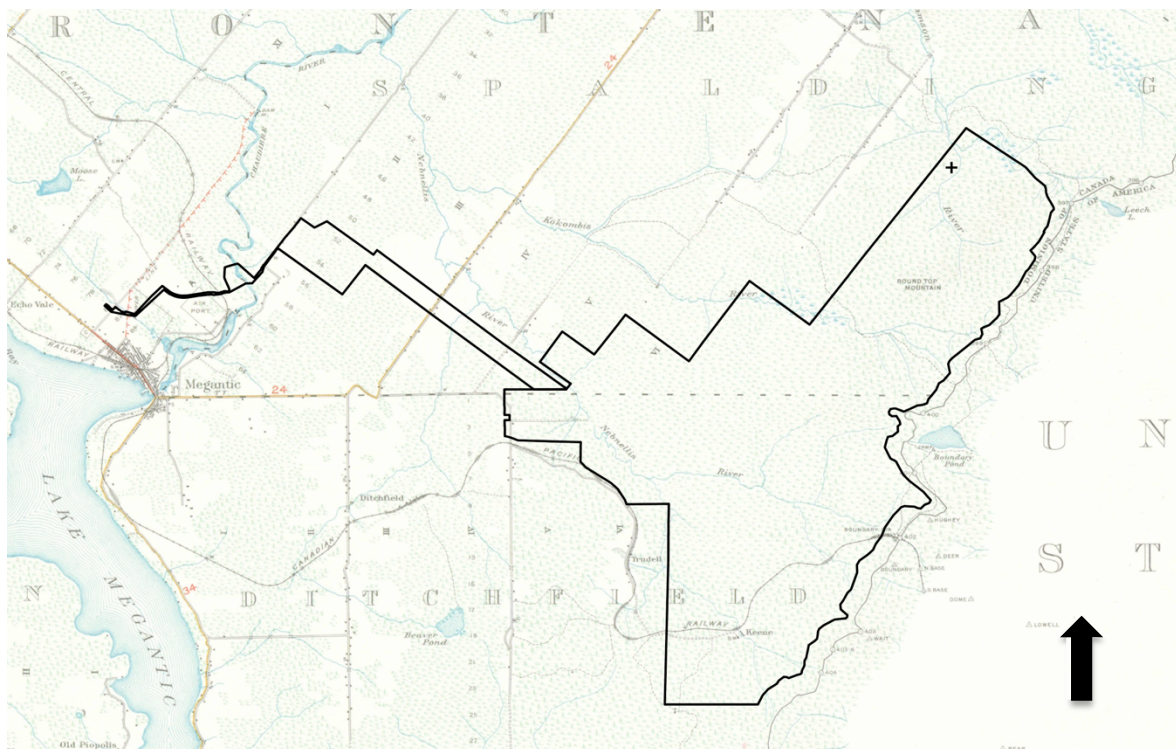


Figure 25 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1938 (Department of National Defense 1938, BANQ)

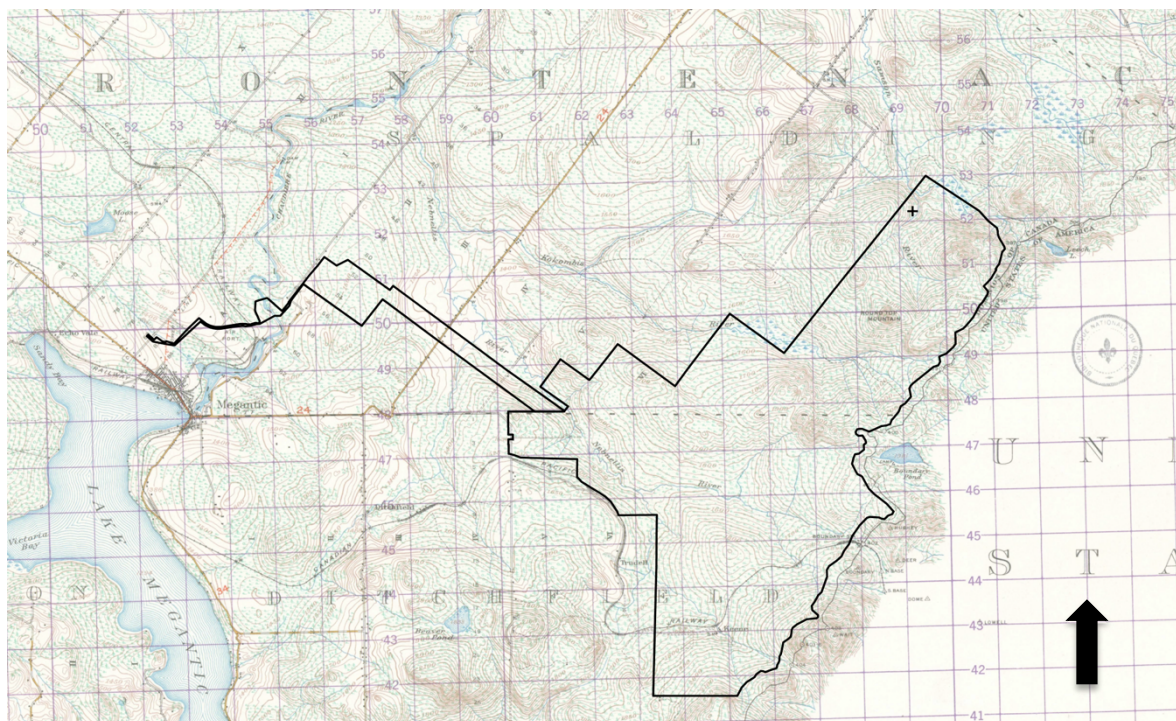


Figure 26 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1944 (Department of National Defense 1944, BANQ)

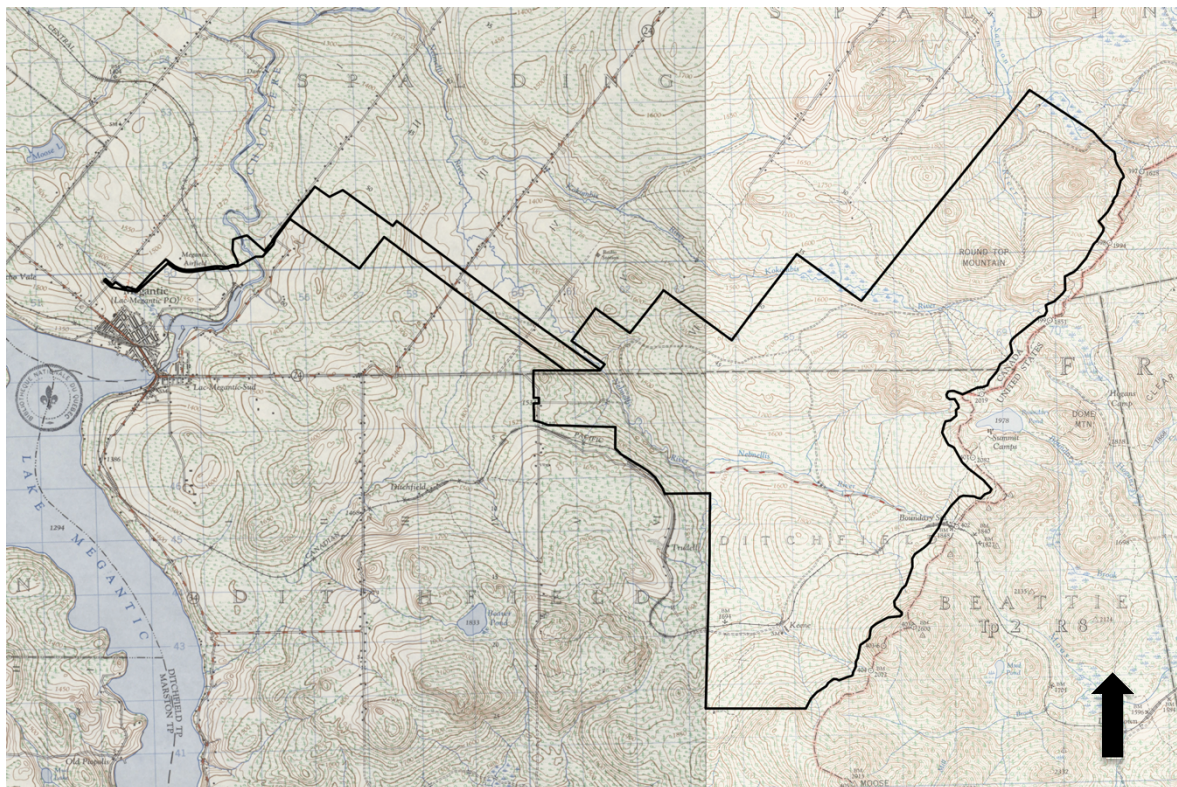


Figure 27 – Le secteur à l'étude sur une carte de 1954 (Department of National Defense 1954, BANQ)

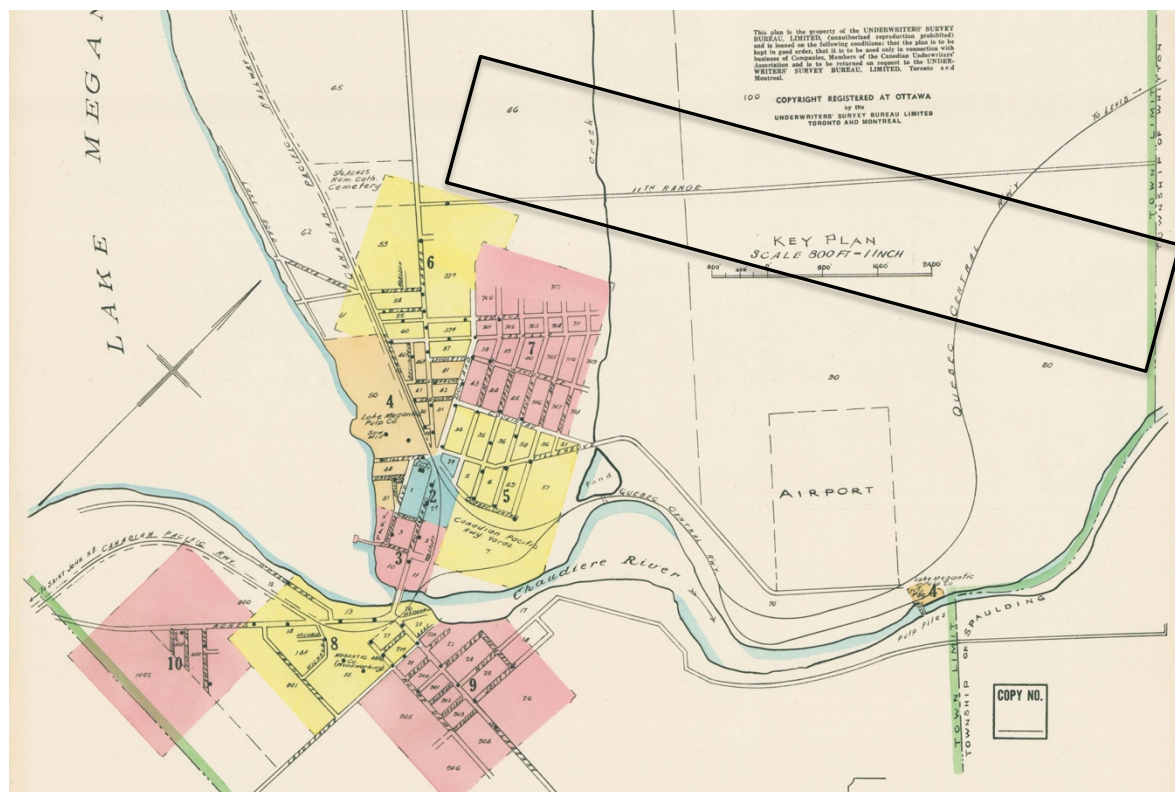


Figure 28 – Localisation d'une partie du secteur à l'étude sur une carte de 1949 (Underwriter's survey 1949, BANQ)

5,0 L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

5,1 Le bilan des connaissances

À ce jour, sept études de potentiel archéologique qui concernent en tout ou en partie le secteur en observation ont été produites. Trois d'entre elles ont été réalisées dans le cadre de programmes d'acquisition de connaissances pour la MRC du Granit (Arkéos 1989, Ethnoscop 1995, Transit analyse 1993). Une autre a été faite pour la Société Hydro-Québec préalablement à l'aménagement d'une ligne de transport de l'hydroélectricité (Cérane 1991 in Pintal 1999). Comme mentionné précédemment, le projet éolien de la Haute-Chaudière a retenu l'attention en 2014 (Pintal 2014). Par la suite, ce sont les emprises associées au déplacement d'une voie ferrée qui ont été évaluées (AECOM 2017, Archéocène 2020).

Des inventaires ont été effectués dans la région à partir des années 1970. Menés par des amateurs éclairés, ce sont ces travaux qui ont d'abord révélé la richesse archéologique de l'endroit (collection J. Cliche, Graillon 1997). Une prospection de certaines rives des lacs Mégantic et aux Araignées a été réalisée à cette époque (Morin 1976) (figure 29).

Par la suite, des interventions au terrain ont eu lieu dans le cadre d'études d'impact, soit pour la Société Hydro-Québec (Castonguay, Dandenault et Associés 2016, Cérane 1992, 1993) ou pour le ministère des Transports du Québec (Bilodeau 1998, Ethnoscop 2005, Patrimoine Experts 2001, Pintal 1999, SACL 2007, 2011).

Un programme de recherche géré par la MRC a mené à l'inventaire de quelques zones (Ethnoscop 1995). Un autre, dirigé cette fois par l'Université de Montréal, s'est concentré sur la région en s'intéressant non seulement à la partie terrestre, mais aussi au subaquatique (Chapdelaine 2002, Phaneuf et Loewen 2004).

Finalement, dans le cadre des travaux préparatoires pour l'aménagement de la voie de contournement du chemin de fer, plusieurs portions ont été sondées le long de l'emprise proposée (Ethnoscop 2021). Quelques-unes des zones prospectées recoupent l'extrémité ouest de l'aire de cadrage retenue pour le projet éolien de la Haute-Chaudière (figure 29).

On dénombre 44 sites archéologiques autour des lacs Mégantic et aux Araignées. La plupart recèlent des témoins d'une occupation préhistorique. On notera la présence de quelques vestiges eurocanadiens comme une épave (Campania, BjEr-9) en rive ouest, un égout pluvial et un trottoir en bois au centre-ville (rue Graham, BjEr-5), un établissement écossais (extrémité est du rang 5, BiEq-12) et la pulperie Lake Megantic co. à environ 1,5 km au nord de l'embouchure de la rivière Chaudière (BjEr-11) (MCC 2023).

Aucun d'eux n'occupe l'emprise en observation. Deux s'en situent à moins de 500 m au sud, BjEr-10, un site de l'Archaïque ancien et BjEr-11, les restes de la pulperie Lake Megantic co. (Ethnoscop 2021) (figure 29).

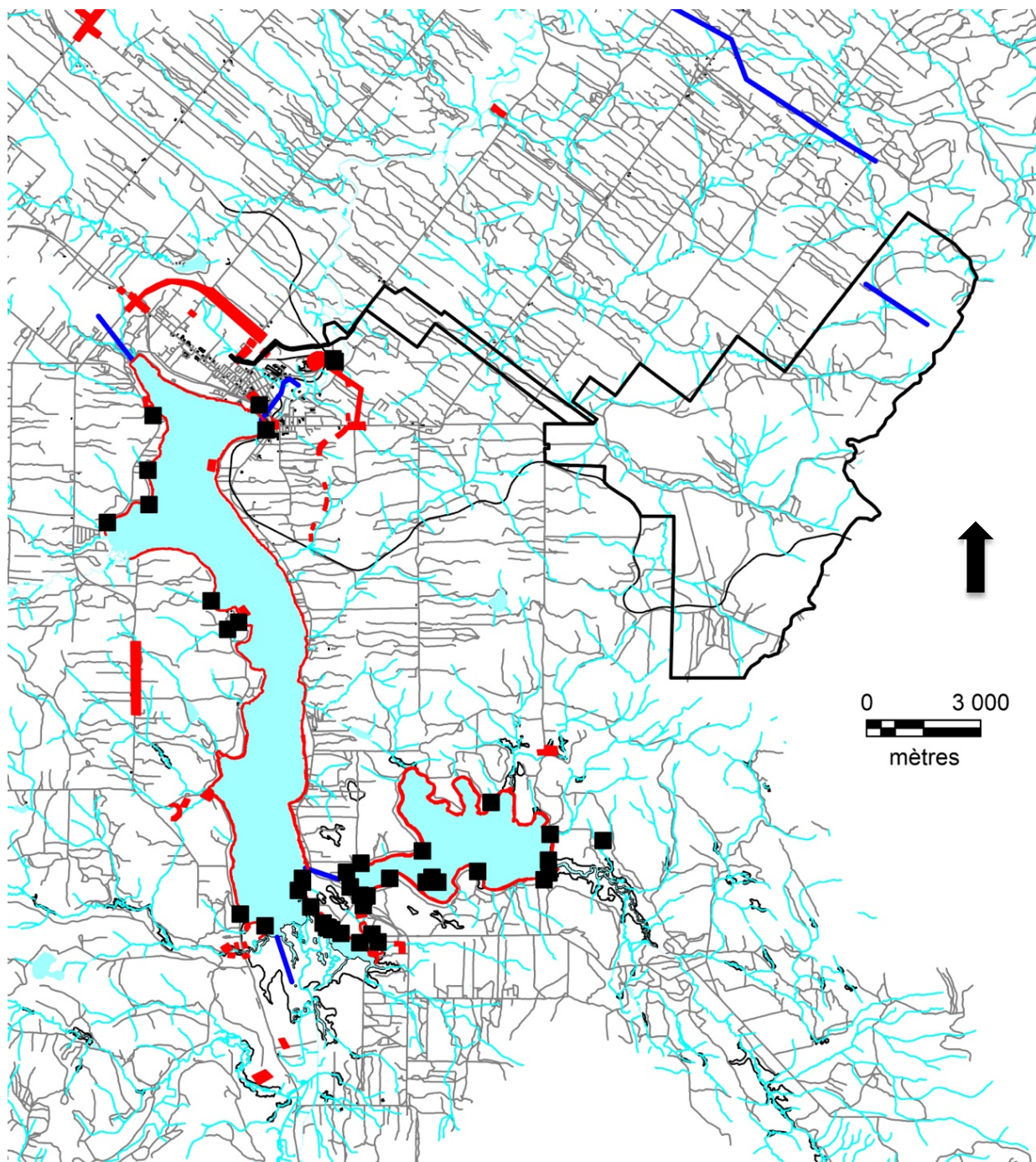


Figure 29 – Les portages connus (en bleu foncé), les zones inventoriées (en rouge) et les sites identifiés (carré noir) par rapport au secteur à l'étude (polygone noir)

5,2 Description des travaux effectués et des résultats

L'étude de potentiel produite en 2023 (Pintal 2023) identifiait 9 zones d'occupation eurocanadienne et 34 de nature autochtone. Comme quatre des premières et 12 des secondes étaient touchées par les travaux prévus, le programme de cette année consistait à inventorier chacune

d'elles (figure 30). La numérotation des zones de potentiel eurocanadien se distingue par l'ajout de la lettre E avant le chiffre (ex. E-1). Les emprises, habituellement des lignes de raccordement électrique, mesuraient 100 m de largeur.

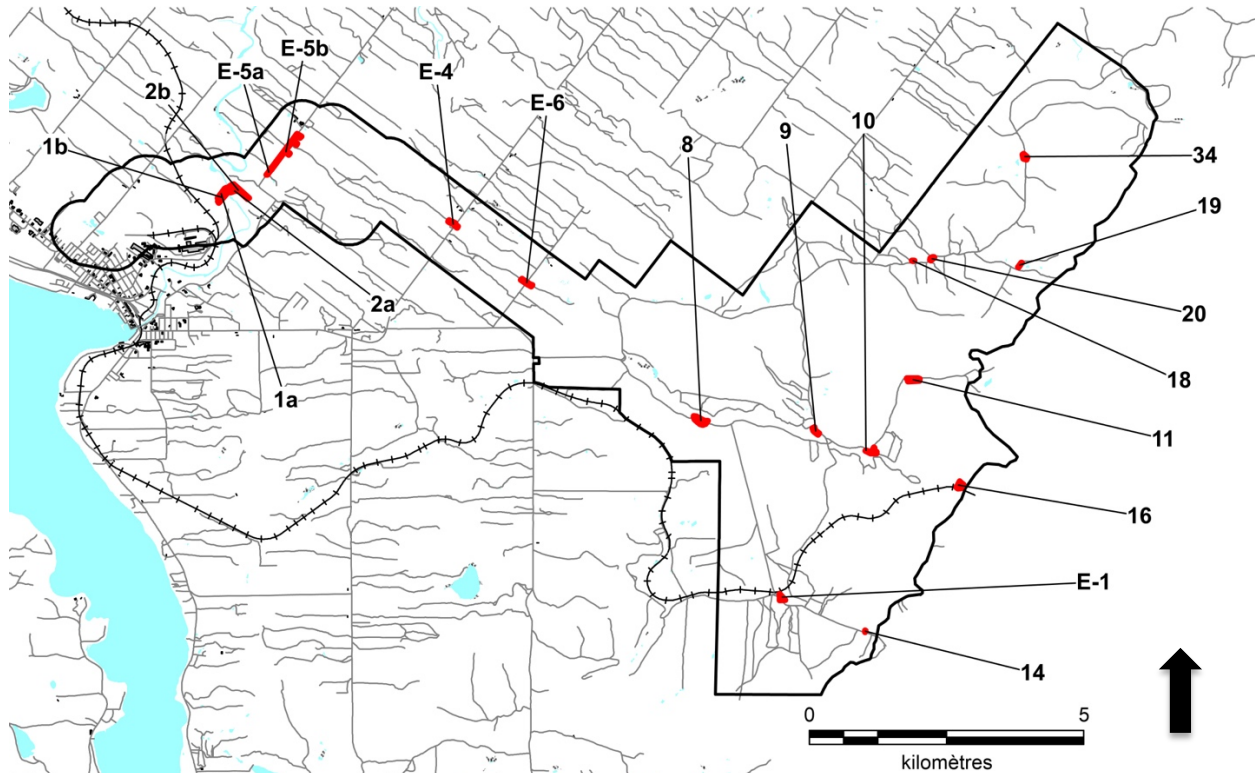


Figure 30 – Localisation des zones inventoriées (en rouge) à l'intérieur du secteur à l'étude (polygone noir)

5.2.1 La zone E-1 et le site BjEq-1

Cette zone se localise le long d'un chemin forestier qui, à partir de la rivière Nebnellis, se dirige vers la voie ferrée au sud. Elle se trouve à environ 12 km au sud-est de Lac-Mégantic (figure 30). Elle a été retenue parce qu'on prévoit y installer une ligne de raccordement électrique et que le tracé envisagé passe à proximité du camp Keene présent en ces lieux depuis au moins le début du 20^e siècle.

L'emprise se compose d'un chemin en terre battue constituée de limon sableux brun et de plusieurs cailloux (50 %). Ce dernier donne accès à une zone boisée bordée à l'est par un affluent de la rivière Nebnellis. Le terrain est relativement plat, mais il présente une douce déclivité vers le nord (figure 31). Au couvert végétal correspond une forêt mixte (résineux et feuillus).

L'inspection visuelle a d'abord permis de repérer la présence de nombreux détritiques situés entre le chemin forestier et le cours d'eau. La découverte de fondation en pierres nous a amenés à considérer la possibilité que nous étions face aux restes du moulin à scie du camp Keene (photos 1 et 2). D'ailleurs, la poursuite de la prospection a mené à la mise au jour d'artefacts liés au sciage du bois (lame de scie ronde, morceau de godendard, etc.) (photo 3).

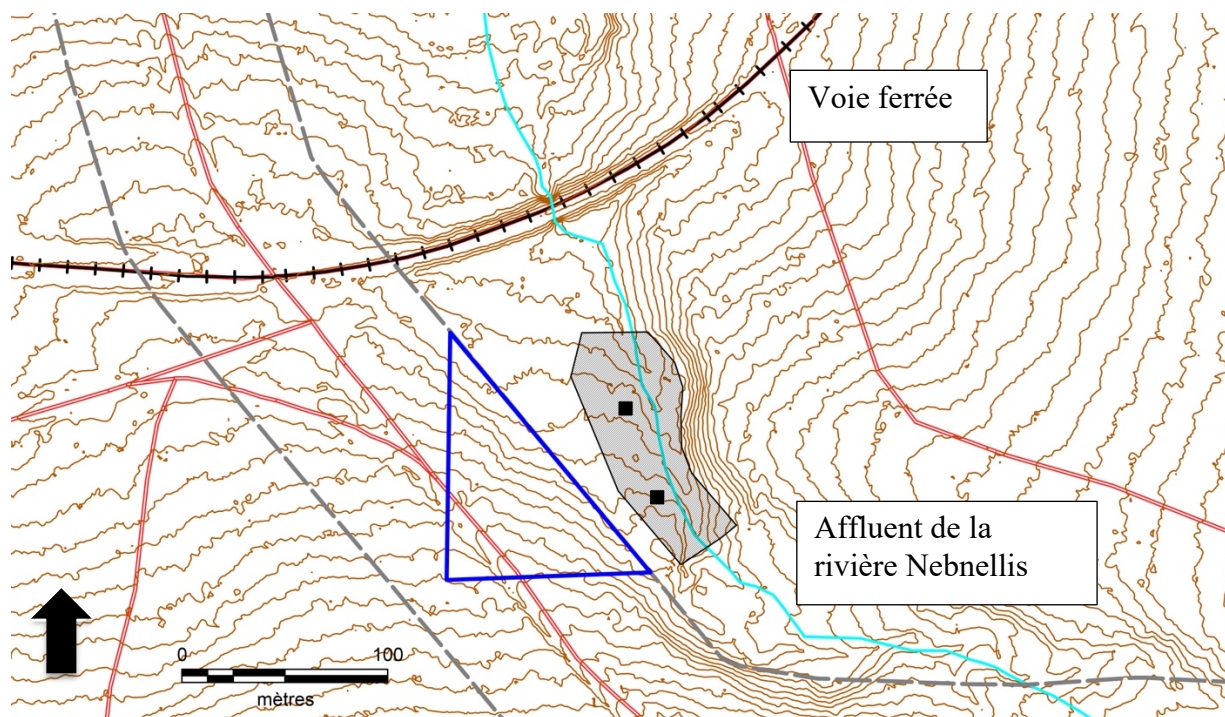


Figure 31 - La zone E-1, localisation des travaux effectués (tiret gris : emprise ; en bleu : zone de potentiel ; carré noir : sondage) et limite du site BjEq-1 (trame grise)



Photo 1 Vestiges du moulin à scie, paroi ouest (photo prise vers l'est)



Photo 2 Vestiges du moulin à scie, paroi nord (photo prise vers le sud-est)



Photo 3 Scie ronde et morceaux de gondendard, sud du moulin (photo prise vers le nord)

Ce vestige se présente sous la forme d'un rectangle dont la partie la plus étroite donne sur la rivière (vers le nord-est). Il mesure 5,30 m de large, axe nord-sud, sur 6,85 m de long. Cette plateforme a

été aménagée de telle sorte qu'elle est au même niveau du sol vers l'intérieur des terres (une assise), mais qu'elle s'élève de 80 cm vers la rivière (de deux à trois assises). En construisant ainsi ces fondations, on a voulu corriger la déclivité naturelle du sol pour se doter d'une aire de travail bien horizontale.

La présence de nombreuses briques réfractaires immédiatement au nord de cet appareil suggère l'existence d'une cheminée, d'un foyer ou d'un four. Une de celles-ci, jaune et tachée de traces de suie, portait l'inscription « Gartcraig » (photo 4). Ces briques étaient fabriquées en Écosse de 1876 à 1926², ce qui nous donne une première estimation de l'âge de ce mini complexe industriel. D'autres briques ont été aperçues à quelques mètres au sud des fondations du moulin.



Photo 4 Brique réfractaire de type « Gartcraig » provenant de la paroi nord du moulin

Tout porte à croire que le barrage ou l'écluse qui assurait la retenue d'eau pour le moulin se trouvait à une vingtaine de mètres au sud-est (photo 5). Là, entravant le cours de l'affluent, on aperçoit de nombreuses pièces de bois (20 à 30 cm de diamètre, sur 4 à 5 m de long) parfois encore fixées entre elles à l'aide de goujons en bois. Il est possible que l'on ait aussi eu recours à un barrage en pierres puisqu'un net enlèvement a été noté au pied du moulin. Il pourrait également s'agir des assises d'un pont (photo 6). On verra plus loin pourquoi nous retenons pour l'instant cette proposition.

²https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjco9Tq3teCAxWdkokEHSDGDNoQFnoECA8QAQ&url=https%3A%2F%2Fbloodhound.tripod.com%2Fscots_bricks.htm&usg=AOvVaw2I_9CHNWntM9fZChZzN3e2&opi=89978449



Photo 5 Vestiges du barrage en bois (photo prise vers le sud-est)



Photo 6 Vestige du passage en pierres (photo prise vers l'est)

Vers le nord-ouest, le sol est un peu plus plat. On y trouve de nombreuses pièces de bois d'œuvre et des détrit­us en métal (photo 7). Il s'agit probablement d'une aire de circulation, d'entreposage et de manutention. De profondes ornières sont visibles, mais il faudrait les investiguer davantage afin de déterminer leur fonction (route, canalisation, drainage, etc.).



Photo 7 Détrit­us de métal et bois coupé (photo prise vers l'est)

La rive est de l'affluent de la rivière Nebnellis a également été occupée. On y trouve, au nord, un vaste amoncellement de rejets de nature domestique (os de boucherie, bouteilles, fragments de vaisselle en terre cuite fine blanche, cerceaux de baril, etc.). Si l'on se fie aux plans anciens (voir figure 23), les bâtiments dédiés aux ouvriers ont été aménagés sur la rive opposée au moulin, voilà pourquoi nous croyons en l'existence d'un pont ou d'une passerelle reliant les deux berges. Il est donc possible que l'amas de débris observé corresponde principalement à des restes de cuisine et de soin corporel des travailleurs. Les camps devraient se situer entre cet amas de détrit­us et le moulin. Le ministère de la Culture et des Communications a accordé le code Borden BjEq-1 à cet ensemble.

Les vestiges du camp Keene et de son moulin à scie sont importants pour l'histoire locale. En effet, il est raisonnable de croire que son établissement a suivi de peu la construction du chemin de fer (1870), la présence de briques Gartcraig (1876-1926) soutenant cette hypothèse. C'est donc dire qu'assez tôt dans l'histoire de Lac-Mégantic, un camp de travailleur a été aménagé en montagne afin d'exploiter la ressource ligneuse de la région et de l'exporter. À la fin du 19^e siècle, cette région est en plein essor et ce dernier repose principalement sur l'industrie du bois. L'établissement Keene témoigne de cette dynamique. Dans l'état actuel des connaissances, il est considéré que ces

vestiges sont relativement intacts. Ce lieu ne semble pas avoir été réoccupé à la suite de son abandon, ni avoir été perturbé outre mesure par des activités ultérieures.

On a donc là l'occasion de documenter la construction, l'organisation spatiale et les modes de vie d'un camp d'ouvriers œuvrant autour d'un moulin à scie à l'intérieur des terres au tout début du 20^e siècle (figure 32). C'est pourquoi il importe de préserver ce site pour des recherches futures. Comme il ne se trouve pas à même l'emprise à l'étude, il n'est pas menacé par les travaux prévus. Toutefois, comme il n'en est pas éloigné non plus, il faudra s'assurer qu'il n'y ait pas de circulation de machinerie lourde dans ce secteur.

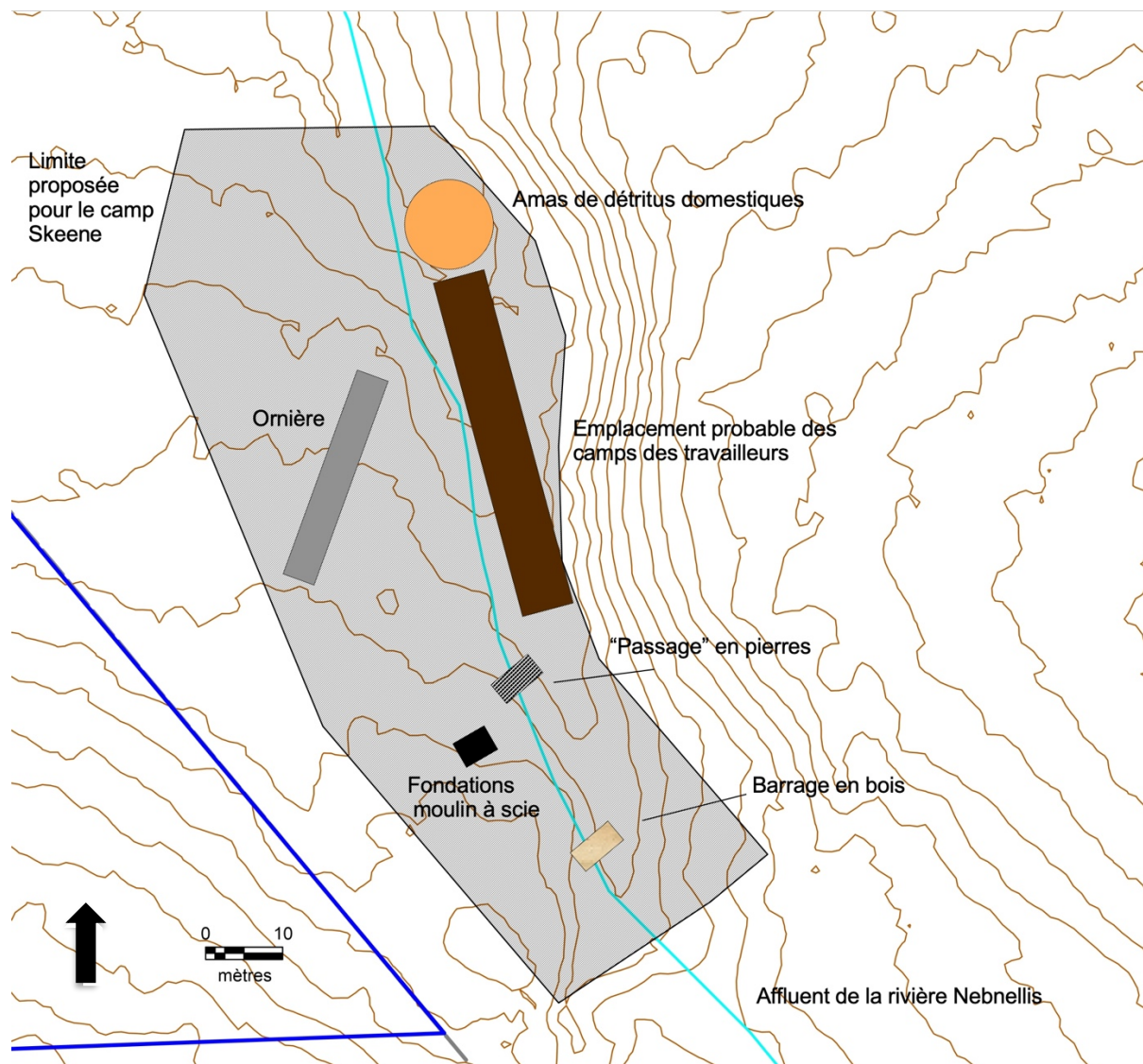


Figure 32 – Limite du site BjEq-1 et organisation spatiale du camp Keene, proposition

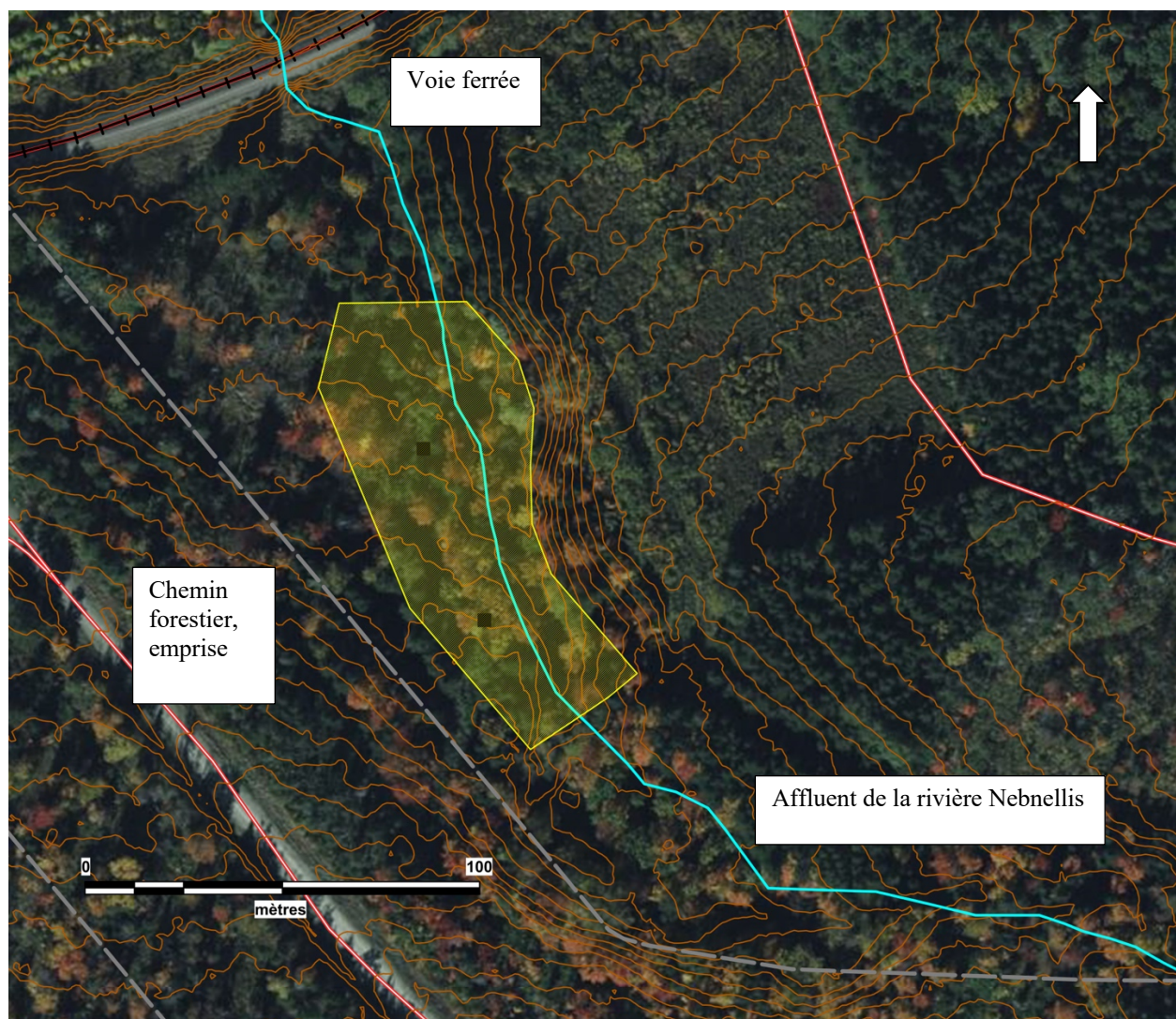


Figure 33 – Limite du site BjEq-1 (en jaune) sur photo aérienne (Bing aerial 2023)

5.2.2 La zone E-4

Cette zone se localise de part et d'autre de la route 204 et de ses fossés. Elle se trouve à environ 5 km de Lac-Mégantic en direction de l'est (figure 30). Elle a été retenue parce qu'on prévoit y installer une ligne de raccordement électrique et que le tracé passe à proximité de plusieurs bâtiments de ferme présents en ces lieux depuis le début du 20^e siècle.

L'emprise se compose d'un chemin en terre battue constituée de limon sableux brun et de plusieurs cailloux (50 %), dont certains en quartz. Il donne accès à des champs agricoles (photos 8 et 9). Le terrain est plat, mais il présente une douce déclivité vers le sud-ouest, soit vers le lac Mégantic. La végétation se résume à la présence d'herbacées, sauf en bordure ouest de la section sud qui elle est boisée (feuillus et résineux).

Outre l'inspection visuelle, neuf sondages manuels ont été effectués (figure 34). Du côté sud de la route 204, il a été constaté que le sol se composait d'abord d'une litière d'herbacée (5 cm). Celle-ci surplombait un sable limoneux gris-brun qui recelait quelques cailloux (5 %) et qui mesurait

environ 20 cm d'épaisseur. À l'horizon suivant correspond un sable jaune orangé (+/- 5 cm). Celui-ci recouvrait une argile limoneuse grise très humide (figure 35, photo 10).

Du côté nord de la route 204, le profil stratigraphique diffère quelque peu. On y remarque d'abord une litière d'herbacée (5 cm). Celle-ci surmonte un limon sableux gris-brun (20 cm) qui contient 10 % de cailloux, dont certains en quartz. Au dernier horizon correspond un limon sableux gris bleuté qui recèle également 10 % de petites pierres (figure 32).

Un clou tréfilé a été découvert au nord de la route 204. À l'exception de ce dernier, qui présente une faible valeur archéologique, aucun autre artefact ou vestige n'a été mis au jour. Les travaux prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine de la région.



Photo 8 La zone E-4, côté sud de la route 204, vue générale (photo prise vers l'est)



Photo 9 La zone E-4, côté nord de la route 204, vue générale (photo prise vers le sud-est)

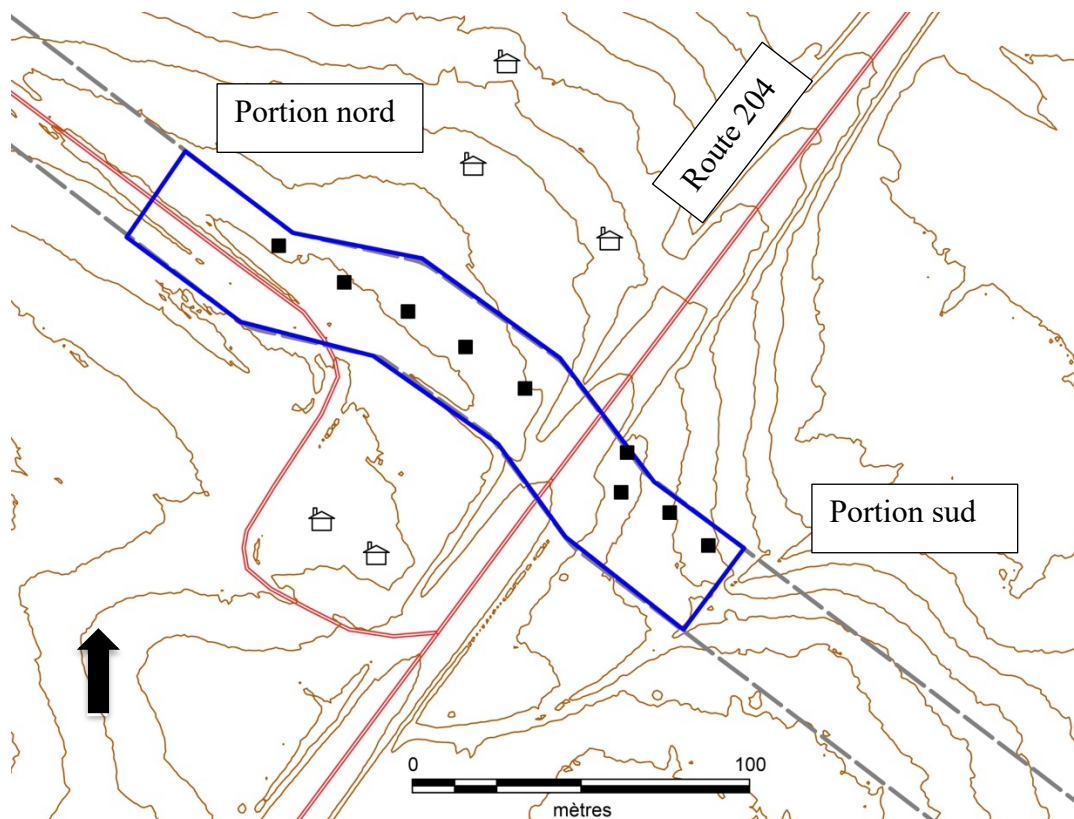


Figure 34 – La zone E-4, localisation des travaux effectués (en gris : emprise ; en bleu : zone de potentiel ; carré noir : sondage)

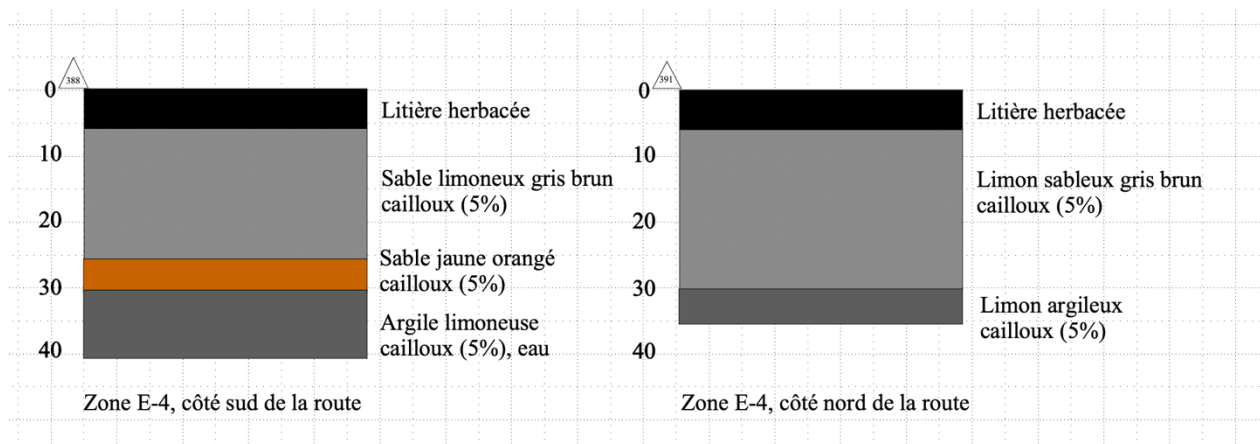


Figure 35 - Relevés stratigraphiques schématisques des sondages effectués sur la zone E-4



Photo 10 Zone E-4, coupe stratigraphique d'un sondage effectué du côté sud de la route 204 (photo prise vers le nord)

5.2.3 La zone E-5

Cette zone se localise du côté sud du chemin du Barrage et de ses fossés. Elle se situe à environ 500 m au sud de la rivière Chaudière et à 3 km au nord-est de Lac-Mégantic (figure 30). Elle a été retenue parce qu'on prévoit y aménager trois lignes de raccordement électrique et que leurs tracés passent à proximité de plusieurs bâtiments de ferme installés là depuis le début du 20^e siècle.

L'emprise se compose essentiellement de champs agricoles, les portions étudiées se trouvant près de la limite des lots séparant les diverses propriétés (photos 11 et 12). Les terrains sont relativement plats, mais ils présentent tous une nette déclivité vers le sud-ouest, soit vers la rivière Chaudière. La végétation se résume à la présence d'herbacées. Les abords du chemin du Barrage n'ont pas été inventoriés parce qu'ils sont larges et encadrés de profonds fossés.

Outre l'inspection visuelle, 11 sondages manuels ont été faits le long des embranchements reliant les champs agricoles au chemin du Barrage (figure 36). Pour cette zone en général, il a été constaté que plus on se dirigeait vers le sud et plus les sols étaient caillouteux.

En ce qui concerne la jonction au sud, les puits ont été effectués du côté nord d'un fossé. Les sols sont constitués d'une litière d'herbacée qui mesure 5 cm d'épaisseur. Sous celle-ci s'étend un limon sableux gris-brun qui contient quelques cailloux (10 %). Le tout recouvre un limon sableux gris bleuté, aussi rocheux que l'horizon antérieur. À cette profondeur, le sol a tendance à devenir très humide (figure 37, photo 13).

Pour ce qui est de l'embranchement central, le contexte stratigraphique est similaire au précédent quoique les couches y sont plus épaisses. Sous une litière d'herbacées de 5 cm d'épaisseur se profile un limon sableux gris-brun (40 cm) qui contient environ 5 % de cailloux. Le dernier horizon rencontré correspond à un sable brun-gris (10 cm) caillouteux (15 %).

Finalement, les sondages réalisés de la jonction nord ont été faits le long d'une limite de lot constituée d'un amas de grosses roches disposées en andain, résultat probable de l'épierrement des champs. La portion nord de cette zone est apparue arasée (photo 14) et l'on a constaté la présence d'une certaine quantité de terre dans l'andain pierreux.

Aucun artefact ou vestige n'a été mis au jour. Les travaux prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine de la région.



Photo 11 La zone E-5, côté sud du chemin du Barrage, embranchement sud, vue générale (photo prise vers le sud-est)



Photo 12 La zone E-5, côté sud du chemin du Barrage, embranchement nord, vue générale (photo prise vers le nord-est)

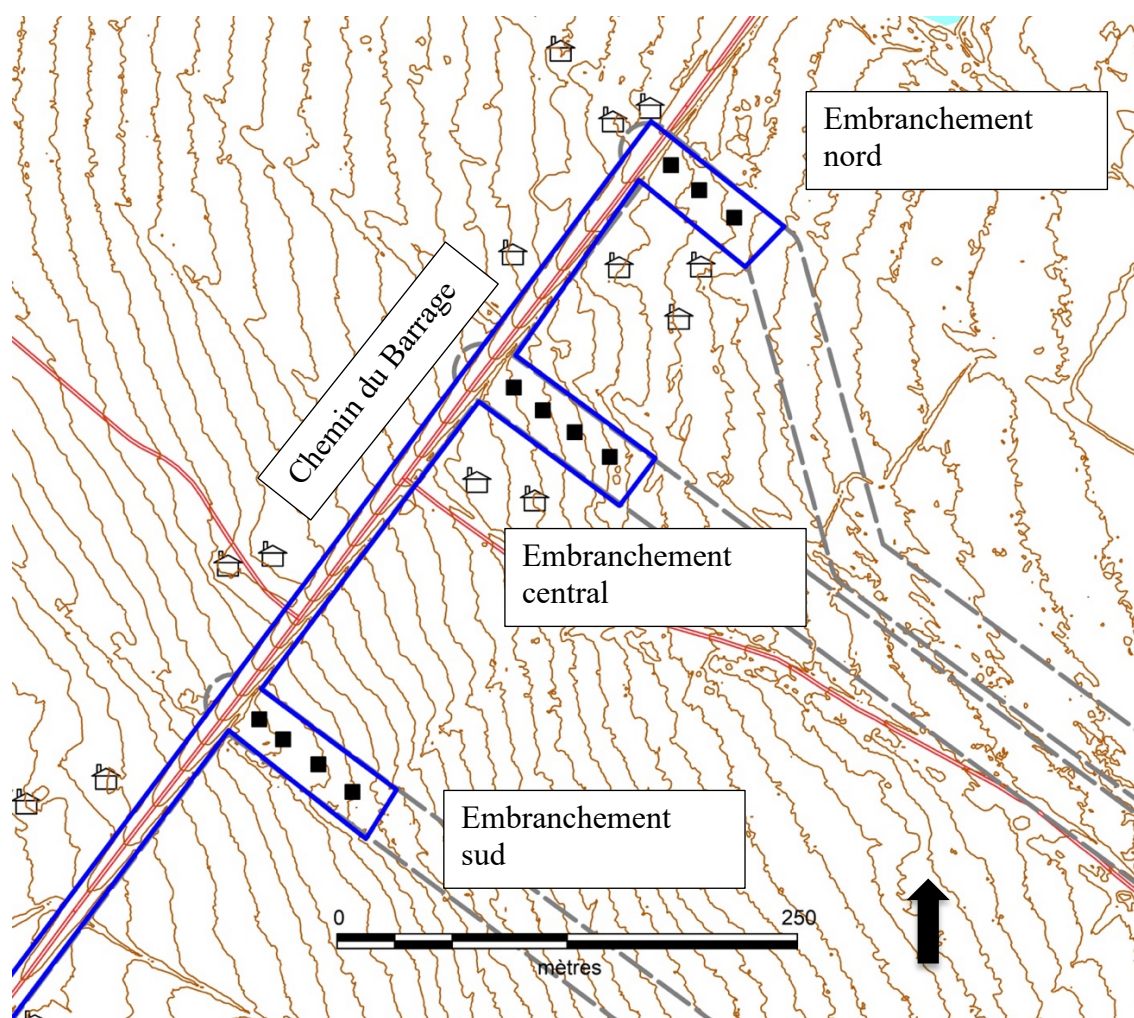


Figure 36 – La zone E-5, localisation des travaux effectués (en gris : emprise, en bleu : zone de potentiel, carré noir : sondage)

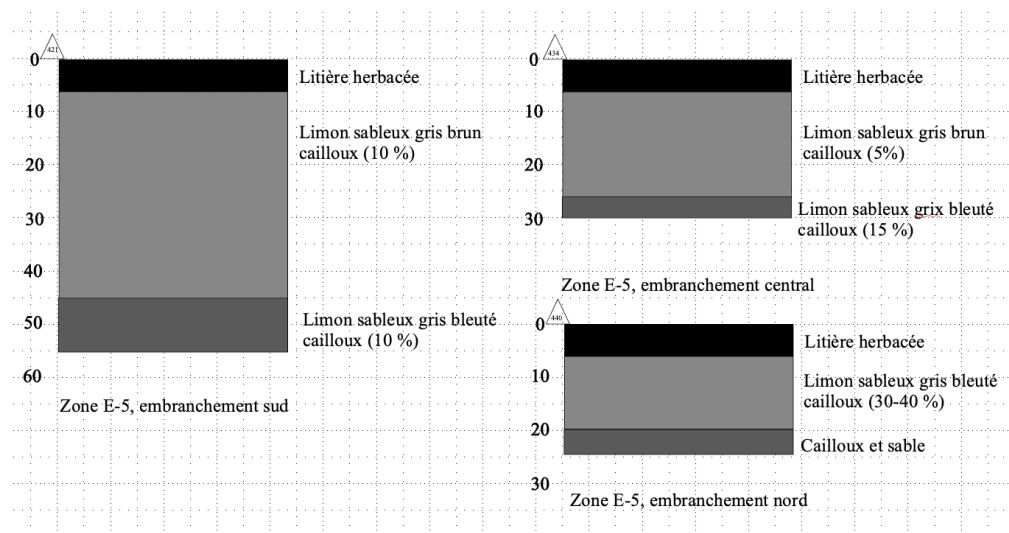


Figure 37 - Relevés stratigraphiques schématisés des sondages effectués sur la zone E-4



Photo 13 Zone E-5, coupe stratigraphique d'un sondage effectué le long de l'embranchement sud (photo prise vers le nord)



Photo 14 Zone E-5, coupe stratigraphique d'un sondage effectué le long de l'embranchement nord (photo prise vers le nord)

5.2.4 La zone E-6

Cette zone se localise de part et d'autre du cinquième rang. Elle se trouve à environ 8 km de Lac-Mégantic en direction de l'est (figure 30). Elle a été retenue parce qu'on prévoit y aménager une ligne de raccordement électrique et que le tracé passe à proximité d'un bâtiment présent en ces lieux depuis le début du 20^e siècle.

L'emprise se compose d'un chemin en terre battue constituée de limon sableux brun et de plusieurs cailloux (50 %), dont certains en quartz. Il donne accès à un champ en friche du côté sud du cinquième rang et à un boisé au nord (photo 15). Le terrain est plat, mais il présente une douce déclivité vers l'est.

Outre l'inspection visuelle, sept sondages manuels ont été effectués (figure 38). Du côté sud du cinquième rang, il a été constaté que le sol était d'abord formé d'une litière herbacée (5 cm). Celle-ci recouvre un limon argileux oxydé gris (figure 39) et caillouteux (10 %). Selon toutes apparences, cette espace a été arasée, les niveaux supérieurs ont été enlevés et il ne subsiste plus aujourd'hui que le fond de terrain qui est argileux et humide.

Un peu en dehors de l'emprise, à l'est du chemin en terre battue, on remarque la présence d'un plan incliné qui mesure environ 2,50 m de large sur 15 m de long pour une hauteur approximative de 1,50 m. Cette structure anthropique est bordée au nord et au sud par de très grosses pierres qui forment des murets présentant un léger fruit vers l'intérieur (photo 16). Quant à elle, la surface apparaît plus terreuse. Des herbacées colonisent ce vestige à tel point qu'on discerne mal sa composition. Deux sondages y ont été effectués. Le contexte stratigraphique diffère des sols environnants (figure 39). On y rencontre d'abord un humus herbacé qui mesure 5 cm d'épaisseur. Celui-ci s'étend sur un remblai de sable limoneux gris-brun (35 cm) qui contient quelques cailloux (5 %). Les strates de l'autre sondage sont similaires à ceci près que des branches de bois, sans organisation particulière, ont été dégagées à 40 cm de profondeur (figure 39). Un tesson de terre cuite commune, de type « pot à fleurs », y a été découvert.

Ce vestige apparaît sur une photo aérienne de 2013 (Google Earth 2013, photo 17). Il mesure alors environ 30 m de long et se présente comme un long tertre qui s'abaisse aux deux extrémités. On remarque que le terrain aux alentours a été nivelé. La fonction exacte de cet aménagement demeure inconnue, elle a peut-être servi à des fins d'exploitation forestière. Ce terrain a fait l'objet de travaux supplémentaires depuis 2013 puisqu'il ne reste plus que la moitié ouest de la butte.

Au nord du cinquième rang, le chemin a été élargi et entièrement remodelé tout dernièrement. Ce secteur ne présente plus de potentiel.

À l'exception du tesson de terre cuite commune, qui a une faible valeur archéologique, et de la butte, qui apparaît très récente, aucun autre artefact ou vestige n'a été mis au jour. Les travaux prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine de la région.



Photo 15 Zone E-6, au sud du cinquième rang, vue générale (photo prise vers le nord)

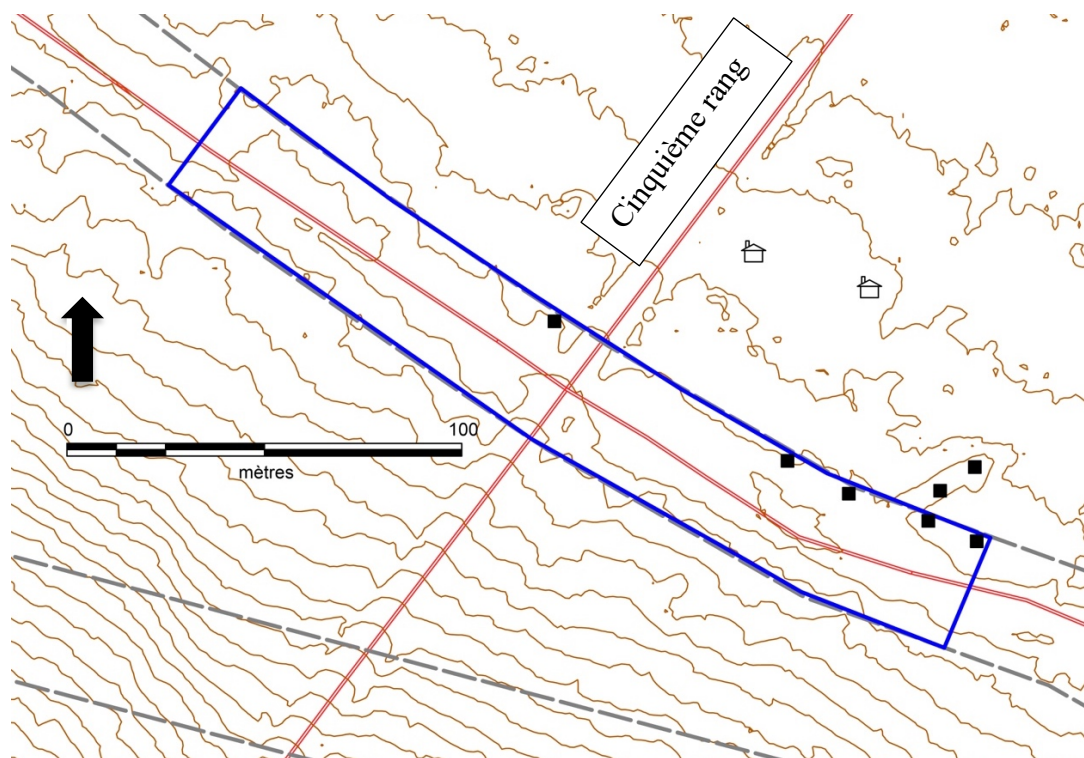


Figure 38 – La zone E-6, localisation des travaux effectués (en gris : emprise, en bleu : zone de potentiel, carré noir : sondage)

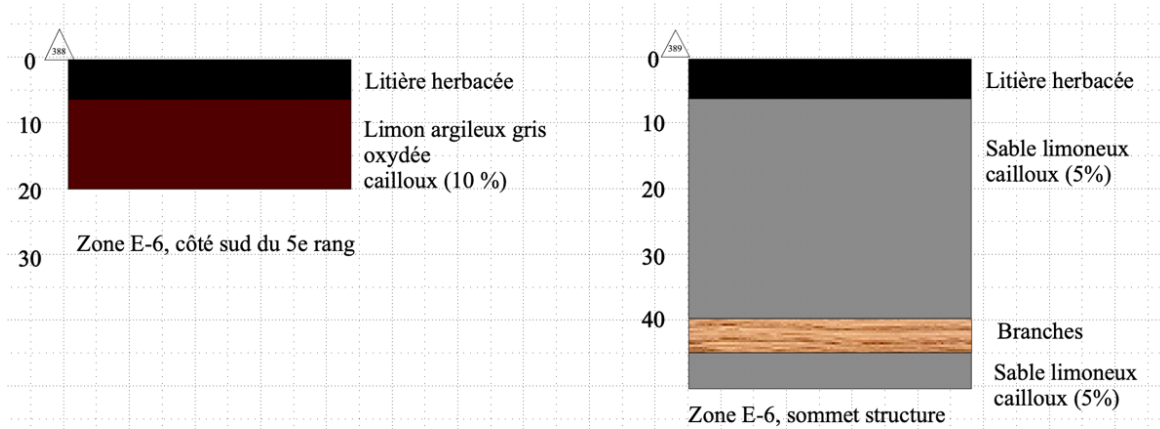


Figure 39 - Relevés stratigraphiques schématisques des sondages effectués sur la zone E-4



Photo 16 Zone E-6, vue du plan incliné, vue générale (photo prise vers le nord-est)

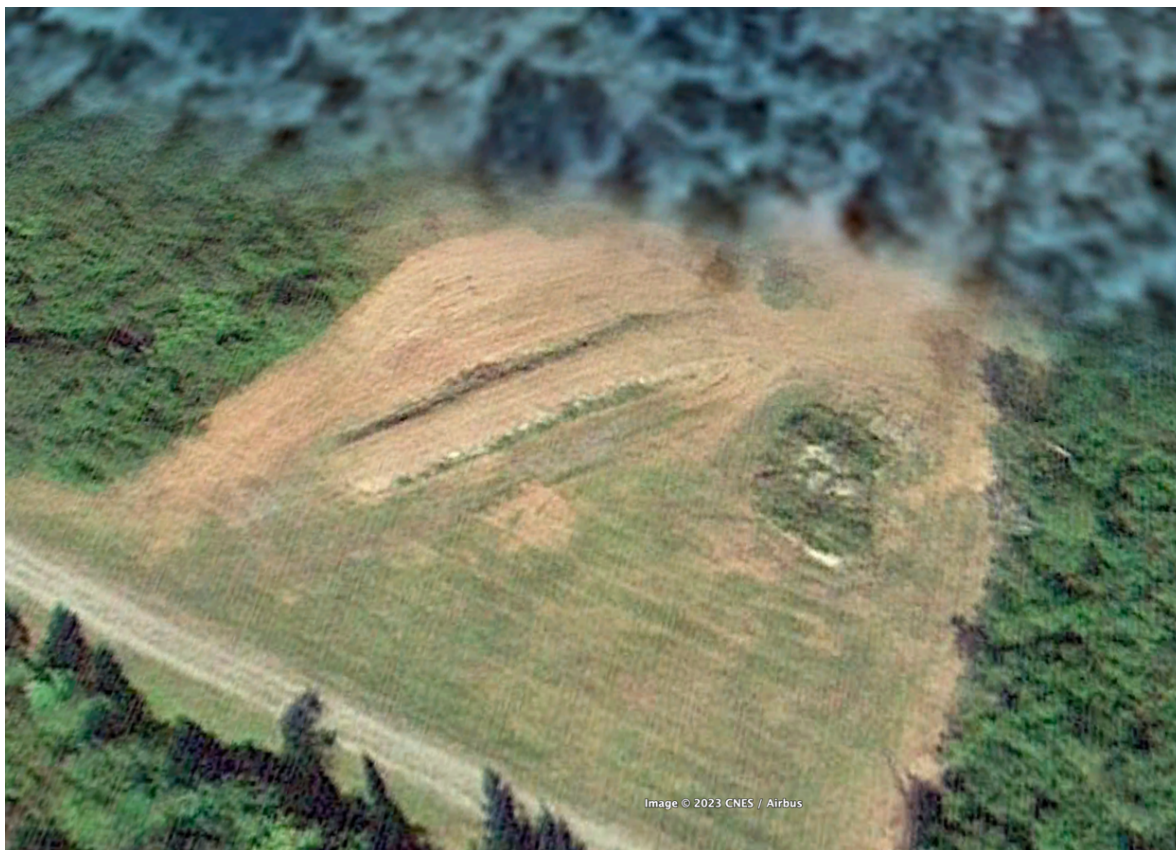


Photo 17 Zone E-6 en 2013 (Google Earth 2023)

5.2.5 La zone 1

Cette zone se localise en rive ouest de la rivière Chaudière, entre cette dernière et la route qui mène à la station d'épuration des eaux. Elle se trouve à environ 2 km au nord-est de Lac-Mégantic (figure 40). Elle a été retenue parce qu'on prévoit y passer une ligne de raccordement électrique et que l'emprise traverse plusieurs replats en bordure de ce cours d'eau.

Le secteur à l'étude se compose d'un terrain boisé (résineux et feuillus) qui descend en pente assez continue vers la rivière. La surface de ce terrain varie de plane à ondulé à accidenté (photo 18). De grosses pierres percent parfois la litière et des sols humides parsèment cette superficie.

Outre l'inspection visuelle, 27 sondages manuels ont été effectués (figure 40). Le sol est d'abord constitué d'une litière forestière (5 cm) suivie d'un humus noirâtre (5 cm). Ce dernier recouvre un sable gris pâle éluvié (Ae) (5 cm) qui s'étend sur un sol orangé (Bh). Jusque-là, les sols étaient peu caillouteux (5 %), mais à 25 cm de profondeur, on dégage un sable brun orangé très caillouteux (30 %). C'est à ce niveau que s'arrêtaient les fouilles (figure 35, photo 19). À l'occasion, dans les secteurs plus humides, la litière est mieux développée et le sable orangé presque absent (photo 20). Des cailloux de quartz, parfois éclatés, ont été trouvés sur la plupart des replats sondés. Ils sont d'origine naturelle.

Comme aucun artefact ou vestige n'a été découvert, les travaux prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine de la région.



Photo 18 Zone 1, vue d'un des replats sondés en bordure de la rivière Chaudière (photo prise vers le nord-est)

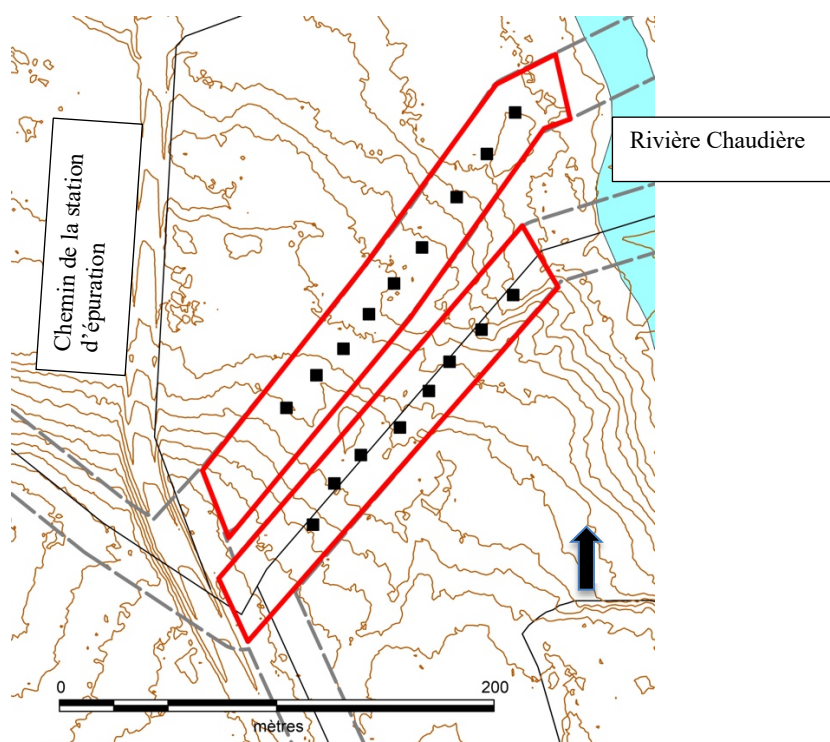


Figure 40 – La zone 1, localisation des travaux effectués (tiret gris : emprise ; en rouge : zone de potentiel ; carré noir : sondage)

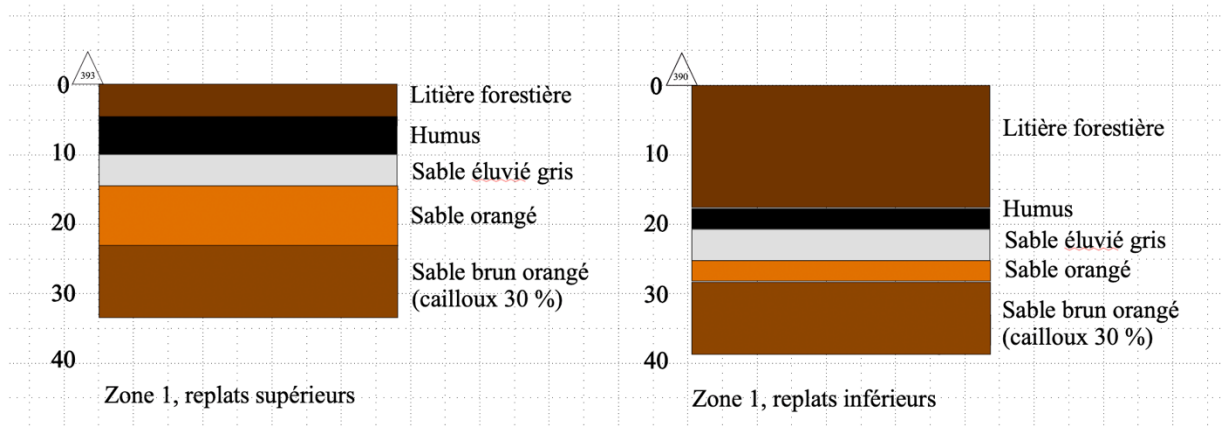


Figure 41 - Relevés stratigraphiques schématiques des sondages effectués sur la zone 1



Photo 19 Zone 1, coupe stratigraphique d'un sondage effectué dans les secteurs les plus secs (photo prise vers l'ouest)



Photo 20 Zone 1, coupe stratigraphique d'un sondage effectué dans les secteurs plus humides (photo prise vers l'ouest)

5.2.6 La zone 2

Cette zone se localise en rive est de la rivière Chaudière, entre cette dernière et une route qui mène à un terrain municipal relié à la station d'épuration. L'emprise de celle-ci est apparue entièrement perturbée et aucun sondage n'y a été fait. Elle se trouve à environ 2,5 km au nord-est de Lac-Mégantic (figure 40). Elle a été retenue parce qu'on prévoit y passer une ligne de raccordement électrique et que le tracé envisagé traverse plusieurs replats en bordure de la rivière.

Le secteur à l'étude se compose d'un terrain boisé (résineux et feuillus) qui descend en pente assez continue vers la rivière. La surface de ce terrain varie de relativement plane à ondulé à accidenté (photo 21). De grosses pierres percent parfois la litière et des sols humides parsèment cette superficie, surtout en bordure de la rivière. Un ancien chemin forestier serpente entre les arbres.

Outre l'inspection visuelle, 10 sondages manuels ont été effectués (figure 42). Le sol se compose d'abord d'une litière forestière (5 cm) suivie d'un humus noirâtre (5 cm). Celui-ci recouvre un sable gris pâle éluvié (Ae) (5 cm). On dégage ensuite un sable limoneux brun qui contient quelques cailloux (5 %). Le dernier horizon rencontré équivaut à un sable limoneux beige très caillouteux (15 %) qui correspond à l'ancien lit de la rivière (figure 43, photo 22). Des cailloux de quartz³, parfois éclatés, ont été mis au jour dans presque tous les sondages effectués dans ce secteur. De gros blocs sont présents à l'occasion en surface (photo 23). Les cailloux de quartz se situent davantage dans les couches de sol supérieures (de l'humus au Ae), ils sont rares dans le sable limoneux beige. Ils sont naturels. On y trouve aussi des plaquettes d'ardoise.

Comme aucun artefact ou vestige n'a été découvert, les travaux prévus peuvent être faits sans conséquence pour le patrimoine de la région.

³ Le quartz a souvent été utilisé au cours de la préhistoire.



Photo 21 Zone 2, vue d'un des replats sondés avec l'ancien chemin forestier (photo prise vers le sud-ouest)

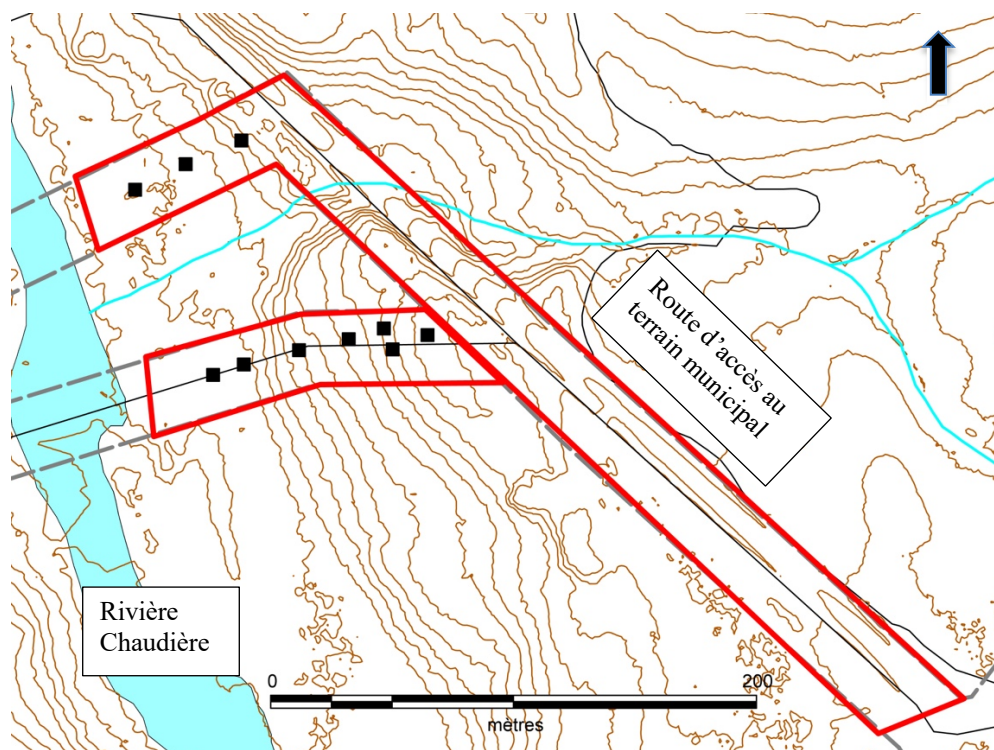


Figure 42 – La zone 2, localisation des travaux effectués (tiret gris : emprise ; en rouge : zone de potentiel ; carré noir : sondage)

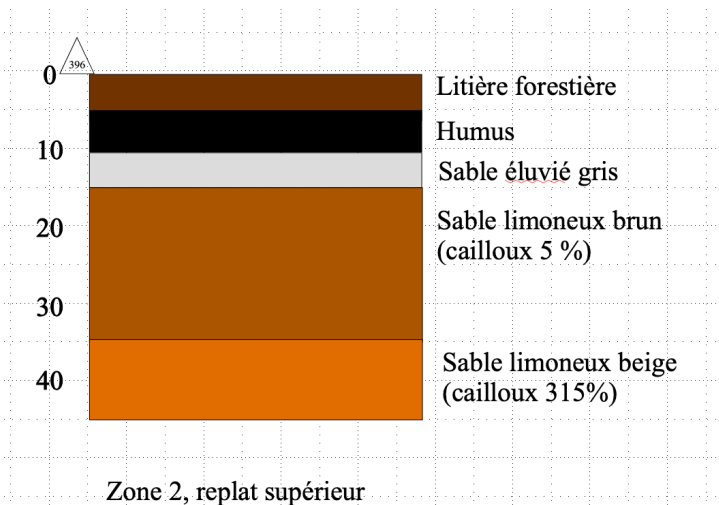


Figure 43 - Relevé stratigraphique schématique d'un des sondages effectués sur la zone 2



Photo 22 Zone 2, profil stratigraphique d'un sondage effectué dans les replats supérieurs (photo prise vers le nord)



Photo 23 Zone 2, bloc de quartz présent en surface d'un des replats supérieurs (photo prise vers le sud)

5.2.7 La zone 8

Cette zone se localise de part et d'autre d'un chemin forestier qui longe la rivière Nebnellis. Elle se trouve à environ 12 km à l'est du lac Mégantic (figure 30). Elle a été retenue parce qu'on prévoit y aménager une ligne de raccordement électrique et que le tracé passe à proximité du point de jonction de la rivière Nebnellis avec un de ses affluents.

L'emprise se compose d'un chemin en terre battue formé de limon sableux brun et de plusieurs cailloux (50 %). Il donne accès à un boisé qui est principalement constitué de résineux avec de rares feuillus (photo 24). D'imposants ponceaux ont été installés afin de faciliter la circulation des eaux, la rivière y étant assez tumultueuse (figure 25). Le terrain est relativement plat, il présente une certaine déclivité vers le nord, vers la rivière. La surface du sol est quelque peu bosselée et parfois humide.

Outre l'inspection visuelle, six sondages manuels ont été effectués (figure 44). Le sol se compose d'une litière forestière qui mesure 5 cm d'épaisseur (figure 45). S'en suit un limon sableux gris-brun (15 cm) qui recèle quelques cailloux (5 %). Le dernier niveau fouillé est un limon sableux gris-beige (10 cm) et un peu plus caillouteux (10 %). Aucun artefact ou vestige n'a été trouvé. On y a remarqué la présence de bois d'œuvre (poutres modernes sciées vermoulues).

Comme le matériel observé n'a pas de valeur archéologique, les travaux prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine de la région.



Photo 24 Zone 8, vue de la rive sud de la rivière Nebnellis, à noter les poutres vermoulues (photo prise vers le nord)



Photo 25 Zone 8, vue des ponceaux aménagés sous le chemin forestier afin de permettre l'écoulement de la rivière Nebnellis (photo prise vers le nord-est)

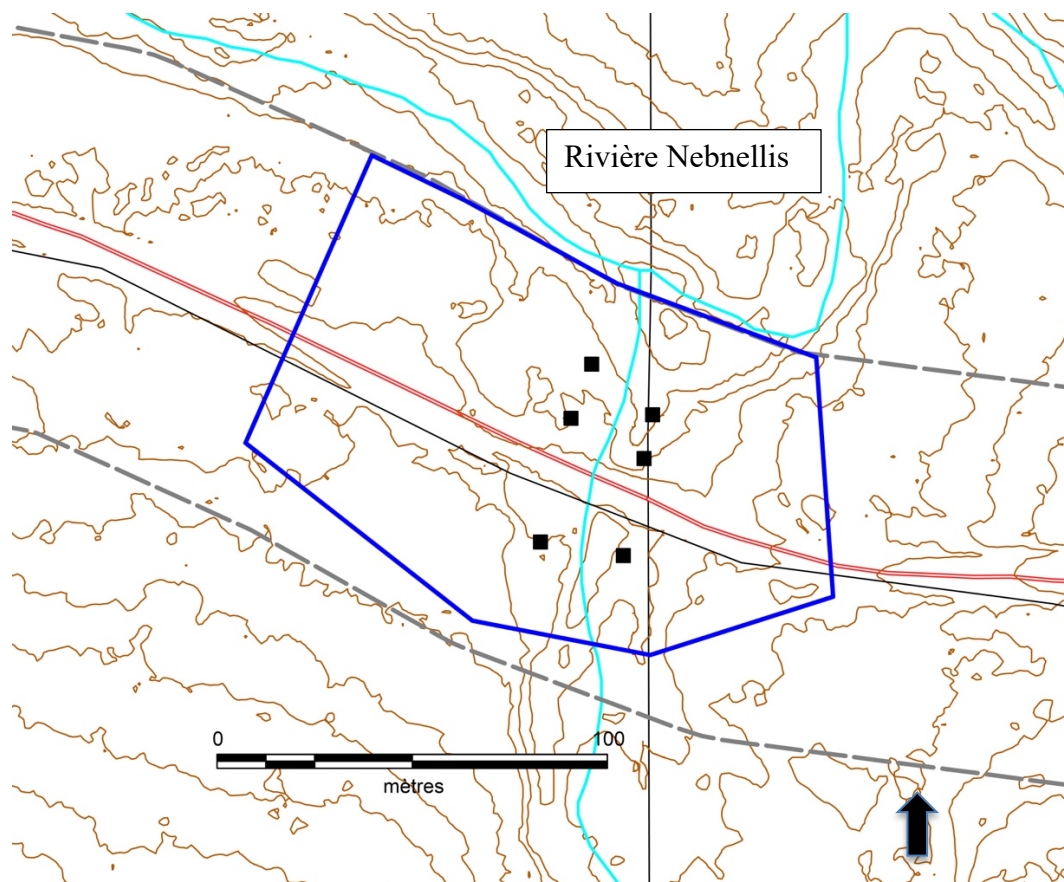


Figure 44 – La zone 8, localisation des travaux effectués (tiret gris : emprise ; en bleu : zone de potentiel ; carré noir : sondage)

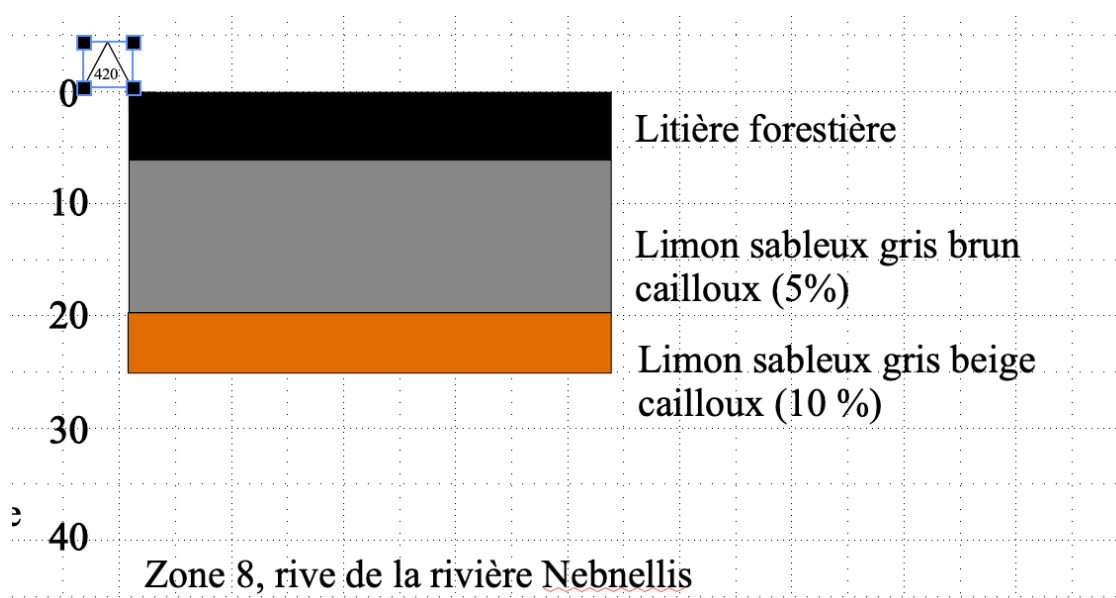


Figure 45 - Relevé stratigraphique schématique d'un des sondages effectués sur la zone 8

5.2.8 La zone 9

Cette zone se localise au sud-ouest d'un chemin forestier qui coupe la rivière Nebnellis. Elle se trouve à environ 13 km à l'est du lac Mégantic (figure 30). Elle a été retenue parce qu'on envisage d'y aménager une ligne de raccordement électrique et que le tracé passe à proximité d'un embranchement d'un affluent de la rivière Nebnellis.

L'emprise se compose d'un chemin en terre battue fait de limon sableux brun et de plusieurs cailloux (50 %). Il donne accès à un boisé qui est principalement constitué de résineux avec de rares feuillus (photo 26). Le terrain est relativement plat, il présente une certaine déclivité vers le sud, vers la rivière. La surface du sol est bosselée et souvent humide (photo 27).

Outre l'inspection visuelle, trois sondages manuels ont été effectués (figure 46). Le sol se compose d'une litière forestière qui mesure 5 cm d'épaisseur (figure 47). S'en suit un sable limoneux brun (10 cm). Celui-ci repose sur un sable éluvié gris (Ae, 10 cm) qui à son tour surplombe un sable orangé (Bh) qui contient quelques cailloux (5 %). Le dernier niveau fouillé est un limon sableux gris-beige (10 cm) et un peu plus caillouteux (10 %). Aucun artefact ou vestige n'a été trouvé.

Les travaux prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine de la région.



Photo 26 Zone 9, vue générale (photo prise vers le nord)



Photo 27 Zone 9, vue générale de la surface du sol (photo prise vers l'est)

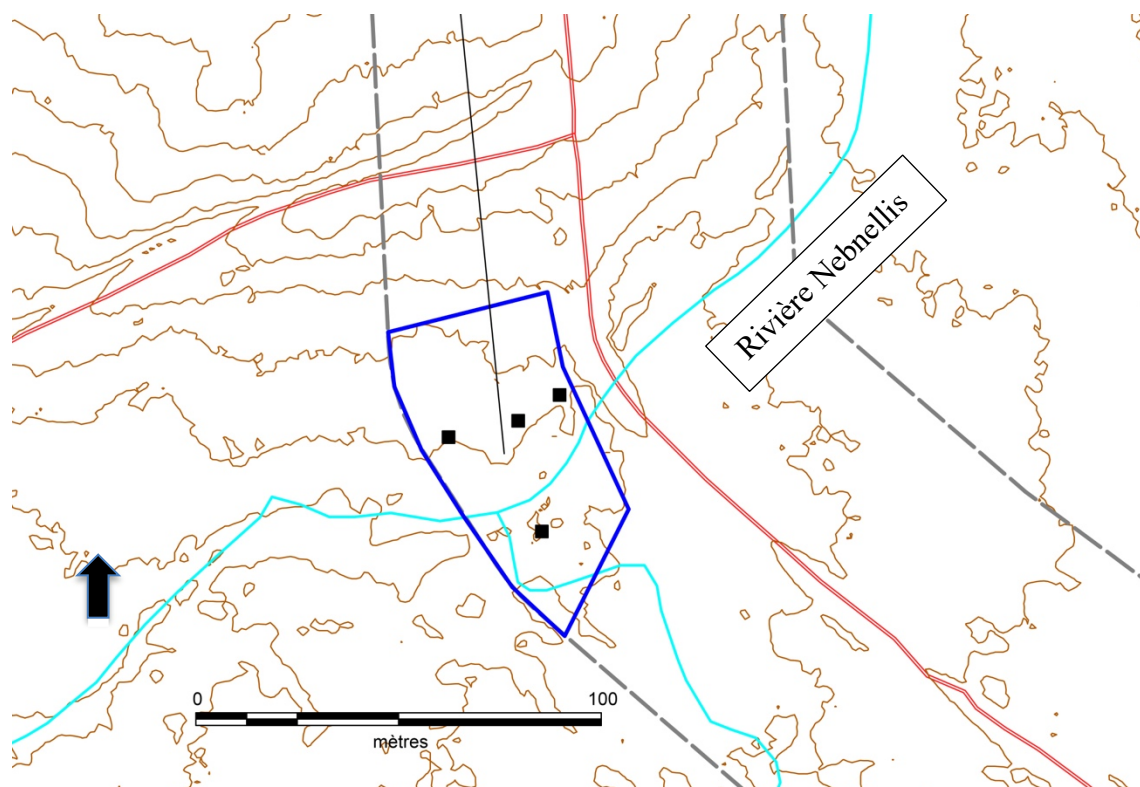


Figure 46 – La zone 9, localisation des travaux effectués (tiret gris : emprise ; en bleu : zone de potentiel ; carré noir : sondage)

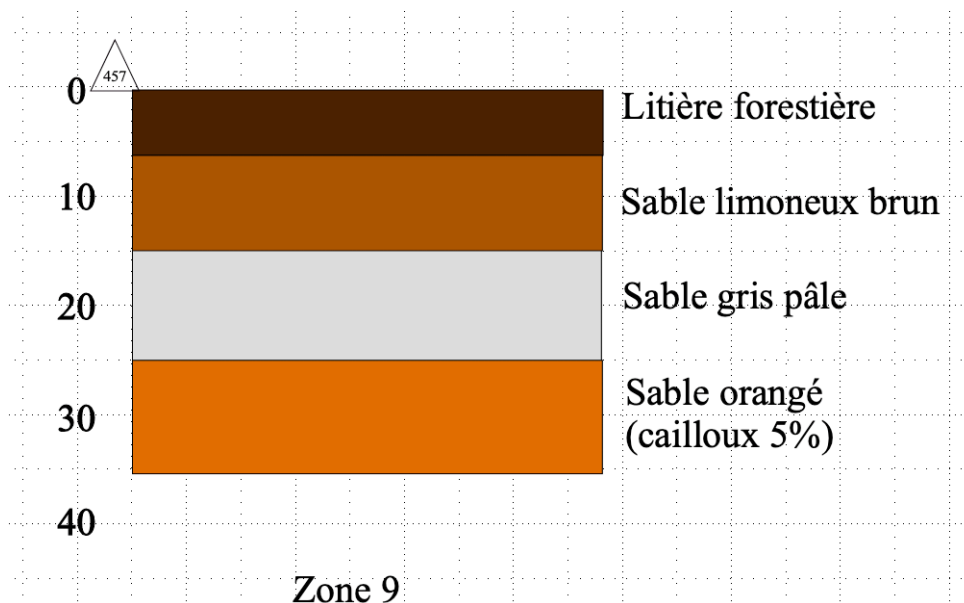


Figure 47 - Relevé stratigraphique schématisé d'un des sondages effectués sur la zone 9

5.2.9 La zone 10

Cette zone se localise au sud-ouest d'un chemin forestier qui coupe la rivière Nebnellis. Elle se trouve à environ 14 km à l'est du lac Mégantic (figure 30). Elle a été retenue parce qu'on prévoit y aménager une ligne de raccordement électrique et que le tracé passe à proximité d'un embranchement d'un affluent de la rivière Nebnellis avec celle-ci.

L'emprise se compose d'un chemin en terre battue fait de limon sableux brun et de plusieurs cailloux (50 %). Il donne accès à un boisé qui est principalement constitué de résineux avec de rares feuillus. Le terrain est relativement plat, il présente une certaine déclivité vers l'affluent de la rivière. La surface du sol est bosselée et souvent humide.

L'inspection visuelle a permis de repérer la présence d'un ancien chemin forestier (axe nord-sud, largeur 2,50 m) dont l'emprise est encore bien visible à travers les jeunes arbres qui recommencent à coloniser les lieux. Un pont en rondins (longueur 3 m X 20-30 cm de diamètre) autorisait autrefois de traverser la rivière (photo 28).

Par ailleurs, des pièges à martre, abandonnés depuis un certain temps, ont été observés à proximité de la rivière. Il en a été de même pour un sac d'appât en maille de plastique, situé quelques mètres plus à l'est des pièges, qui recelait des os de moyen à gros mammifère de type chevreuil (photo 29 et 30).

Outre ces découvertes qui témoignent d'une exploitation récente des ressources fauniques de cette région, quatre sondages manuels ont été effectués (figure 48). Le sol se compose d'une litière forestière qui mesure 5 cm d'épaisseur (figure 49). Celle-ci surplombe un sable limoneux gris (40 cm) qui contient des galets de schiste (5 %). Vient ensuite un sable gris graveleux qui correspond à l'ancien lit de la rivière. Aucun artefact ou vestige n'a été trouvé.

Le vieux chemin forestier et les pièges à martre présentant un faible intérêt archéologique, les travaux prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine de la région.



Photo 28 Zone 10, vue de l'emprise de l'ancien chemin forestier et des restes du pont en rondins (photo prise vers le sud)



Photo 29 Zone 10, vue des pièges à martre abandonnés en bordure de la rivière (photo prise vers l'est)



Photo 30 Zone 10, vue du sac d'appât accroché dans un arbre à proximité des pièges à martre, à noter les os qui jonchent le sol (photo prise vers le nord-ouest)

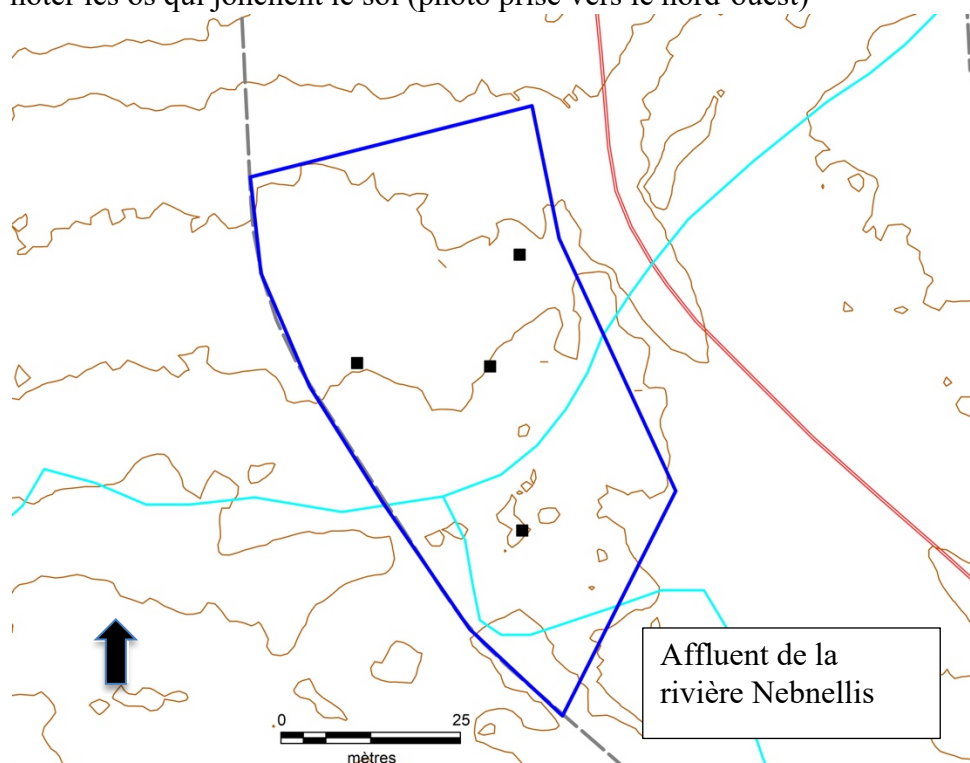


Figure 48 – La zone 10, localisation des travaux effectués (tiret gris : emprise ; en bleu : zone de potentiel ; carré noir : sondage)

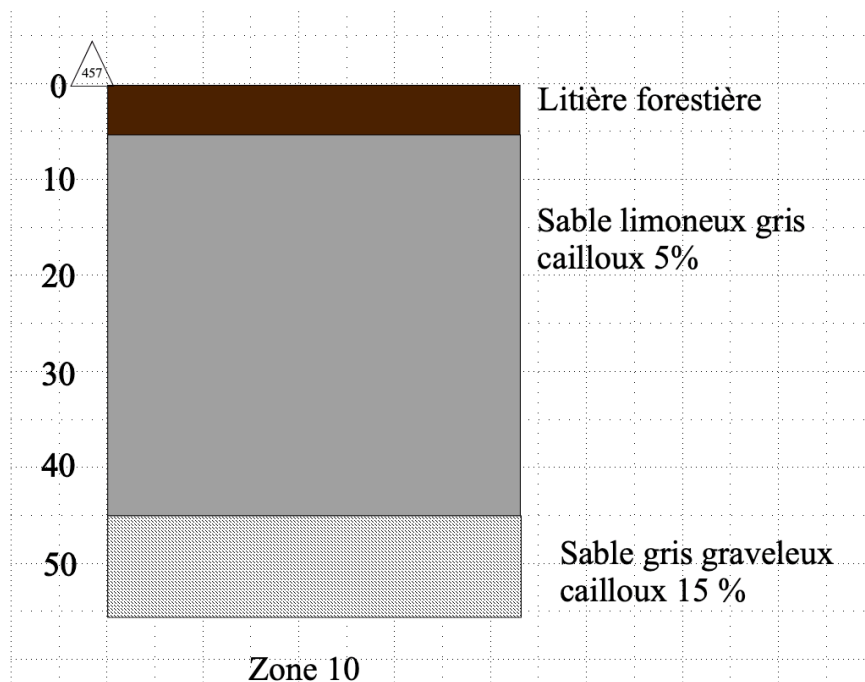


Figure 49 - Relevé stratigraphique schématique d'un des sondages effectués sur la zone 10

5.2.10 La zone 11

Cette zone se localise au sud d'un chemin forestier qui longe un affluent de la rivière Nebnellis. Elle se trouve à environ 15 km à l'est du lac Mégantic (figure 30). Elle a été retenue parce qu'on prévoit y aménager une ligne de raccordement électrique et que le tracé passe à proximité d'un replat qui surplombe le point de rencontre de deux cours d'eau.

L'emprise se compose d'un chemin en terre battue constituée de limon sableux brun et de plusieurs cailloux (50 %). Il donne accès, au sud, à une zone humide qui est colonisée par des herbacées et des quenouilles. On trouve au nord des parcelles plus sèches qui accueillent des résineux et des feuillus (photos 31 et 32). Le terrain est en pente vers l'ouest.

En plus de l'inspection visuelle, sept sondages manuels ont été effectués (figure 50). Le sol se compose d'une litière forestière et d'un humus qui mesure 10 cm d'épaisseur (figure 51). S'en suit un loam sableux beige (till) (20 cm). Le tout repose sur un loam sableux beige-gris qui contient quelques cailloux (5 %). Aucun artefact ou vestige n'a été trouvé.

Les travaux prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine de la région.



Photo 31 Zone 11, vue générale de l'emprise (photo prise vers le sud-ouest)



Photo 32 Zone 11, vue générale de l'emprise (photo prise vers l'est)

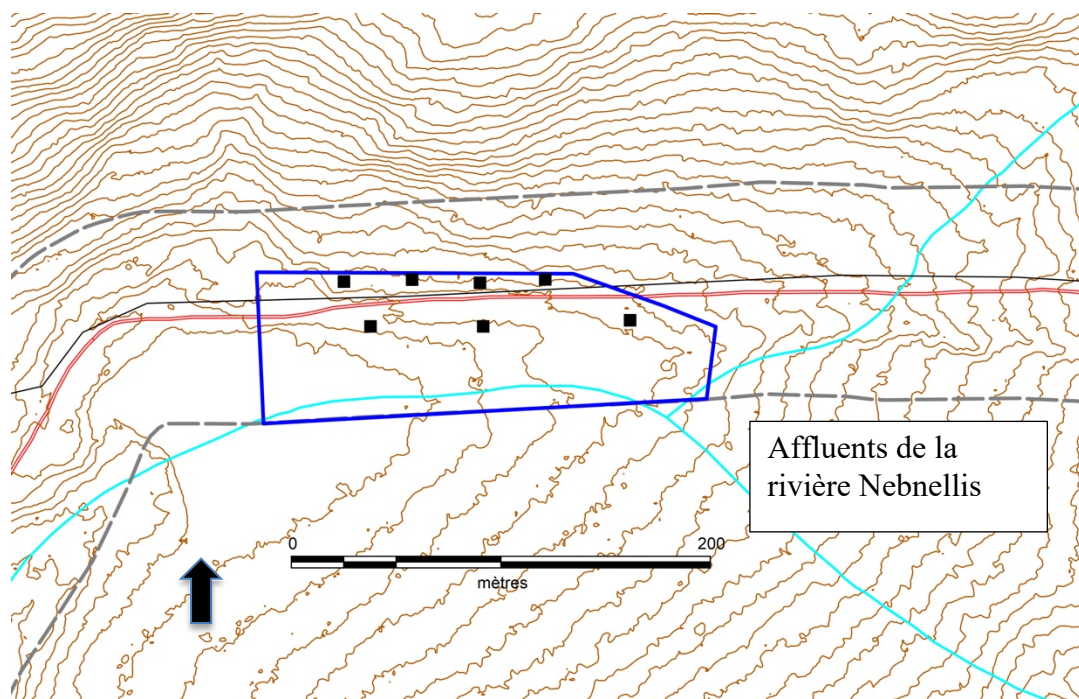


Figure 50 – La zone 11, localisation des travaux effectués (tiret gris : emprise ; en bleu : zone de potentiel ; carré noir : sondage)

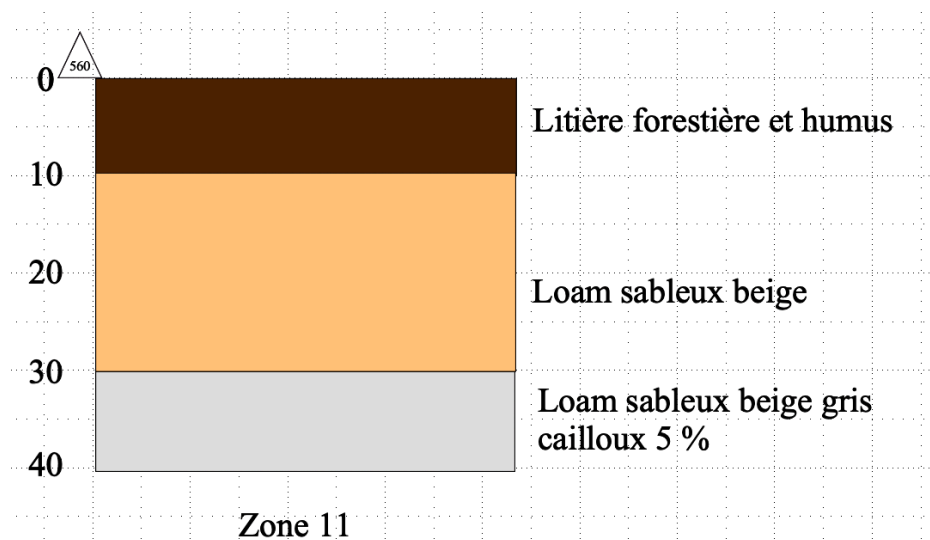


Figure 51 - Relevé stratigraphique schématique d'un des sondages effectués sur la zone 11

5.2.11 La zone 14

Cette zone se localise au nord d'un chemin forestier qui circule à l'est, à la tête, d'un affluent de la rivière Nebnellis. Elle se trouve à environ 13 km à l'est du lac Mégantic (figure 30). Elle a été retenue parce qu'on envisage d'y aménager une ligne de raccordement électrique et que le tracé des travaux prévus passe à proximité d'une aire plane qui s'insère entre deux montagnes, un corridor possible pour les animaux et les êtres humains.

L'emprise se compose d'un chemin en terre battue constituée de limon sableux brun et de plusieurs cailloux (50 %). Il donne accès, au sud, à une zone humide qui est colonisée par des herbacées et des quenouilles. On trouve au nord des parcelles plus sèches qui accueillent des résineux et des feuillus. Le terrain est en pente vers l'ouest.

Seule une petite section de cette zone de potentiel entrecoupait le tracé de la ligne de raccordement projeté (figure 52). Qui plus est, cette section présentait une déclivité relativement importante. C'est pourquoi une simple inspection visuelle y a été effectuée. Aucun artefact ou vestige n'a été mis au jour.

Les travaux prévus peuvent être faits sans conséquence pour le patrimoine de la région.

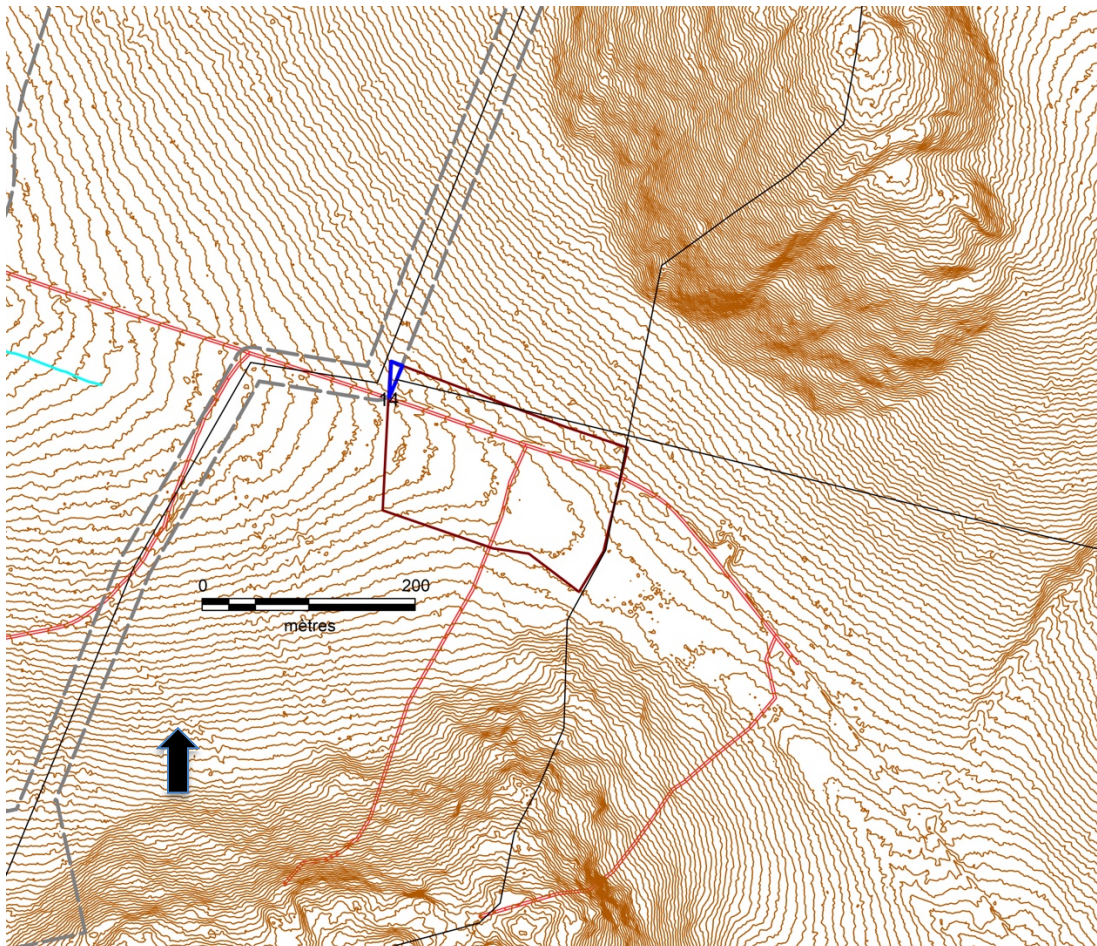


Figure 52 – La zone 14, localisation de l'inspection visuelle (tiret gris : emprise ; en bleu : section de la zone de potentiel touchée par les travaux prévus)

5.2.12 La zone 16

Cette zone se localise au nord d'un chemin forestier et de la voie ferrée qui passe à la tête, par l'est, d'un affluent de la rivière Nebnellis, près de la frontière avec les États-Unis. Elle se situe à environ 14 km à l'est du lac Mégantic (figure 30). Elle a été retenue parce qu'on envisage d'y aménager une ligne de raccordement électrique et que le tracé des travaux prévus se tiennent à proximité d'une aire plane qui s'insère entre deux montagnes, un corridor possible pour les animaux et les êtres humains (figure 53). On y trouvait, près de la frontière et jusque dans les années 1960, une voie d'évitement, une gare et quelques bâtiments de service. L'emprise associée au chemin de fer n'était pas disponible aux inventaires archéologiques.

La zone de potentiel se compose d'un chemin en terre battue constituée de limon sableux brun et de plusieurs cailloux (50 %). Il donne accès, au nord, à un espace dégagé en friche recouvert d'herbacées. L'analyse des cartes et des photos aériennes anciennes a démontré que les bâtiments n'existent plus depuis les années 1970. De plus, il semble que ce milieu a servi d'aire de circulation et d'entreposage pour des activités forestières dans les années 2000, puisque tout ce secteur a été arasé (figure 54). La configuration des lieux rappelle en cela ce qui a été observé sur la zone E-6. Cette zone présente maintenant un faible potentiel.

Les travaux prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine de la région.

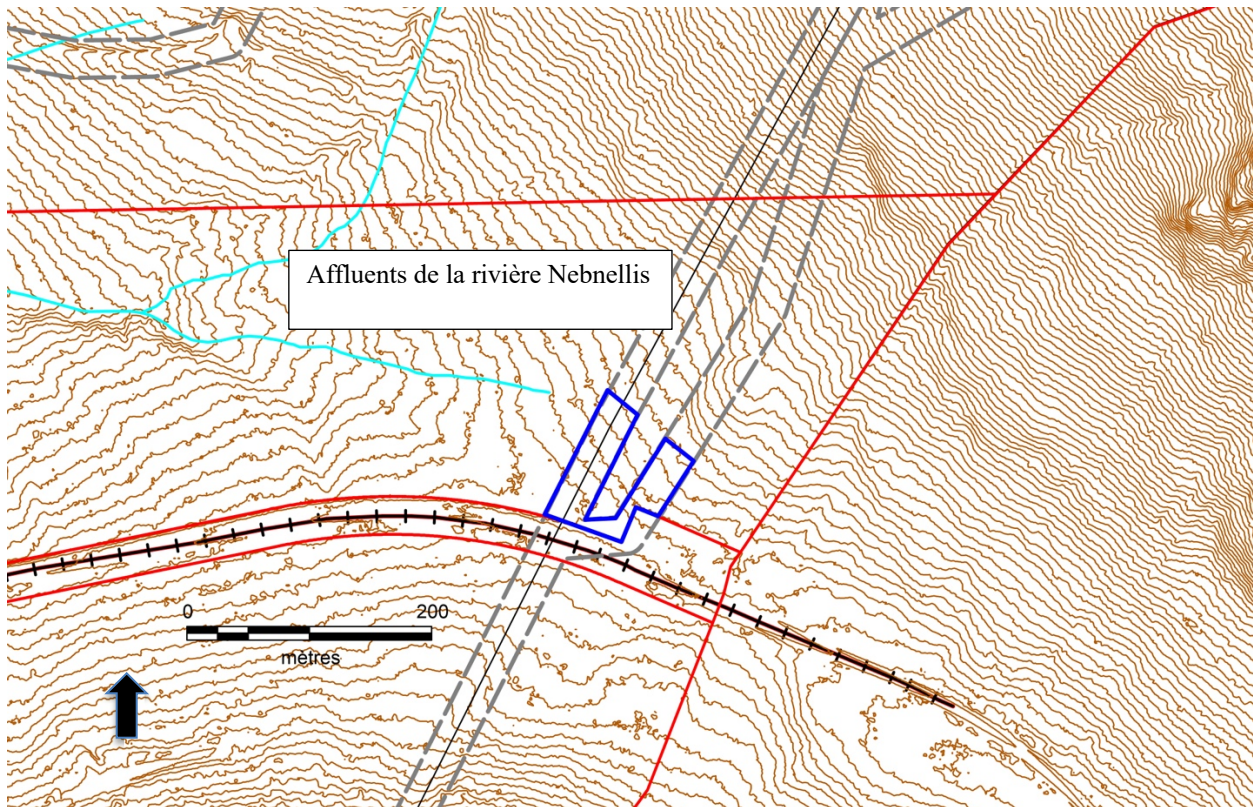


Figure 53 – La zone 16 (tiret gris : emprise ; en bleu : section de la zone de potentiel touchée par les travaux prévus)



Figure 54 – La zone 16 en 2016 (Google Earth 2023)

5.2.13 La zone 18

Cette zone se localise au nord d'un chemin forestier qui traverse un affluent de la rivière Kokombis. Elle se trouve à environ 14 km à l'est du lac Mégantic (figure 30). Elle a été retenue parce qu'on prévoit y aménager une ligne de raccordement électrique et que le tracé passe à proximité d'un replat qui surplombe le point de rencontre de deux cours d'eau.

L'emprise se compose d'un chemin en terre battue fait de limon sableux brun et de plusieurs cailloux (50 %). Il donne accès à un boisé qui est principalement constitué de résineux avec de rares feuillus. Le terrain est relativement plat, il présente une certaine déclivité vers la rivière. La surface du sol est bosselée et parfois humide (photo 33).

L'inspection visuelle a permis de repérer la présence d'un amas de débris moderne (plastique, bois, boîte de conserve, etc.) gisant en surface de la rive est du ruisseau. Trois sondages manuels ont été effectués (figure 55). Le sol se compose d'une litière forestière qui mesure 5 cm d'épaisseur (figure 56). S'en suit un sable limoneux brun (10 cm). Ce dernier repose sur un sable éluvié gris (Ae, 5 cm) qui à son tour surplombe un sable orangé (Bh) qui contient quelques cailloux (5 %). Aucun artefact ou vestige n'a été trouvé.

Les travaux prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine de la région.



Photo 33 Zone 11, vue générale de l'emprise (photo prise vers l'est)

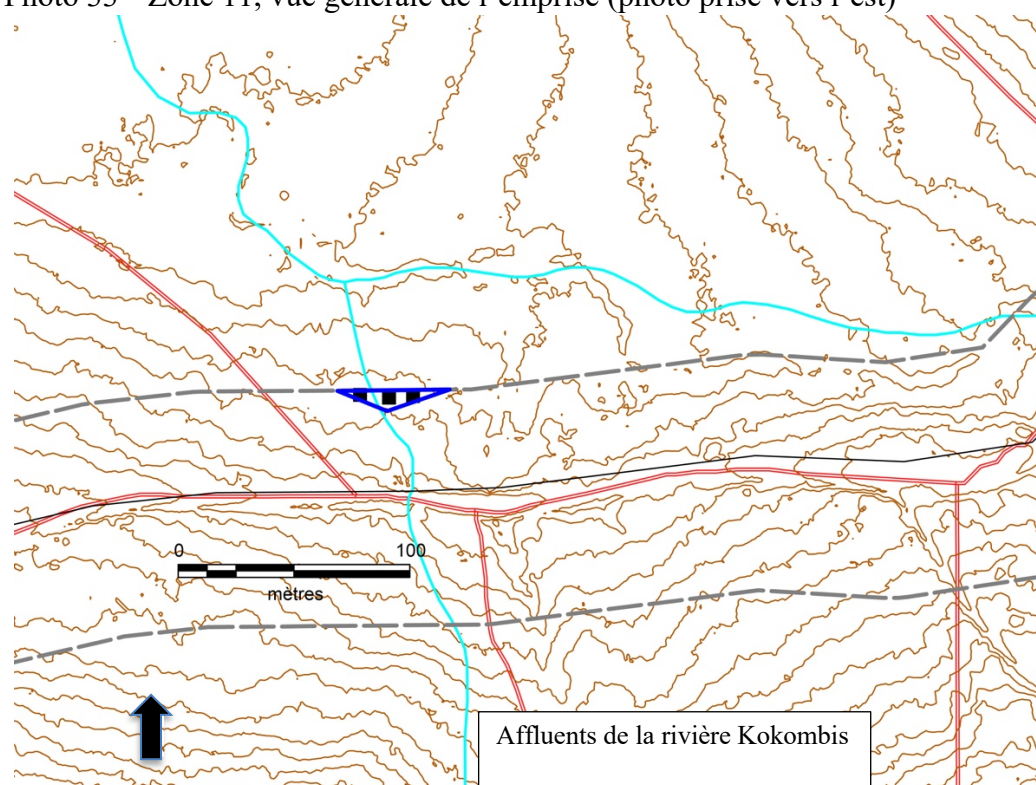


Figure 55 – La zone 18, localisation des travaux effectués (tiret gris : emprise ; en bleu : zone de potentiel ; carré noir : sondage)

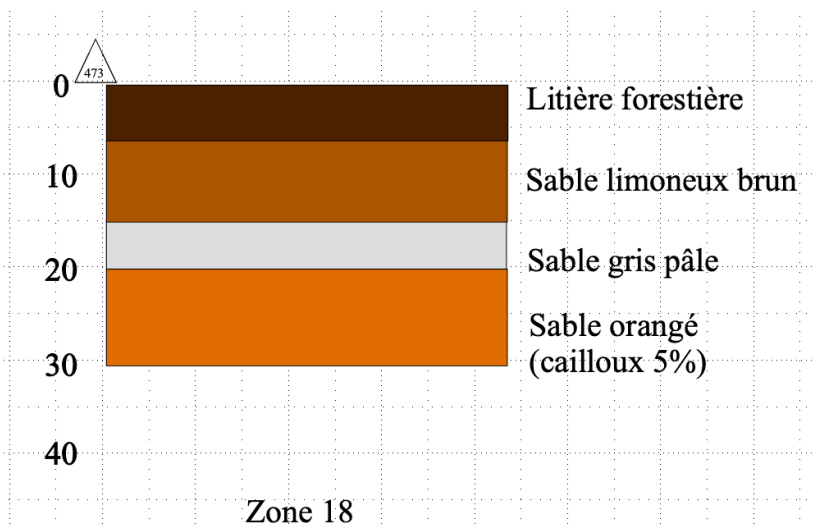


Figure 56 - Relevé stratigraphique schématique d'un des sondages effectués sur la zone 18

5.2.14 La zone 19

Cette zone se localise au nord d'un chemin forestier qui traverse la rivière Kokombis. Elle se trouve à environ 15 km à l'est du lac Mégantic (figure 30). Elle a été retenue parce qu'on prévoit y aménager une ligne de raccordement électrique et que le tracé passe à proximité d'un replat qui surplombe la rivière.

L'emprise se compose d'un chemin en terre battue fait de limon sableux brun et de plusieurs cailloux (50 %). Il donne accès à un boisé qui est principalement constitué de résineux avec de rares feuillus. Le terrain est relativement plat, il présente une certaine déclivité vers l'ouest. La surface du sol est bosselée et parfois humide (photo 34). On remarque, à l'est, la présence de petits étangs marécageux.

Outre l'inspection visuelle, six sondages manuels ont été effectués (figure 57). Le sol se compose d'une litière forestière qui mesure 10 cm d'épaisseur (figure 58, photo 35). Elle recouvre un humus (5 cm) qui lui se superpose à un sable éluvié (Ae, 5 cm). Le dernier horizon fouillé correspond à un sol orangé (Bh) qui contient quelques cailloux (5 %). Aucun artefact ou vestige n'a été trouvé.

Les travaux prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine de la région.



Photo 34 Zone 19, vue générale de la zone inventoriée (au fond) (photo prise vers l'est)

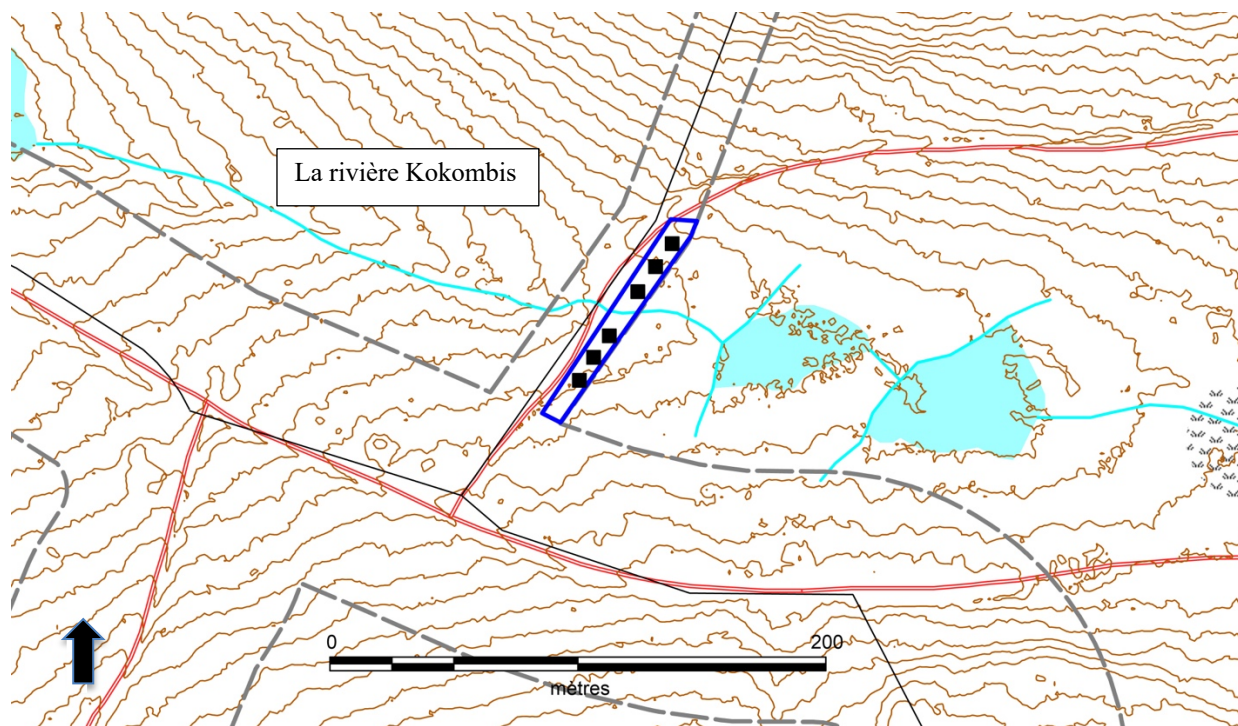


Figure 57 – La zone 19, localisation des travaux effectués (tiret gris : emprise ; en bleu : zone de potentiel ; carré noir : sondage)

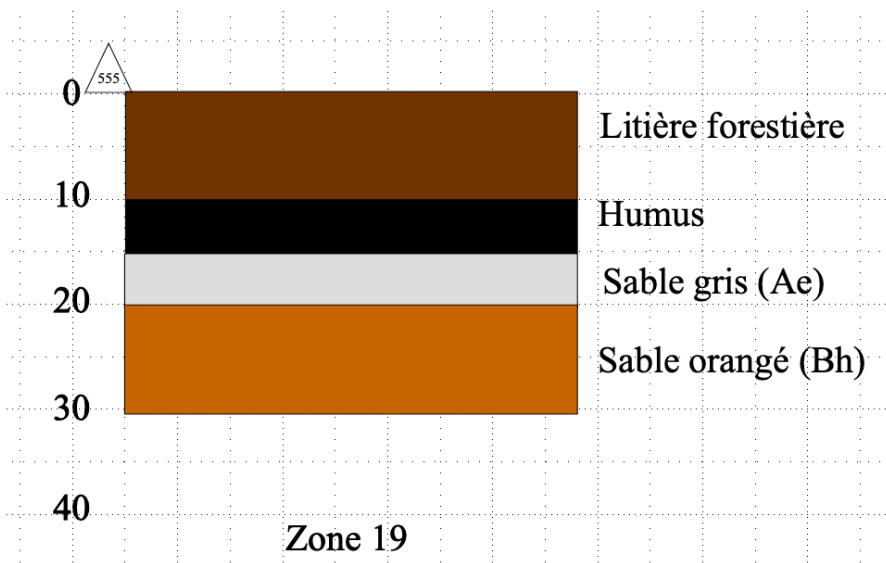


Figure 58 - Relevé stratigraphique schématique d'un des sondages effectués sur la zone 19



Photo 35 Zone 19, coupe stratigraphique d'un sondage effectué (photo prise vers le nord)

5.2.15 La zone 20

Cette zone se localise au sud d'un chemin forestier qui traverse la rivière Kokombis. On y trouve également un affluent de cette dernière. Elle se situe à environ 14 km à l'est du lac Mégantic (figure 30). Elle a été retenue parce qu'on prévoit y aménager une ligne de raccordement électrique et parce que le tracé recoupe la rivière Kokombis tout en incluant un de ses tributaires.

L'emprise se compose d'un chemin en terre battue constituée de limon sableux brun et de plusieurs cailloux (50 %). Il donne accès à un boisé mixte (résineux et feuillus). Le terrain est relativement plat, il présente une certaine déclivité vers le sud-ouest. La surface du sol est bosselée et parfois humide (photo 36).

Outre l'inspection visuelle, six sondages manuels ont été effectués (figure 59). Le sol est formé d'une litière forestière qui mesure 5 cm d'épaisseur (figure 60, photo 37). Elle se superpose à un sable limoneux gris-brun (30 cm). On rencontre par la suite un sable limoneux gris caillouteux (5 %). Ce dernier recouvre des galets de plage. Aucun artefact ou vestige n'a été trouvé.

Les travaux prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine de la région.



Photo 36 Zone 20, les abords de la rivière Kokombis à proximité du chemin forestier (photo prise vers l'ouest)

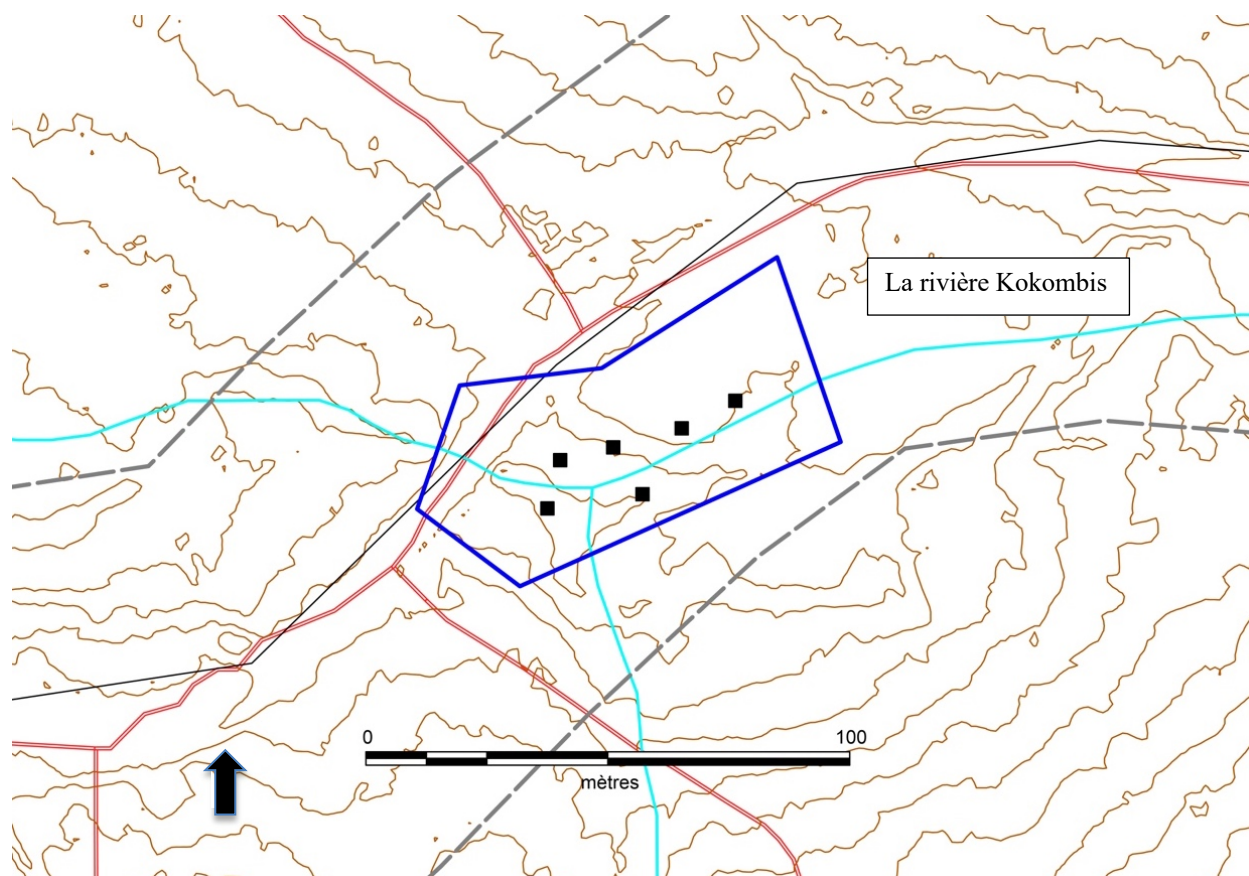


Figure 59 – La zone 20, localisation des travaux effectués (tiret gris : emprise ; en bleu : zone de potentiel ; carré noir : sondage)

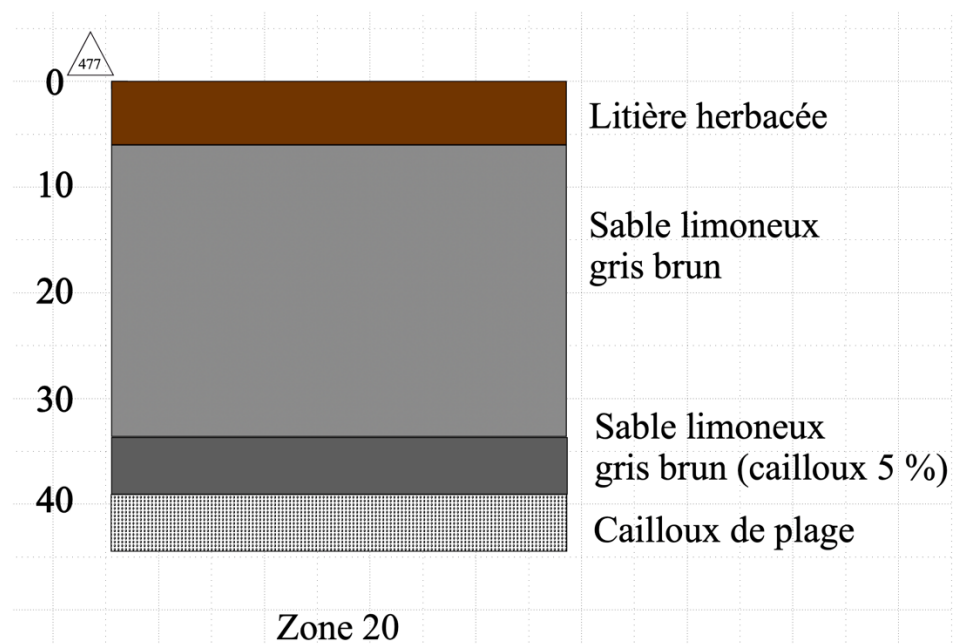


Figure 60 - Relevé stratigraphique schématique d'un des sondages effectués sur la zone 20



Photo 37 Zone 20, coupe stratigraphique d'un sondage effectué (photo prise vers le nord)

5.2.16 La zone 34

Cette zone recouvre un point de jonction entre deux affluents de la rivière Samson. Elle se trouve à 15 km à l'est du lac Mégantic (figure 30). Elle a été retenue parce qu'on prévoit y aménager une ligne de raccordement électrique et parce qu'un portage autochtone a été relevé dans les environs par Bignell en 1882 (figure 22). Il y a effectivement une aire plane entre les monts « Round Top » et du Porc-Épic par où pouvait circuler les animaux et les êtres humains. La localisation du portage étant imprécise, il est difficile de déterminer exactement où il passait dans ce paysage montagneux.

L'emprise se compose d'un chemin en terre battue constituée de limon sableux brun et de plusieurs cailloux (50 %). Il donne accès à un boisé mixte (résineux et feuillus). Le terrain est relativement plat, il présente une certaine déclivité vers l'est. La surface du sol est bosselée et parfois humide (photos 38 et 39).

Outre l'inspection visuelle, quatre sondages manuels ont été effectués (figure 61). Selon toutes apparences, un ancien chemin forestier passait à travers ces bois (photo 38). Il n'est perceptible que par la différence dans la végétation. Par ailleurs, un sentier a effectivement été aperçu, mais il est récent et balisé au ruban rouge (photo 39). Il pourrait s'agir d'un piste de chasseur, le milieu environnant étant propice aux originaux.

Outre l'inspection visuelle, quatre sondages manuels ont été faits. Le sol se compose d'une litière forestière qui mesure 5 cm d'épaisseur (figure 62). Elle recouvre un sable limoneux gris-brun (15 cm). Ce dernier s'étend sur un sable limoneux gris caillouteux (5 %) plutôt humide. Aucun artefact ou vestige n'a été trouvé.

Les travaux prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine de la région.



Photo 38 Zone 34, vue des abords de la rivière Samson avec la présence possible d'un chemin forestier (photo prise vers le sud-ouest)



Photo 39 Zone 34, vue des abords de la rivière Samson avec le sentier des « chasseurs » (photo prise vers le nord-est)

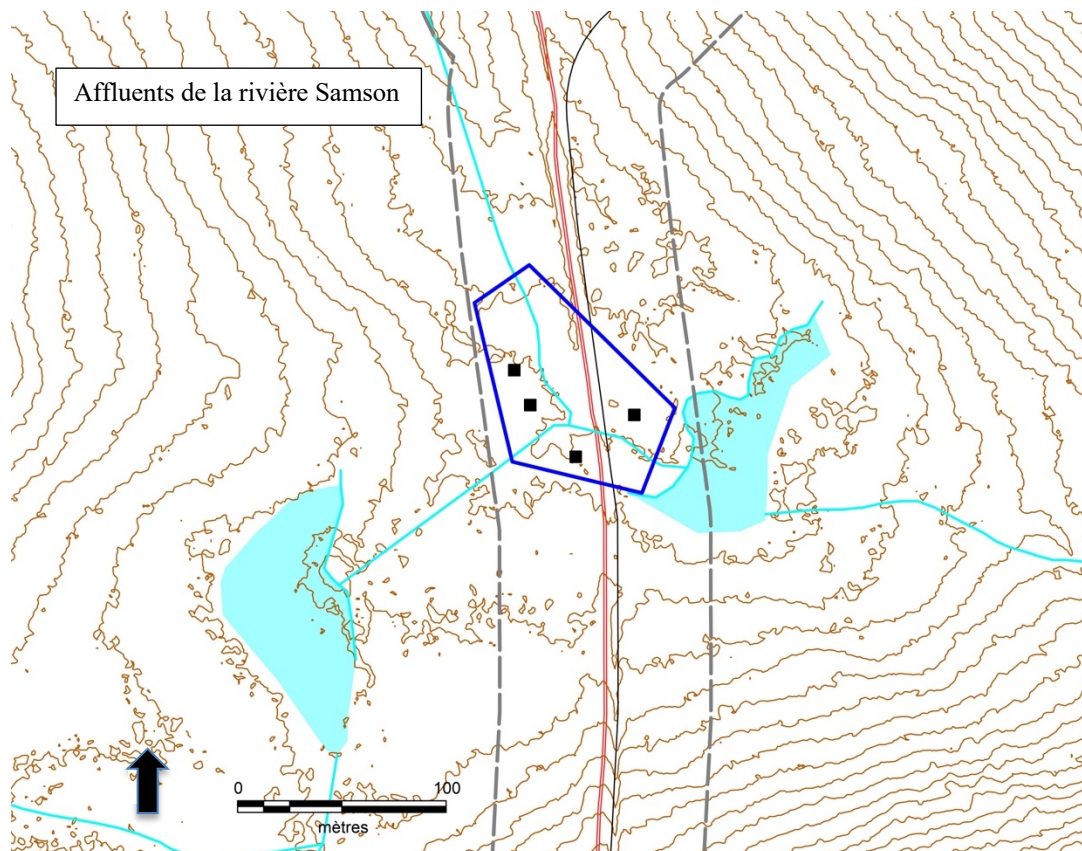


Figure 61 – La zone 34, localisation des travaux effectués (tiret gris : emprise ; en bleu : zone de potentiel ; carré noir : sondage)

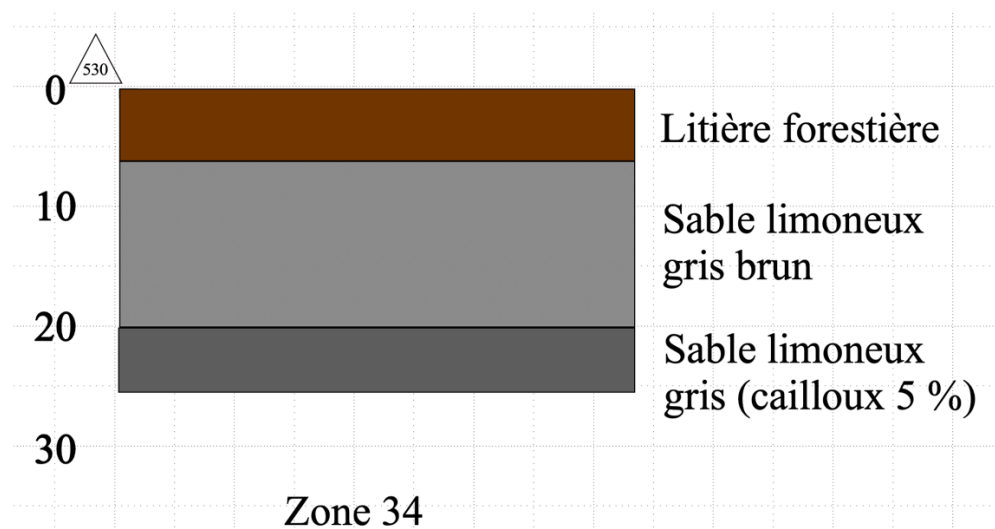


Figure 62 - Relevé stratigraphique schématique d'un des sondages effectués sur la zone 34

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique des zones de potentiel touchées par les aménagements prévus pour le projet de parc éolien de la Haute-Chaudière a permis d'améliorer nos connaissances relatives à l'usage de ce territoire.

Aucun site d'occupation autochtone n'a été découvert. Mentionnons quand même la présence de nombreux galets et cassons de quartz sur les bords de la rivière Chaudière. Ces derniers sont assez abondants et il en a été trouvé à peu près partout où des puits ont été faits. Il a été remarqué que ce quartz se concentrait dans les horizons supérieurs (20 à 30 cm, du Ae au Ah) et qu'il était rare sinon absent dans les couches inférieures (Bh, 30 cm et moins). Par ailleurs, le quartz était quasi inexistant dans les sondages effectués en montagne, loin de la rivière Chaudière. Ainsi, et dans l'état actuel des connaissances, il semble que ce quartz soit associé davantage aux dépôts fluviaux et qu'il a été charrié le long de la rivière à partir d'une source en amont dont l'emplacement exact reste à déterminer.

Les prospections ont permis de documenter des activités relativement récentes de chasse et de piégeage de la part d'eurocanadiens (piège à martre, sentier de chasseur, etc.). Ont également été trouvés plusieurs vestiges liés à l'exploitation de la forêt (ancien chemin forestier, bois d'œuvre, etc.).

Dans ce même ordre d'idée, la découverte la plus importante, celle qui a mené à l'identification d'un site archéologique reconnu par le ministère de la Culture et des Communications (code Borden BjEq-1, camp Keene), correspond aux fondations d'une scierie et d'un camp de travailleur datant de la fin du 19^e ou du début du 20^e siècle. On y trouve les assises en pierre de la scierie, un amas de rejets domestiques qui témoigne des habitudes alimentaire et sanitaire des ouvriers, un barrage en pierre et une écluse en bois. Une fois abandonné, ce site n'apparaît pas avoir été réoccupé, c'est pourquoi il semble maintenant assez intact. Comme il se situe un peu en dehors de l'emprise à l'étude, il ne devrait pas être menacé par les travaux prévus. Nous recommandons d'éviter tout débordement de la circulation de la machinerie lourde dans ce secteur.

OUVRAGES CITÉS

BAC	Bibliothèques et archives Canada
BANQ	Bibliothèques et archives nationales du Québec
FORÊT OUVERTE	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
GAGQ	Greffé de l'arpenteur général du Québec
IRDA	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
NTS	National Topographic System
SIGIOM	Système d'information géominière, ministère des Ressources naturelles et des Forêts
SNRC	Système national de référence topographique

AECOM, 2017 : Réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de Lac-Mégantic. Étude de potentiel archéologique. Ville de Lac-Mégantic.

Archéocène, 2020 : Étude de caractérisation du potentiel archéologique. Voie ferroviaire de contournement, tracé nord, région de Lac Mégantic : Municipalités de Frontenac, Lac-Mégantic et Nantes. Services publics et Approvisionnement Canada.

Arkéos inc., 1989 : Étude de potentiel archéologique de la M.R.C. Le Granit. Entente ministère des Affaires culturelles du Québec - M.R.C. Le Granit, 153 p., 3 cartes.

Association des archéologues du Québec, 2005 : Répertoire québécois des études de potentiel archéologique, Québec.

Barry, G., 2003 : La « piste Bécancour » : des campements abénaquis dans l'arrière-pays. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXXIII, no 2, p. 93-100.

Beaubien, J. O., 1868 : Diagram of the Township of Spalding. GAGQ, S019-1.

Biggar, H. P., 1924 : Jacques Cartier's Portrait. University Library, Toronto.

Bignell, J. G., 1882 : Plan of the residue of Spalding. BANQ, E21,S555,SS1,SSS1,PS.19A

1882b : Carnet S95. Canton de Spalding. BANQ, E21, S60, SS3, PS95

Bilodeau, R. 1998 : Inventaires archéologiques. Projets d'infrastructures routières des directions territoriales Mauricie, Centre-du-Québec, Laurentides-Lanaudière et l'Estrie. Juillet 1997. Rapport déposé au MCC, Québec.

Bouchette, J., 1815 : Carte topographique de la province de Bas-Canada. Éditions Élysée, Montréal.

1831 : Map of the Provinces of Lower & Upper Canada. Joseph Jun. ; Wyld, James from 1831.

Cadre écologique de référence du Québec (CERQ), 2018 : Données ouvertes. Gouvernement du Québec.

Cartier, J., 1977 : Voyages en Nouvelle-France. Cahiers du Québec, Hurtubise HMH, Montréal

Carver, J., 1794 : A New and Correct Map of the Province of Quebec with the adjacent States and Provinces, http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.xsp?app=ca.BANQ.sdx.cep&db=notice&id=0002663053&n=2&f=auteur_nav&v=carver%2C_jonathan%2C_1732-1780%23%23%23Carver%2C+Jonathan%2C+1732-1780&sortfield=date_publication&order=ascendant&col=*&chpp=20&dbrqp=query_notice&qid=sdx_q4.

Castonguay, Dandenault et Associés, 2016 : Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec. Projet Lac-Mégantic 2015. Rapport déposé au MCC, Québec.

CÉRANE, 1992 : Surveillance archéologique des projets souterrains, 1991, secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford. Rapport remis au MCC, Québec.

1993 : Surveillance archéologique des projets souterrains 1992, secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford. Rapport remis au MCC, Québec.

Champlain, de, S., 1973 : Œuvres de Champlain. Les éditions de l'Homme, Montréal.

Chapdelaine, C., 2002 : Enquêtes archéologiques dans le Méganticois : L'école de fouilles d'août 2002. Rapport déposé au MCC, Québec.

2004 : Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec. Recherches amérindiennes au Québec XXXIV (1) : 3-20.

Chapdelaine, C. (sous la direction de), 2007 : Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 32, Québec.

Chapdelaine, C. et É. Graillon, 2020 : Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton. Montréal. Recherches amérindiennes au Québec. Paléo-Québec, no. 22.

Charland, P., 2005 : Définition et reconstitution de l'espace territorial du Nord-Est américain : la reconstruction de la carte W8banaki par la toponymie abénakise au Québec. Aln8baïwi Kgakina – notre monde à la manière abénakise. Thèse présentée au décanat des études supérieures et postdoctorales remplissant partiellement les critères de l'obtention du titre de docteur en philosophie. Université McGill.

Clermont, N., 1990 : Le Sylvicole inférieur au Québec. Recherches amérindiennes au Québec XX (1) : 5-18.

Clermont, N. et C. Chapdelaine, 1982 : Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Clermont, N. et E. Cossette, 1991 : prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec. Journal canadien d'archéologie, 15 : 35-44.

Commission de toponymie, 2023 : Noms et lieux du Québec, Les Publications du Québec. Site internet.

Compagnie Franco-Canadienne, 1929 : Feuilles 96 et 104. Paris. Centre Géostat, Université Laval.

Department of National Defense (DND), 1926 : Topographic Map, Megantic Sheet. BANQ.

1934 : Topographic Map, Megantic Sheet. BANQ.

1938 : Topographic Map, Megantic Sheet. BANQ.

1944 : Topographic Map, Megantic Sheet. BANQ.

1954 : Topographic Map, Megantic Sheet. BANQ.

Dion-McKinnon, D., 1987 : Sillery. Au carrefour de l'histoire. Boréal Express, Québec, 1987.

Dubé, J. C., 1996 : Carte pédologique, comté de Frontenac. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Québec.

Duchesnay, A. J., 1861 : Plan of the Township of Spalding. BANQ, E21,S555,SS1,SSS1,PS.19.

Dyke, A. S., Giroux, D., Robertson, L., 2004 : Paleovegetation maps of northern North America, 18 000 to 1000 BP. Commission géologique du Canada, dossier public 4682.

Ethnoscop inc., 1995 : programme de recherche et de mise en valeur sur l'occupation paléoindienne dans la M.R.C. du Granit : les origines du peuplement. Étude de potentiel et inventaire archéologiques. Rapport final déposé à la M.R.C. du Granit et au MCCQ-Estrie.

2005 : Inventaire archéologique (Été 2004). Direction de l'Estrie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. Rapport remis au MCC, Québec.

2021 : Voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic, Québec. Interventions archéologiques été-automne 2021 (BjEr-10 et BjEr-11). Services publics et Approvisionnement Canada.

Fulton, R. J. et J. T. Andrews, 1987 : La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2

Gates Saint-Pierre, C., 2010 : Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude remise au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Gauvin, H. et F. Duguay (éds.), 1981 : Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.

Girard, C. et C. Brisson, 2021 : L'histoire de la Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag. La nation malécite du Saint-Laurent. Les Presses de l'Université Laval.

Graillon, É., 1997 : Inventaire de la collection Cliche-Rancourt. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

-, 2011 : Camp d'archéologie du Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke : Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Hétu, B., 2008 : Paléohydrologie à l'Holocène supérieur dans l'est du Québec (Canada) : l'apport des petits cônes alluviaux. <http://geomorphologie.revues.org/index5533.html>.

Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), 2013 (IRDA), Carte 21L06. <http://www.irda.qc.ca/fr/Etudes-pedologiques>.

Kesterman, J. P., 2000 : Histoire des Cantons de l'Est. (Kesterman, Southam et Saint-Pierre éditeur). Collection Les régions du Québec 10. Les Presses de l'Université Laval, Québec.

Loring, S., 1989 : Une réserve d'outils de la Période intermédiaire sur la côte du Labrador. Recherches amérindiennes au Québec 19 (2-3) : 45-57.

1992 : Princes and Princesses of Ragged Fame: Innu Archaeology and Ethnohistory in Labrador. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université du Massachusetts.

McCarthy, J., 1792 : Plan and Survey of the Chaudiere River. GAGQ, R59.

Ministère des Affaires culturelles, 1977-1983 : Macro-inventaire du patrimoine québécois (1977-1983). Gouvernement du Québec, Québec.

Ministère de la Culture et des Communications, 2023a : Inventaire des sites archéologiques du Québec, ISAQ, cartes 21E07 et 21E10. Gouvernement du Québec, Québec.

2023 b : Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, cartes 21E07 et 21E10. Gouvernement du Québec, Québec.

2023c : Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Gouvernement du Québec, Québec.

Montrésor, J. 1760 : Plan of a rout undertaken in winter, Jany. 26th, from Quebec, the capital of Canada, to the frontier settlements of the Township of Topsham near Brunswick Fort on the River Ammerascaegun in the Province of New Hampshire, Feby. 20th 1760. Bibliothèque du Congrès, service-gmd-gmd373-g3734-g3734t-ar080800.jp 2)

1761 : A map of the sources of the Chaudière, Penobscot, and Kennebec rivers. Bibliothèque du Congrès, <http://hdl.loc.gov/loc.gmd/g3730.ar083800>)

Moreau, J. - F., É. Langevin et L. Verreault, 1990 : Assessment of the ceramic evidence for Woodland-Period cultures in the lac Saint-Jean area, Eastern Quebec. *Man in the Northeast* 41 : 33-64.

Morin, B., 1976 : Rapport préliminaire, reconnaissance archéologique, été 1976. Rapport déposé au MCC, Québec.

Normandeau, P. X., 2010 : Histoire du drainage tardiglaciaire de la vallée de la rivière Chaudière et des régions avoisinantes. Mémoire de maîtrise, Sciences de la terre, Université du Québec à Montréal.

O'Dwyer, W. W., 1861 : Plan of an exploratory road line from the U. S. Boundary to the Megantic Road. GAGQ PL2329

Ouellet, L., M. Rompré, D. Carrier, G. Laflamme, 1995 : Étude pédologique du comté de Beauce. Service des sols. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Québec.

Paré, P., 1985 : La toponymie des Abénaquis. Dossiers toponymiques, 20. Commission de toponymie du Québec, Québec.

Parent, M. et S. Occhietti, 1999 : Late Wisconsinian deglaciation and glacial development in the Appalachians of southeastern Québec. *Géographie physique et quaternaire*, vol. 53, no 1, p. 117-135.

Patrimoine experts 2001, Inventaire archéologique (Été 2001). Direction de l'Estrie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. Rapport remis au MCC, Québec.

Paul, J. T., 1999 : Le territoire de chasse des Hurons de Lorette. *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXX, no 3, p. 5-20.

Phaneuf, É. Et B. Loewen, 2004 : Projet méganticois. Prospection archéologique subaquatique. Rapport d'activités 2003. Rapport déposé au MCC, Québec.

Pintal, J.-Y., 1999 : Inventaire archéologique (Été 1999). Direction de l'Estrie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. Rapport remis au MCC, Québec.

2012 : Late Pleistocene to early Holocene adaptation: The case of the Strait of Quebec. TAMU, Texas University Press: 218-236.

Provost, H., 1983 : Les Abénaquis sur la Chaudière. Éditions de la Nouvelle-Beauce. Séminaire de Québec.

Richard, P. J. H., 2020 : Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien. In Kruger 2, un site du Paléoindien récent à Brompton. Textes réunis sous la direction de Claude Chapdelaine. *Paléo-Québec* 39 : 23-60.

Richard, P. J. H. et P. Grondin, 2009 : Histoire postglaciaire de la végétation. In Manuel de foresterie. Ordre des ingénieurs du Québec, Québec.

Robitaille, A. et J. - P. Saucier, 1998 : Paysages régionaux du Québec méridional. Les Publications du Québec, Québec.

SACL, 2007 : Inventaire archéologique (été 2006). Direction de l'Estrie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. Rapport remis au MCC, Québec.

2011, Inventaire archéologique (été 2010). Direction de l'Estrie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. Rapport remis au MCC, Québec.

Sauthier, C. et Faden, J. 1777 : A map of the inhabited part of Canada, from the French survey. Gallica <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53064969c/>

Savoie, S., 2003 : Les Abénaquis de Bécancour (Wôlinak) et les terres d'Arthabaska (1829-1850). Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXXIII, no 2, p. 101-108.

Tâché, K., 2010 : Le sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Transit Analyse inc., 1993 : Étude du potentiel archéologique paléoindien sur le territoire de la M.R.C. du Granit. Rapport final déposé à la M.R.C. du Granit et au MCCQ-Estrie.

Tremblay, R., 2006 : Les Iroquoiens du Saint-Laurent. Les éditions de l'Homme, Montréal.

Vincent, N. (Tsa8enhohi), 1829 : Devant la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada en 1829. XXVIIIe volume des Journaux de la Chambre d'assemblée, 1828-1829, appendice V.

War Office, 1865 : Frontier of Canada east, plan 15. Quarter Master General, . BANQ

ANNEXES

Annexe 1 Catalogue des photographies

Photo	Description	Orientation	Date
R0010242	Mégantic, zone E-6, vue générale	NO	24-10-2023
R0010243	Mégantic, zone E-6, vue générale	N	24-10-2023
R0010244	Mégantic, zone E-6, vue générale	NE	24-10-2023
R0010245	Mégantic, zone E-6, vue générale	SE	24-10-2023
R0010246	Mégantic, zone E-6, plan incliné	N	24-10-2023
R0010247	Mégantic, zone E-6, plan incliné	N	24-10-2023
R0010248	Mégantic, zone E-6, plan incliné	NE	24-10-2023
R0010249	Mégantic, zone E-6, plan incliné, sondage s-4 GPS-5	NE	24-10-2023
R0010250	Mégantic, zone E-6, plan incliné, sondage s-4 GPS-5	NE	24-10-2023
R0010251	Mégantic, zone E-6, plan incliné	NE	24-10-2023
R0010252	Mégantic, zone E-2, sondage s-1, gps-6	N	24-10-2023
R0010253	Mégantic, zone e-4, vue générale, sud	NE	24-10-2023
R0010254	Mégantic, zone e-4, vue générale, sud	SE	24-10-2023
R0010255	Mégantic, zone e-4, vue générale, sud	SE	24-10-2023
R0010256	Mégantic, zone e-4, vue générale, sud	SE	24-10-2023
R0010257	Mégantic, zone e-4, gps 9, sondage	N	24-10-2023
R0010258	Mégantic, zone e-4, nord, vue générale	NO	24-10-2023
R0010259	Mégantic, zone e-4, nord, vue générale	NO	24-10-2023
R0010260	Mégantic, zone e-4, nord, vue générale	NE	24-10-2023
R0010261	Mégantic, zone e-5, jonction sud, vue générale	SE	24-10-2023
R0010262	Mégantic, zone e-5, jonction sud, vue générale	N	24-10-2023
R0010263	Mégantic, zone e-5, jonction sud, gps 13, sondage	N	24-10-2023
R0010264	Mégantic, zone e-5, jonction centre, gps 15, sondage	N	24-10-2023
R0010265	Mégantic, zone e-5, jonction centre, gps 15, sondage	E	24-10-2023
R0010266	Mégantic, zone e-5, jonction centre, vue générale	NO	24-10-2023
R0010267	Mégantic, zone e-5, jonction centre, vue générale	E	24-10-2023
R0010268	Mégantic, zone e-5, jonction centre, vue générale	SE	24-10-2023
R0010269	Mégantic, zone e-5, jonction centre, vue générale	N	24-10-2023
R0010270	Mégantic, zone e-5, jonction centrale, GPS 17, sondage	N	24-10-2023
R0010271	Mégantic, zone e-5, jonction nord, vue générale	NO	24-10-2023
R0010272	Mégantic, zone 8, vue générale	SO	25-10-2023
R0010273	Mégantic, zone 8, vue générale	NE	25-10-2023
R0010274	Mégantic, zone 8, vue générale, poutres	N	25-10-2023

R0010275	Mégantic, zone 8, vue générale	S	25-10-2023
R0010276	Mégantic, zone e-1, métal et bois	NE	25-10-2023
R0010277	Mégantic, zone e-1, bois scié, à l'arrière replat avec amas de détritres et camps	NE	25-10-2023
R0010278	Mégantic, Zone e-1, vue générale de la rivière	SE	25-10-2023
R0010279	Mégantic, zone e-1, vue du barrage en pierres	E	25-10-2023
R0010280	Mégantic, zone e-1, brique Garterraig	N	25-10-2023
R0010281	Mégantic, zone e-1, paroi ouest des fondations du moulin	E	25-10-2023
R0010282	Mégantic, zone e-1, paroi nord des fondations du moulin	SE	25-10-2023
R0010283	Mégantic, zone e-1, détritres au pied du moulin	NE	25-10-2023
R0010284	Mégantic, zone e-1, lame de scie ronde et godendard, au sud-ouest du moulin	N	25-10-2023
R0010285	Mégantic, zone e-1, barrage en bois	SE	25-10-2023
R0010286	Mégantic, zone 9, gps 25, sondage	O	25-10-2023
R0010287	Mégantic, zone 9, vue générale	O	25-10-2023
R0010288	Mégantic, zone 9, vue générale	NE	25-10-2023
R0010289	Mégantic, zone 10, pont en rondins	SE	25-10-2023
R0010290	Mégantic, zone 10, pièges à martre	E	25-10-2023
R0010291	Mégantic, zone 10, appât pour martres	O	25-10-2023
R0010292	Mégantic, zone 12, vue de l'emprise de l'ancien chemin à partir du nouveau	SE	25-10-2023
R0010293	Mégantic, zone 11, vue générale	N	25-10-2023
R0010294	Mégantic, zone 11, vue générale	S	25-10-2023
R0010295	Mégantic, zone 11, gps 38, sondage	N	25-10-2023
R0010296	Barrage de castor		25-10-2023
R0010297	Mégantic, zone 18, dépotoir	N	25-10-2023
R0010298	Mégantic, zone 18, vue générale	N	25-10-2023
R0010299	Mégantic, zone 18, vue générale	O	25-10-2023
R0010300	Mégantic, zone 20, gps-43, sondage	N	25-10-2023
R0010301	Mégantic, zone 20, vue générale	N	25-10-2023
R0010302	Mégantic, zone 20, vue générale	S	25-10-2023
R0010303	Mégantic, zone 19, gps 47, sondage	N	25-10-2023
R0010304	Mégantic, zone 19, vue générale	SE	25-10-2023
R0010305	Mégantic, zone 19, vue générale	SO	25-10-2023
R0010306	Mégantic, zone 34, ancien chemin forestier	NO	25-10-2023
R0010307	Mégantic, zone 34, sentier de chasseur	NO	25-10-2023
R0010308	Mégantic, zone 2, vue de la rivière Chaudière	SO	26-10-2023
R0010309	Mégantic, zone 2, vue de la rivière Chaudière	SO	26-10-2023
R0010310	Mégantic, zone 2, vue générale	O	26-10-2023
R0010311	Mégantic, zone 2, vue générale	O	26-10-2023
R0010312	Mégantic, zone 2, vue générale	S	26-10-2023
R0010313	Mégantic, zone 2, vue générale	S	26-10-2023

R0010314	Mégantic, zone 2, replat, gps-51, sondage	N	26-10-2023
R0010315	Mégantic, zone 2, bloc de quartz en surface	SO	26-10-2023
R0010316	Mégantic, zone 2, bloc de quartz en surface	SO	26-10-2023
R0010317	Mégantic, zone 1, gps 59, sondage	O	26-10-2023
R0010318	Mégantic, zone 1, vue générale	S	26-10-2023
R0010319	Mégantic, zone 1, vue générale	O	26-10-2023
R0010320	Mégantic, zone 1, gps 66, sondage	O	26-10-2023
R0010321	Mégantic, zone 1, gps 66, sondage	O	26-10-2023

Annexe 2 Fiche de site archéologique (format numérique)

Annexe 3 Fichier format forme des aires inventoriées (format numérique)

Reconnaissance archéologique dans la région du Lac Caopacho

Inventaire archéologique, été 2023

Rapport préparé pour

Innu Takuaikan Uashat mak
Mani-utenam (ITUM)



Par Jean-Christophe Ouellet
Anthropo-archéologue

Août 2024

LAC KAOPASHO





Table des matières

1	Introduction.....	1
1.1	Mandat et objectifs	1
2	Région à l'étude.....	2
2.1	Physiographie et environnement physique	2
2.2	Recherches antérieures.....	3
2.3	Histoire Culturelle et fréquentation ancienne du territoire.....	4
3	Méthodologie	7
3.1	Calendrier et composition de l'équipe	7
3.2	Méthode d'intervention sur le terrain	10
3.2.1	Sélection des zones à inventorier.....	10
3.2.2	Méthodologie d'inventaire.....	10
3.2.3	Inventaire de la culture matérielle et analyse sommaire.....	12
4	Résultats	13
4.1	Secteur Caopacho sud	16
4.1.1	Site EIDm-07	16
4.1.2	Site EIDm-08	21
4.1.3	Site EIDm-09	26
4.1.4	Site EIDm-10	31
4.2	Secteur Caopacho centre	41
4.2.1	Site EIDm-01	41
4.2.2	Site EIDm-02	47
4.2.3	Site EIDm-03	52
4.2.4	Site EIDm-04	55
4.2.5	Site EIDm-05	58
4.2.5.1	La tente circulaire	62
4.2.5.2	La structure rectangulaire #1	63
4.2.5.3	La structure rectangulaire #2	65
4.2.6	ZIA HCC-03	67
4.2.7	ZIA HYJ-04	70
4.2.8	ZIA HJCO-03	73
4.3	Secteur Caopacho nord	74
4.3.1	Site FaDm-01	74



4.3.2	Site FaDm-02	79
4.3.3	Site FaDm-03	84
4.3.4	Site FaDm-04	88
4.4	Secteur de la rivière Caopacho	94
4.4.1	Site EIDm-06	94
4.4.2	Site EIDn-01	99
4.4.3	ZIA HYJ-03	102
5	Synthèse et recommandations.....	106
6	Bibliographie.....	107
7	Annexes	109
7.1	Rapport numérique	109
7.2	Photographies	109
7.3	Cartes et plans	109
7.4	Catalogues	109
7.5	Dossier technique	109
7.6	Fiches de site MCCQ.....	109

Liste des figures

Figure 1 : Fouille de sondages en cours au lac Caopacho	1
Figure 2 : paysage représentatif de la région du Lac Caopacho (photo CAO23_4850.jpg)	2
Figure 3 : Le plateau central et les routes de circulation traditionnelles (Tiré de Neilsen 2010) ...	4
Figure 4 : Répartition des bandes innues dans la Péninsule Québec-Labrador selon Speck et Eiseley (1949)	6
Figure 5 : Cartes anciennes du lac Caopacho de Gagnon (1880) et de Bélanger (1920)	6
Figure 6 : Équipe au lac Caopacho en septembre 2023 (photo CAO23_4549.jpg)	7
Figure 7 : Camp Caopacho, préparation au départ le matin (sur la photo Andy Schekanapish)	8
Figure 8 : Camp Caopcaho, préparation de repas. Sur la photo Shaush Fontaine.....	9
Figure 9 : Campa Caopacho, tente et coucher de soleil.....	9
Figure 10 : Andy Schekanapish se tient à côté d'un arbre plaqué (photo CAO23_4292.jpg)	11
Figure 11 : Sondages archéologique en cours de fouille (photo CAO_4243.jpg).....	11
Figure 12 : Relevé du site avec la boussole Brunton (photo CAO_4572.jpg)	12
Figure 13 : Aperçu général du site EIDm-07 (photo CAO_4742.jpg)	16
Figure 14 : Sondages au site EIDm-07 (photo CAO23_4725.jpg)	17
Figure 15 : Site EIDm-07, bouclier thermique de cheminée aménagé dans un couvercle de seau (photo CAO23_4738.jpg).....	17
Figure 16 : Profil stratigraphique type au site EIDm-07 (Photo CAO23_4736mod.jpg)	18
Figure 17 : Site EIDm-07, couvercle de conserve de chaux (artéfact #27)	20



Figure 18 : Site EIDm-07, fragment d'assiette (artéfact #28).....	20
Figure 19 : Site EIDm-07, Éclat de taille en quartz (artéfact #26).....	20
Figure 20 : Aperçu du site EIDm-08 depuis l'hélicoptère	21
Figure 21 : Profil stratigraphique type du site EIDm-08	22
Figure 22 : Site EIDm-08 : Couvertres de contenant de poudra à pâte (artéfacts #31 et 32)	24
Figure 23 : Site EIDm-08, couvercle de marmite (artéfact #29).....	24
Figure 24 : Site EIDm-08, fragments de bouteille en verre de couleur mauve (artéfact #33a)	25
Figure 25 : Site EIDm-08 , éclat de pierre taillée en quartz hyalin (artéfact #33b)	25
Figure 26 : Aperçu du site EIDm-09 depuis l'hélicoptère	26
Figure 27 : Aperçu du site EIDm-09 (photo CAO23_4747.jpg)	28
Figure 28 : Site EIDm-09, plage et emplacement des sondages (photo CAO23_4744.jpg)	28
Figure 29 : Site EIDm-09, vue sur la baie et le lac Caopacho (photo CAO23_4749.jpg).....	28
Figure 30 : Profil stratigraphique du site EIDm-09 (photo CAO23_4752mod.jpg).....	30
Figure 31 : Site EIDm-09, exemples d'éclats récoltés (celui au bas à gauche est en chert lustré) 30	
Figure 32 : Site EIDm-010, aperçu général depuis l'hélicoptère	31
Figure 33 : Aperçu du site EIDm-10 depuis le lac Caopacho (photo CAO23_4285.jpg)	32
Figure 34 : Sondages sur le site EIDm-10 (photo CAO23_4245.jpg)	32
Figure 35 : Site EIDm-10, bourrelet de tente circulaire avec foyer central en pierre (photo CAO23_4263.jpg).....	33
Figure 36 : Site EIDm-10, foyer dans le sondage S-4 (photo CAO23_4266.jpg)	35
Figure 37 : Site EIDm-10, fragment de bouteille en verre bleuté (artéfact #10a).....	35
Figure 38 : Site EIDm-10, ébauche d'outil taillé en ardoise (artéfact #5)	36
Figure 39 : Sondages sur la station arrière du site EIDm-10 (photo CAO23_4284.jpg)	36
Figure 40 : Site EIDm-10, paroi ouest du sondage S-2 (photo CAO23_4268.jpg)	38
Figure 41 : Site EIDm-10, paroi nord du sondage S-8 (photo CAO23_4262.jpg).....	38
Figure 42 : Site EIDm-10 : Éclats de pierre taillée en chert	39
Figure 43 : Site EIDm-10, pilon ou broyeur en pierre (artéfact #22).....	39
Figure 44 : Site EIDm-10, Bouteille de verre incolore et fragments d'assiettes (artéfacts #17 et 16)	40
Figure 45 : Site EIDm-10, sceau pour emballage de tabac (artéfact #6)	40
Figure 46 : Site EIDm-01, aperçu général à partir de l'hélicoptère	44
Figure 47 : Site EIDm-01, blocs de quartzite sur la plage (photo CAO23_4518.jpg)	44
Figure 48 : Site EIDm-01, blocs de quartzite taillé.....	45
Figure 49 :Site EIDm-01, grattoir en quartz hyalin (artéfacts #1).....	45
Figure 50 : Site EIDm-01, couvercle de contenant à tabac.....	46
Figure 51 : Aperçu de la cabane avant son dégagement, vue vers l'est (photo CAO23_4525.jpg)	47
Figure 52 : Site EIDm-02, cornet d'écorce	48
Figure 53 : Aperçu de la cabane après dégagement, vue vers le nord (photo CAO23_4558.jpg) 50	
Figure 54 : Aperçu de la cabane après dégagement, vue vers l'ouest (photo CAO23_4562.jpg). 50	
Figure 55 : Profil stratigraphique typique observé aux abords de la cabane (photo CAO23_4575mod.jpg)	51
Figure 56 : Site EIDm-02, chaudière de lard portant la mention [GLOBE BRAND LARD COMPOUND] (photo CAO23_4529.jpg).....	51

Figure 57 : Emplacement du camp Caopacho à l'été 2023	52
Figure 58 : Site EIDm-03, sondages effectués sur la plage (photo CAO23_4590.jpg)	53
Figure 59 : Site EIDm-03, éclat de pierre taillée en chert noir (artéfact #46a)	53
Figure 60 : Site EIDm-04, structure de combustion récente (photo CAO23_4580.jpg)	56
Figure 61 : Site EIDm-4, disposition des sondages sur un petit replat (photo CAO23_4586.jpg) .	57
Figure 62 : Site EIDm-04 : paroi ouest du sondage S-3 avec trace de piquet (photo CAO23_4582.jpg).....	57
Figure 63 : Site EIDm-05, arbres coupés.....	58
Figure 64 : Site EIDm-05, ensemble #2 (photo CAO23_4762.jpg).....	59
Figure 65 : Site EIDm-05, ensemble #3 (photo CAO_4763.jpg).....	59
Figure 66 Aperçu général de la zone HJCO-03 et du site EIDm-05.....	60
Figure 67 : Site EIDm-05, tente circulaire (photo CAO23_4466.jpg).....	62
Figure 68 : Site EIDm-05, piquets de poêle munis d'encoches dans la tente circulaire (photo CAO23_4478.jpg).....	63
Figure 69 : Site EIDm-05, structure rectangulaire #1	64
Figure 70 : Site EIDm-05, ensemble d'objets #5.....	64
Figure 71 : Site EIDm-05, ensemble d'objets #6.....	65
Figure 72 : Site EIDm-05, vue générale de la structure rectangulaire au nord du site	66
Figure 73 : Site ZIA HCC-03, conserves	67
Figure 74 : Site ZIA HCC-03, structure de piège à martre.....	67
Figure 75 : Aperçu de la zone d'information archéologique HCC-03.....	68
Figure 76 : ZIA HYJ-04, arbre plaqué à l'entrée du portage (photo CAO23_4591.jpg)	70
Figure 77 : ZIA HYJ-04, détail de la carte de Bélanger indiquant la présence d'un sentier (1920)	71
Figure 78 : Site FaDm-01, aperçu du site depuis la baie (photo CAO23_4710.jpg)	74
Figure 79 : Site FaDm-01, Aperçu général du site (photo CAO23_4700.jpg)	74
Figure 80 : Site FaDm-01, emplacement de tente circulaire (photo CAO_4691.jpg).....	77
Figure 81 : Site FaDm-01, sondage 3 paroi ouest avec pierres de foyer (photo CAO23_4706.jpg)	77
Figure 82 : Site FaDm-01, ensemble de 3 boutons de verre (artéfacts #51, 52 et 54b)	78
Figure 83 : Emplacement général du site FaDm-02	79
Figure 84 : Site FaDm-02, Pierre Grégoire se tient au centre de la cabane (photo CAO23_4679.jpg)	80
Figure 85 : Site FaDm-02 : portion résiduelle du mur nord de la cabane (photo CAO23_4685.jpg)	82
Figure 86 : Site FaDm-02, fourchette dans le sondage S-1 (photo CAO23_4671.jpg)	82
Figure 87 : Site FaDm-02, fourchette (artéfacts #56).....	83
Figure 88 : Site FaDm-02, fragment de tôle appartenant à un poêle (photo CAO23_4677.jpg) ..	83
Figure 89 : Site FaDm-03, section du portage (photo CAO23_4610.jpg)	84
Figure 90 : Site FaDm-03, contenant à café [London House] (photo CAO23_4627.jpg).....	84
Figure 91 : Site FaDm-03, emplacement du sondage S-1 (photo CAO23_4659.jpg).....	86
Figure 92 : Site FaDm-03, réserve de perches (photo CAO23_4657.jpg).....	87
Figure 93 : Site FaDm-03, concentration de conserve à l'ouest du sentier (Photo CAO23_4663.jpg)	87
Figure 94 : Profil stratigraphique type du site FaDm-03	87

Figure 95 : Extrait de la carte de Bélanger (1920) indiquant l'emplacement du camp Pilot	88
Figure 96 : Site FaDm-04, sondages en cours (photo CAO23_4437.jpg).....	91
Figure 97 : Site FaDm-04, contours de la cabane au camp Pilot (photo CAO23_4449.jpg)	91
Figure 98 : Site FaDm-04, portion de mur exposée dans le sondage S-2 (photo CAO23_4442.jpg)	92
Figure 99 : Site FaDm-04, perles de verre (artéfacts #34).....	92
Figure 100 : Site FaDm-04, couteau croche (artéfact #36)	93
Figure 101 : Site ELDm-06, sentier de portage apparent (photo CAO23_4302.jpg).....	94
Figure 102 : Site ELDm-06, sortie du portage en surplomb e la rivière Caopacho (photo CAO23_4309.jpg).....	97
Figure 103 : Site ELDm-06, exutoire du lac Caopacho (photo CAO23_4314.jpg)	97
Figure 104 : Site ELDm-06, lime d'acier en surface (artéfact #66, photo CAO23_4300.jpg)	98
Figure 105 : Site ELDm-06, perches et faitière de tente observées en bordure du rivage (photo CAO23_4296.jpg).....	98
Figure 106 : Site ELDn-01, emplacement de la tente rectangulaire (photo CAO23_4345.jpg)	99
Figure 107 : Site ELDn-01, ensemble de seaux découverts sur le site (photo CAO23_4343.jpg)	101
Figure 108 : Encart de la carte de Bélanger (1920) indiquant l'emplacement d'une sépulture à proximité du site ELDn-01 sur la rivière Caopcaho	101
Figure 109 : Site HYJ-03, Shaush Fontaine et Yoan Jérôme se tiennent devant le monticule (photo CAO23_4321.jpg).....	104
Figure 110 : Site HYJ-03 : Yoan Jérôme et Shaush Fontaine examinent le sol au pied du monticule (photo CAO23_4324.jpg).....	104
Figure 111 : Site HYJ-03, monticule de pierre avec dépôt sableux à son pied bien visible (photo CAO23_4329.jpg).....	105

Liste des tableaux

Tableau 1 : Composition de l'équipe d'inventaire archéologique au Lac Caopacho	7
Tableau 2 : Calendrier des activités au Lac Caopacho en septembre 2023	8
Tableau 3 : Inventaire Caopacho été 2023, sites archéologiques découverts.....	13
Tableau 4 : Site ELDm-07, répartition des artéfacts par unité de provenance.....	17
Tableau 5 : Site ELDm-08, répartition des artéfacts par unité de provenance.....	22
Tableau 6 : Site ELDm-09, répartition des éclats de taille par unité de provenance	27
Tableau 7 : Site ELDm-10, répartition des artéfacts par unité de provenance.....	37
Tableau 8 : Site ELDm-10, répartition des artéfacts par couche stratigraphique.....	37
Tableau 9 : Site ELDm-01, répartition des artéfacts	41
Tableau 10 : Site ELDm-03, répartition des artéfacts par unité de provenance.....	53
Tableau 11 : Site ELDm-04 : répartition des artéfacts par unité de provenance.....	55
Tableau 12 : Site FaDm-01, répartition des artéfacts par unité de provenance.....	78
Tableau 13 : Site FaDm-02, répartition des artéfacts par unité de provenance	80
Tableau 14 : Site FaDm-03, répartition des artéfacts par unité de provenance.....	86
Tableau 15 : Site FaDm-04, répartition des artéfacts par unité de provenance	89



Liste des cartes

Carte 1 : Carte générale.....	14
Carte 2 : Carte du secteur lac Caopacho sud.....	15
Carte 3 : Carte du secteur archéologique lac Caopacho centre	42
Carte 4 : ZIA HYJ-04, carte du sentier de portage	72
Carte 5 : Carte du secteur archéologique lac Caopacho nord.....	75
Carte 6 : Carte du secteur archéologique de la rivière Caopacho.....	95

Liste des plans

Plan 1 : Plan du site EIDm-07	19
Plan 2 : Plan du site EIDm-08.....	23
Plan 3 : Plan du site EIDm-09	29
Plan 4 : Plan du site EIDm-10.....	34
Plan 5 : Plan du site EIDm-01.....	43
Plan 6 : Plan du site EIDm-02.....	49
Plan 7 : Plan général des sites EIDm-03 et EIDm-04.....	54
Plan 8 : Plan du site EIDm-05.....	61
Plan 9 : Plan de la ZIA HCC-03	69
Plan 10 : Plan du site FaDm-01.....	76
Plan 11 : Plan général du site FaDm-02.....	81
Plan 12 : Plan général du site FaDm-03.....	85
Plan 13 : Plan général du site FaDm-04.....	90
Plan 14 : Plan du site EIDm-06.....	96
Plan 15 : Plan général du site EIDn-01.....	100
Plan 16 : Plan général de la ZIA HYJ-03	103



Fonctions et attributions

Direction du projet

Gloria Vollant : directrice du Musée Shaputuan et équipe de recherche historique

Jean-Christophe Ouellet : archéologue responsable

Fouilleurs

Chavin Chavez : assistant archéologue

Kuenutin Descent-Vollant : archéologue innu

Shaush Fontain : archéologue innu

Yoan Jérôme : archéologue innu

Andy Schekanapish : archéologue innu

Analyse et préparation du rapport

Jean-Christophe Ouellet : archéologue responsable

Collaborateurs

André Michel : Biologiste pour ITUM, unité de protection du territoire

Pierre Grégoire : Anthropologue et coordonnateur de la recherche historique



Résumé

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique mené dans la région du lac Caopacho à l'été 2023. Un permis de recherche archéologique émis par la Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) a été obtenu dans le cadre de la réalisation de ces recherches, le permis 23-SHAM-01.

Cette recherche a été commandée et réalisée en collaboration avec la communauté innue de Uashat mak Mani-utenam. Dans le cadre de ces travaux, l'équipe était composée majoritairement de membres de la communauté qui connaissaient et avaient déjà fréquenté la région de Caopacho. Ils ont été d'une grande aide dans l'établissement du campement et dans le repérage de plusieurs éléments tels les sentiers de portage.

L'équipe a séjourné pendant une période de 3 semaines dans un campement composé de tentes prospecteur au Lac Caopacho et exploré les environs à la recherche de sites d'occupations anciens et récents. L'inventaire archéologique a permis de découvrir un ensemble de 18 sites couvrant les périodes allant de la période pré-contact à la période historique et moderne.

Ces recherches constituent une première incursion archéologique dans cette région et contribue à documenter la présence des Innus dans cette région situé le long d'un axe de circulation majeur qui permet de relier la côte et l'intérieur des terres via les rivières Moisie, Nipississ, les lacs Caopacho et Ashuanipi.



1 Introduction

1.1 Mandat et objectifs

Ce rapport présente les résultats d'une reconnaissance archéologique effectuée dans la région du lac Caopacho (*Kaupashu*) en septembre 2023. Cette intervention a été commanditée par les communautés de Uashat et Mani-utenam dans le but de contribuer à la documentation du patrimoine archéologique de cette partie du Nitassinan.

La région du lac Caopacho fait partie du territoire traditionnel innu. Située sur le plateau central le lac Caopacho s'insère dans une route de circulation importante qui permet de relier la côte dans la région de Sept-Îles et le l'intérieur des terres. Cette route emprunta la rivière Moisie (*Mishta shipu*), la rivière Caopacho et le lac Ashuanipi. Jusqu'à maintenant aucune recherche archéologique n'avait été menée dans la région du la Caopacho.

Le projet mis sur pied s'inspire d'un modèle d'archéologie collaborative et autochtone. L'équipe de terrain était composée de plusieurs membres de la communauté, tous des canoteurs expérimentés qui ont déjà parcouru ce territoire à au moins une reprise. Les objectifs étaient d'explorer le territoire du lac Caopacho à la recherche d'indices d'occupations anciennes et récentes qui permettent de mettre en lumière l'utilisation de ce territoire à traves le temps. En contrepartie la formation de membres de la communauté devait viser à permettre un développement et une promotion de la discipline archéologique.



L'inventaire archéologique mené à permis de découvrir un ensemble composé de 18 sites archéologiques qui témoignent de présences aux périodes pré-contact, historique et moderne. Parmi ceux-ci, 5 témoignent d'occupations remontant à la période pré-contact et leur documentation ultérieure sera à même de contribuer à mieux connaître l'occupation humaine ancienne de ce territoire intérieur par les Innus et leurs ancêtres. Les sites plus récents ne sont cependant pas en reste et ils contribuent à mettre en lumière la fréquentation et le mode de vie des Innus de la période historique qui ont occupé ce territoire de manière soutenue au moins jusqu'aux années 1950.

Figure 1 : Fouille de sondages en cours au lac Caopacho

2 Région à l'étude

2.1 Physiographie et environnement physique

La région du Lac Caopacho est située à approximativement 200 km au nord de la ville de Sept-Îles. Le lac est bordé au nord-est par la frontière partagée avec le Labrador. Celle-ci définit la ligne de partage des eaux entre celles qui coulent en direction du Golfe Saint-Laurent et celles qui coulent en direction de la côte centrale du Labrador et l'Atlantique.

Le Lac Caopacho est un grand plan d'eau, relativement étroit et qui s'étire sur près de 35 km dans un axe nord-sud. Les portions nord et centrale sont caractérisées par des rives relativement droites et un relief de collines qui s'élèvent à 150 -200 m par rapport au lac et dont les pentes souvent abruptes définissent des berges peu profondes et rarement sablonneuse à l'exception des quelques baies disséminées dans ce secteur.

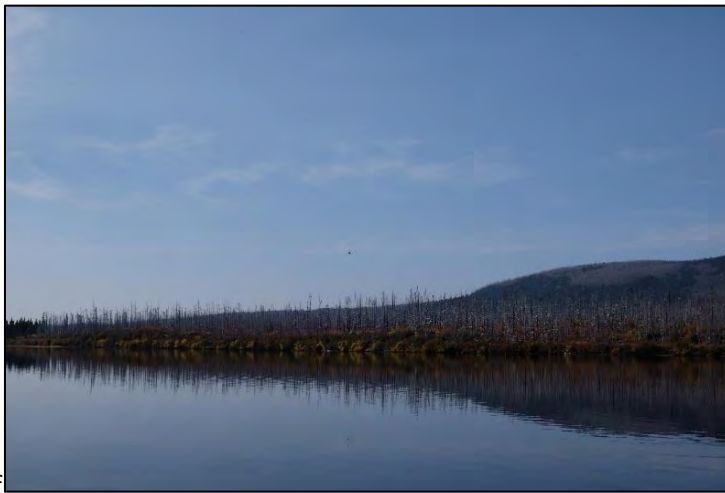


Figure 2 : paysage représentatif de la région du Lac Caopacho (photo CA023_4850.jpg)

Vers le sud le lac devient plus étroit et en raison d'un relief moins accentué, particulièrement sur son flanc ouest, il prend un caractère sinueux avec une succession de baies et de goulots qui le font progressivement passer à la rivière Caopacho. Au parcours très encaissé, la rivière Caopacho parcourt un peu plus de 65 km avant de rejoindre la rivière Moisie.

La région du lac Caopacho s'inscrit dans le domaine de la pessière noire qui caractérise le Bouclier Canadien. La végétation plus dense au sud se transforme progressivement vers le nord, plus clairsemée elle passe progressivement des pessières à mousses vers les pessières à lichens. Cette région est presque complètement naturelle et sans aménagements alors que la seule modification anthropique majeure est composée par la ligne de transport électrique qui traverse le lac d'est en ouest.

La région du Lac Caopacho a été déglacée vers 8000 ans AA (Ouellet et Richard 2016 : p.39). Le retrait du glacier et le socle géologique exposé ont laissé un paysage de colline dont les dépressions et failles sont occupées par de grands lacs et rivières. La mise en place subséquente des dépôts quaternaires est caractérisée par des sols composés de tills coiffés de dépôts lacustres ou fluviaux minces. Le paysage conserve aussi des traces visibles du passage du glacier avec la présence de plusieurs eskers. Avec son caractère relativement encaissé et ses sols minces la

région du lac Caopacho ne semble pas avoir subie de changements majeurs depuis la mise en place de ce paysage après la déglaciation et la mise en place du niveau moyen de ses eaux.

2.2 Recherches antérieures

La région du lac Caopacho n'a fait l'objet d'aucunes recherches archéologiques jusqu'ici. Les régions les plus proches qui ont été explorées de manière assez systématique sont les régions de Caniapiscou (Chevrier 1980), de la fosse du Labrador (McCaffrey 2006), du Lac Ashuanipi (Neilsen 2016), de la région de Churchill falls et du Labrador central (Stassinu Stantec 2019), ainsi que la région de la rivière Sainte-Marguerite (CÉRANE 200).

Sila région du Lac Caopacho demeure inconnue du point de vue de l'archéologie les recherches régionales mentionnées plus haut permettent de brosser un portrait très général de l'occupation ancienne de cette grande région et d'anticiper en partie les caractéristiques principales de l'occupation ancienne de la région de Caopacho.

Les recherches archéologiques indiquent que l'histoire humaine sur la Côte-Nord commence sur la côte et de manière générale remonte à plus de 8000 ans AA (Ouellet et Richard 2016, Pintal 2006, Archambault 1995). Ces occupations côtières sont le fruit de groupes spécialisés sur les ressources marines et rattachés aux traditions de l'archaïque Maritime et de l'archaïque du Golfe du Maine. Pendant cette période reculée l'intérieur demeure partiellement couvert par l'inlandsis laurentidien et sa fréquentation n'est pas encore possible. Cependant des recherches récentes dans les régions marginales indiquent que l'occupation de l'intérieur des terres et du plateau central remonte à la période reculée de 7000 à 6000 ans AA (Tessier 2016, Arbour et coll. 2018). Cette ancienneté est bien supérieure à ce qui était présumé jusque récemment (Chevrier 1996) et indique que la poursuite des recherches à l'intérieur des terres est susceptible de changer significativement notre compréhension de l'occupation humaine de la région.

L'occupation humaine de la région de Caopacho, présumée à travers les données de Caniapiscou, de la Sainte-Marguerite et du Labrador semble correspondre à la période intermédiaire définie au Labrador et caractérisée par des dates comprises entre 3500 et 2500 ans AA. Ces groupes sont reliés de près ou de loin au concept d'un archaïque régional et par l'utilisation de ressources lithiques associées au Labrador central, notamment les cherts de la Fosse du Labrador (McCaffrey 1989), plutôt que les matières de grande qualité et de provenance éloignées comme le quartzite de Ramah et les cherts de Terre-Neuve.

L'occupation humaine récurrent et soutenue semble donc débiter vers 3500 ans AA dans la région, avec un potentiel pour des présences plus anciennes. De manière générale, le plus grand nombre de sites documentés dans ces régions et sur la Côte-Nord sont associés à la période qui va de 2000 ans AA au Contact. Cette période est appelée préhistoire récente (Ouellet 2018, Loring 1992, Pintal 1998) est par moments associée à la fréquentation de la côte par des groupes visiteurs en provenance de la Vallée du Saint-Laurent, mais les occupations par les groupes régionaux sont considérées comme les ancêtres directs des Innus de la période historique (Références Pintal 1998, Arbour et coll. 2018, Ouellet 2018). Ces occupations de la période préhistorique récente sont caractérisées par une utilisation abondante du quartzite de Ramah et des cherts de Terre-Neuve. Les sites d'occupation en milieu côtier sont nombreux, mais une



utilisation de tout le Nitassinan est aussi notée et laisse entrevoir un cycle annuel d'activité avec une occupation saisonnière, ou annuelle, des territoires intérieurs. Sans dresser un portrait détaillé de la préhistoire régionale, ces éléments permettent de situer le lac Caopacho dans un paysage plus large et de situer son occupation ancienne dans le contexte du plateau central du Québec-Labrador.

2.3 Histoire Culturelle et fréquentation ancienne du territoire

La région du Lac Caopacho est située à l'intérieur du territoire traditionnel que les Innus nomment le Nitassinan. En termes hydrographiques le lac Caopacho fait partie du grand bassin de la rivière Moisie, la Mishta shipu des Innus de la Côte-Nord et important axe de circulation reliant la côte et l'intérieur.

En termes de relief et de région écologique, le lac Caopacho fait partie du plateau lacustre central, ou le Lake Plateau (Tanner 1947, Cooke 1929, Mongeon 1983). Ce haut plateau d'altitude élevée présente une hydrographie mal définie caractérisée par la présence de plusieurs grands lacs comme le lac Caopacho, le lac Opocopa, le lac Ashuanipi, le lac Caniapiscou etc. La position centrale et élevée de ce plateau dans la péninsule Québec-Labrador, qui correspond à la ligne de partage des eaux en directions du sud, de l'ouest, du nord et de l'est constitue une sorte de carrefour qui permet d'accéder à un vaste ensemble de régions de la Péninsule (figure 3). Sa position centrale au territoire innu et son hydrographie foisonnante lui fournit un caractère stratégique important en termes d'anciennes routes de circulation et d'accès aux ressources.

D'aussi loin que je me souviens et je crois, depuis des milliers d'années, nous avons tracé nos itinéraires à l'intérieur des terres. C'est cela que je trouve important. Un tracé partait du littoral, longeant la Mishtashipu jusqu'au lac Kaupashu dont se servaient ceux de «Sept-Îles» et de «Moisie». On pouvait alors rallier les lacs Ashuapini, Mineik, Petissikupau, Kanekunikau et Meshikamau, là s'ouvrait une autre voie menant jusqu'à «Goose Bay». Témoignage de Mathieu André dit Mestenapeu (André 1984 : 103)

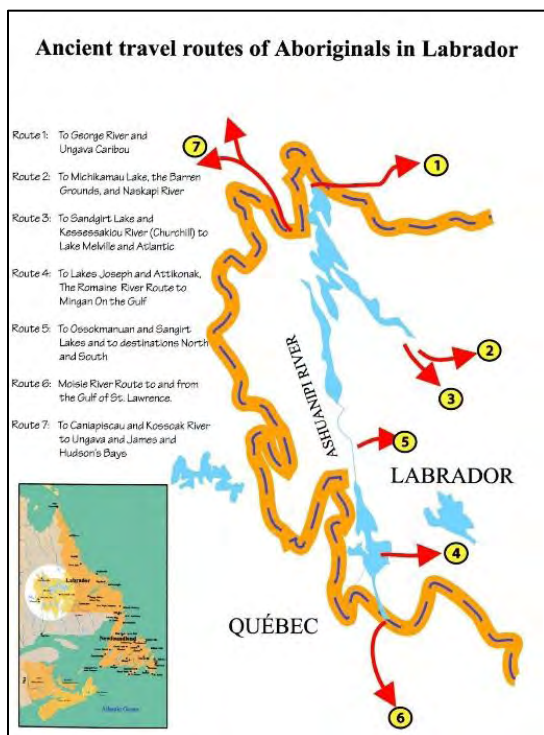


Figure 3 : Le plateau central et les routes de circulation traditionnelles (Tiré de Neilsen 2010)



L'importance du lac et de la rivière Caopacho tient notamment à son caractère stratégique en étant situé sur un axe de circulation qui permet de relier la rivière Moisie et la région du lac Ashuanipi. Le flanc est du lac permet de relier le lac à la Martre, puis le lac Ashuanipi. Ce portage historique important est bien connu traditionnellement par les Innus et est représenté sur plusieurs cartes anciennes (figure 5). Si on ne connaît pas la profondeur temporelle ou l'intensité de l'occupation ancienne de la région du lac Caopacho, celui-ci était occupé historiquement par les familles innues associées à la bande de Moisie (Speck et Eiseley 1949, figure 4) et plus tard aux communautés de Uashat et Mani utenam. Le lac Caopacho constitue d'ailleurs la limite de 2 de ces lots familiaux (ou territoires de réserves à Castor). Cette région permettait ainsi à différents regroupements familiaux d'occuper ce territoire et d'y subvenir à leurs besoins, en raison des ressources abondantes comme le poisson et le caribou, pendant des périodes prolongées et possiblement sur une bonne partie du cycle annuel d'activités.

La région du lac Caopacho est aujourd'hui moins fréquentée alors que les modes d'accès au territoire ont transformé passablement les modes d'occupation et les zones plus fréquentées par les membres innus dans la réalisation de leurs activités traditionnelles et séjours dans le territoire. Les modifications les plus importantes semblent se produire à la période 1950-1970 avec le déploiement des emplois salariés dans la région de Sept-Îles et de façon plus importante par la mise en place du train dans les années 1950 (Cérane 1988). Après cette implantation, les séjours et l'accès au territoire sera plus fortement conditionné par la présence de la voie ferrée et la route traditionnelle si elle n'est pas oubliée devient moins fréquentée, particulièrement dans les secteurs éloignés du chemin de fer, comme le lac Caopacho. Les traces d'occupation documentées au lac Caopacho sont donc très largement associées à cette période datant d'avant 1950 et l'avènement de la voie ferrée (Mailhot 1996 histoire de la CN). La région n'est cependant pas abandonnée comme elle est parcourue régulièrement par des équipes de canoteurs et portageurs innus qui gardent vivante la mémoire de la route traditionnelle de même que différents projets initiés par les Conseils de bande pour promouvoir l'utilisation et la fréquentation de ces territoires éloignés.



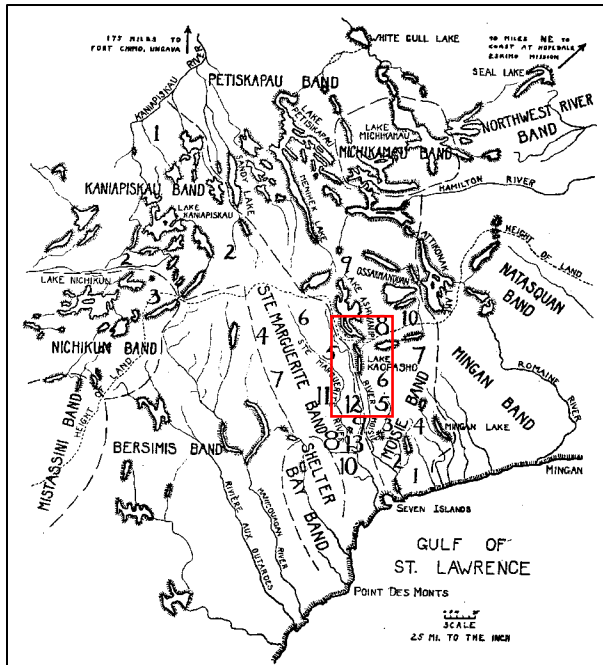


Figure 4 : Répartition des bandes innues dans la Péninsule Québec-Labrador selon Speck et Eiseley (1949)

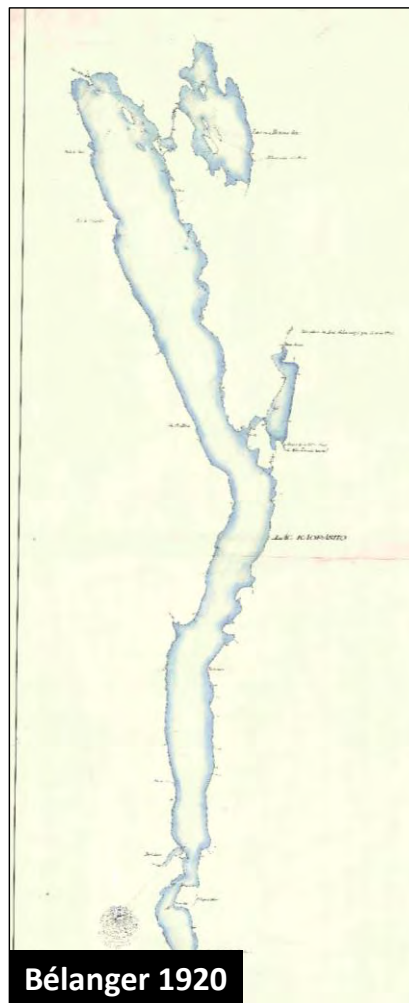
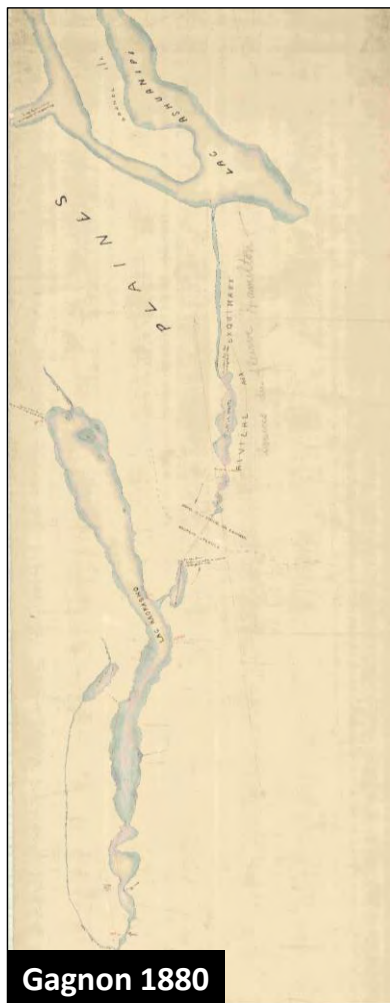


Figure 5 : Cartes anciennes du lac Caopacho de Gagnon (1880) et de Bélanger (1920)

3 Méthodologie

3.1 Calendrier et composition de l'équipe

Le projet de recherche au lac Caopacho a été réalisé en septembre 2023 sur une période d'approximativement 3 semaines (tableau 2). Le travail a été réalisé par une équipe de 6 personnes dont 4 membres sont issus des communautés de Uashat Mani-utenam.

L'équipe a été transportée au lac par hydravion à partir du Lac Rapide à Sept-Îles. Nous avons implanté un campement au Lac Caopacho avec des tentes prospecteur et 2 ravitaillements ont permis à l'équipe de demeurer en place sans revenir à la côte. Pour circuler sur le lac nous avons utilisé 2 chaloupes munies de moteur hors-bord. En raison de la grande dimension du lac et de la difficulté fréquente d'y circuler dans sa portion nord en raison du vent et des vagues nous avons concentré principalement nos efforts dans les portions centrale et sud du lac.

Tableau 1 : Composition de l'équipe d'inventaire archéologique au Lac Caopacho

Nom	Fonction
Jean-Christophe Ouellet	Archéologue responsable
Chavin Chavez	Assistant archéologue
Kuenutin Descent-Vollant	Archéologue innu
Shaush Fontaine	Archéologue innu
Yoan Jérôme	Archéologue innu
Ansy Schekanapish	Archéologue innu



Figure 6 : Équipe au lac Caopacho en septembre 2023 (photo CAO23_4549.jpg)

Tableau 2 : Calendrier des activités au Lac Caopacho en septembre 2023

Date	Activités
2023-09-11	Départ pour le lac Caopacho et implantation du campement
2023-09-12	Fin de l'installation du camp et exploration du lac
2023-09-13	Sélection des zones et commencement de l'inventaire archéologique
2023-09-14 au 2023-09-28	Inventaire archéologique du lac Caopacho
2023-09-16	Ravitaillement #1
2023-09-23	Ravitaillement #2
2023-09-29	Démobilisation et retour à la côte



Figure 7 : Camp Caopacho, préparation au départ le matin (sur la photo Andy Schekanapish)



Figure 8 : Camp Caopcaho, préparation de repas. Sur la photo Shaush Fontaine



Figure 9 : Campa Caopacho, tente et coucher de soleil

3.2 Méthode d'intervention sur le terrain

3.2.1 Sélection des zones à inventorier

La méthodologie employée sur le terrain est celle propre à la reconnaissance archéologique. Ce terme est préféré ici à celui d'inventaire archéologique puisque ce dernier implique un caractère plus systématique et exhaustif. La reconnaissance archéologique comporte une part d'exploration et une plus grande flexibilité.

En lien avec l'objectif de documenter la présence ancienne des innus et de leurs ancêtres dans la région du lac Caopacho une étude préalable avait été réalisée avec l'intention de définir les secteurs les plus susceptibles de receler de tels sites, à la façon d'une étude de potentiel, mais plus sommaire. Cette étude des cartes anciennes et des photographies aériennes a permis de définir un ensemble de zones prioritaires, mais nous souhaitons aussi conserver la flexibilité nécessaire pour ajuster cette appréciation du potentiel lors de nos déplacements sur le lac et surtout se permettre de déborder de celles-ci pour explorer des zones pour lesquelles le potentiel archéologique était passé inaperçu ou encore révélé par notre expérience directe du terrain et le contact des participants innus.

De cette façon les zones de potentiel explorer étaient basées sur une sélection préalable tout en combinant la flexibilité nécessaire pour explorer toute zone qui semblait en valoir l'exercice. Les zones explorées combinaient un ensemble de critères tels que la présence d'une aire d'embarquement/débarquement adéquate, la présence de surfaces d'accueil, une configuration de la rive permettant de profiter d'une bonne exposition ou encore d'un abri aux vents conditions difficile qui règnent parfois sur les plans d'eau de bonne dimension.

3.2.2 Méthodologie d'inventaire

L'inventaire archéologique des zones visitées comportait un ensemble de pratiques standardisées. La première étape consistait en une exploration des lieux par une inspection de surface et la recherche de vestiges observables, tels que des traces de campements ou autres espaces aménagées (éclaircies, présence de perches, sentier de portage avec arbres plaqués). Cette inspection permettait souvent d'identifier des indices archéologiques récents, qui ont été répertoriés par GPS ou encore ont fait l'objet de relevés au théodolite dans le cas de la mise au jour de structures ou de concentrations significatives. Cette inspection préliminaire des lieux permettait de documenter les présences plus récentes sur le territoire, mais celle des occupations plus anciennes, dont les vestiges sont enfouis sous la surface, rendait nécessaire la fouille de puits de sondages.

Ces sondages archéologiques faisaient systématiquement 50 cm de côté. Ils ont été fouillés manuellement, à la pelle et à la truelle, en respectant les niveaux naturels. Finalement l'ensemble des sondages réalisés ont été tamisés à l'aide de tamis munis de mailles de 1/8 de pouce. L'emplacement des sondages était principalement déterminé par l'archéologue responsable et répartis uniformément sur les secteurs à plus fort potentiel, en décrivant un espacement assez régulier de 5 m. Les sondages avec témoins, incluant la présence d'artéfacts ou de traces d'aménagement, ont fait l'objet d'une photo de profil et d'une fiche d'enregistrement. Le



catalogue photo de l'intervention de même que ces fiches d'enregistrement peuvent être consultées dans le dossier technique présenté en annexe.

Dans le cas de la découverte d'un site archéologique les sondages archéologiques de même que les éléments aménagés, tels que la présence de structure d'habitation, ont fait l'objet d'un relevé combinant un GPS portatif et un relevé planimétrique réalisé à l'aide d'une boussole *Brunton*. Les cartes et plans des sites peuvent être consultés à la section 4.



Figure 10 : Andy Schekanapish se tient à côté d'un arbre plaqué (photo CAO23_4292.jpg)



Figure 11 : Sondages archéologique en cours de fouille (photo CAO_4243.jpg)



Figure 12 : Relevé du site avec la boussole Brunton (photo CAO_4572.jpg)

3.2.3 Inventaire de la culture matérielle et analyse sommaire

Les artefacts récoltés ont fait l'objet d'un catalogage et d'un inventaire sommaire. Celui-ci permet de présenter le contenu de chacun des sites enregistrés et de dresser les grandes lignes de leur contenu. Il faut noter que certains objets n'ont pas été prélevés et n'ont parfois fait l'objet de photos sur le terrain. Pour les artefacts significatifs, et surtout ceux trouvés en stratigraphie, ceux-ci ont été systématiquement prélevés, emballés et accompagnés d'une étiquette qui en consigne les informations de provenance. Certains artefacts sont ici utilisés pour illustrer le rapport à la section 4 et le catalogue de ces objets peut être consulté à la section 6.4.

4 Résultats

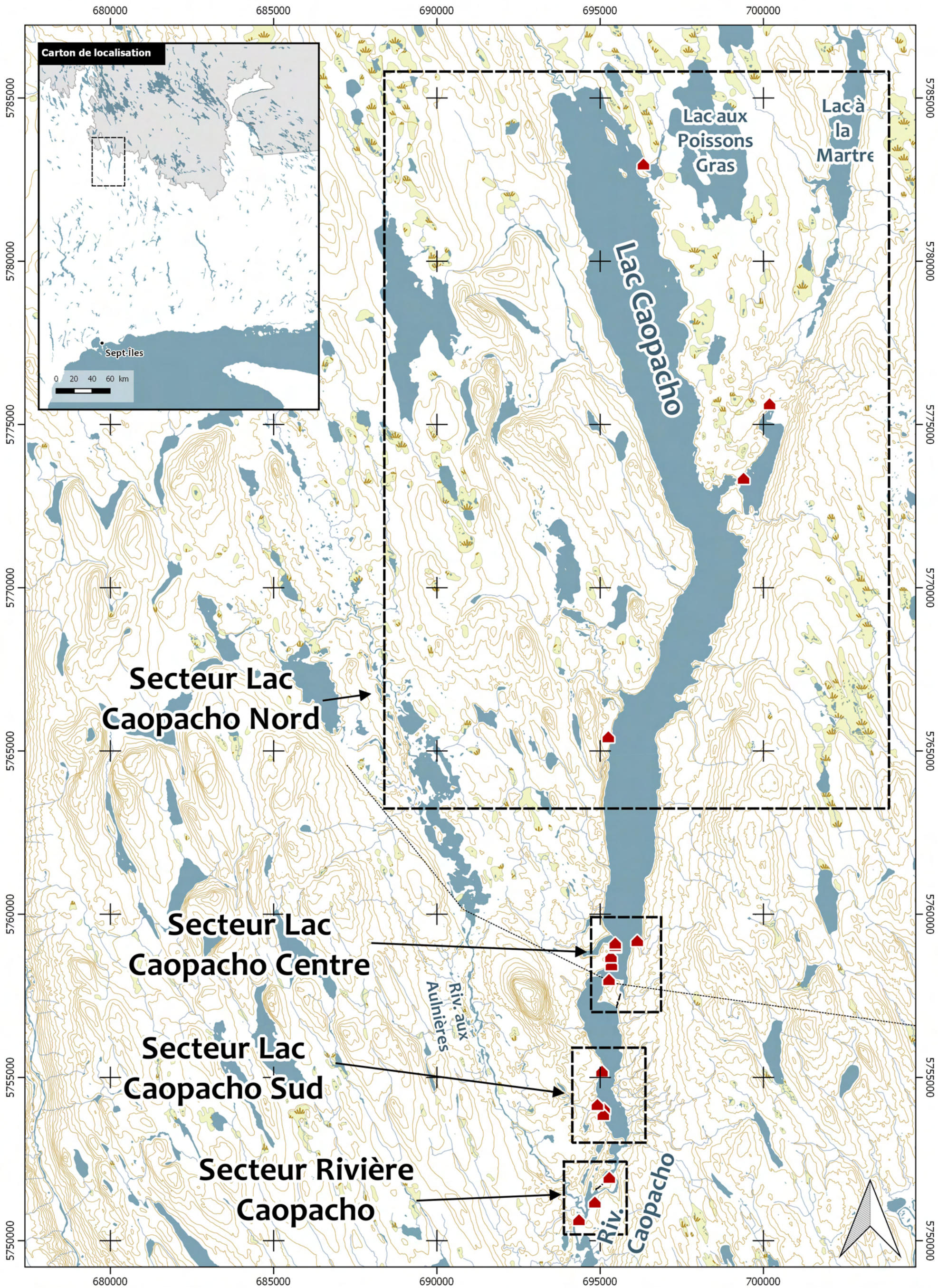
L'inventaire archéologique réalisé au Lac Caopacho à l'été 2023 a permis de mettre au jour un nombre important de sites d'occupation ancienne par les Innus et leurs ancêtres qui ont fréquenté ce territoire. Au total, 19 sites ont été mis au jour, dont 15 ont obtenu un code Borden de la part du MCC (tableau 3). Plusieurs sites sont à composantes multiples et comprennent 5 sites d'occupation pré-contact, 8 sites historique (1700-1900) et 12 sites modernes (1900-1950). Les sites à composante moderne sont surreprésentés en raison de leur caractère observable en surface alors que les sites pré-contact sont sous-représentés en raison de leur caractère difficile à repérer et à la nécessiter de réaliser des sondages systématiques et relativement intensifs. Quant aux secteurs archéologiques, une concentration de sites est observable dans le secteur centre, plus près de notre campement et où nos efforts de recherche se sont concentrés.

Les sections 4.1 à 4.4 présentent les résultats de notre intervention, par secteur et par site archéologique (voir carte 1).

Tableau 3 : Inventaire Caopacho été 2023, sites archéologiques découverts

Site découverts		Secteur archéologique				Période		
code temporaire	Code MCC	Sud	Centre	Nord	Riv.C.	Moderne	Historique	Pré-Contact
PJCO-01	EIDm-1		x			x		x
HJCO-01	EIDm-2		x			x	x	
PCC-1	EIDm-3		x					x
HCC-2	EIDm-4		x			x		
HJCO-3	EIDm-5		x			x	x	
HSF-01	EIDm-6				x	x		
HYJ-2	EIDm-7	x				x		x
HYJ-1	EIDm-8	x				x		
PJCO-2	EIDm-9	x						x
PSF-01	EIDm-10	x				x	x	x
HJCO-4	EIDn-1				x	x		
HPG-2	FaDm-1			x			x	
HKDV-1	FaDm-2			x			x	
HPG-1	FaDm-3			x			x	
HAS-1	FaDm-4			x			x	
HJCO-2	ZIA		x			x		
HCC-3	ZIA		x			x		
HYJ-03	ZIA				x		x	
HYJ-04	ZIA		x			x		
Total		4	8	4	3	12	8	5

Inventaire au Lac Caopacho, été 2023 : Secteurs archéologiques



Légende

Sites archéologiques découverts

Secteurs archéologiques

Portages

Sources:

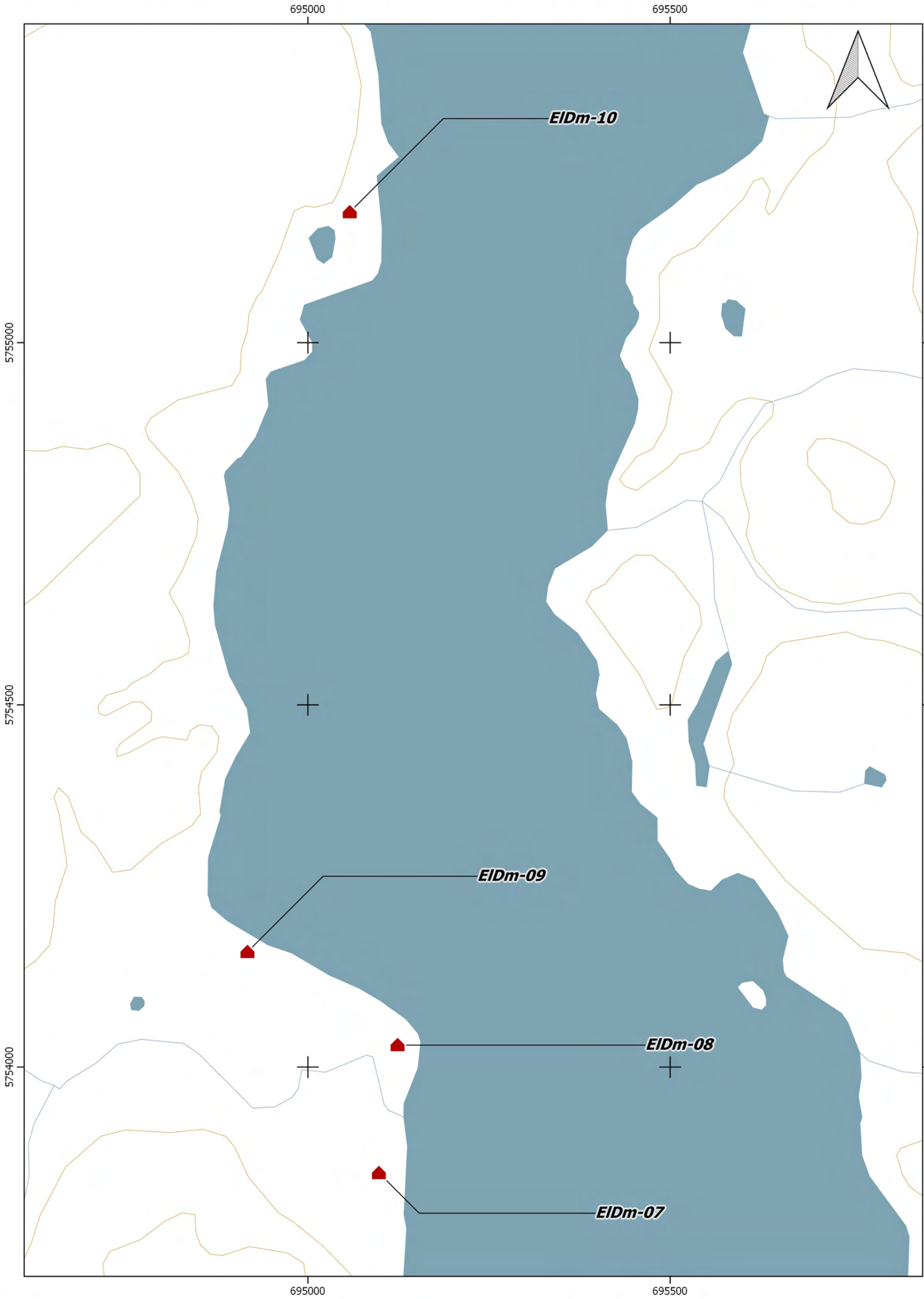
Données inventaire archéologique (ITUM 2023)
BNDT 1:50 000 (RNCAN)

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet (2024-08)

10123

UTM, fuseau 19, NAD83

Inventaire archéologique lac Caopacho, été 2023 : Portion sud



Légende

 **Sites archéologiques découverts**

Sources:

Données inventaire archéologique (ITUM 2023)
BNDT 1:50 000 (RNCAN)

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet (2024-08)

0.0600.060.120.18 km

UTM, fuseau 19, NAD83



4.1 Secteur Caopacho sud

4.1.1 Site ELDm-07

Le site ELDm-07 a été mis au jour sur un vaste replat en rive droite du lac Caopacho. Le replat est couvert par une pessière éparse et s'élève à moins de 2 m par rapport au niveau du lac. Le site est associé à la grande pointe du site ELDm-08 qui s'avance vers le lac et fournit une zone abritée au sud. Le site ELDm-07 correspond à la section du replat au sud du ruisseau.



Figure 13 : Aperçu général du site ELDm-07 (photo CAO_4742.jpg)

Le vaste replat du site, combiné à la présence d'une plage conférerait un fort potentiel à ce secteur. Quelques artefacts historiques ont été rapidement repérés à la surface du sol, dont un fragment d'assiette en céramique de type «*perlware*» (figure 18). Une inspection de surface va révéler d'autres artefacts, tous visibles en surface et décrivant une superficie occupée de 100 m par 40 m (4000 m²). Une inspection de la plage révéla aussi la présence d'un éclat de pierre taillée non équivoque en quartz hyalin. Le site comprend une habitation circulaire caractérisée par la présence d'un bourrelet et de pierres de bonne dimension.

Un total de 15 sondages a été fouillé sur le site et malgré ce nombre aucun artefact en stratigraphie n'a été mis au jour. L'assemblage récolté compte seulement 3 artefacts (tableau 4) alors que certains éléments en métal ont été laissés sur le terrain (figure 15). Le sol se compose d'un sable fin et par un podzol forestier mince. Les feux récents ont consommé la plus large part de la litière ne laissant apparaître qu'une mince couche humique Ah (figure 16). Les artefacts, tous récupérés en surface pourraient bien avoir été exposés par ce mécanisme. Malgré le nombre de sondage fouillés, celui-ci demeure relativement faible au regard de la grande surface du replat. Celui-ci conserve donc un bon potentiel pour la mise au jour d'éléments supplémentaires, dont potentiellement des vestiges d'occupation anciennes, voire pré-contact. L'éclat de pierre taillée en quartz le suggère certainement.

Tableau 4 : Site ELDm-07, répartition des artefacts par unité de provenance

Catégorie et type d'artéfact	Unité de provenance			Total
	RS-1	RS-2	RS-3	
Historique	1		1	2
Céramique	1			1
Assiette	1			1
Métal			1	1
conserve			1	1
Pré-contact		1		1
Lithique		1		1
Éclats		1		1
Total	1	1	1	3



Figure 14 : Sondages au site ELDm-07 (photo CAO23_4725.jpg)



Figure 15 : Site ELDm-07, bouclier thermique de cheminée aménagé dans un couvercle de seau (photo CAO23_4738.jpg)

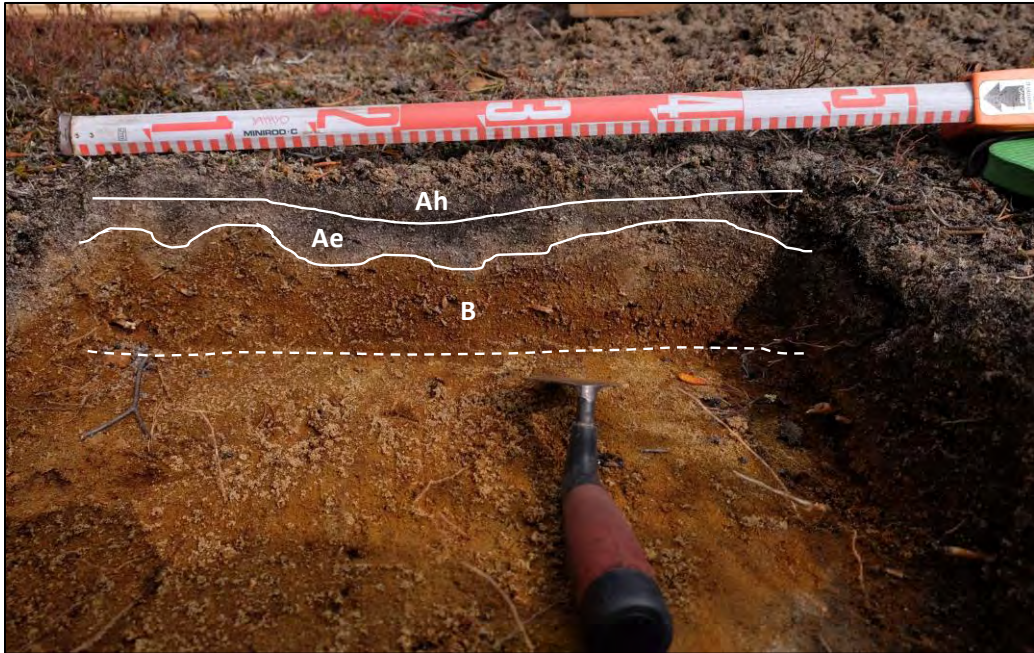


Figure 16 : Profil stratigraphique type au site EIDm-07 (Photo CAO23_4736mod.jpg)

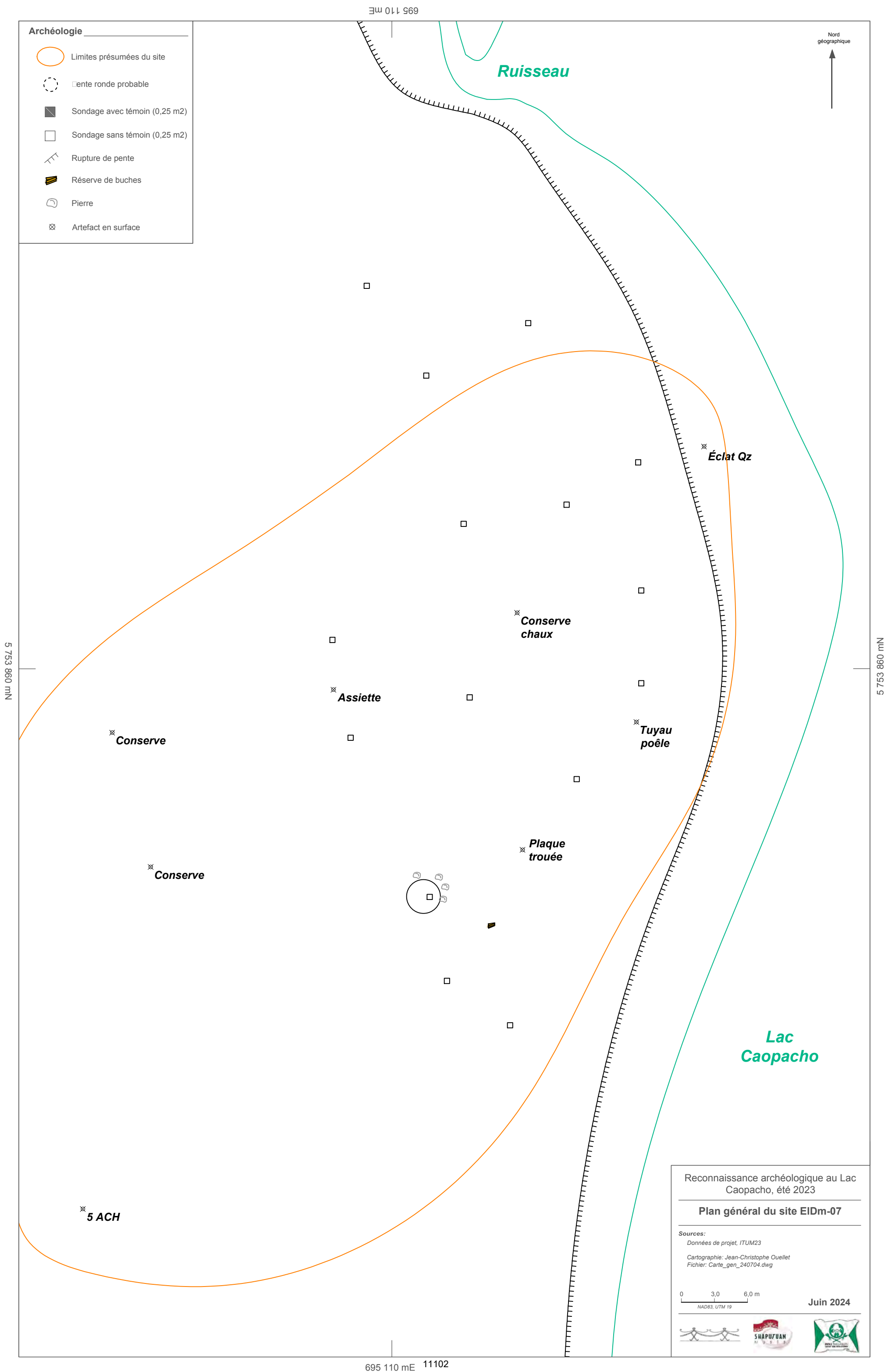




Figure 17 : Site ELDm-07, couvercle de conserve de chaux (artéfact #27)

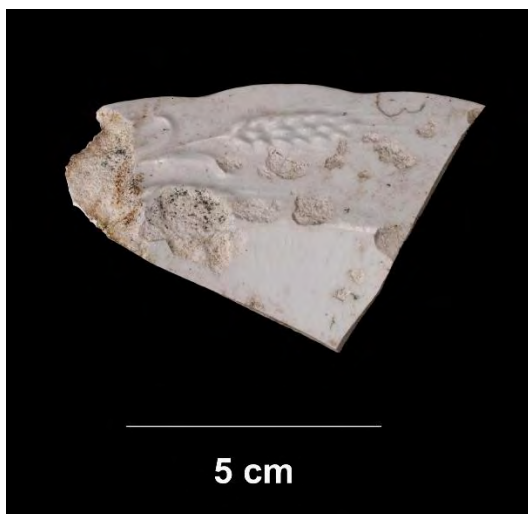


Figure 18 : Site ELDm-07, fragment d'assiette (artéfact #28)



Figure 19 : Site ELDm-07, Éclat de taille en quartz (artéfact #26)

4.1.2 Site EIDm-08

Le site EIDm-08 occupe une vaste pointe qui s'avance dans le lac Caopacho. Le site se compose de différentes structures d'habitation dont les vestiges sont observables à la surface du sol et couvre une superficie de 50 par 35 m (1750 m²). Le site compte un total de 5 structures de tente rectangulaire de type prospecteur. Une de ces tentes est située directement sur la rupture de pente alors que les autres se répartissent sur un replat étendu. Peu de perches ont été observées, mais il faut noter que le lieu a été la proie des flammes et qu'aucun arbre n'était observé lors de notre passage.



Figure 20 : Aperçu du site EIDm-08 depuis l'hélicoptère

Ici encore la vaste majorité des artefacts a été mis au jour à la surface du sol. Les seuls artefacts en stratigraphie sont 2 douilles qui ont été tirées de la base de la couche de litière. La collection d'objets de la période historique caractérise bien les campements innus de la période moderne avec des munitions, des éléments de préparation de repas (couvercle de marmite, 2 couvercles de contenants de poudre à pâte) et un fragment de bouteille en verre de couleur mauve provenant sans doute d'un contenant de produit pharmaceutique. 2 couvercles.

Le site comprend un nombre considérable de structures d'habitation avec 5 tentes. Ce nombre, pourrait indiquer la présence d'un regroupement de personnes assez important, cumulant plusieurs groupes familiaux. Cependant, la présence d'au moins une tente dans le milieu en érosion semble indiquer que le lieu a été occupé à différentes périodes. Cette même tente, partiellement érodée est aussi associée aux fragments de bouteille de verre mauve, passablement

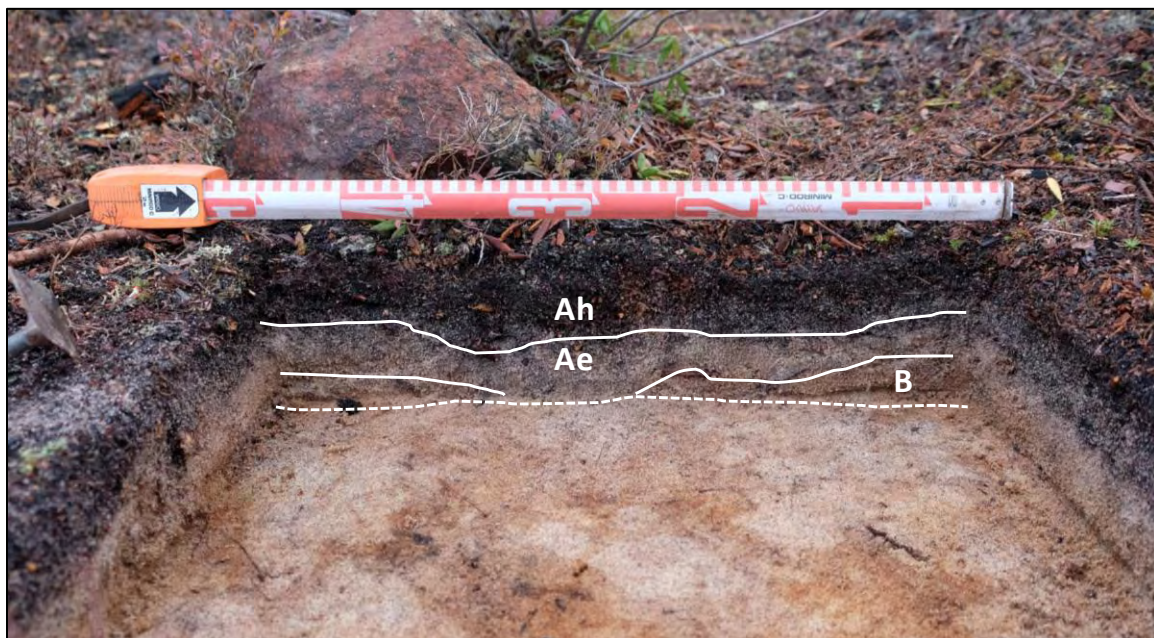
plus ancienne que les autres artefacts modernes et plus possiblement reliée à la période historique (vers 1850-1900).

Un dernier élément de l'assemblage est un éclat de pierre taillée en quartz. Cet éclat a été trouvé à la surface de la plage et correspond à la récolte de surface #4 (voir plan 2). La présence de cet artefact, probablement attribuable à la période pré-contact, vient militer lui aussi pour la présence d'occupations multiple dont certaines pourraient remonter à avant le contact. On peut ainsi argumenter que le nombre de sondages réalisés, au nombre de 10, est possiblement trop limité pour avoir révélé l'emplacement exact de cette occupation ancienne. Une hypothèse alternative serait d'avancer que l'érosion de cette basse terrasse ait pu éliminer complètement ces vestiges. Seule la poursuite des recherches sur ce lieu serait susceptible de répondre à cette question.

Tableau 5 : Site EIDm-08, répartition des artefacts par unité de provenance

Catégorie et type d'artéfact	Unité de provenance					Total
	RS-1	RS-2	RS-3	RS-4	S-2	
Historique	1	1		2	2	6
Métal	1	1				2
Couvercle	1	1				2
Munitions					2	2
Douilles					2	2
verre				2		2
bouteille				2		2
Pré-contact				1		1
Lithique				1		1
Éclats				1		1
Total	1	1		3	2	7

Figure 21 : Profil stratigraphique type du site EIDm-08



Archéologie

 Limites présumées du site

 Pente de type prospecteur

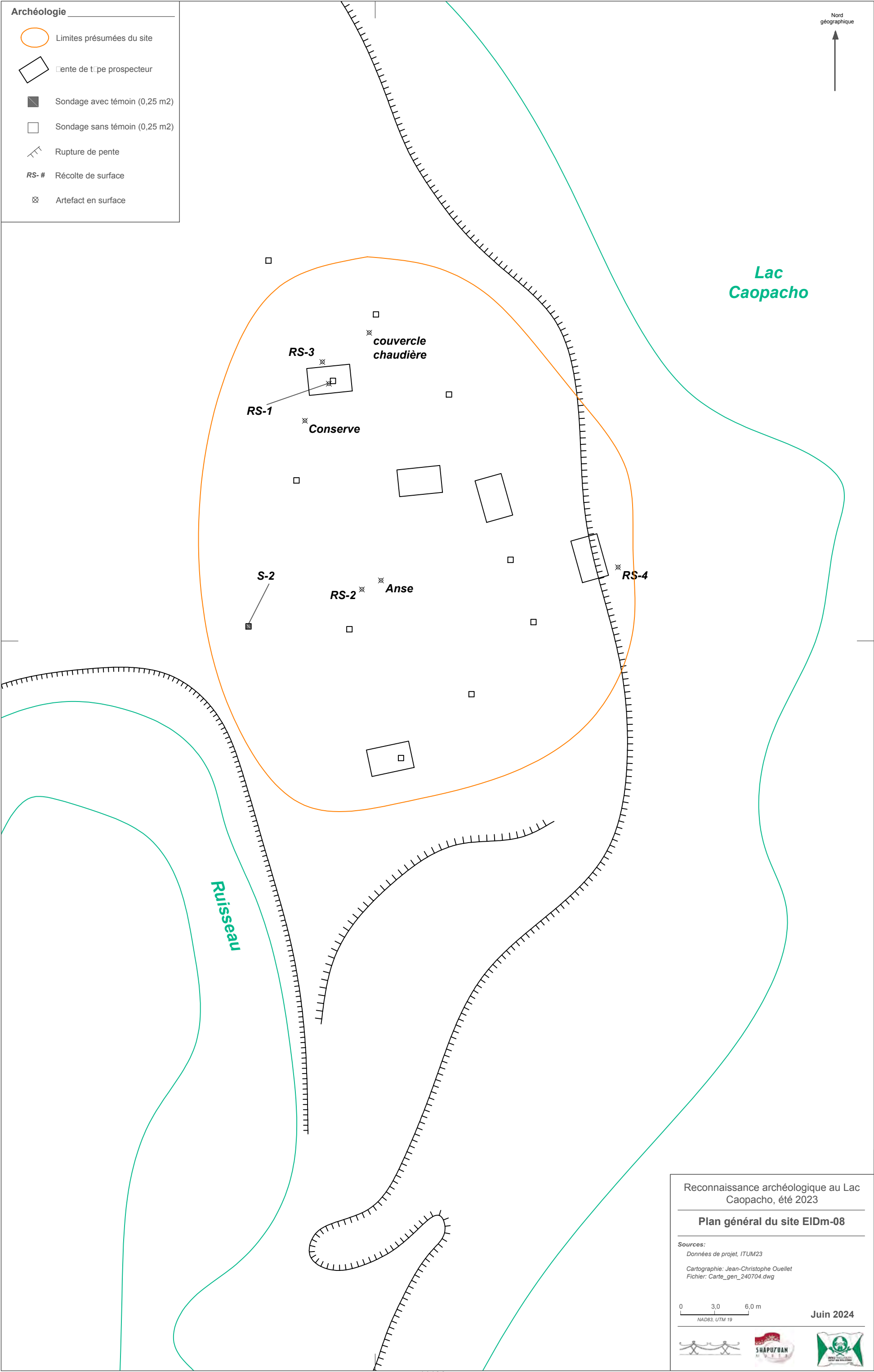
 Sondage avec témoin (0,25 m2)

 Sondage sans témoin (0,25 m2)

 Rupture de pente

 Récolte de surface

 Artefact en surface



Reconnaissance archéologique au Lac Caopacho, été 2023

Plan général du site EIDm-08

Sources:

Données de projet, ITUM23

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet

Fichier: Carte_gen_240704.dwg

03.06.2024

0

3.0

6.0 m

NAD83, UTM 19

03.06.2024





Figure 22 : Site EIDm-08 : Couvertres de contenant de poudra à pâte (artéfacts #31 et 32)



Figure 23 : Site EIDm-08, couvercle de marmite (artéfact #29)

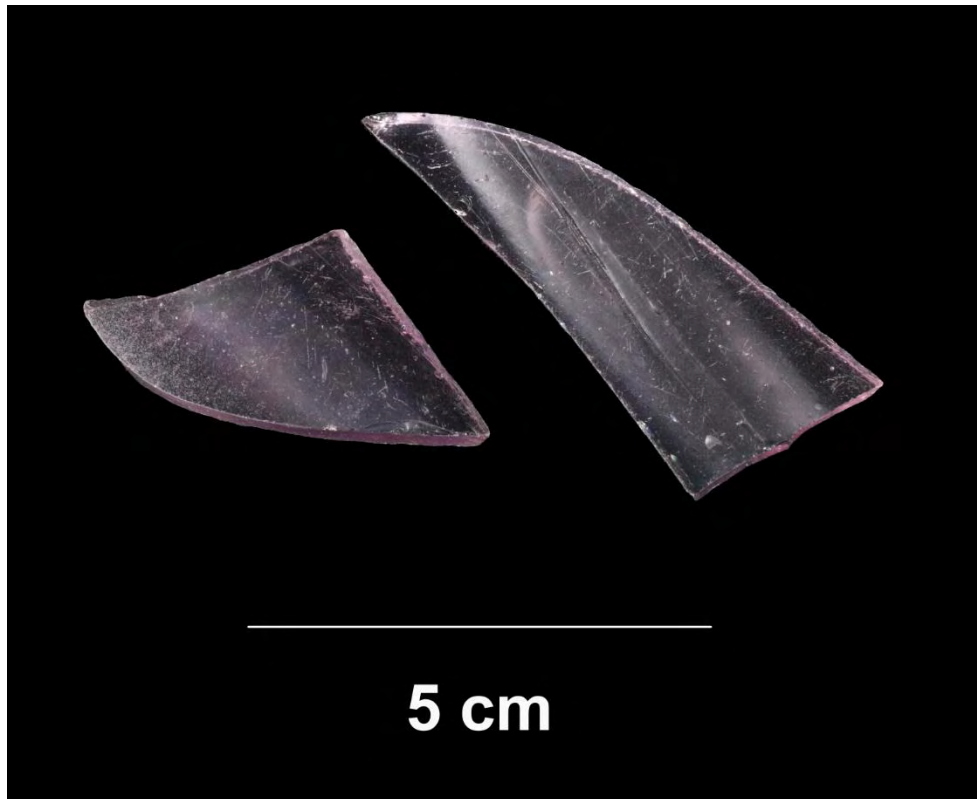


Figure 24 : Site EIDm-08, fragments de bouteille en verre de couleur mauve (artéfact #33a)



Figure 25 : Site EIDm-08 , éclat de pierre taillée en quartz hyalin (artéfact #33b)

4.1.3 Site EIDm-09

Le site EIDm-09 a été mis au jour sur une plage au fond d'une baie située sur la rive droite du lac Caopacho. Cette baie combine une zone abritée et une plage qui offre un accès pour les petites embarcations. Les éléments qui ont mené à la détermination du site EIDm-09 est la découverte d'une petite collection d'éclats de taille, tous observés à la surface de la plage.

Le site a été découvert à la toute fin de la campagne, lors d'une inspection de surface. Cette inspection a permis de récolter 11 éclats qui proviennent de 6 emplacements. Ces récoltes de surface sont réparties sur une distance totale de près de 150 m le long de la plage. 2 concentrations principales sont cependant observable avec la RS-4 isolée dans la portion est du site (plan 3).



Figure 26 : Aperçu du site EIDm-09 depuis l'hélicoptère

Cette découverte était significative, d'abord pour la superficie présumée du site et dans un second temps en raison de l'abondance relative d'éclats de taille. La grande superficie des éclats et leur matière première étaient aussi des éléments qui distinguaient cet assemblage. Non seulement ces éclats sont-ils relativement gros, ils sont taillés dans 2 matières premières que nous attribuons à la Fosse du Labrador et au Labrador central. La première et la plus abondante (9/11) est un chert fin, au reflet vitreux et à inclusion ferrugineuse. L'autre matière est aussi un chert, très fin, au reflet cireux et sans inclusions (figure 30). La première matière première, de type ferrugineux correspond aux descriptions et représentations de McCaffrey (1989) et Neilsen (2016) pour la Fosse du Labrador alors que le chert gris à mauve, lustré pourrait être assimilable au chert Saunders provenant du Labrador central (Neilsen 2006). Ces éléments sont principalement, mais pas exclusivement, des marqueurs de la période intermédiaire, allant de 3500 à 2000 ans AA sur le «lake plateau» et pourraient indiquer une occupation pré-contact relativement ancienne.

La découverte d'éclats en surface de la plage, sur un grand espace, laisse croire qu'un site archéologique important peut se trouver dans le milieu en place juste derrière la plage. Par manque de temps, seulement un nombre limité de sondages a pu être fouillé (n=5), concentrés à proximité des zones de récolte d'éclats (plan 3). Ces sondages n'ont pas permis de mettre au jour d'éléments en stratigraphie, mais cette réalité est imputable, selon-nous, à un manque de sondage plutôt qu'à la présence d'un site complètement déstructuré. Ou encore à la présence de matériel ayant été apporté d'ailleurs par un mécanisme relié aux courants ou la glace.

Le replat derrière le site EIDm-09 est très uniforme, plat et bien drainé. Au moment de notre passage la végétation y était complètement brulée et sans arbre. Les rares profils de sol dégagés permettent d'observer une couche de sédiments éoliens variant de 2 à 5 cm d'épaisseur. Ces sédiments éoliens semblent résulter en partie des effets du feu de forêt (figure 29).

Le site EIDm-09, s'il était possible de déterminer la présence d'une ou plusieurs portions en place présente un potentiel de recherche important. Par le type de matériel récupéré et par une superficie présumée relativement grande il pourrait constituer le site de la période pré-contact le plus important parmi ceux découverts. Au contraire, si aucune portion en place ne pouvait être découverte son importance serait moindre et anecdotique, indiquant au mieux une présence pouvant remonter à la période intermédiaire (3500 – 2000 ans AA). Pour cette raison, et en considérant le faible nombre de sondages réalisés jusqu'ici, nous recommandons de poursuivre les recherches sur le site EIDm-09 en y réalisant un inventaire par sondage systématique et intensif.

Tableau 6 : Site EIDm-09, répartition des éclats de taille par unité de provenance

Catégorie et type d'artéfact	Unité de provenance						Total
	RS-1	RS-2	RS-3	RS-4	RS-5	RS-5a	
Pré-contact	1	4	2	2	1	1	11
Lithique	1	4	2	2	1	1	11
Éclats	1	4	2	2	1	1	11
Total	1	4	2	2	1	1	11



Figure 27 : Aperçu du site ELDm-09 (photo CAO23_4747.jpg)



Figure 28 : Site ELDm-09, plage et emplacement des sondages (photo CAO23_4744.jpg)



Figure 29 : Site ELDm-09, vue sur la baie et le lac Caopacho (photo CAO23_4749.jpg)

694 950 mE

Nord géographique

- Archéologie
- Limites présumées du site
- Sondage avec témoin (0,25 m2)
- Sondage sans témoin (0,25 m2)
- Rupture de pente
- Artéfact en surface

Lac Caopacho

5 754 165 mN

5 754 165 mN

Carton de localisation

Lac Caopacho

Site EIDm-09

Site EIDm-08

Lagune

Site EIDm-07

Reconnaissance archéologique au Lac Caopacho, été 2023

Plan général du site EIDm-09

Sources:
Données de projet, ITUM23
Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: Carte_gen_240704.dwg

0 4,0 8,0 m
NAD83, UTM 19

Juin 2024



694 950 mE

11112

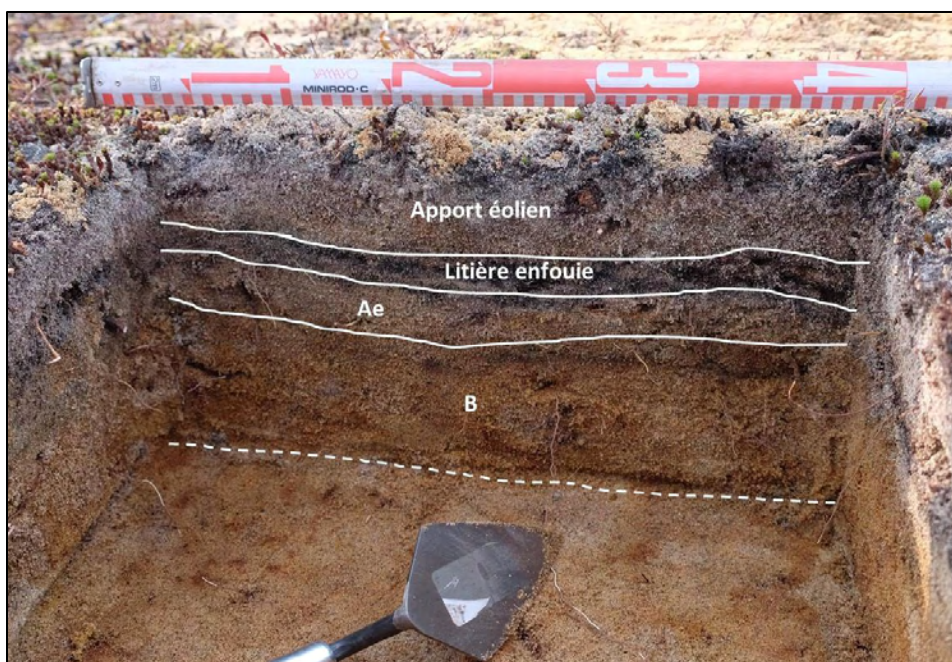


Figure 30 : Profil stratigraphique du site ELDm-09 (photo CAO23_4752mod.jpg)



Figure 31 : Site ELDm-09, exemples d'éclats récoltés (celui au bas à gauche est en chert lustré)

4.1.4 Site EIDm-10

Le site EIDm-10 a été repéré en association avec une plage et une baie en rive droite du Lac Caopacho. La plage donne accès à une terrasse peu élevée encaissée entre 2 zones plus élevées lui conférant un certain caractère protégé. De plus, la présence d'une plage sablonneuse permet aux petites embarcations d'accoster facilement. La figure 31 présente ce contexte général. Dès l'arrivée sur le site plusieurs éléments tels que des barils, des tuyaux de poêle et réserves de buches observables en surface venaient confirmer le potentiel de ce lieu pour l'établissement de campements. Le site EIDm-10 se révélera comme l'un des sites découverts les plus importants, par ses dimensions et sa richesse, mais plus particulièrement par la grande étendue de temps d'occupation dont il témoigne. De plus, le site EIDm-10 compte non seulement du matériel en surface, mais également en stratigraphie.

Le site EIDm-10 comprend un total de 6 structures d'habitation potentielles, 2 tentes de type rectangulaire et 4 de type circulaire munies de bourrelets (voir plan 4). Un total de 20 sondages a été fouillé sur le site EIDm-10, dont 9 ont révélé la présence d'artéfacts (tableau 7). De plus, des concentrations d'artéfacts ou des objets significatifs ont fait l'objet de récolte de surface dans 7 cas.



Figure 32 : Site EIDm-010, aperçu général depuis l'hélicoptère



Figure 33 : Aperçu du site EIDm-10 depuis le lac Caopacho (photo CAO23_4285.jpg)



Figure 34 : Sondages sur le site EIDm-10 (photo CAO23_4245.jpg)

La zone du site EIDm-10 ne comporte pas de végétation arbustive, mais la végétation buissonnante de même que le couvert de mousses commencent à s'établir masquant graduellement les effets des feux de forêts. Les sols du site EIDm-10 sont caractéristiques des podzols forestiers avec la différence que la couche de litière reste relativement mince et en processus de restructuration. Les artéfacts proviennent de la surface, mais aussi des couches

enfouies. Dans le cas des artefacts de la période historique ils se concentrent dans les couches de litière et la couche Ah, alors que les objets pré-contact comme les éclats de taille se concentrent dans les couches Ah et Ae (tableau 8).

Le site occupe une superficie d'approximativement 800 m² avec 40 m de large par 20 m de profondeur. Les vestiges et sondages avec témoins se distribuent de manière parallèle à la rupture de pente et semblent indiquer la présence d'un campement pouvant contenir plusieurs habitations simultanément. Parmi ces habitations de forme circulaire, 2 sont non équivoques alors que les 2 autres sont moins évidentes. Dans le cas de l'habitation centrée sur le sondage 4, son bourrelet est bien perceptible et le sondage 4 révèle la présence d'un petit foyer de pierre. La présence d'un foyer en pierre situe cette habitation à la période historique (avant 1900) plutôt qu'à la période moderne (à laquelle est rattachée les 2 tente rectangulaire).



Figure 35 : Site ELDm-10, bourrelet de tente circulaire avec foyer central en pierre (photo CAO23_4263.jpg)

695 080 mE

Archéologie

- Limites présumées du site
- ☐ente ronde
- ☐ente ronde probable
- ▭ ☐ente de t_{pe} prospecteur
- ⋮ 4 piquets de poêle
- Sondage avec témoin (0,25 m2)
- Sondage sans témoin (0,25 m2)
- ⋈ Rupture de pente
- ▨ Réserve de buches
- Pierre
- ⊗ Artefact en surface

Nord
géographique

Carton de localisation

Outil
lithique

Lac
Caopacho

Assiette

Lac
Caopacho

S-9

Pierre rougie et
botte

Concentration
bouteilles

Éclat Qz

Concentration
barils

Concentration
barils

Tuyau poêle

S-8

S-7

Borne HQ

Conserves
Bouteille verre

S-6

Tuyau poêle

S-4

Concentration 1

Conserve

S-2

S-3

S-5

S-1

Tuyau de
poêle

Tuyau de
poêle

Pilon

Lac
Caopacho

Reconnaissance archéologique au Lac
Caopacho, été 2023

Plan général du site EIDm-010

Sources:
Données de projet, ITUM23
Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: Carte_gen_240704.dwg

0 1,35 2,70 m
NAD83, UTM 19

Juin 2024



695 080 mE

11117

5 755 180 mN

5 755 180 mN



Figure 36 : Site ELDm-10, foyer dans le sondage S-4 (photo CAO23_4266.jpg)

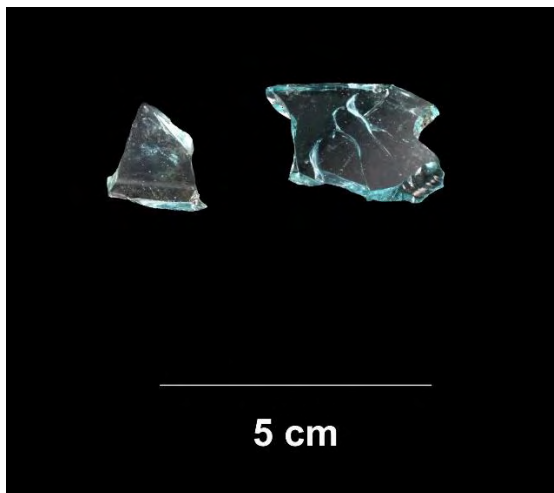


Figure 37 : Site ELDm-10, fragment de bouteille en verre bleuté (artéfact #10a)

Outre cette concentration, il faut noter la découverte d'une ébauche d'outil de pierre taillée découvert sur la butte à l'arrière du site. Cette ébauche est confectionnée dans une pierre sédimentaire litée de type ardoise ou argilite. De forme ovoïde cette ébauche est taillée de façon marginale sur ses 2 faces et pourrait constituer une ébauche de biface (figure 37). Certainement, la nature de cette pierre détonne et ne peut provenir de la région immédiate du site.



Figure 38 : Site ElDm-10, ébauche d'outil taillé en ardoise (artéfact #5)



Figure 39 : Sondages sur la station arrière du site ElDm-10 (photo CAO23_4284.jpg)

Le matériel pré-contact sur le site EIDm-10 se constitue principalement d'éclats de taille. Ces éclats sont confectionnés en quartz dans 17 cas et en chert pour les 9 restants. Un pilon de pierre découvert à la surface de la plage (figure 42) est pour l'instant associé à cet assemble, mais il pourrait aussi appartenir aux occupations plus récentes dont témoignent les structures d'habitations et la culture matérielle du site.

La culture matérielle historique comporte des éléments tels que des munitions (chevrotines), des fragments de bouteille de verre coloré, divers objets métalliques, céramiques et une petite attache de contenant à tabac (figures 43 et 44). En plus des éléments plus récents, comme la pièce de monnaie, certains contenants et les pièces de poêle en tôle, certains éléments tendent à indiquer une présence historique qui pourrait remonter au début du 19^{ème} siècles. À l'exception du matériel de la période de Contact, le site EIDm-10 indique une occupation ancienne, relativement continue et récurrente depuis la période préhistorique.

Tableau 7 : Site EIDm-10, répartition des artefacts par unité de provenance

	Unité de provenance																
Catégorie et type d'artéfact	RS-1	RS-2	RS-3	RS-4	RS-5	RS-6	RS-7	S-1	S-2	S-3	S-4	S-5	S-6	S-7	S-8	S-9	Total
Histo		12	1		1	1			1	8	2	2	1		1		30
Céramique		12															12
Assiette		12															12
Cuir					1												1
botte					1												1
Fixation															1		1
Vis															1		1
Métal						1			1	2			1				5
Attache										1							1
Emballage													1				1
Monnaie						1											1
Sceau									1								1
support										1							1
Munitions										6	1	2					9
Capsule											1						1
Chevrotines										6		2					8
Verre			1								1						2
bouteille											1						1
Contenant			1														1
Préhisto	1			1			1	9	4			10		1		1	28
Lithique	1			1			1	9	4			10		1		1	28
Ébauche taillée	1																1
Éclats				1				9	4			10		1		1	26
Pilon							1										1
Total	1	12	1	1	1	1	1	9	5	8	2	12	1	1	1	1	58

Tableau 8 : Site EIDm-10, répartition des artefacts par couche stratigraphique

	Unité de provenance																
Période et couche	RS-1	RS-2	RS-3	RS-4	RS-5	RS-6	RS-7	S-1	S-2	S-3	S-4	S-5	S-6	S-7	S-8	S-9	Total
Histo		12	1		1	1			1	8	2	2	1		1		30
Ah									1	7	2	2	1		1		14
Surface		12	1		1	1				1							16
Préhisto	1			1			1	9	4			10		1		1	28
Ae									4					1			5
Ae surface												10				1	11
Ah base								9									9
Surface	1			1			1										3
total	1	12	1	1	1	1	1	9	5	8	2	12	1	1	1	1	58



Figure 40 : Site ELDm-10, paroi ouest du sondage S-2 (photo CAO23_4268.jpg)



Figure 41 : Site ELDm-10, paroi nord du sondage S-8 (photo CAO23_4262.jpg)

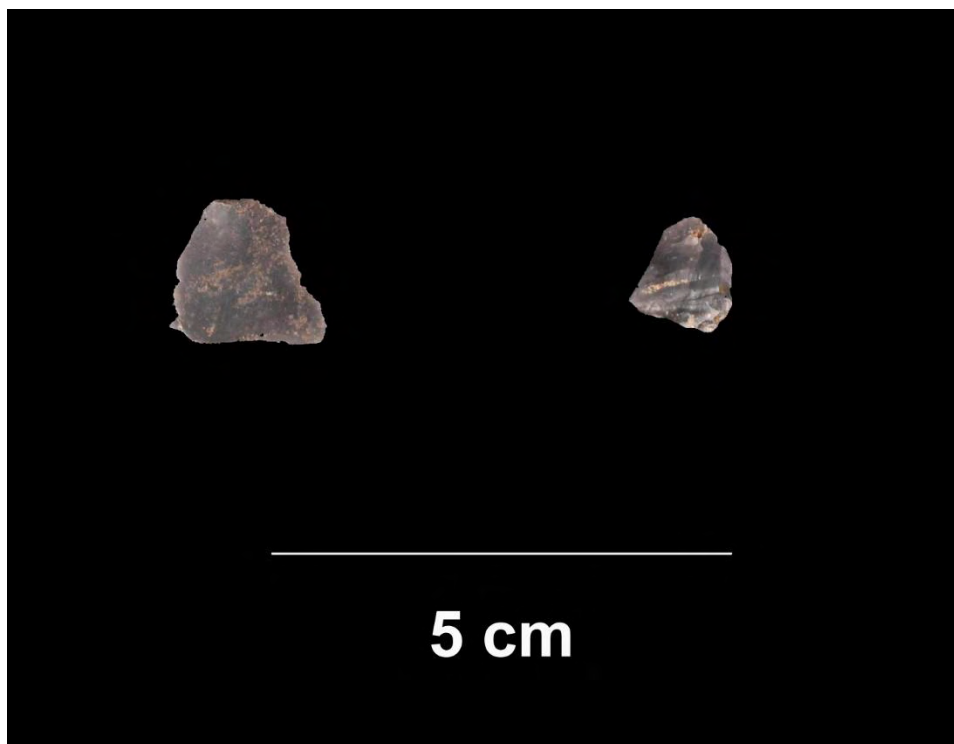


Figure 42 : Site EIDm-10 : Éclats de pierre taillée en chert



Figure 43 : Site EIDm-10, pilon ou broyeur en pierre (artéfact #22)



Figure 44 : Site ELDm-10, Bouteille de verre incolore et fragments d'assiettes (artéfacts #17 et 16)

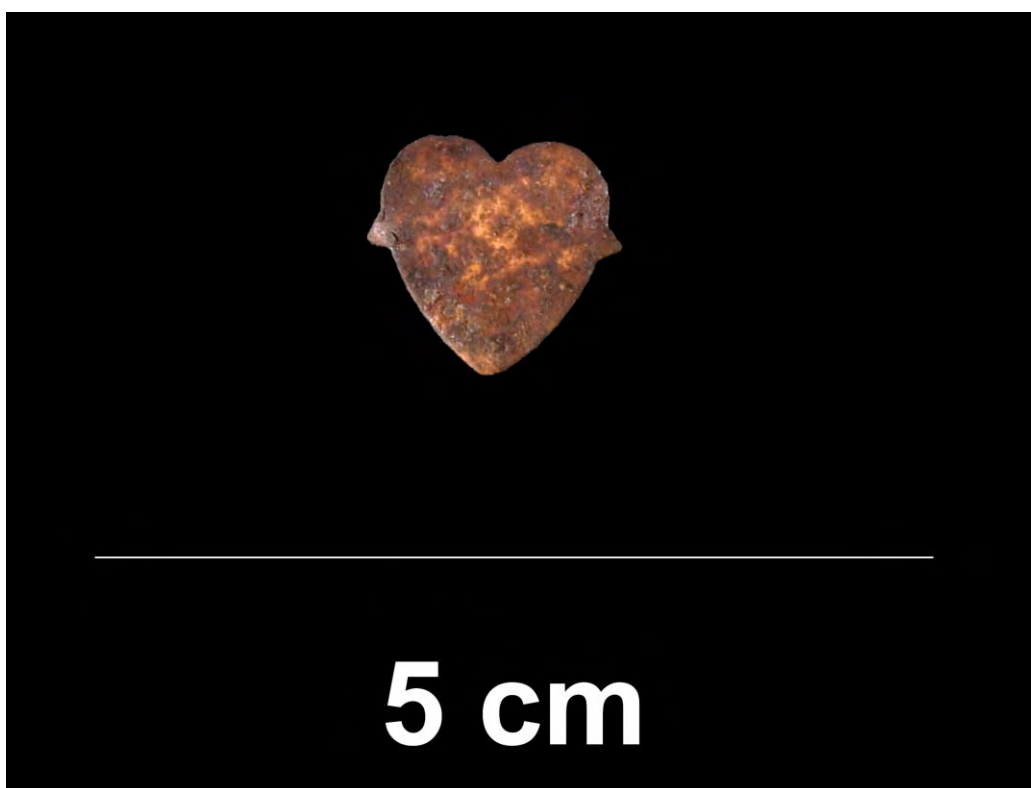


Figure 45 : Site ELDm-10, sceau pour emballage de tabac (artéfact #6)

4.2 Seteur Caopacho centre

4.2.1 Site EIDm-01

Le site EIDm-01 est un site à composantes multiple. Le site a été repéré le long d'une plage et d'une pointe sableuse en rive droite du Lac Caopacho. Encore ici, le caractère abrité de l'endroit et la combinaison avec la plage semble constituer des éléments importants dans la sélection des lieux d'établissement.

Tous les objets repérés au site EIDm-01 ont été repérés en surface. Un nombre limité de sondages dans le milieu boisé n'ont pas permis de mettre au jour des artefacts en stratigraphie (plan 5 et tableau 9). La collection du site comprend un mélange d'objets manufacturés et d'objets confectionnés en pierre taillée. Les objets de pierre taillée comprennent des fragments de blocs qui ont été repérés sur la plage. Ils portent des traces de percussion et d'enlèvements qui montrent une utilisation pour la taille de la pierre et possiblement l'obtention de supports bruts. Plus loin sur la plage un outil taillé, un grattoir en quartz hyalin a aussi été récupéré.

Les objets historiques comprennent un fragment d'assiette provenant lui aussi de la plage et un couvercle de contenant à tabac qui a été récupéré au sommet du replat. Cet élément est associé à un sentier qui relie le site EIDm-02, situé quelques 150 m vers le nord.

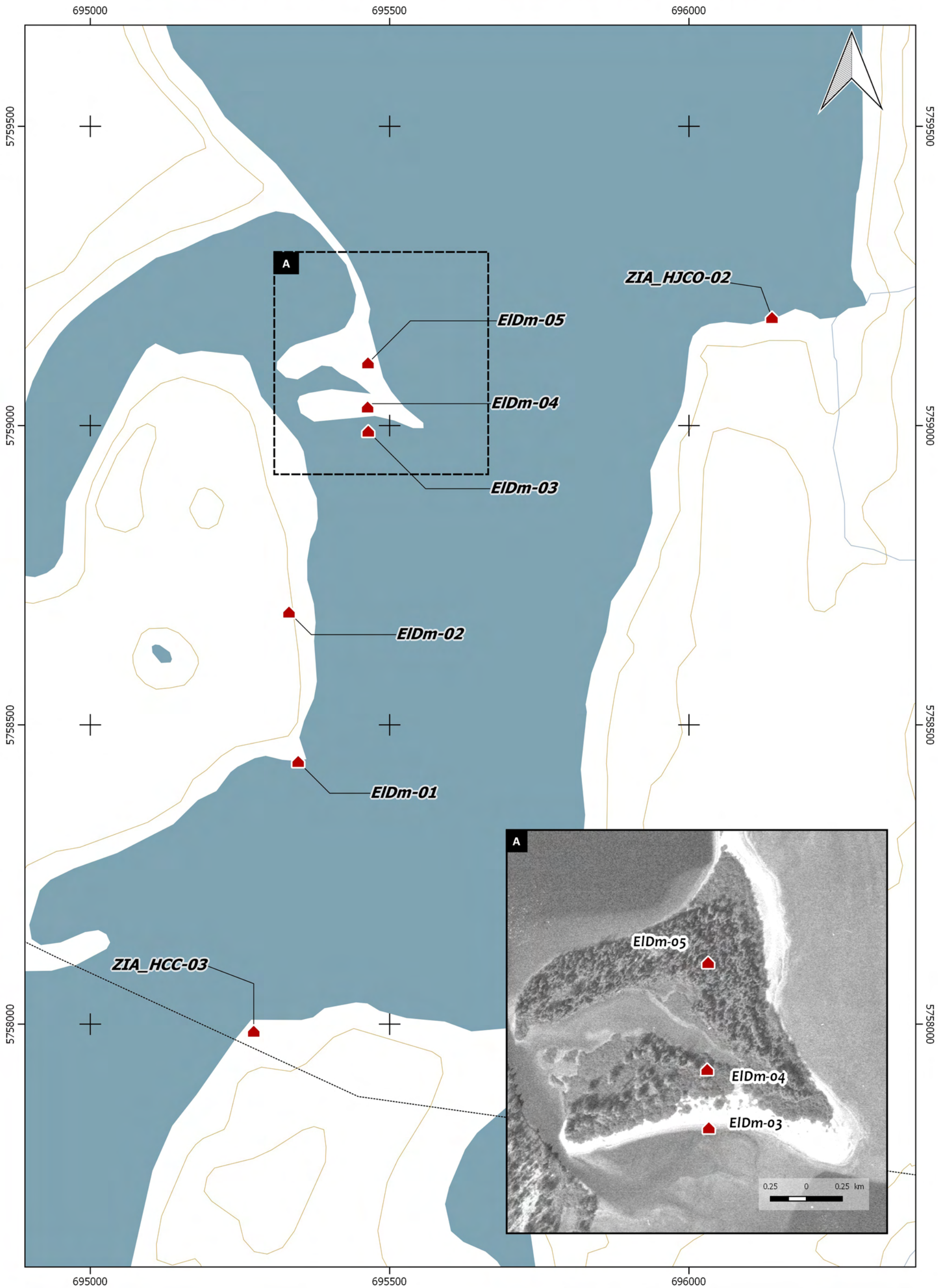
La présence d'objets historiques sur la plage peut être un indice de fréquentation occasionnelle ou d'une halte. Les objets pré-contact comme le grattoir peuvent refléter le même phénomène, mais ils semblent aussi indiquer une évolution des berges du lac et potentiellement un degré d'érosion qui reste peut-être sous-estimé.

Tableau 9 : Site EIDm-01, répartition des artefacts

Catégorie et type d'artéfact	Unité de provenance			Total
	RS-1	RS-2	RS-3	
Historique		1		1
Surface		1		1
Assiette		1		1
Pré-contact	1		3	4
Surface	1		3	4
Blocs			3	3
Grattoir	1			1
Total	1	1	3	5



Inventaire archéologique lac Caopacho, été 2023 : Portion centrale



Légende

 **Sites archéologiques découverts**

Sources:

Données inventaire archéologique (ITUM 2023)
BNDT 1:50 000 (RNCAN)

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet (2024-08)

0.06 0 0.06 0.12 0.18 km

UTM, fuseau 19, NAD83



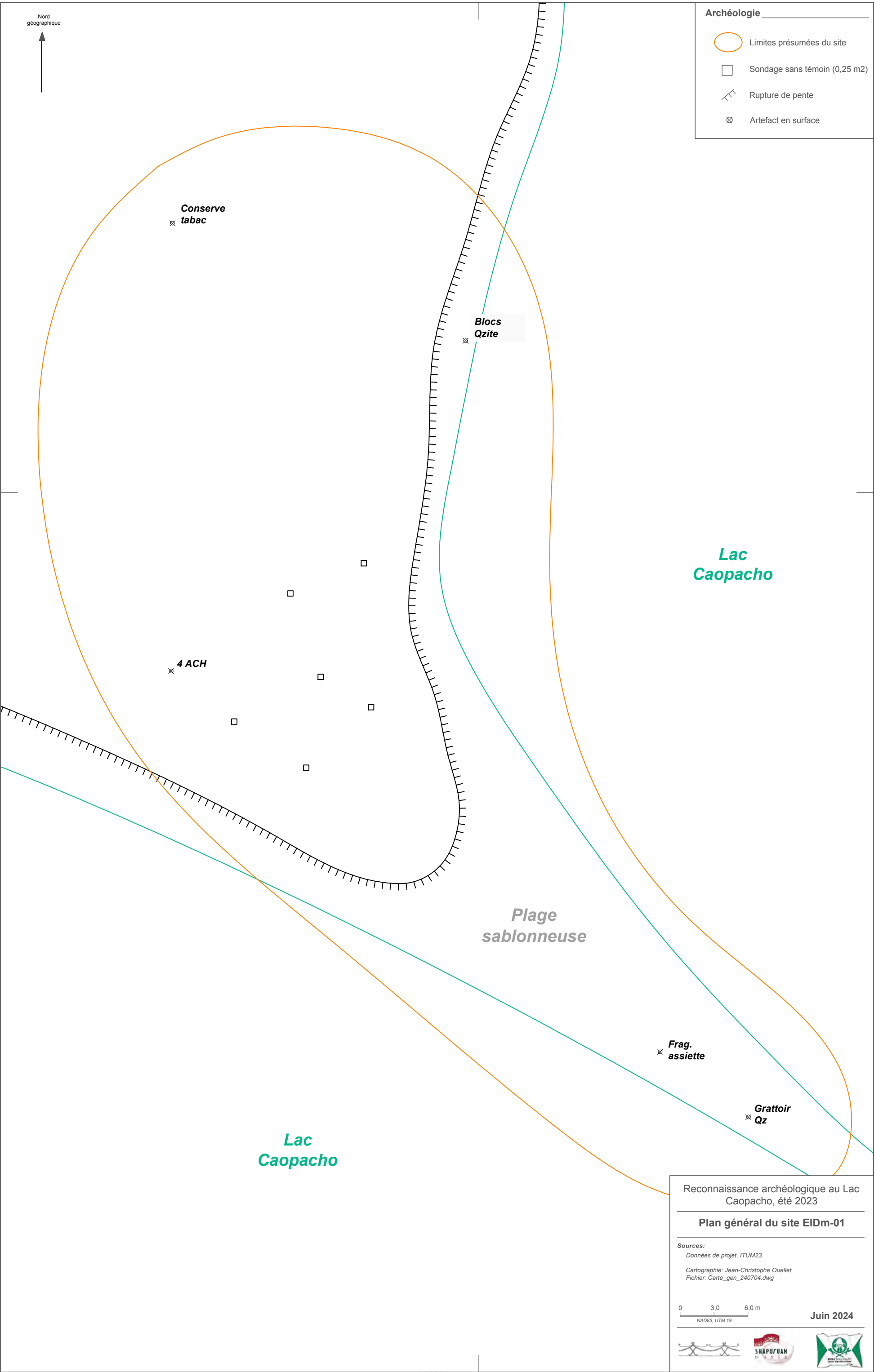




Figure 46 : Site EIDm-01, aperçu général à partir de l'hélicoptère



Figure 47 : Site EIDm-01, blocs de quartzite sur la plage (photo CAO23_4518.jpg)



Figure 48 : Site EIDm-01, blocs de quartzite taillé



Figure 49 :Site EIDm-01, grattoir en quartz hyalin (artéfacts #1)



Figure 50 : Site EIDm-01, couvercle de contenant à tabac

4.2.2 Site EIDm-02

Le site EIDm-02 a été décelé sur un long replat élevé situé en rive droite du Lac Caopacho. Le site a d'abord été révélé par la découverte d'un cornet d'écorce exposé dans à la base d'un chablis. Après inspection du secteur la présence des vestiges d'une cabane en rondins a été détectée (figures 50 et 52 à 53).

Le cornet d'écorce découvert sur le site présente un état de conservation relativement bon malgré son état désarticulé. Le cornet comporte une partie principale composée d'une feuille d'écorce de bouleau épaisse et cousue à ses extrémités. Cette couture était réalisée avec une bande étroite de cuir ou de babiche, mais celle-ci était mal préservé. Le cornet d'écorce conserve les traces d'une bande rouge appliquée à l'aide d'un colorant ou peinture (figure 51). Une sangle en tissus tressé a aussi été retrouvé en association avec le cornet.

La cabane montre une construction en rondins de bois. L'absence de rondins effondrés semble suggérer que la structure était une tente rectangulaire en toile avec la base aménagée par une construction de rondis. La structure fait 11 par 8 pieds ou 2,44 par 3,34 m (ou 8 par 11 pieds). La portion intérieure de l'habitation semble légèrement creusée. Aucun sondage n'a été réalisé à l'intérieur de la structure pour la conserver en vue d'une fouille éventuelle. Trois sondages fouillés en périphérie de la cabane ont été effectués. Ils n'ont pas livré d'artéfact, mais ont permis d'observer une couche de déblais qui témoigne sans doute du creusement de la structure d'habitation (figure 54).



Figure 51 : Aperçu de la cabane avant son dégagement, vue vers l'est (photo CAO23_4525.jpg)

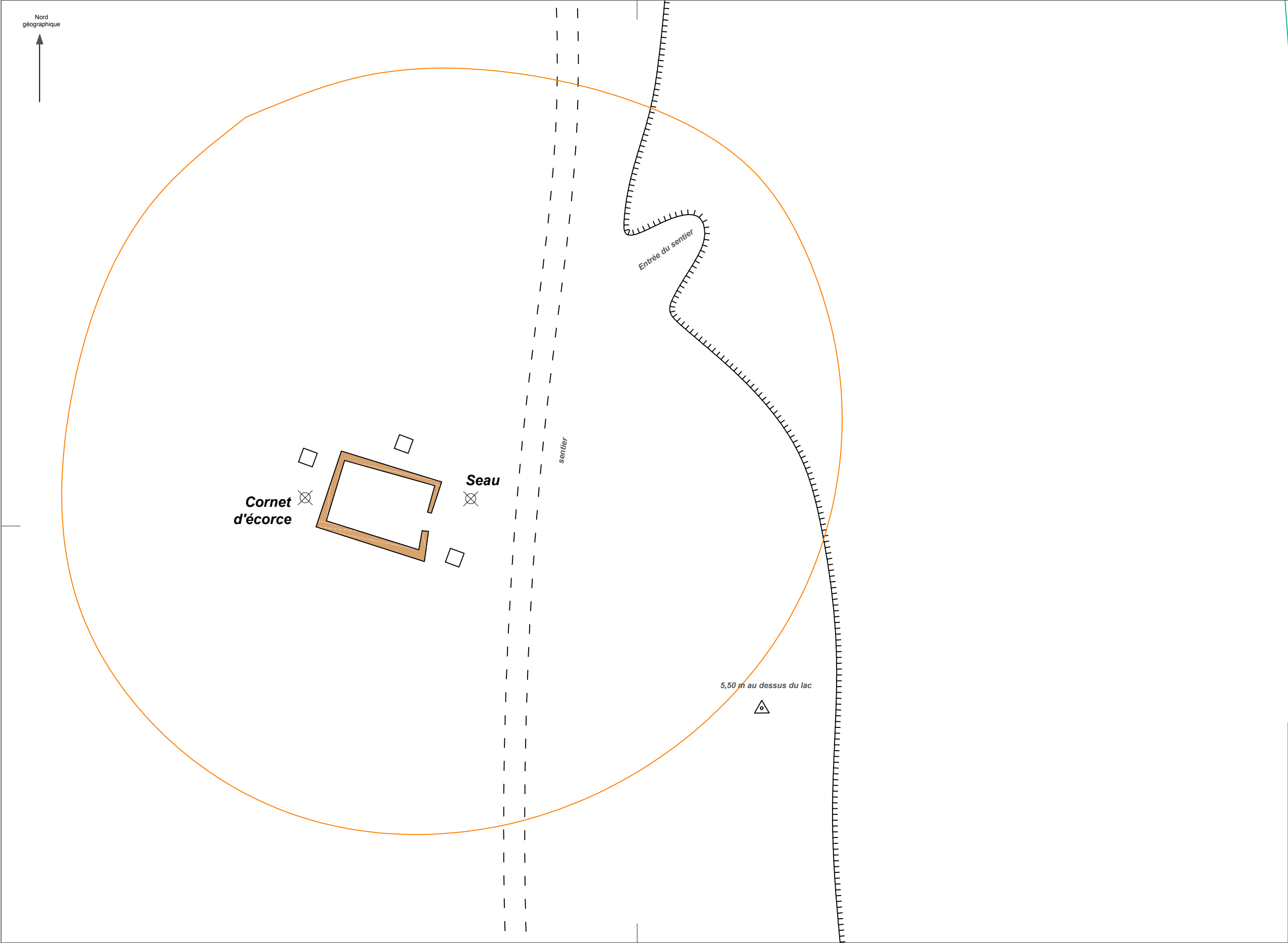
Un seau a été observé à la surface du sol à proximité de l'entrée de la cabane. Cette chaudière de lard porte l'inscription [GLOBE BRAND LARD COMPOUND] et une représentation du globe terrestre. Ce type spécifique de contenant contenait du lard produit dans la région de Montréal avant le début du 20^{ème} siècle (Le prix courant 1894 : p.370). Cet élément est déterminant comme il permet de dater l'occupation du site avec une certaine précision.

Le site EIDm-02 et sa cabane semble représenter l'occupation de cette région par les Innus il y a un peu plus de 100 ans. La structure retrouvée sur le site tend à indiquer des séjours assez prolongés qui pourraient couvrir la période de l'automne au printemps.

La présence d'Innus au lac pendant cette période peut être reliée à des activités de chasse et de trappe qui caractérisent le cycle annuel des activités à cette période qui précède l'avènement du train et du travail salarié sur la région côtière. Elle indique aussi une continuité historique de la fréquentation et de l'occupation du territoire qui continue de fournir nombre de ressources aux Innus pendant la période historique. La fouille de ce site pourrait ainsi livrer un exemple archéologique de ces activités et de la vie au Lac Caopacho au tournant du 20^{ème} siècle.



Figure 52 : Site EIDm-02, cornet d'écorce



Archéologie

- Limites présumées du site
- Cabane de rondins (11 x 8')
- Sondage sans témoin (0,25 m2)
- Sentier
- Rupture de pente
- Artéfact en surface
- Point d'élévation

**Lac
Caopacho**

Reconnaissance archéologique au Lac
Caopacho, été 2023

Plan général du site EIDm-02

Sources:
Données de projet, ITUM23
Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: Carte_gen_240704.dwg

0 1,3 2,6 m
NAD83, UTM 19

Juin 2024

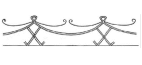




Figure 53 : Aperçu de la cabane après dégagement, vue vers le nord (photo CAO23_4558.jpg)



Figure 54 : Aperçu de la cabane après dégagement, vue vers l'ouest (photo CAO23_4562.jpg)

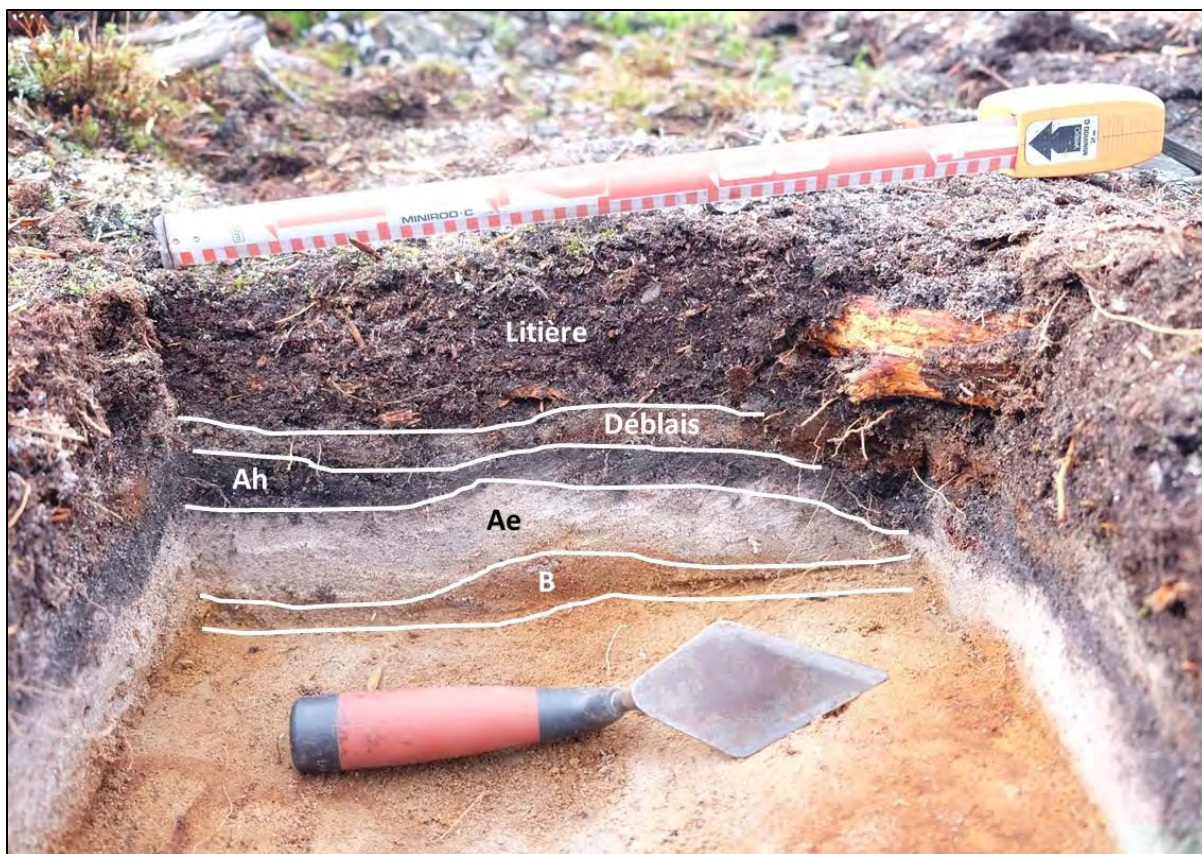


Figure 55 : Profil stratigraphique typique observé aux abords de la cabane (photo CAO23_4575mod.jpg)



Figure 56 : Site EIDm-02, chaudière de lard portant la mention [GLOBE BRAND LARD COMPOUND] (photo CAO23_4529.jpg)

4.2.3 Site EIDm-03

Le site EIDm-03 a été repéré sur la plage adjacente à notre campement et au site EIDm-03 (voir plan 8). Ce site comporte seulement des éclats de taille en pierre et 1 os blanchis. Il témoigne sans doute d'une occupation remontant à la période pré-contact, mais les informations à son sujet restent minces.

Quelques éclats avaient d'abord été observés à la surface de la plage et ont été définis comme les emplacements de collecte RS-1 et RS-2. Afin de vérifier la présence d'autre matériel et confirmer leur position stratigraphique nous avons effectué 2 lignes de sondages. Ces lignes parallèles sont espacées de 5 m et portent la mention ligne 0 nord et 5 nord. Les sondages ont été répartis sur ces 2 axes à intervalle régulier de 2 m. Les sondages ont été fouillés à la pelle et tamisés à l'aide de tamis munis de mailles de 1/8 de pouce. Les sondages ont ainsi reçu des coordonnées de grille de fouille et les résultats sont présentés au tableau 11.



Figure 57 : Emplacement du camp Caopacho à l'été 2023

Les sols rencontrés ne présentent pas de stratification et constituent une épaisse colonne de sable de plage. Les sondages ont été fouillés sur 30 cm de profondeur. L'assemblage livré compte 15 éclats avec 2 éléments en quartzite fin, 1 en chert noir lustré et 12 éclats non équivoques en quartz hyalin. Il faut noter qu'un os blanchi provient aussi du sondage 0N-2E.

La répartition des sondages avec témoins ne laisse pas apparaître de réelle concentration de matériel ou des densités importantes. Une vingtaine de sondages réalisés dans le milieu boisé n'ont pas permis de détecter d'artéfacts dans ce milieu en place. Ces données tendent plutôt à indiquer que l'emplacement original du site ait pu se trouver dans le milieu boisé et être aujourd'hui en partie ou totalement érodé et éparpillé sur cette vaste plage. Ici encore, le

caractère partiellement érodé d'occupations pré-contact étonne, tant par la faible élévation des replats avoisinants que l'absence de niveaux artificiels de ce plan d'eau. Il est ainsi possible que l'évolution du régime ou du niveau du lac Caopacho soit plus complexe qu'initialement présumés.



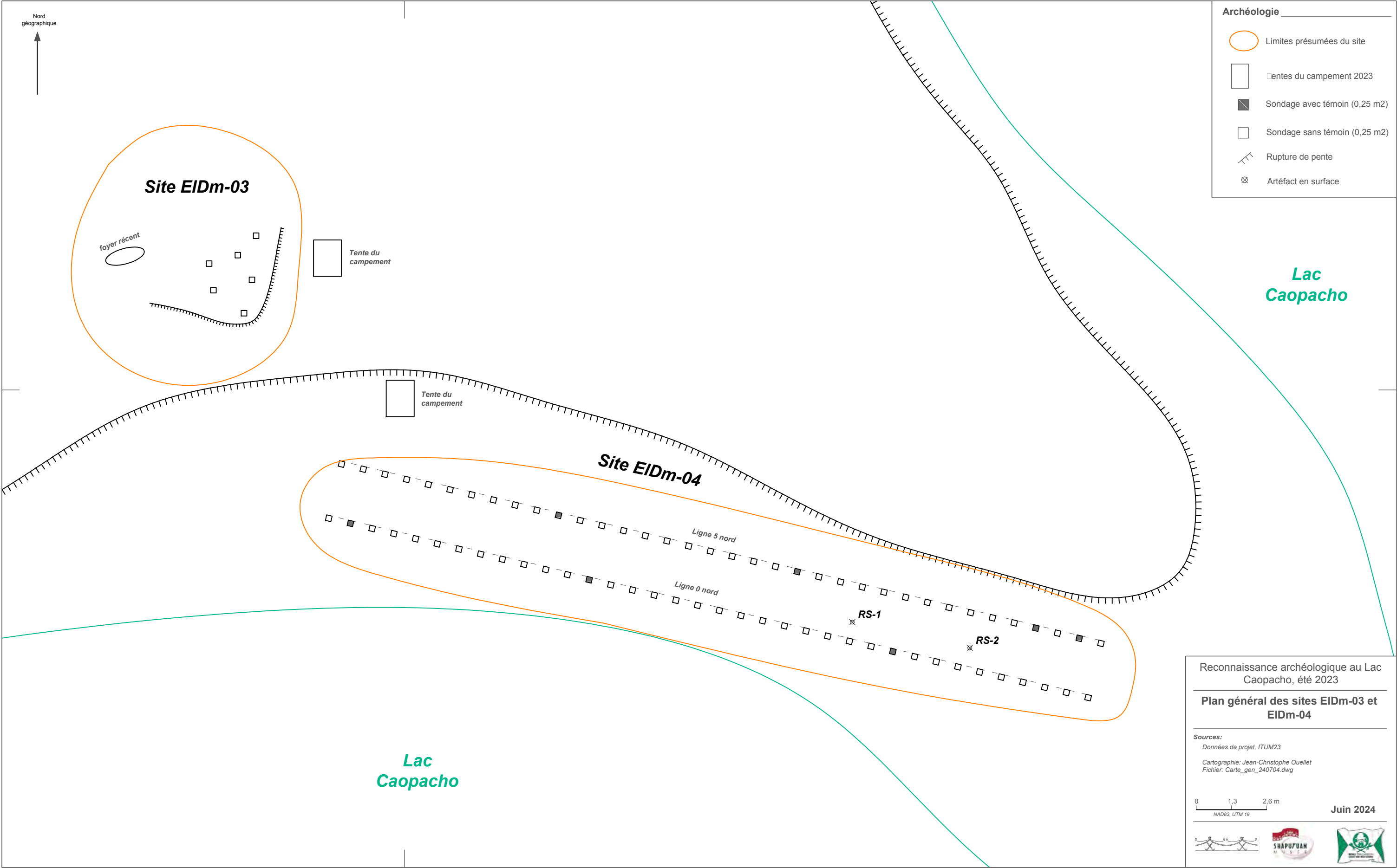
Figure 58 : Site EIDm-03, sondages effectués sur la plage (photo CAO23_4590.jpg)

Tableau 10 : Site EIDm-03, répartition des artefacts par unité de provenance

Catégorie et type d'artéfact	Unité de provenance										Total
	ON-20E	ON-24E	ON-2E	ON-54E	5N-20E	5N-42E	5N-64E	5N-68E	RS-1	RS-2	
Pré-contact	3	1	2	1	2	1	1	2	2	1	16
Plage	3	1	2	1	2	1	1	2			13
Éclats	3	1	1	1	2	1	1	2			12
Os blanchis			1								1
Surface									2	1	3
Éclats									2	1	3
Total	3	1	2	1	2	1	1	2	2	1	16



Figure 59 : Site EIDm-03, éclat de pierre taillée en chert noir (artéfact #46a)



695 475 mE

Nord géographique

5 759 015 mN

5 759 015 mN

695 475 mE

4.2.4 Site EIDm-04

Le site EIDm-04 comprend des indices d'occupations récentes qui ont été repérées à proximité du campement occupé par notre équipe à l'été 2023. Ce site regroupe divers éléments qui sont associés à la période contemporaine et couvre approximativement 150 m² (plan 7).

Ces éléments sont constitués par une structure de combustion récente où s'empilent plusieurs boîtes de conserves. Ces éléments datent de moins de 25 à 50 ans (figure 57). Ils témoignent aux dires de l'équipe de la présence de canoteurs qui utilisent encore aujourd'hui la route traditionnelle qui relie le lac Ashuanipi et la rivière Moisie en empruntant le lac Caopacho. En raison des conditions de navigation parfois difficile la portion sud de la pointe occupée par notre campement offre un abri adéquat pour les groupes circulant dans la région.

À proximité de cette structure de foyer un petit replat légèrement surélevé présente une configuration et des dimensions adéquate pour l'implantation d'une tente rectangulaire. Les sondages réalisés ont permis de détecter la présence de quelques artefacts récents tels une douille de calibre .22 et du papier sulfurisé provenant sans doute d'emballages de cigarettes (tableau 10).

Les sols rencontrés dans cette portion de la pointe se caractérisent par une épaisse couche de sable de sable de plage, coiffée par une mince litière. La pédogénèse peu développée n'a pas encore généré d'horizons podzoliques et semble témoigner d'un processus d'accumulation et de déplacement constant des sédiments (figure 59). Par exemple, les artefacts qui datent d'une période récente ont été trouvés jusqu'à 10 cm sous la surface de la couche minérale (tableau 10).

Le sondage S-3 a aussi livré la présence d'un fragment de piquet. En raison de l'absence de perches, de l'avancement de la décomposition du piquet et de la nature de l'assemblage cette occupation pourrait avoir un peu plus de 50 ans, mais pas beaucoup plus. Quoi qu'il en soit la présence de cette tente vient collaborer la mention précédente quant au caractère stratégique de ce lieu pour l'établissement de campements.

Tableau 11 : Site EIDm-04 : répartition des artefacts par unité de provenance

Catégorie et type d'artéfact	Unité de provenance			Total
	S-1	S-2	S-3	
Historique	1	2	2	5
Sable 0-5 cm			1	1
Douilles			1	1
Sable 5-10 cm	1	2	1	4
Cordage		1		1
Emballage	1	1	1	3
Total	1	2	2	5



Figure 60 : Site EIDm-04, structure de combustion récente (photo CAO23_4580.jpg)



Figure 61 : Site EIDm-4, disposition des sondages sur un petit replat (photo CAO23_4586.jpg)

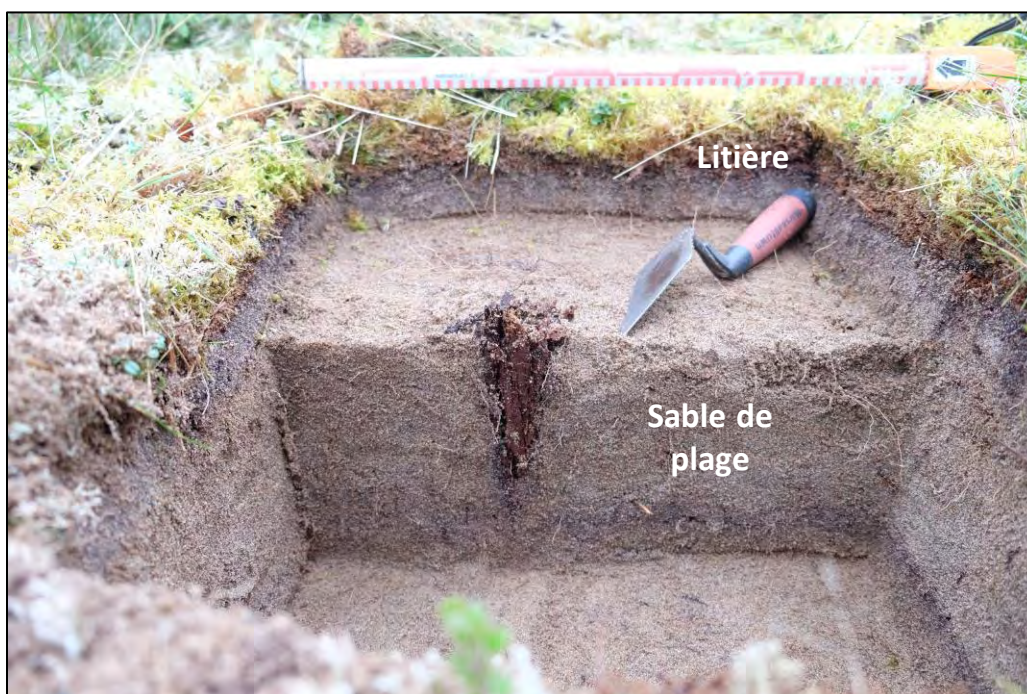


Figure 62 : Site EIDm-04 : paroi ouest du sondage S-3 avec trace de piquet (photo CAO23_4582.jpg)

4.2.5 Site EIDm-05

Le site EIDm-05 occupe la même presqu'île que le campement établi par l'équipe à l'été 2023. Le site fait face à l'est et se répartit sur un replat faiblement élevé situé derrière une alunière bordant la rive et offrant un peu de protection. Le site EIDm-05 comporte des occupations et structures d'habitations qui témoignent d'occupations associées à la période historique récente (1850-1900) et moderne (1900-1950).

Tous les artefacts et vestiges ont été observés directement à la surface du sol, ils ont fait l'objet d'un relevé à la boussole *Brunton* présenté au plan 8 et d'une couverture photographique détaillée, mais les artefacts n'ont pas été récoltés. Le site EIDm-05 est vaste et se distribue sur une superficie de 60 par 40 m pour une superficie estimée à 2400 m². Le site comporte 2 structures d'habitation semi-permanentes de forme rectangulaire et une structure de tente ronde représentée par un nombre important de perche décrivant un cercle presque parfait (plan 8).



La zone du site EIDm-05 comprend aussi un nombre considérable d'arbres coupés à la hache et d'arbres sciés qui témoignent de l'espace utilisé pour la confection des habitations, mais témoigne aussi marginalement des arbres utilisés comme combustible pour alimenter les poêles. Les arbres coupés observés le sont généralement à une hauteur assez importante, au moins 3-4 pieds au-dessus du niveau du sol, ce qui indique une fréquentation principalement à la saison froide alors qu'un couvert de neige est bien établi.

Figure 63 : Site EIDm-05, arbres coupés

Les artefacts observés se concentrent au niveau des habitations rectangulaires, mais recouvrent une superficie bien plus importante vers le sud, un espace utilisé comme source de combustible et comme zone de dépôt. Cette zone est caractérisée par la présence de déchets divers comprenant notamment des boîtes de conserves et des contenants d'essence. À l'occasion des éléments en plastique sont aussi présents ce qui indique une utilisation récente.

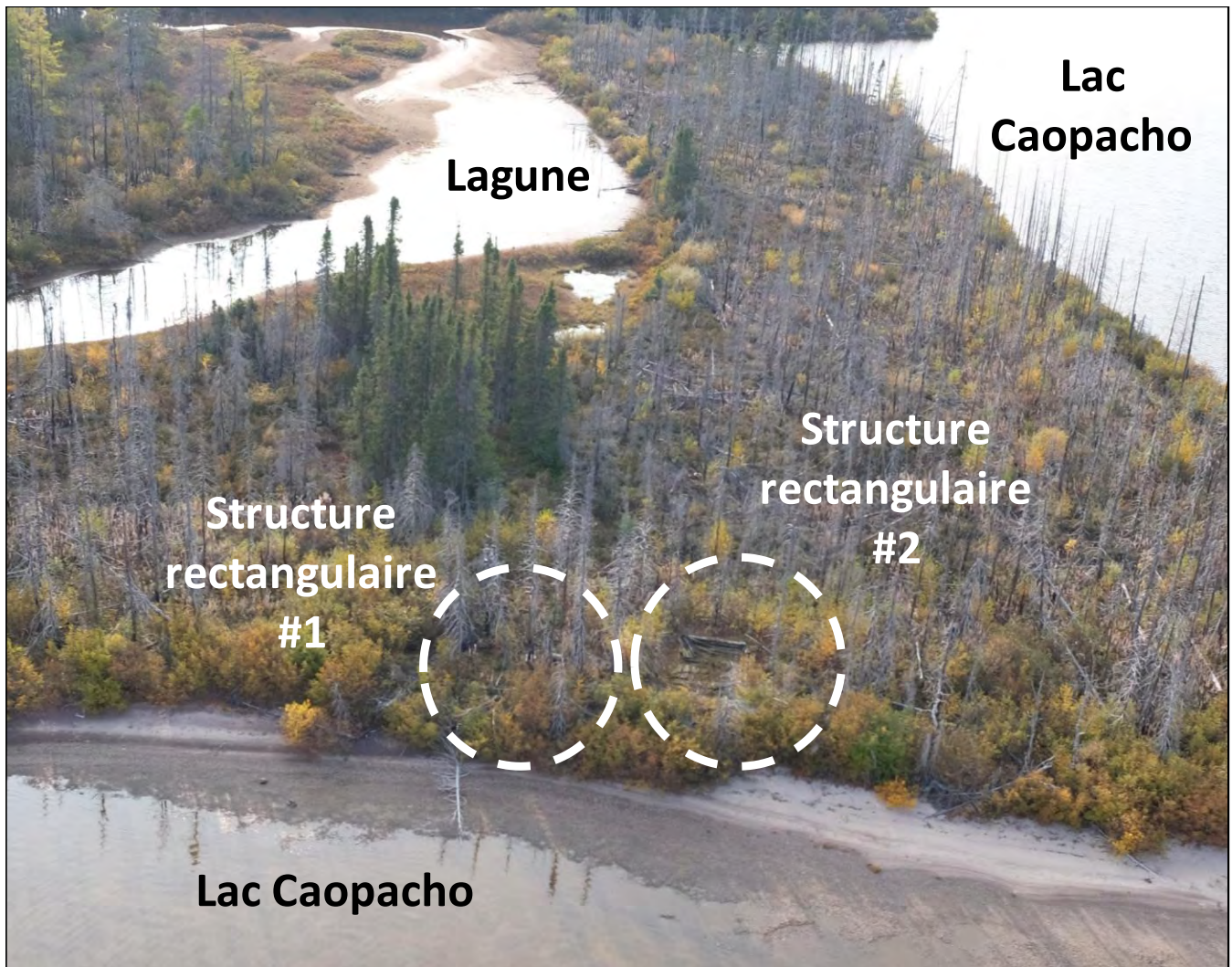


Figure 64 : Site EIDm-05, ensemble #2 (photo CAO23_4762.jpg)



Figure 65 : Site EIDm-05, ensemble #3 (photo CAO_4763.jpg)

Figure 66 Aperçu général de la zone HJCO-03 et du site EIDm-05



Archéologie

Limites présumées du site

Cabane de rondins

Pente circulaire

Perche plantée

Piquet de poêle

Bûches

Rupture de pente

Artéfacts en surface

ACH

Arbre coupé à la hache

ACS

Arbre coupé à la scie

AP

Arbre plaqué

Carton de localisation

Lac
Caopacho

Reconnaissance archéologique au Lac
Caopacho, été 2023

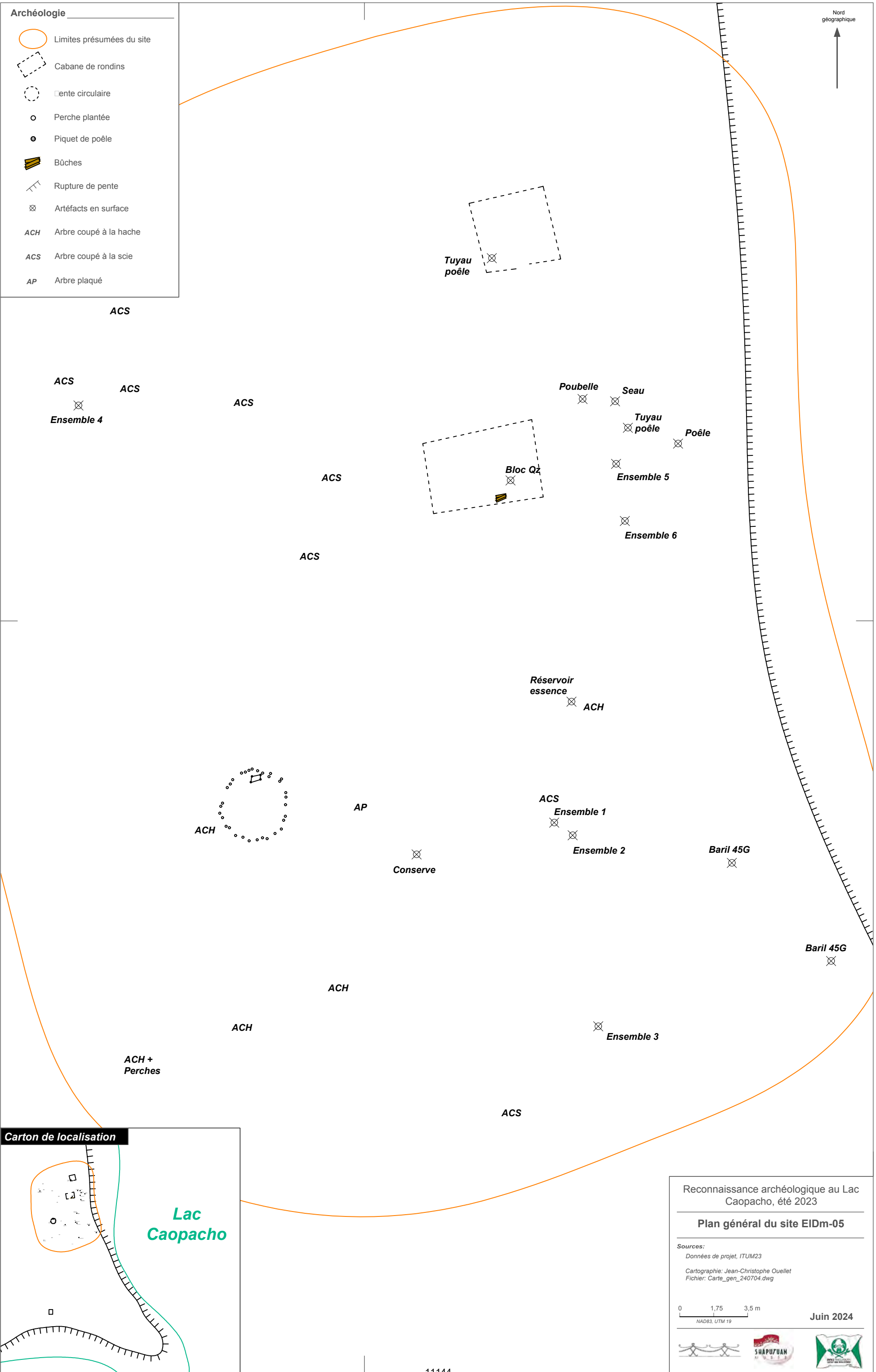
Plan général du site EIDm-05

Sources:
Données de projet, ITUM23
Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: Carte_gen_240704.dwg

01,753,5 m

NAD83, UTM 19

Juin 2024



4.2.5.1 La tente circulaire

La structure de tente circulaire découverte sur le site a été observée en surface. Plusieurs fragments de perches, toujours plantées ont été observées et décrivent une habitation au contour circulaire faisant un diamètre de 3,50 m. Le pourtour de la tente compte 33 piquets dont la configuration a été soigneusement relevée.

Un ensemble de 4 piquets de poêles, portant une encoche, indique qu'un poêle en tôle était utilisé pour chauffer cette habitation. Une série de 2 piquets doubles définissent l'ouverture assimilable à une porte. Celle-ci est disposée non loin du poêle et fait face à l'est et le lac. L'habitation est construite en retrait de la rive, profondément dans le milieu boisé. Cet emplacement pourrait indiquer une volonté de se protéger des éléments et serait en ligne avec une occupation à la saison froide.

La présence d'un poêle en tôle indique une ancienneté d'au maximum 100 ans. Cependant, cette structure d'habitation se distingue de façon marquée avec les structures rectangulaires. Aucun sondage n'a été réalisé dans l'habitation afin de préserver ses sols en vue d'une fouille éventuelle. La fouille minutieuse de ce secteur du site pourrait potentiellement fournir une bonne représentation archéologique d'occupations innues au lac Caopacho au tournant du 20^{ème} siècle.



Figure 67 : Site EIdm-05, tente circulaire (photo CAO23_4466.jpg)



Figure 68 : Site ELDm-05, piquets de poêle munis d'encoches dans la tente circulaire (photo CAO23_4478.jpg)

4.2.5.2 La structure rectangulaire #1

Une première structure rectangulaire a été observée en association avec une concentration de matériel dans la portion centrale du site (voir plan 8). Cette structure comporte un plancher composé de planches et de billes de bois. Cette habitation pourrait avoir été une tente rectangulaire de type prospecteur, munie d'un plancher de feuilles de contreplaqué. Ses dimensions font 5,70 par 3,80 m. Plusieurs éléments comme le poêle, ses tuyaux, un seau et une poubelle ont été observés dans la zone qui sépare l'habitation de la plage. Le poêle, relativement gros, et le nombre d'objets encombrants semble indiquer que l'accès à la cabane était réalisé plutôt par hydravion que par le canot et la marche en suivant la route traditionnelle. La nature des artefacts indique aussi une occupation relativement récente, répartie au cours de 50 dernières années.



Figure 69 : Site EIDm-05, structure rectangulaire #1



Figure 70 : Site EIDm-05, ensemble d'objets #5



Figure 71 : Site EIDm-05, ensemble d'objets #6

4.2.5.3 La structure rectangulaire #2

Une troisième structure d'habitation, presque carrée, a été repérée dans la portion nord du site (plan 8). Cette structure est composée de billes de bois construite en mode pièce sur pièce. Le nombre important de pièces de bois indique la présence de murs complètement confectionnés de billots. Un poêle est présent dans le coin sud-ouest de l'habitation, mais n'a pas été dégagé. L'habitation fait 3,90 par 3,80 m de côté et par sa construction robuste lui confère un statut d'habitation presque permanente, pouvant être utilisée sur une période prolongée. Ce type d'habitation pouvait appartenir à un individu ou une famille fréquentant le lac Caopacho pour des séjours prolongés et répétés sur une période pouvant facilement excéder une dizaine d'années. Cette dernière semble plus ancienne que la précédente et son âge pourrait remonter à 50-100 ans avant aujourd'hui. La porte de l'habitation donne vers le sud.



Figure 72 : Site ELDm-05, vue générale de la structure rectangulaire au nord du site

Le site ELDm-05 indique une fréquentation du Lac Caopacho qui s'étire à la fin de la période historique jusqu'à la période moderne. Ces occupations semblent être le reflet de la continuité de l'occupation de cet espace par des familles innues, mais pourrait aussi indiquer la présence de chasseurs euro-canadiens qui accèdent à la région à l'aide de l'hydravion à partir des années 1950.

4.2.6 ZIA HCC-03

Le site HCC-03 a été découvert sur une vaste presqu'île qui s'avance vers le lac en rive droite. Le site est bordé par le trajet de la ligne électrique qui traverse le lac à proximité (carte 3 et plan 9). Le site comprend une concentration d'éléments composée d'un tuyau de poêle, d'une plaque en acier galvanisée et de différentes conserves, dont des contenants de jus de tomates. Ces éléments pourraient être associés à la fabrication de la ligne électrique et à un abri sommaire pour les travailleurs. La présence de toile plastique robuste confère un caractère particulier et cette dernière pourrait avoir été utilisée dans la confection d'une toiture pour une habitation temporaire. Ce site serait donc principalement occupé par des travailleurs euro-canadiens dans les années 1960 au moment de la mise en place de la ligne.



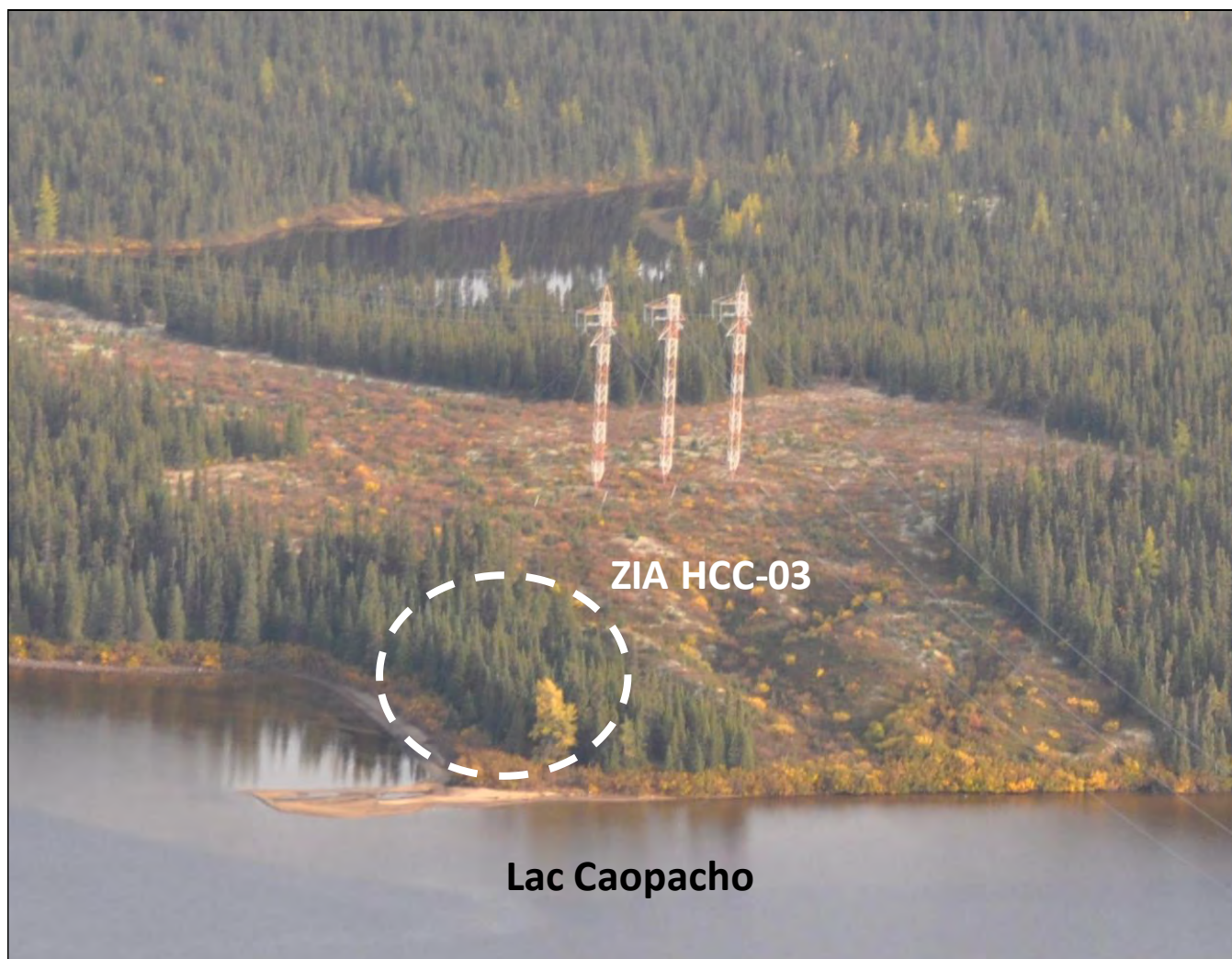
Figure 73 : Site ZIA HCC-03, conserves

Le site HCC-03 comporte cependant des éléments associés à la pratique du piégeage. Le site compte notamment un piège à martre installé dans un arbre ainsi que plusieurs arbres coupés à la hache qui semblent définir un sentier en bordure de la berge et qui passe à proximité du piège à martre. Ces éléments d'occupation semblent plutôt reliés aux activités cynégétiques des groupes innus fréquentant le lac à la période 50-100 ans AA. Des exemples probables de campements attribuables à ces familles, dont les sites EIDm-02 et EIDm-05 situés à proximité, ont été présentés plus tôt.



Figure 74 : Site ZIA HCC-03, structure de piège à martre

Figure 75 : Aperçu de la zone d'information archéologique HCC-03





4.2.7 ZIA HYJ-04

Le site HYJ-04 correspond à un court portage ou sentier qui travers la portion étroite de la presqu'île qui abrite le site HCC-03 présenté plus haut. Nous avons circulé le long de ce sentier qui demeure faiblement perceptible. Un arbre plaqué marque cependant son entrée à son extrémité sud. La carte 4 indique le parcours de ce sentier de même que l'emplacement de l'arbre plaqué (figure 73).

Ce sentier est représenté sur la carte de Bélanger de 1920 (Bélanger 1920) et porte la mention «portage d'hiver». Malgré l'absence d'artéfacts la présence de ce sentier vient contribuer un élément supplémentaire au patrimoine culturel du lac Caopacho et à sa fréquentation à la période historique.



Figure 76 : ZIA HYJ-04, arbre plaqué à l'entrée du portage (photo CAO23_4591.jpg)

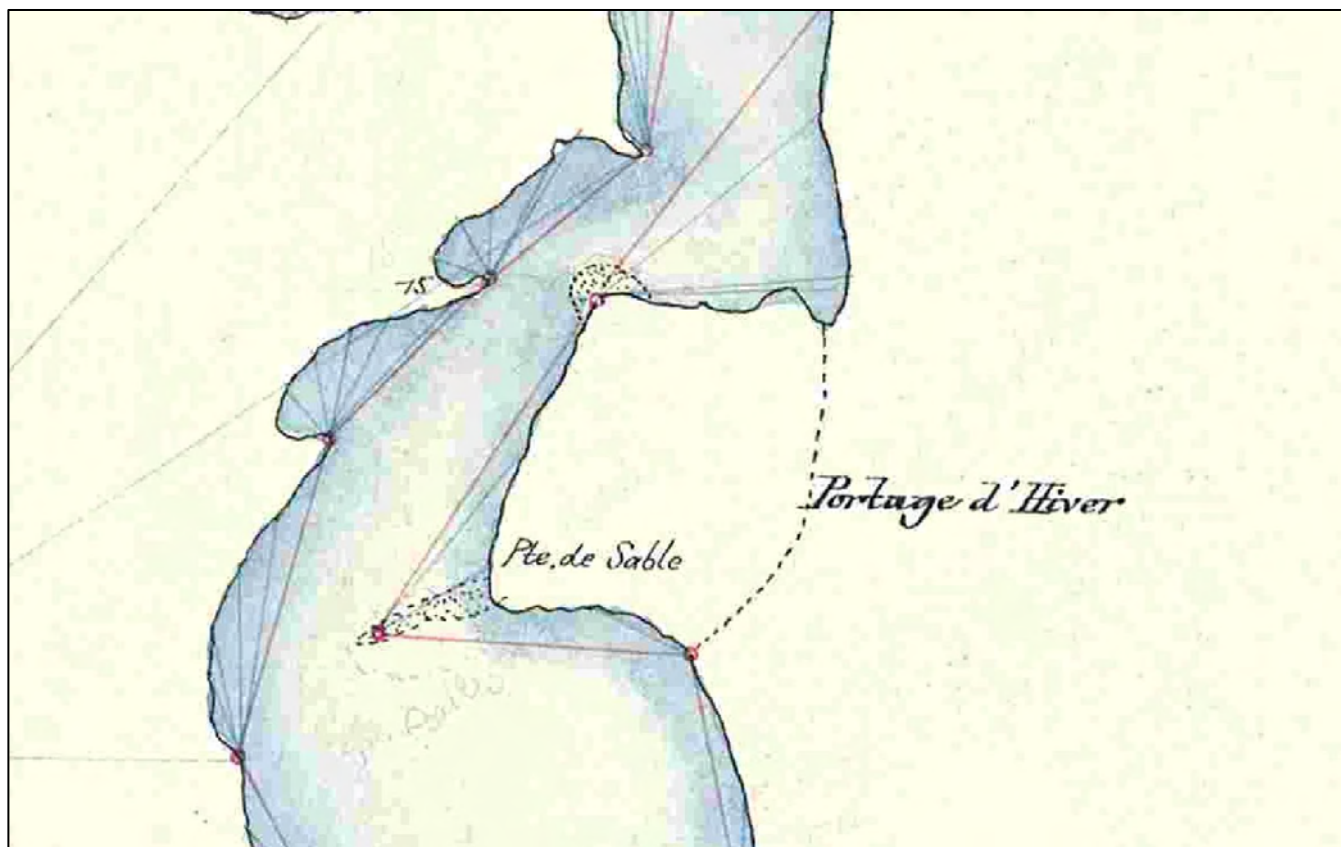
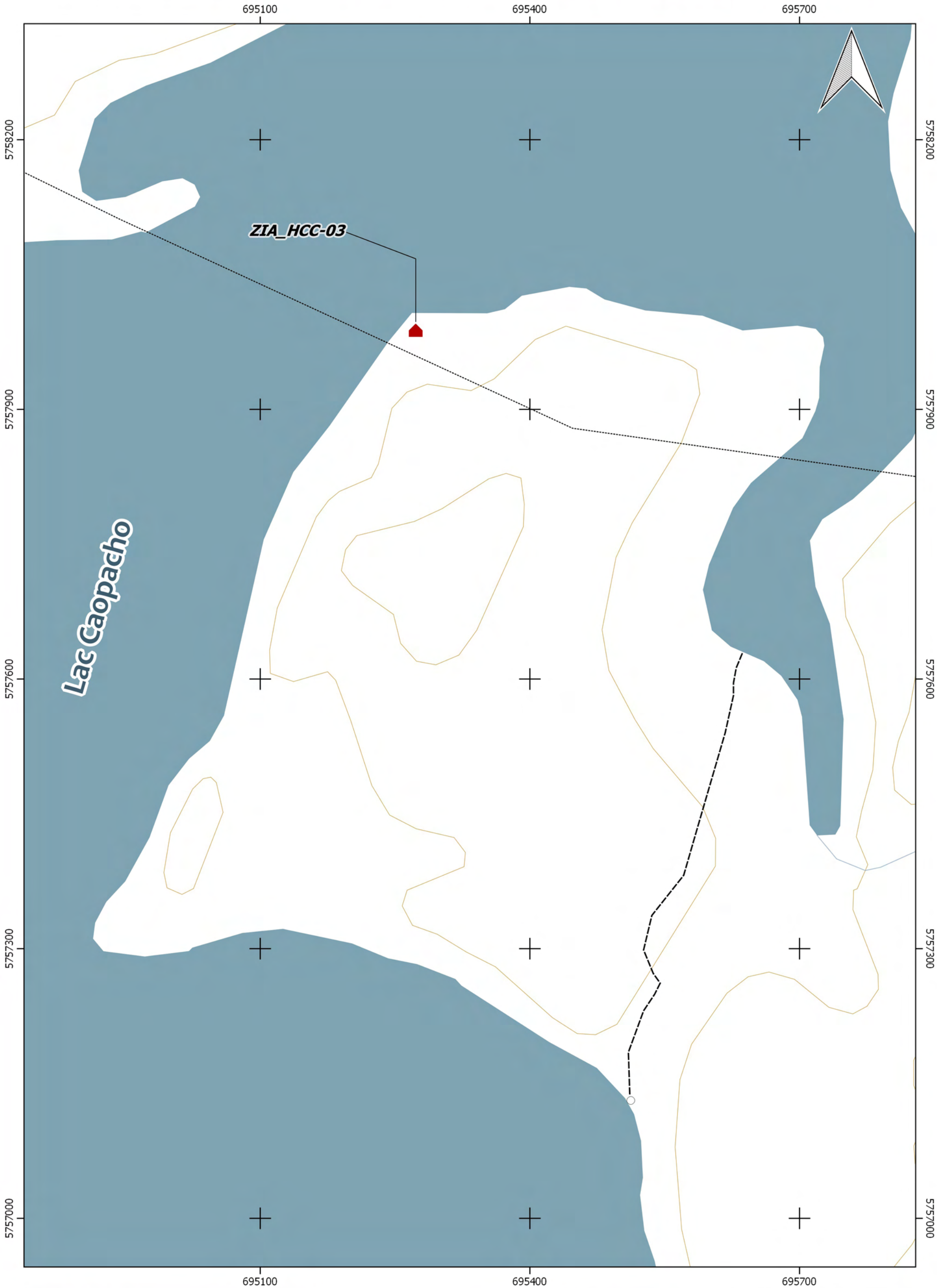


Figure 77 : ZIA HYJ-04, détail de la carte de Bélanger indiquant la présence d'un sentier (1920)

Inventaire archéologique lac Caopacho, été 2023 : Portion centrale



Légende

-  **Sites archéologiques découverts**
-  **Portage ou sentier**
-  **Arbre plaqué**

Sources:

Données inventaire archéologique (ITUM 2023)
BNDT 1:50 000 (RNCAN)

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet (2024-08)

0.06

0

0.06

0.12

0.18 km

UTM, fuseau 19, NAD83



4.2.8 ZIA HJCO-03

La ZIA HJCO-03 a été repérée sur une large plage exposée vers le nord. La zone constitue une aire de débarquement adéquate, mais elle est très exposée aux vagues qui se forment dans les portions nord du lac Caopacho.

Quelques objets ont été trouvés en surface, une semelle de botte en caoutchouc et 2 fragments de vaisselle de terre cuite fine blanche. Ces objets appartiennent à la période contemporaine et semblent indiquer que le lieu a été occupé à au moins 1 reprise, possiblement une halte ou un arrêt d'urgence lors de déplacements.



4.3 Secteur Caopacho nord

4.3.1 Site FaDm-01

Le site FaDm-01 occupe une baie étroite en rive droite du lac Caopacho. Les flancs de la baie sont escarpés et fournissent une bonne protection face aux éléments. Une plage de sable occupe le fond de la baie et donne accès à un replat peu élevé avec une altitude d'au plus 1,50 m par rapport au niveau du lac (figures 75 et 76).



Figure 78 : Site FaDm-01, aperçu du site depuis la baie (photo CAO23_4710.jpg)

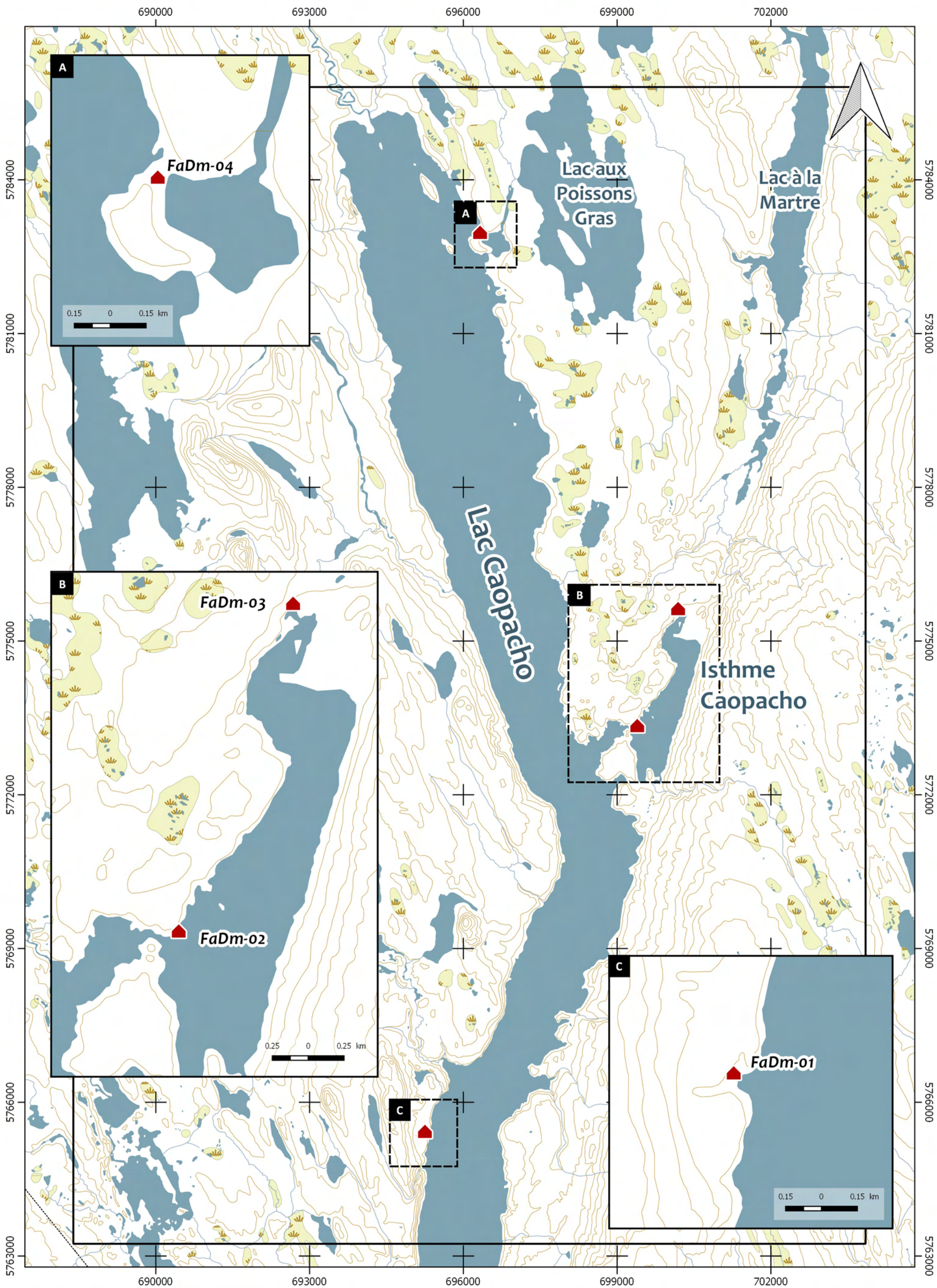


Figure 79 : Site FaDm-01, Aperçu général du site (photo CAO23_4700.jpg)

Le site occupe un espace de 30 sur 14 m. Il comprend 3 structures d'habitation potentielles dont 2 tentes circulaires et une tente de type rectangulaire (plan 10). 9 sondages ont été réalisés sur le site et ont livré un petit assemblage de culture matérielle de la période historique. Si certains éléments étaient perceptibles à la surface du sol, comme les pierres, réserves de bûches et certaines boîtes de conserves, la plupart des objets sont en stratigraphie et ont été tirés de la base de la couche de litière.

Les structures de tente circulaire sont de dimensions similaires avec un diamètre de 3,75 m, et sont perceptibles par la présence d'un mince bourrelet périphérique, la présence de pierres de lest et d'un léger renflement qui correspond à l'emplacement du foyer central. Le sondage S-3 permet d'observer le foyer central de l'une de ces habitations. Le foyer se compose de quelques pierres et présente une concentration de charbon de bois (figure 78). L'emplacement des 2 tentes circulaires et leurs caractéristiques similaires laissent croire que ces habitations aient pu être contemporaines.

Inventaire archéologique au lac Caopacho, été 2023 : Portion Nord



Légende

Sites archéologiques découverts

Labrador

Sources:

Données inventaire archéologique (ITUM 2023)

BNDT 1:50 000 (RNCAN)

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet (2024-08)

0.70.71.42.1 km

UTM, fuseau 19, NAD83

Archéologie

Limites présumées du site

Pente circulaire

Pente de type prospecteur présumée

Réserve de bûches

Sondage avec témoin (0,25 m2)

Sondage sans témoin (0,25 m2)

Sentier de portage

Rupture de pente

Artéfact en surface

Pierre en surface

Structure de combustion

Canette bière

Tente 1

Tente 2

Tente 3

Conserves

ACS

Lac
Caopacho

Ruisseau

Nord
géographique

Reconnaissance archéologique au Lac
Caopacho, été 2023

Plan général du site FaDm-01

Sources:

Données de projet, ITUM23

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: Carte_gen_240704.dwg

0 1,12 2,25 m
NAD83, UTM 19

Juin 2024





Figure 80 : Site FaDm-01, emplacement de tente circulaire (photo CAO_4691.jpg)



Figure 81 : Site FaDm-01, sondage 3 paroi ouest avec pierres de foyer (photo CAO23_4706.jpg)

La culture matérielle récupérée sur le site est peu abondante, mais elle reflète le nombre limité des sondages fouillés. L'essentiel du matériel provient de la tente circulaire au centre du site ou à sa proximité immédiate. L'assemblage témoigne de fonctions domestiques comme l'habillement avec les 3 boutons de verre distincts mis au jour (figure 79). Les activités de chasse et de pêche sont aussi représentées par les différentes munitions mises au jour de même qu'une pièce de mécanisme en métal cuivreux qui pourrait appartenir à un moulinet.

Tableau 12 : Site FaDm-01, répartition des artefacts par unité de provenance

Catégorie et type d'artéfact	Unité de provenance				Total
	S-1	S-2	S-3	S-4	
Histo	1	1	4	1	7
Métal			1		1
Composite			1		1
Munitions			2	1	3
Chevrotines			1		1
Douilles			1	1	2
verre	1	1	1		3
Bouton	1	1	1		3
Total	1	1	4	1	7

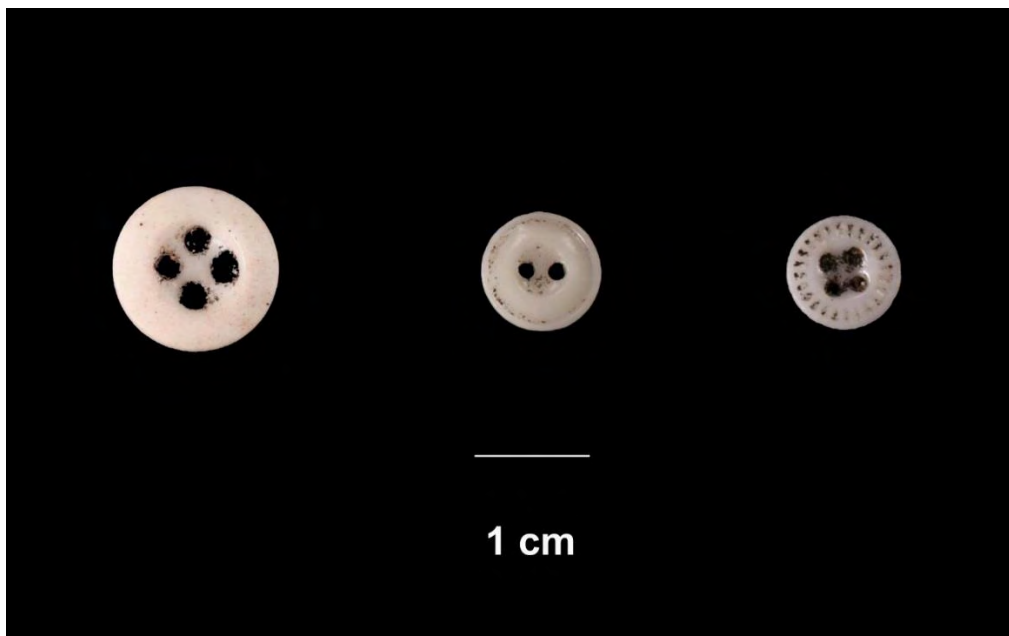


Figure 82 : Site FaDm-01, ensemble de 3 boutons de verre (artefacts #51, 52 et 54b)

Malgré son nombre limité, cette collection d'objets semble indiquer un bon potentiel pour ce site de documenter l'organisation interne d'un campement et le mode de vie des Innus lorsqu'ils fréquentaient ce territoire intérieur à une période qui pourrait remonter à un peu plus de 100 ans AA. La présence d'une possible tente de type rectangulaire ne semble cependant pas être contemporaine de cette présence plus ancienne, mais elle semble mettre en lumière une récurrence d'occupations de ce site. La poursuite de l'inventaire et la récolte d'un plus grand échantillon de culture matérielle permettrait de fournir des réponses à cette question.

4.3.2 Site FaDm-02

Le site FaDm-02 a été repéré à l'entrée de l'isthme en rive gauche du lac Caopacho. Le site occupe une pointe qui marque la fin d'une petite section de rapides en rive droite du bras qui relie l'isthme et le lac Caopacho. Le site présente un bon potentiel archéologique pour les différentes périodes, mais par manque de temps cet espace n'a pas été inventorié. Les informateurs innus nous avaient indiqué que cet emplacement correspondait à la présence d'un camp établi par le Conseil de bande dans les années 1980 dans le cadre d'un programme visant à favoriser la réalisation d'activités sur le territoire. Ce camp a bien été retrouvé, mais partiellement effondré (plan 11). Toujours selon nos informateurs ce lieu est aussi l'endroit d'un établissement par un euro-canadien qui y aurait construit une cabane de rondins dans le but d'y tenir commerce et d'intercepter les Innus qui fréquentaient la région pour se rendre au lac Ashuanipi ou en revenir.



Figure 83 : Emplacement général du site FaDm-02

Les vestiges de cette cabane ont été découverts sur un replat élevé de 2 à 2,50 m par rapport au niveau du lac. Le contour des murs pouvait être perçu depuis la surface et un assemblage de gros blocs formait une assise sur le flanc sud de cette structure. La structure fait approximativement 26 par 12 pieds (8,20 par 3,80 m) et semble constituée de 2 pièces puisqu'une séparation est toujours perceptible dans son tiers ouest (plan 11). Le mur nord de la cabane semble mieux préservé et conserve une élévation d'approximativement 55 cm (figure 82). Un sondage rapide a été tenté à l'intérieur de la structure d'habitation et a très rapidement livré une fourchette munie d'un manche de bois (figure 84). Un peu plus loin une feuille de tôle perce la surface et semble révéler la présence d'un poêle à l'intérieur de la structure (figure 85). Ces rares éléments permettent de montrer le potentiel de recherche du site et aucun autre sondage n'a été entrepris.

Le site FaDm-02 montre un bon potentiel de recherche et un caractère unique en mettant en lumière la présence de commerçants européens exploitant de petits établissements à fonction commerciale dans l'arrière-pays jusque vers les années 1950. Cet aspect est mal connu dans l'histoire de la Côte-Nord et le site FaDm-02, entièrement intact, fournit une opportunité rare de documenter ce volet des transactions et modes d'acquisition de marchandise des chasseurs innus dans l'arrière-pays.

Tableau 13 : Site FaDm-02, répartition des artefacts par unité de provenance

Catégorie et type d'artéfact	S-1	Total
Histo	3	3
Composite	1	1
Fourchette	1	1
Métal	1	1
Fixation	1	1
Munitions	1	1
Douilles	1	1
Total	3	3



Figure 84 : Site FaDm-02, Pierre Grégoire se tient au centre de la cabane (photo CAO23_4679.jpg)

699 380 mE

Archéologie

- Limites présumées du site
- ▭ Cabane de rondins
- Sondage avec témoin (0,25 m2)
- Pierre en surface
- - - Sentier de portage
- /// Rupture de pente
- ⊗ Artéfact en surface



Camp
ITUM

Isthme
Caopacho

Sentier

Cabane
rondins

S-1

Aulnaie

Berge
rocheuse

Section de
rapides

Reconnaissance archéologique au Lac
Caopacho, été 2023

Plan général du site FaDm-02

Sources:
Données de projet, ITUM23
Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: Carte_gen_240704.dwg

0 2,5 5,0 m
NAD83, UTM 19

Juin 2024



699 380 mE 164

5 773 350 mN

5 773 350 mN



Figure 85 : Site FaDm-02 : portion résiduelle du mur nord de la cabane (photo CAO23_4685.jpg)



Figure 86 : Site FaDm-02, fourchette dans le sondage S-1 (photo CAO23_4671.jpg)



Figure 87 : Site FaDm-02, fourchette (artéfacts #56)



Figure 88 : Site FaDm-02, fragment de tôle appartenant à un poêle (photo CAO23_4677.jpg)

4.3.3 Site FaDm-03

Le site FaDm-03 est associé à l'entrée du portage qui relie le lac Caopchao au lac à la Martre (puis au lac Ashuanipi). L'entrée est située tout au nord-ouest de l'isthme Caopacho et le sentier demeure bien visible et marqué de plusieurs arbres plaqués et arbres coupés à la hache et à la scie. Quelques objets disséminés comme des seaux et boîtes de conserves attestent aussi de passages anciens. Le portage a été exploré sur une bonne longueur et les données GPS associées à son trajet et les objets et marqueurs associés sont disponibles parmi les données GPS fournies en annexe (fichier .gpx).

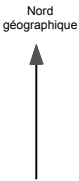


Figure 89 : Site FaDm-03, section du portage
(photo CAO23_4610.jpg)



Figure 90 : Site FaDm-03, contenant à café [London House] (photo CAO23_4627.jpg)

700 190 mE



Archéologie

- Limites présumées du site
- entente de t_{pe} prospecteur
- entente de t_{pe} prospecteur présumée
- ▬ Réserve de bûches
- Sondage avec témoin (0,25 m2)
- Sondage sans témoin (0,25 m2)
- - - Sentier de portage
- /// Rupture de pente
- ⊗ Artéfact en surface
- ⊗ ACS - Arbre coupé à la scie
- ⊗ ACH - Arbre coupé à la hache

SN



Sentier de portage

⊗ Conserve

⊗ ACS

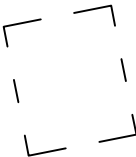
S-2



⊗ Conserve

⊗ ACS

⊗ ACS



⊗ Perches

⊗ Pierres chauffées

⊗ Foyer

Lac Caopacho

ACH

⊗

S-1

⊗ ACS

⊗

ACH

⊗

SN

⊗

Perches

⊗

Cons. Tabac

⊗

Perches

⊗

Cons. Tabac

⊗

5 775 620 mN

5 775 620 mN

700 190 mE

11168

Reconnaissance archéologique au Lac Caopacho, été 2023

Plan général du site FaDm-03

Sources:
Données de projet, ITUM23

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: Carte_gen_240704.dwg

0 2,0 4,0 m

NAD83, UTM 19

Juin 2024

Le secteur de l'entrée du portage a fait l'objet d'une reconnaissance de surface un peu plus large. 2 emplacements de tente rectangulaire de type prospecteur ont été repérés (plan 12). Les tentes sont associées à des réserves de bûches, des perches et une petite concentration de boîte de conserve (figure 90). La fouille du sondage 1, à l'intérieur de la tente #1 a livré 3 artefacts composés d'une petite perle de verre de couleur bleu pâle, d'un fragment de chandelle (cire fondue) et un fragment d'emballage métallique sulfurisé. L'occupation mise en lumière par ces structures d'habitation et ces artefacts remontent à entre 50 et 100 ans AA. Cependant, la présence du sentier de portage et sa longue utilisation à travers le temps permet de présumer que cet endroit peut receler des traces bien plus anciennes de la présence des innus le long de cette voie de circulation importante. Pour le savoir il faudra bien plus que les quelques 4 sondages fouillés à l'endroit jusqu'ici et nous recommandons d'y poursuivre l'inventaire de manière systématique.

Tableau 14 : Site FaDm-03, répartition des artefacts par unité de provenance

Catégorie et type d'artéfact	Unité de provenance			Total
	RS-1	S-1	S-2	
Histo	1	3	1	5
Céramique	1			1
Assiette	1			1
Cire		1		1
frag. Chandelle		1		1
Métal		1	1	2
Emballage		1		1
Fixation			1	1
verre		1		1
perle		1		1
Total	1	3	1	5



Figure 91 : Site FaDm-03, emplacement du sondage S-1 (photo CAO23_4659.jpg)



Figure 92 : Site FaDm-03, réserve de perches (photo CAO23_4657.jpg)



Figure 93 : Site FaDm-03, concentration de conserve à l'ouest du sentier (Photo CAO23_4663.jpg)



Figure 94 : Profil stratigraphique type du site FaDm-03

4.3.4 Site FaDm-04

Le site FaDm-04 a été découvert dans la portion nord du Lac Caopacho, en rive gauche. Le site est constitué par une structure d'habitation qui occupe une mince bande de terre entre le Lac Caopacho et un petit lac sans toponyme qui permet de relier le Lac aux Poissons Gras (carte 4).

L'emplacement de ce camp figure sur la carte de Bélanger (1920) et est attribué à un chasseur Innu, Charles Pilot (figure 91). Malgré cette indication la mise au jour de la cabane un peu plus de 100 ans plus tard n'a pas été chose. Les contours de la structure d'habitation sont aujourd'hui en grande partie masqués par une épaisse couche de mousse, mais le profil de ses murs composés de rondins reste relativement clair. La structure d'habitation fait 12 par 10 pieds, sa porte d'ouvre vers le sud-ouest et son plancher semble creusé sur une vingtaine de cm de profondeur, sans doute pour y retirer la couche de mousse et d'humus (figures 93 à 94).

Quelques sondages ont été réalisés à l'intérieur et à proximité de l'ouverture de la cabane. Les sondages ont été fouillés jusqu'à l'atteinte de la couche minérale en ne dégageant que la litière et la couche humique Ah. Les artefacts proviennent tous de l'interface entre ces 2 couches. Ces sondages ont permis de récolter plusieurs objets du quotidien de ce chasseur innu avec la mise au jour d'un couteau croche, de plomb fondu et de 23 perles de verres (figures 93 à 94).

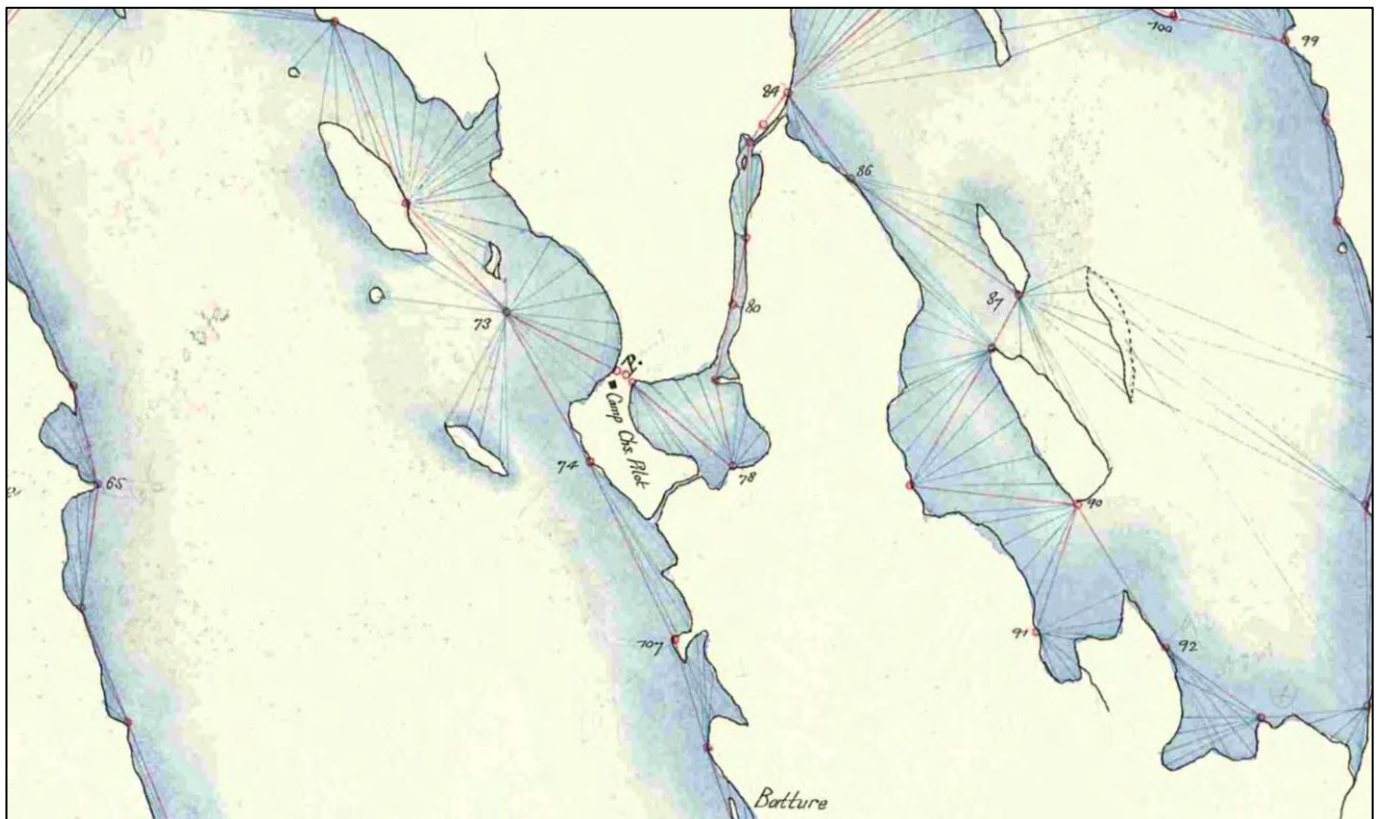
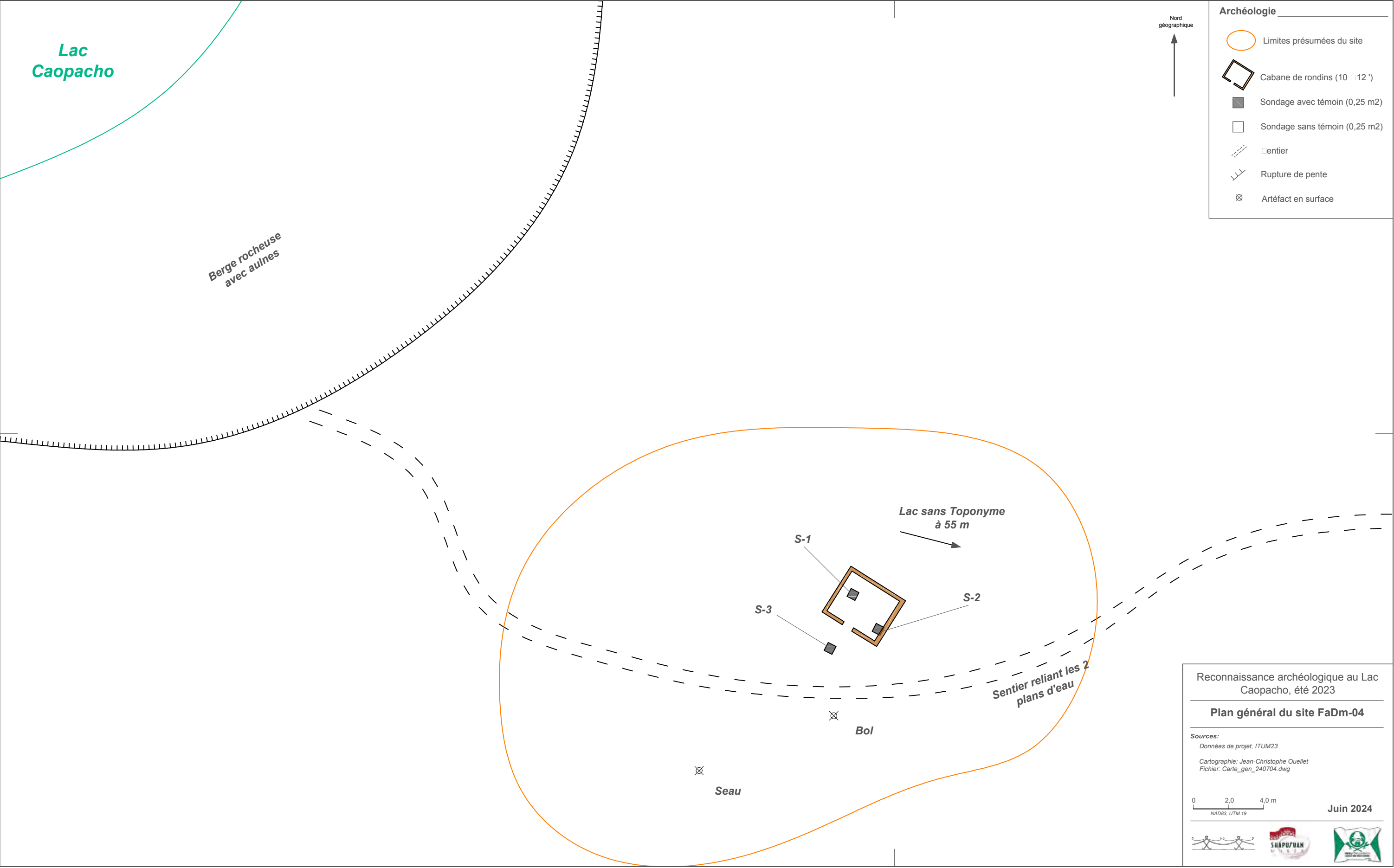


Figure 95 : Extrait de la carte de Bélanger (1920) indiquant l'emplacement du camp Pilot

Tableau 15 : Site FaDm-04, répartition des artefacts par unité de provenance

Catégorie et type d'artéfact	Unité de provenance			Total
	S-1	S-2	S-3	
Histo	1	23	1	25
Composite	1			1
Couteau	1			1
Munitions			1	1
plomb fondu			1	1
verre		23		23
perle		23		23
Total	1	23	1	25



Archéologie

- Limites présumées du site
- Cabane de rondins (10 x 12')
- Sondage avec témoin (0,25 m2)
- Sondage sans témoin (0,25 m2)
- Sentier
- Rupture de pente
- Artéfact en surface

Reconnaissance archéologique au Lac Caopacho, été 2023

Plan général du site FaDm-04

Sources:
Données de projet, ITUM23
Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: Carte_gen_240704.dwg

0 2.0 4.0 m
NAD83, UTM 19

Juin 2024

Logos: Shapuan, Shapuan, Shapuan



Figure 96 : Site FaDm-04, sondages en cours (photo CAO23_4437.jpg)



Figure 97 : Site FaDm-04, contours de la cabane au camp Pilot (photo CAO23_4449.jpg)



Figure 98 : Site FaDm-04, portion de mur exposée dans le sondage S-2 (photo CAO23_4442.jpg)

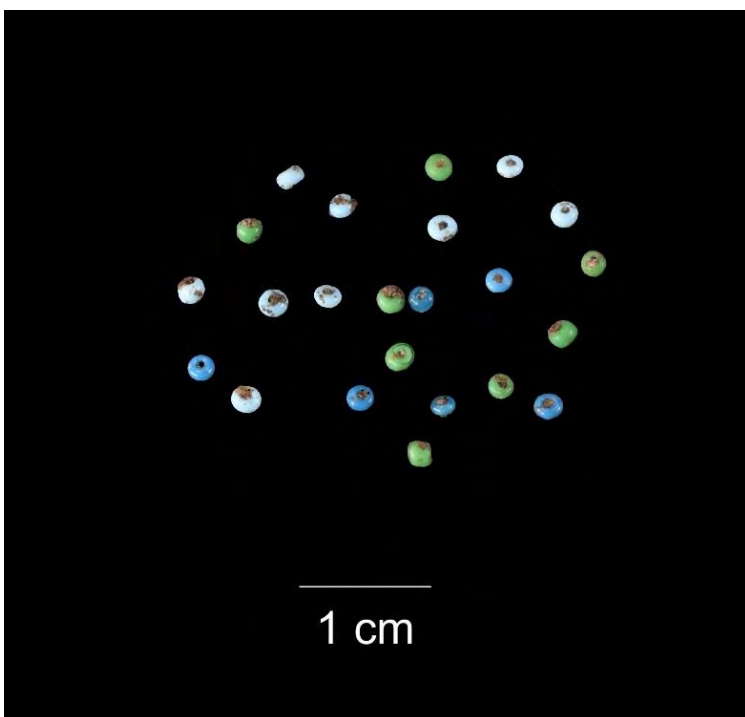


Figure 99 : Site FaDm-04, perles de verre (artefacts #34)



Figure 100 : Site FaDm-04, couteau croche (artéfact #36)

La mise au jour du camp Pilot et l'assemblage archéologique qu'il livre fournit un aperçu pertinent du quotidien d'un chasseur innu il y a un peu plus d'une centaine d'années dans la région de Caopacho. La fouille de ce site permettrait d'augmenter l'échantillon de culture matérielle et de compléter les activités qui y sont représentées.

4.4 Secteur de la rivière Caopacho

4.4.1 Site EIDm-06

Le site EIDm-06 correspond au portage qui permet de franchir la décharge du Lac Caopacho pour rejoindre la rivière Caopacho (Carte 6 et plan 14). Le sentier est toujours perceptible aujourd'hui et son parcours est parsemé d'arbres plaqués et d'arbres coupés. Le tracé du portage a été relevé par GPS de même que la position des principaux indices tels les arbres plaqués ou coupés. Ces données sont présentées en annexe (fichier .gpx). Quelques artéfacts sont aussi visibles en surface comme une boîte de conserve, une lime et un seau (plan 14).

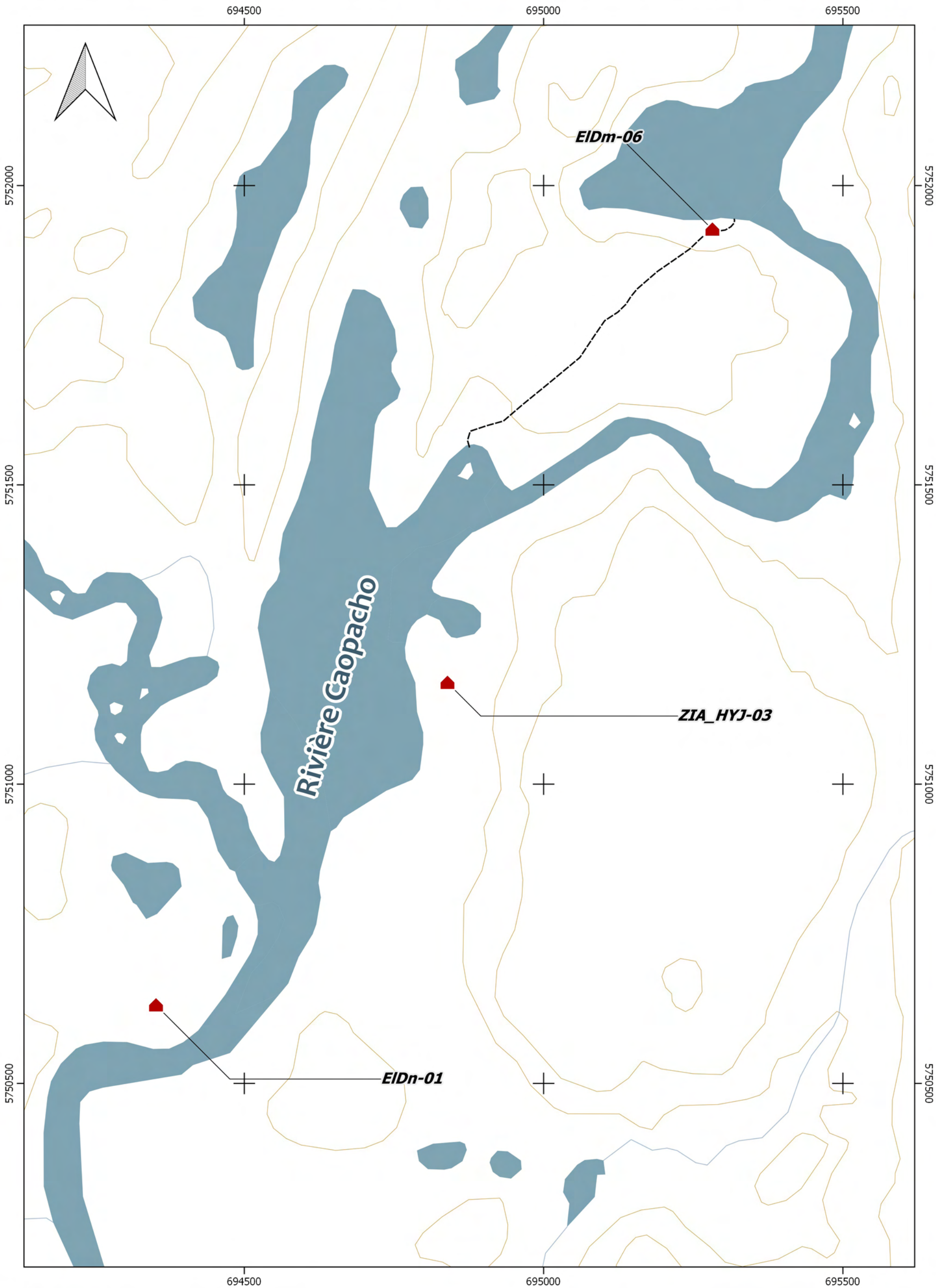
Le sentier commence au fond d'une baie peu profonde et l'entrée est associée à un vestige de tente rectangulaire de type prospecteur qui semble aménagée presque directement sur la berge. Quelques perches y sont associées. Cet emplacement doit correspondre à la saison froide ou encore à une période où les plages étaient bien plus étendues que le niveau observé lors de notre passage.



Le secteur de l'entrée du portage n'a pas fait l'objet de sondages puisque la zone apparaissait trop pentue pour constituer un emplacement de choix pour l'établissement d'un campement.

Figure 101 : Site EIDm-06, sentier de portage apparent (photo CAO23_4302.jpg)

Inventaire archéologique lac Caopacho, été 2023 : rivière Caopacho



Légende

Sites archéologiques découverts

Portage

Sources:

Données inventaire archéologique (ITUM 2023)

BNDT 1:50 000 (RNCAN)

Cartographie: Jean-Christophe Ouellet (2024-08)

0.06

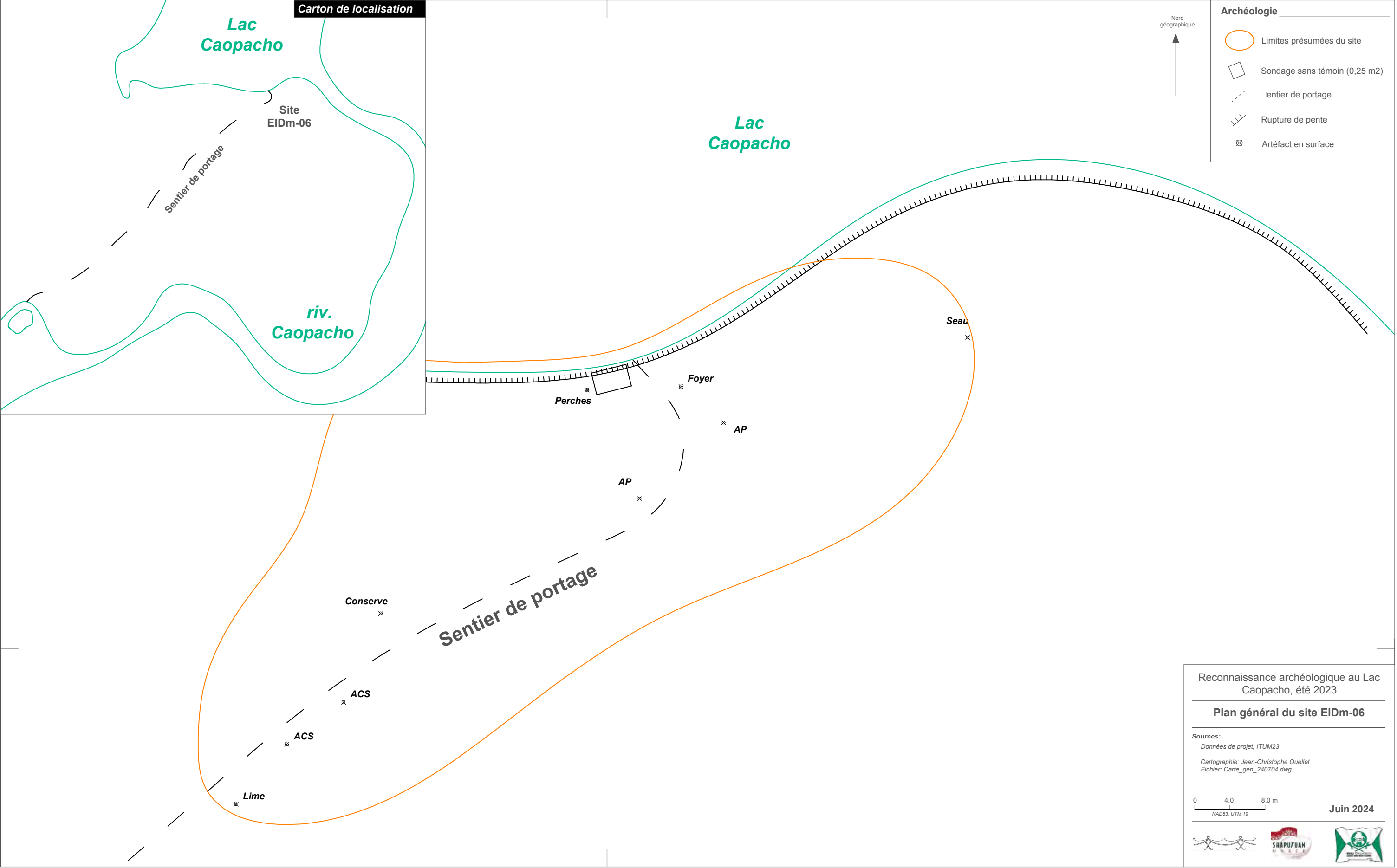
0

0.06

0.12

0.18 km

UTM, fuseau 19, NAD83



Carton de localisation

Archéologie

- Limites présumées du site
- Sondage sans témoin (0,25 m2)
- - - entier de portage
- ||| Rupture de pente
- ⊗ Artéfact en surface

Reconnaissance archéologique au Lac
Caopacho, été 2023

Plan général du site EIDm-06

Sources:
Données de projet, ITUM23
Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: Carte_gen_240704.dwg

0 4,0 8,0 m
NAD83, UTM 19

Juin 2024





Figure 102 : Site EIDm-06, sortie du portage en surplomb e la rivière Caopacho (photo CAO23_4309.jpg)



Figure 103 : Site EIDm-06, exutoire du lac Caopacho (photo CAO23_4314.jpg)



Figure 104 : Site ElDm-06, lime d'acier en surface (artéfact #66, photo CAO23_4300.jpg)



Figure 105 : Site ElDm-06, perches et faitière de tente observées en bordure du rivage (photo CAO23_4296.jpg)

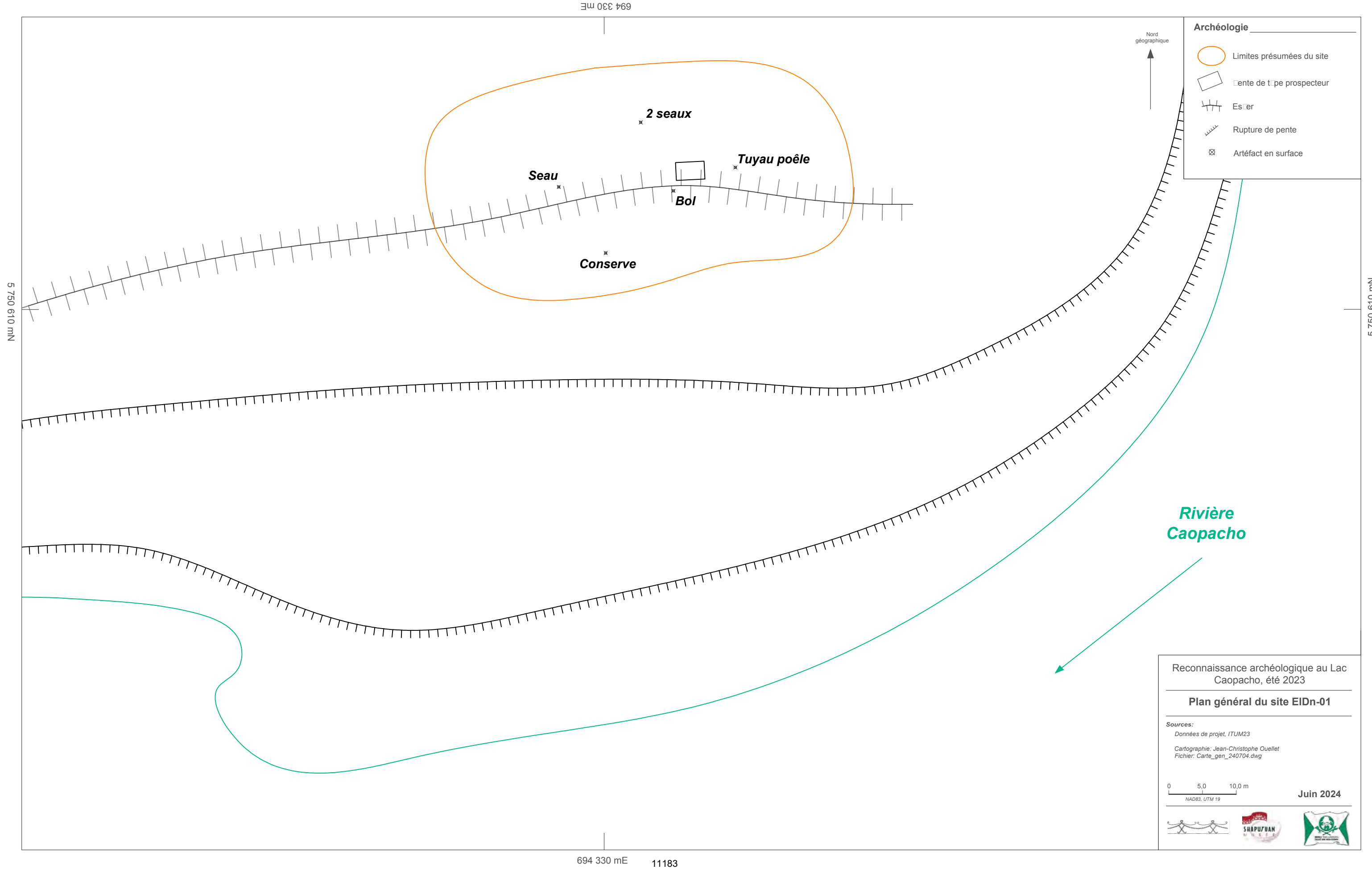
4.4.2 Site EIDn-01

Le site EIDn-01 est associé à la rive droite de la rivière Caopacho (carte 6). Le site est composé d'un emplacement de tente rectangulaire de type prospecteur posée directement sur le sommet d'une crête étroite assimilable à un esker (plan 15 et figure 102). Quelques contenants métalliques tels que des seaux, conserves et tuyau de poêle sont associés à la tente et semble indiquer un séjour plus prolongé qu'une simple halte en milieu précaire. Le site occupe une superficie approximative de 150 m².

Le contour de la tente est encore aujourd'hui perceptible dans la mousse et celle-ci semble avoir été retirée au niveau du plancher pendant l'occupation du site (figure 102). Le site a été repéré alors que nous circulions à pieds, vers le sud-ouest en tentant de rejoindre l'emplacement d'une sépulture indiquée sur le plan de Bélanger de 1920 (voir figure 104). Cette sépulture avait été observée par des informateurs innus il y a plus de 25 ans avec la présence d'une croix de bois, mais toute trace semble aujourd'hui disparue.



Figure 106 : Site EIDn-01, emplacement de la tente rectangulaire (photo CAO23_4345.jpg)



Reconnaissance archéologique au Lac
Caopacho, été 2023

Plan général du site EIDn-01

Sources:
Données de projet, ITUM23
Cartographie: Jean-Christophe Ouellet
Fichier: Carte_gen_240704.dwg

0 5,0 10,0 m
NAD83, UTM 19

Juin 2024





Figure 107 : Site EIDn-01, ensemble de seaux découverts sur le site (photo CAO23_4343.jpg)

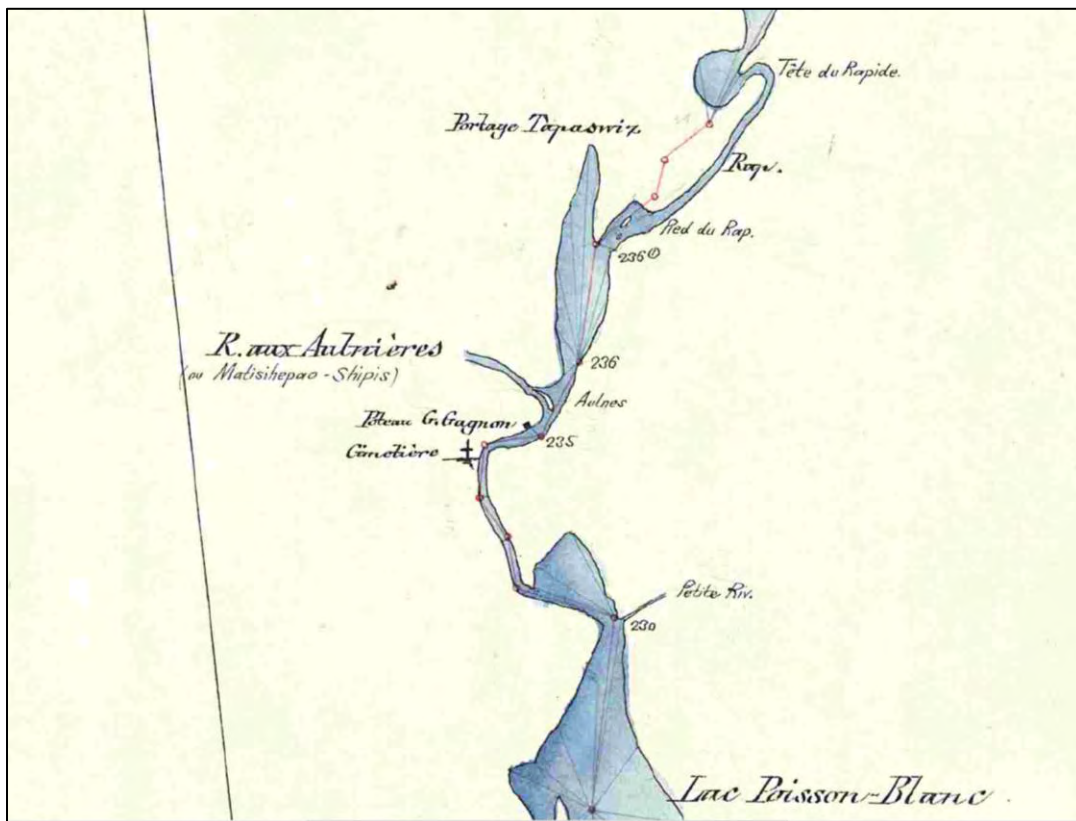


Figure 108 : Encart de la carte de Bélanger (1920) indiquant l'emplacement d'une sépulture à proximité du site EIDn-01 sur la rivière Caopcaho

4.4.3 ZIA HYJ-03

Le site HYJ-03 a été repérée sur la rive gauche de la rivière Caopcho. Il s'agit ici d'un endroit connu de nos informateurs innus qui mentionnent la présence d'une structure de pierre surélevée. Celle-ci correspondrait à la sépulture d'un individu ayant péri en tentant de franchir les rapides de la décharge du lac Caopacho. En compagnie de Shaush Fontaine et de Yoan Jérôme il fut possible de retrouver cette structure.

La structure occupe le sommet d'un replat qui s'élève à approximativement 10 m au-dessus du niveau du lac et offre une vue en surplomb sur la rivière Caopacho et le rapide de la décharge du lac.

La structure de pierre constitue principalement un empilement vertical de blocs tabulaires, surmontés d'un bloc arrondi, qui sont installés sur un bloc de pierre blanchâtre de grande dimension dont seule une partie émerge du sol. Cette pierre plus large fait 2,50 de longueur. Cette structure s'élève à 1,10 m au-dessus du niveau du sol. Il s'agit sans équivoque d'une structure construite et sa fonction tient minimalement d'un marqueur dans le paysage. Au pied de la structure on peut cependant observer un léger renflement du sol. Ce sol est composé d'un sable grossier qui contient beaucoup de cailloux. Ce renflement s'élève approximativement de 25 cm par rapport à la surface du sol environnant. Ce sédiment constitue un apport anthropique, ou un sol remanié en profondeur, et ses dimensions peuvent correspondre à la réalisation d'une fosse funéraire.

Aucune excavation n'a été tentée sur place et toute intervention supplémentaire devrait faire l'objet d'une discussion élaborée avec les membres et décideurs de la communauté. Ce site tient une importance particulière aux yeux des Innus en raison de la possible sépulture dont il conserve la mémoire. La documentation archéologique de celle-ci pourrait contribuer à cristalliser le patrimoine culture de ce vaste territoire.



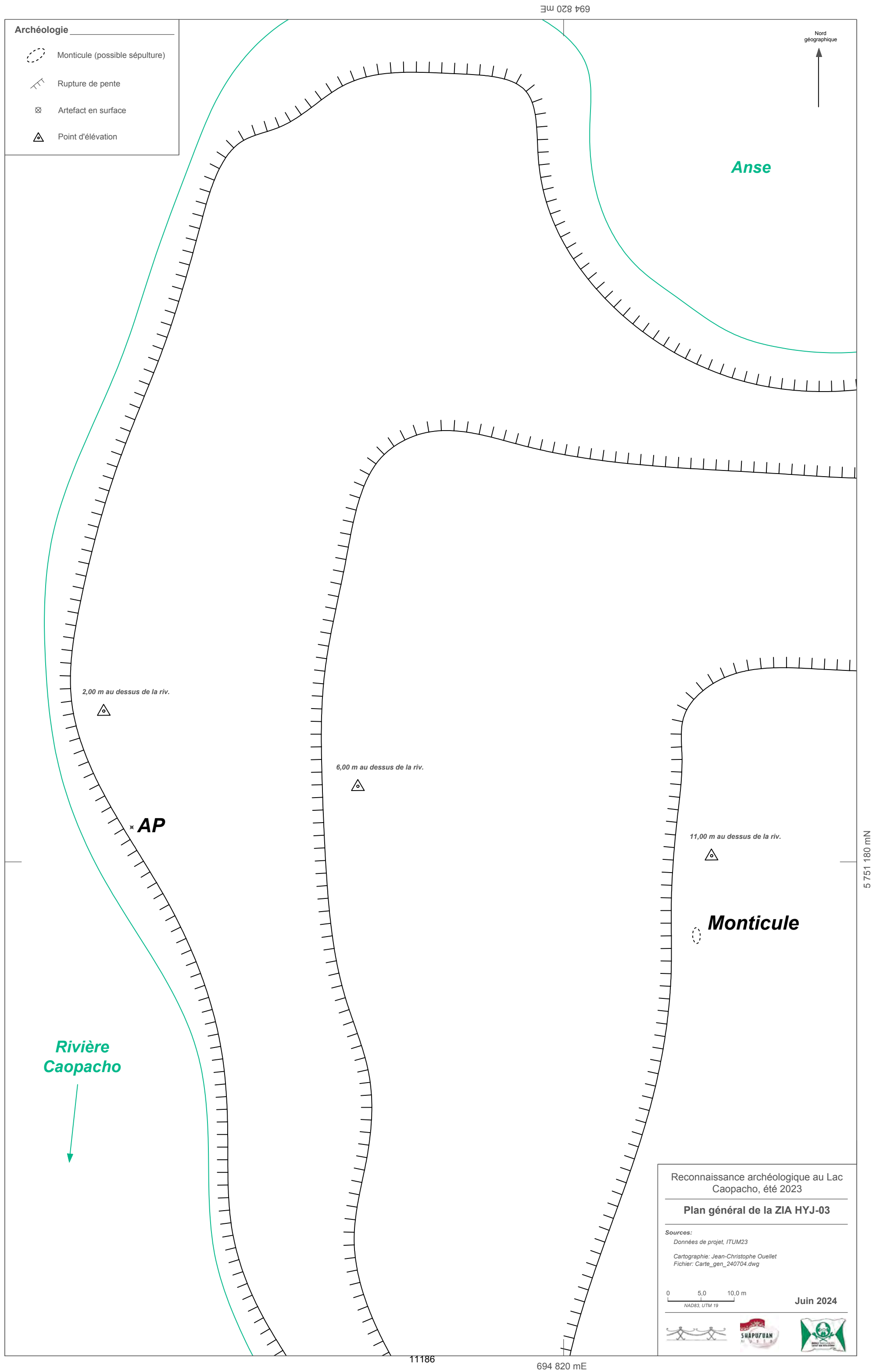




Figure 109 : Site HYJ-03, Shaush Fontaine et Yoan Jérôme se tiennent devant le monticule (photo CAO23_4321.jpg)



Figure 110 : Site HYJ-03 : Yoan Jérôme et Shaush Fontaine examinent le sol au pied du monticule (photo CAO23_4324.jpg)



Figure 111 : Site HYJ-03, monticule de pierre avec dépôt sableux à son pied bien visible (photo CAO23_4329.jpg)

5 Synthèse et recommandations

Ce rapport fait état d'une première exploration archéologique réalisée dans la région du lac Caopacho en septembre 2023. L'approche collaborative privilégiée de même que l'implantation d'un campement au Lac Caopacho ont été autant d'éléments contribuant au succès de cette entreprise. Avant nos recherches aucun site archéologique n'était répertorié dans ce secteur, mais les données historiques et la tradition orale des Innus de Uashat Mani-utenam supportaient un fort potentiel archéologique pour ce lieu situé le long de la route traditionnelle qui relie la côte et l'intérieur.

L'inventaire a permis de détecter la présence de 19 sites d'occupations qui se répartissent dans le temps depuis la période pré-contact jusqu'à la période contemporaine. Les sites des périodes récentes sont mieux représentés dans notre assemblage, mais ils sont aussi plus faciles à repérer, notamment avec une équipe innue apte à repérer les sentiers de portages et les sites de campements plus ou moins anciens. Les sites de la période pré-contact, enfouis sous la surface vont nécessiter une stratégie d'inventaire qui fait appel plus fortement à la fouille de sondages archéologiques.

Cette intervention tient davantage de la reconnaissance que d'un inventaire systématique. Cette remarque tient autant du fait de la grande superficie de ce territoire qu'à un effort de recherche tout de même limité dans le temps et le nombre de participants. Quoi qu'il en soit les sites repérés témoignent d'une fréquentation ancienne et soutenue de ce territoire par les Innus et leurs ancêtres. La poursuite des recherches devrait permettre de confirmer cette tendance déjà bien établie par nos travaux.

Nous recommandons néanmoins d'adapter une stratégie qui vise à détecter les sites plus anciens que contiennent les sols de la région de Caopacho. Pour ce faire un nombre bien plus important de sondages devront être effectués.

Parmi les sites qui présentent le meilleur potentiel de recherche nous identifions les sites EIDm-09 et EIDm-10 pour la période pré-contact ainsi que les sites EIDm-02, FaDm-01 et FaDm-04 pour la période historique. La poursuite des recherches devrait également viser à documenter le potentiel des secteurs nord du lac. En raison de leur éloignement de notre campement et de la difficulté récurrente de naviguer dans ce secteur, ceux-ci ont été très peu explorés. Chaque baie sablonneuse bien abritée de ce secteur mériterait une vérification.



6 Bibliographie

- Arbour, C. et Coll., 2018 : «Pour ramener l'été, À la recherche d'une concordance entre l'histoire innue et l'archéologie», *Recherches amérindiennes au Québec* 48(3) : 31-44.
- Archambault, M.-F., 1995 : *Le milieu biophysique et l'adaptation humaine entre 10 000 et 3000 AA autour de l'embouchure du Saguenay, Côte Nord du Saint-Laurent*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal
- , 1987 : « L'archaïque sur la Haute Côte Nord du Saint-Laurent ». *Recherches Amérindiennes au Québec* 17 (1-2) : 101-113.
- CÉRANE, 2000 : Aménagement hydroélectrique de Sainte-Marguerite 3 : analyse et synthèse des interventions archéologiques. Rapport présenté à Administration de projet Sainte-Marguerite-3.
- Chevrier, D., 1996 : « Les premières populations humaines : 8 500 à 2 000 ans avant aujourd'hui ». Dans Pierre Frenette (dir.) *Histoire de la Côte-Nord*. Institut de recherche sur la culture, Presses de l'Université Laval, Québec, p.73-104.
- , 1980 : *Recherches archéologiques sur le bassin du lac Caniapiscau, 1980*. Rapport préliminaire
- , 1978 : « La Côte-Nord du Saint-Laurent ». Dans Claude Chapdelaine (dir.) : *Images de la préhistoire du Québec*. Recherche Amérindienne au Québec, Montréal, p. 75-87.
- Denton, D., 1989. « Des pointes de projectiles aux pierres à briquet: évolution d'une tradition technologique du Québec subarctique ». *Recherches amérindiennes au Québec*, volume 19 (1-2), p.73-86.
- Loring, Stephen , 1992 : *Prince and princesses of ragged fame: Innu archaeology and ethnohistory in Labrador*. Thèse de Doctorat. University of Massachusetts, Ann Arbor, 607p.
- Le prix courant, 1894 : *Journal de commerce*. Collection de BANQ.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2746520>
- McCaffrey, M.T., 2006. «Archaic period occupation in Subarctic Quebec: A review of the evidence ». dans David Sanger et Priscilla M.A. Renouf (dir.) : *The Archaic of the far Northeast*. University of Maine press, Orono, p.161-190.
- , 1989a. « L'acquisition et l'échange de matières lithiques durant la préhistoire récente : un regard vers la Fosse du Labrador ». *Recherches amérindiennes au Québec* 19 (2-3) : 95-107.



- , (2018): «Le Programme de recherches archéologiques de Ekuanitshit: un exemple d'archéologie communautaire nord-côtière». *Recherches amérindiennes au Québec* 48 : 11-29.
- Ouellet, J.-C et P.J.H. Richard, 2017: «Un archaïque ancien (8500 - 8000 ans AA) en Moyenne-Côte-Nord: l'apport des sites EbCx-056 et EbCx-066 en Minganie». dans C. Chapdelaine et A.L. Burke (éds.), *L'Archaïque au Québec, six millénaires d'histoire amérindienne*, numéro de la collection Paléo-Québec, No. 36.
- Neilsen, S.W., 2016: *An archaeological history of Ashuanipi, Labrador*. Thèse de Doctorat, Université Memorial
- , 2006 : *The Intermediate Indians : the views from Uspitun 2 and Pmiusik 1*. Mémoire de maîtrise, Département of Anthropology, Archaeology unit, Memorial University, St. John's.
- Pintal , 2006 : « The Archaic sequence of the St.Lawrence Lower North Shore, Quebec ». Dans David Sanger et Priscilla M.A. Renouf (dir.) : *The Archaic of the far Northeast*. University of Maine press, Orono, p.105-138.
- , 1998 : *Aux frontières de la mer : La préhistoire de Blanc-Sablon*. Collection Patrimoines, Dossier 102, Gouvernement du Québec, Québec.
- Stassinu Stantec, 2019 : *Lower Churchill hydroelectric development project historic ressources assessment and recovery program*. Rapport prepare pour Nalcor energy
- Tessier, David, 2017 : «Le site EkCw-04, Moyenne-Côte-Nord, Québec. Paysage sonore et occupation humaine près d'un ninimissiu pakatakan entre 6650 et 3400 ans cal. AA» dans C. Chapdelaine et A.L. Burke (éds.), *L'Archaïque au Québec, six millénaires d'histoire amérindienne* ,numéro de la collection Paléo-Québec, No. 36.
- Speck, F.G., 1931. « Montagnais-Naskapi bands and early Eskimo distribution in the Labrador peninsula ». *American Anthropologist*, volume 33 : 557-600.
- , 1915. « The family hunting band as the basis of Algonkian social organisation ». *American Anthropologist* 17 : 289-305.

CARTES ANCIENNES

- Bélanger, Henri, 1920 : *Plan de la rivière Kaopasho tributaire de la rivière Moisie, compté de Saguenay*. Bureau de l'arpenteur général du Québec.
- Gagnon, G., 1890 : Plan de la deuxième fourche nord-est de la rivière Moisie et d'une partie de la rivière aux Esquimaux. Arpentés en 1890. Bureau de l'arpenteur général du Québec.



7 Annexes

- 7.1 Rapport numérique
- 7.2 Photographies
- 7.3 Cartes et plans
- 7.4 Catalogues
- 7.5 Dossier technique
- 7.6 Fiches de site MCCQ





**Avenue des Pins, entre University et
Docteur-Penfield — MTL23-25-09**
Supervision archéologique





**Avenue des Pins, entre University et
Docteur-Penfield — MTL23-25-09**

Supervision archéologique



Société d'expertise en recherches anthropologiques
433, rue Chabanel O., bur. 516, Montréal (Qc) H2N 2J4

850-1102

RÉSUMÉ

Le projet de raccordement d'une ligne de gaz naturel sur la voie nord du tronçon de l'avenue des Pins Ouest, compris entre la rue University et l'avenue du Docteur-Penfield, se situe à l'intérieur du périmètre du site patrimonial du Mont-Royal. À cette fin, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a exigé la réalisation d'une surveillance archéologique des travaux d'excavation.

La surveillance au terrain les 30 et 31 octobre 2023 n'a pas révélé de témoins archéologiques significatifs. Un épais dépôt de pierre concassée compose la majeure partie des déblais excavés parmi lesquels ont été mis au jour trois massifs en béton et deux chambres d'accès électriques en brique maçonnées.

Aucune autre intervention archéologique supplémentaire n'est donc recommandée pour ce projet. Néanmoins, des excavations au-delà de 1,10 m de la surface devraient être accompagnées d'une surveillance archéologique. On ne peut pas exclure la possibilité que des vestiges archéologiques soient encore en place sans atteindre des niveaux de sols stériles ou la roche mère.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ	i
TABLE DES MATIÈRES.....	ii
LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES PHOTOS	iv
LISTE DES PARTICIPANTS	v
1 INTRODUCTION	1
2 MÉTHODOLOGIE	3
2.1 Potentiel archéologique.....	3
2.2 Au terrain.....	3
3 CONTEXTE PHYSIQUE.....	7
3.1 Environnement.....	7
3.2 Occupations humaines.....	7
3.2.1 Occupations autochtones anciennes	7
3.2.2 Occupations eurocanadiennes	8
4 RÉSULTATS	13
5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	17
OUVRAGES CONSULTÉS.....	18
ANNEXE 1 - Enregistrement photographique	

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1 - Localisation de l’aire d’intervention	2
Figure 2 - Localisation des sites archéologiques connus sur le site patrimonial du Mont-Royal	5
Figure 3 - L’hôpital Royal Victoria en 1895 peu après sa construction	10
Figure 4 - Vue aérienne de l’hôpital Royal Victoria en 1920	11
Figure 5 - L’avenue des Pins devant l’hôpital Royal Victoria en 1918	12
Figure 6 - Localisation des chambres d’accès électriques en brique	14
Figure 7 - Profil typique sous l’avenue des Pins.....	15

LISTE DES PHOTOS

	Page
Photo 1 - L'épais remblai de gravier sous l'asphalte, vers le nord (MTL23-25-09-N1-039)	13
Photo 2 - Un massif en béton (en premier plan) et un bloc de béton ont été trouvés sous le trottoir près de l'entrée du complexe hospitalier Royal Victoria, vers l'ouest (MTL23-25-09-N1-015)	13
Photo 3 - La chambre d'accès en brique imbriquée dans un massif en béton, l'égout pluvial est visible en arrière-plan, vers le sud (MTL23-25-09-N1-042)	16
Photo 4 - Le comblement de la chambre électrique, vers l'est (MTL23-25-09-N1-030)	16
Photo 5 - La deuxième chambre d'accès électrique sous la rue University, vers l'ouest (MTL23-25-09-N1-046)	16

LISTE DES PARTICIPANTS

ÉNERGIR

Stéphanie Piette

Technicienne de Projets Construction

ARKÉOS INC.

Marie-Claude Brien

Archéologue, coordonnatrice

Martin Fields

Archéologue, chargé de projet et rédaction du rapport

Mauricio Palacios

Technicien en géomatique

Louise Beaudoin

Adjointe administrative

Marie-Michelle Beauregard

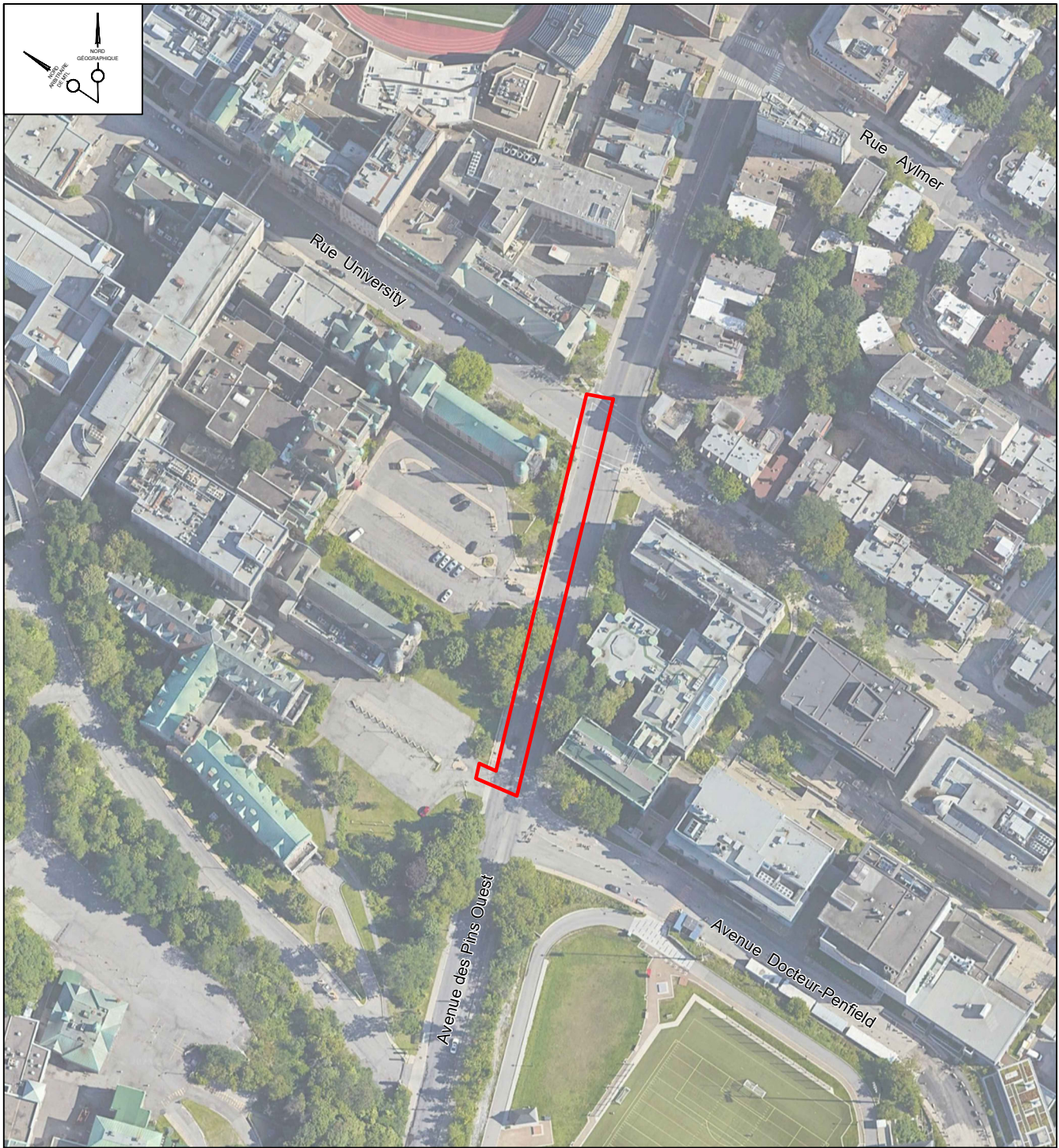
Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

Le projet de raccordement d'une ligne de gaz naturel sur l'avenue des Pins se situe à l'intérieur du périmètre du site patrimonial du Mont-Royal. Le projet comprend la voie nord du tronçon de l'avenue des Pins Ouest compris entre la rue University et l'avenue du Docteur-Penfield, sur les lots 1 514 346 et 1 514 347 du cadastre du Québec (figure 1). À cette fin, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a exigé la réalisation d'une surveillance archéologique des travaux d'excavation. Ceci a été fait les 30 et 31 octobre 2023, suite à l'émission du permis 23-ARKE-18.

L'ouverture de la tranchée d'implantation de la ligne de gaz naturel a révélé un dépôt uniforme de gravier concassé 0-3/4". Ce remblai se poursuit sur plus de 1,10 m de profond sous la rue, les premiers 0,20 m étant fortement compactés pour servir de lit de pose à l'asphalte. À l'intersection de la rue University, les sommets de deux chambres d'accès électriques en brique maçonnerie ont été relevés sous le remblai de gravier concassé 0-3/4" et d'un limon sableux brun entremêlé de débris de construction tel des éclats de maçonnerie et des briques fragmentaires. Ces témoins archéologiques ne sont pas considérés comme significatifs, et aucune autre intervention archéologique supplémentaire n'est recommandée pour ce projet.

Le présent rapport est composé de cinq chapitres. Le prochain chapitre présente la méthodologie privilégiée au terrain et dans la mise en forme du rapport, alors que le chapitre 3 reprend les grandes lignes de l'état des connaissances en ce qui a trait à l'habitabilité de l'aire d'intervention, tant autochtone qu'eurocanadienne. Le chapitre 4 présente quant à lui les résultats de l'intervention archéologique, tandis que le chapitre 5 est composé d'une conclusion et de diverses recommandations.



Légende

Aire d'étude

Figure 1 - Localisation de l'aire d'intervention

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 2 000
10 0 20 40 m

Date

Février 2024

Numéro de projet 850-1102

Source: © 2024 Google Maps

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Potentiel archéologique

L'analyse du potentiel archéologique d'un secteur découle d'un constat principal, soit que les occupations humaines ne sont pas éparpillées aléatoirement sur un territoire, mais concentrées à des endroits choisis selon l'environnement physique et social. Reposant sur l'analyse d'une large gamme de données (topographie, hydrologie, géologie, plans anciens, cadastres, photos aériennes, documents d'archives, interventions archéologiques préalables, etc.), l'évaluation du potentiel archéologique permet de dresser un portrait du déroulement des occupations humaines d'un lieu et de préciser où pourraient surgir les vestiges en découlant. Dans le cadre du projet de maintien des services d'infrastructure des bâtiments excédentaires du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria, une étude de potentiel archéologique a été réalisée par Arkéos (2016). Cette étude portait sur un périmètre longeant l'avenue des Pins Ouest, et étale l'évolution des occupations humaines de cette section du flanc sud du Mont-Royal.

Cette étude n'a toutefois pas émis de recommandations particulières concernant d'éventuels travaux sur l'avenue des Pins Ouest. Néanmoins, le tronçon est situé à l'intérieur du site patrimonial du Mont-Royal, une aire protégée depuis 2005 comprenant plus de 25 sites archéologiques connus (figure 2). Dans le but de protéger de potentiels témoins archéologiques, le MCC a exigé la surveillance archéologique des travaux d'excavation du projet. Une attention particulière était posée sur la présence potentielle de sols en place, de vestiges, de sépultures et de restes humains.

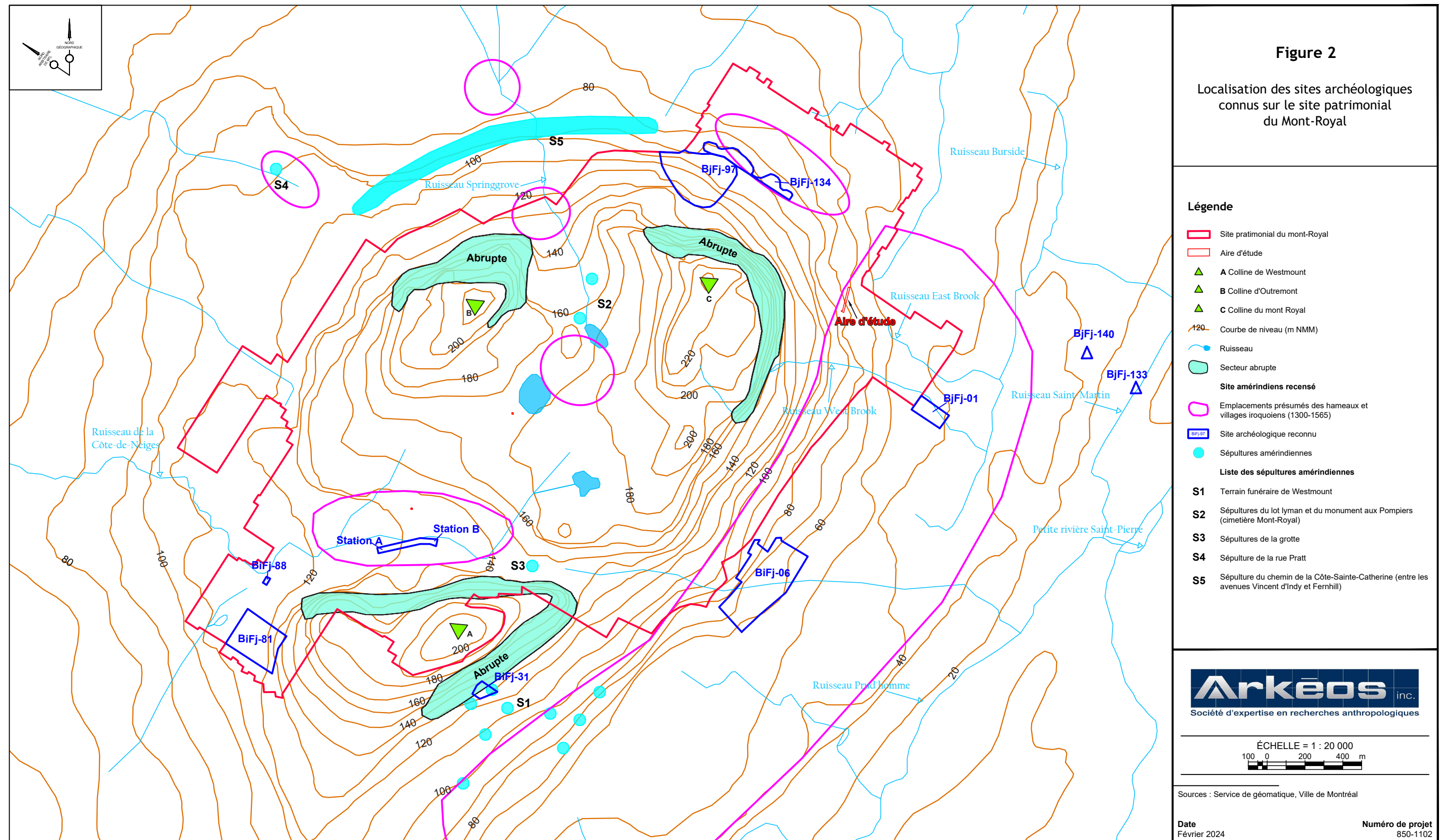
2.2 Au terrain

La surveillance au terrain s'est déroulée les 30 et 31 octobre 2023. Un code temporaire de projet (MTL23-25-09) a été attribué par la Ville de Montréal. L'archéologue suivait et guidait les opérateurs de pelles mécaniques afin de repérer toute découverte de vestiges ou de niveaux archéologiques en place. Au besoin, la machinerie était arrêtée pour permettre l'enregistrement complet des données archéologiques mises au jour. Celles-ci étaient prises dans un carnet d'arpentage et accompagnées de photographies.

Les enregistrements au terrain ont été faits selon le mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie. En bref, ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivie d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles

ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1. En ce qui concerne la présente intervention, la tranchée correspond à la sous-opération 1A.

Les enregistrements ont été réalisés en utilisant le nord montréalais. Mentionnons qu'aucun relevé d'arpentage n'a été réalisé dans le cadre de ce mandat et, qu'en ce sens, aucune donnée altimétrique précise n'est disponible. Les données altimétriques provenant de Google Earth situent néanmoins la surface de l'aire d'intervention à une élévation moyenne de 80,0 m NMM.



3 CONTEXTE PHYSIQUE

3.1 Environnement

Le tronçon de l'avenue des Pins Ouest de la présente étude se situe environ à 80 m au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM). La trame des événements tardiglaciaires et postglaciaires élaborée à partir des travaux de recherche effectués pour la région de la plaine de Montréal suggère que les sommets des collines du mont Royal (entre 234 m et 202 m du NMM) émergent aux alentours de 13 000-13 150 ans Avant Aujourd'hui (AA) alors que se vidange le lac proglaciaire à Candona vers l'estuaire laurentien (Parent et Occhietti, 1988). Simultanément, les eaux marines de l'estuaire du Saint-Laurent envahissent la plaine de Montréal amorçant l'épisode de la mer de Champlain et la déposition graduelle de sédiments fins marins dans la vallée du Saint-Laurent. Par la suite, le niveau de la mer de Champlain va s'abaisser jusqu'à atteindre la côte de 90 m NMM vers 11 700-11 800 ans AA. C'est à ce moment que s'amorce la dessalure de cette mer et que la zone d'étude émerge des eaux saumâtres (Parent et Occhietti, 1988). L'émersion des terres de la vallée du Saint-Laurent se fait rapidement jusqu'à vers 7 500 ans avant aujourd'hui alors que le fleuve prend forme du lac à *Lampsilis*. De légères transgressions marines remanient les dépôts meubles jusqu'à environ 1 000 ans AA, à partir de quand les eaux atteignent le niveau actuel. À mesure que les eaux reculent sur les flancs du mont Royal, le pergélisol s'installe et une végétation de toundra colonise les terres émergentes (Gangloff, 1973 ; Richard, 2014). Au fur des changements des conditions climatiques suivant la déglaciation, des forêts de feuillus s'installent et accueillent une plus grande variété d'espèces fauniques. La végétation du mont Royal se développe en de nombreuses communautés sylvoles naturelles qui incorporent la chênaie rouge, la chênaie à érable à sucre, l'érablière sucrière à chêne rouge, l'érablière sucrière à caryer cordiforme, l'érablière sucrière et la bétulaie blanche (Marineau, 2008).

3.2 Occupations humaines

3.2.1 Occupations autochtones anciennes

Le substrat rocheux du mont Royal renferme de la cornéenne, un matériau qui a été exploité par les groupes autochtones dès l'Archaïque laurentien. Des gisements ont été repérés à deux emplacements, soit dans la portion supérieure de l'escarpement du Chalet, et dans le versant extérieur nord de la colline de la Croix en bordure du boulevard Camillien-Houde à proximité du bois d'Outremont (Arkéos, 2023). Les sources présentes à cet endroit ont fait l'objet d'une exploitation par les groupes autochtones comme en témoignent les nombreux déchets de taille récupérés au site de la carrière du mont Royal (BjFj-97) (Arkéos, 2014 ; Ethnoscop, 1998, 2015a, 2015b, 2017a).

C'est à partir du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) que les groupes autochtones fréquentent plus assidûment le secteur du mont Royal comme le suggèrent les nombreux fragments d'objets que ceux-ci ont abandonné dans le bassin intérieur, sur les versants des quatre collines du mont Royal et au pied du massif.

Des témoins de poterie datés du Sylvicole moyen ancien et du Sylvicole supérieur ont été découverts à quatre emplacements dispersés sur une distance d'environ 600 m de longueur sur le cours inférieur du ruisseau de la Côte-des-Neiges entre les courbes d'altitude de 125 et 140 m NMM. Le site BiFj-93 (Arkéos, 2012a), situé en bordure du chemin de la Côte-des-Neiges, vis-à-vis du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, comporte deux stations espacées d'environ 300 m l'une de l'autre. Les témoins autochtones recueillis comprennent un assemblage de 59 tessons appartenant à un même vase daté du Sylvicole moyen ancien et un fragment de fourneau de pipe de type trompette caractéristique du Sylvicole supérieur. Plus en amont se trouvent les deux sites BiFj-163 et BiFj-164, tous deux localisés à l'intersection des chemins de la Côte-des-Neiges et Remembrance. Ces deux sites, distants d'environ 50 m, contiennent des éléments lithiques non diagnostiques et des fragments de pipe datés du Sylvicole supérieur (Ethnoscop, 2022). De nombreux lieux d'inhumation ont été trouvés le long du flanc ouest et nord du mont, soit les sites BiFj-81, 88 et 189. Dans le secteur de l'actuel monument de Sir-George-Étienne-Cartier, le site BjFj-134 a livré une douzaine de tessons de vases dont deux affichent un décor caractéristique du Sylvicole supérieur (Ethnoscop, 2008).

Le flanc sud de la colline de l'Abri abrite des vestiges associés à de potentiels campements qui ont été dressés sur les hauteurs du versant entre 120 m et 140 m NMM (BiFj-137 et BiFj-138; (Arkéos, 2019, 2020). Le site BiFj-137 renferme des vestiges associés à une aire de combustion et une trentaine de tessons d'un même vase qui est daté du Sylvicole supérieur récent (600 à 415 ans AA). Le site BjFj138, qui a fait l'objet d'une fouille partielle en 2018 et 2019, a livré des tessons d'au moins 18 vases et 5 pipes ainsi que des restes osseux calcinés provenant d'orignal et de castor. L'occupation de ce lieu se serait déroulée pendant le dernier quart du XV^e siècle selon les datations radiocarbone obtenues. À l'écart de ces deux lieux d'établissement, c'est une petite aire d'activités comprenant quelques tessons d'un même vase daté du Sylvicole supérieur récent et des os calcinés qui ont été mis au jour récemment sur le versant sud-est de la colline de l'Abri (Arkéos, à venir).

3.2.2 Occupations eurocanadiennes

Les occupations eurocanadiennes connues de l'aire d'étude remontent au début du XVIII^e siècle. L'actuel complexe hospitalier Royal Victoria est situé sur une terre cédée par les Sulpiciens à Jean-Baptiste Auger dit Baron (1670-1726) qui reçoit en 1711 une propriété de 3 arpents sur 25 arpents s'étendant de l'actuelle avenue du Docteur-Penfield à l'avenue du Mont-Royal, entre les rues

Mansfield et Victoria. L'Aveu et dénombrement de 1731 fait état d'une maison en bois, d'une étable et d'une grange sans localiser précisément les bâtiments. De plus, vingt arpents sont en labour et trois en prairie. Cinquante ans plus tard, l'Aveu et dénombrement de 1781 décrit que la terre est toujours en possession des héritiers de Jean-Baptiste Auger, entièrement boisée, mais sans bâtiment. En 1784, le marchand de fourrures Amable François Trottier Desrivières acquiert la terre, puis en 1795, elle est achetée par James McGill. Selon le plan de Charland de 1801, aucune construction n'est présente, seulement un verger, indiquant que les nouveaux propriétaires ont probablement continué les activités agricoles (Arkéos, 2012b).

McGill vend la propriété à Simon McTavish en 1803, qui entreprend la construction d'une grande résidence au sud de la future avenue des Pins, mais qui décède en 1804, léguant à son fils William le domaine qui reste inachevé. En 1843, le domaine est vendu à James Smith et Duncan Fisher avec la résidence non finie de Simon McTavish, puis en 1845, un tiers du lot est vendu à Hugh Taylor. Ce dernier vend une partie en 1853 à la corporation du Montréal pour le réservoir McTavish et une bande de terre au nord pour l'avenue des Pins. Cette avenue n'atteint pas encore la rue University au nord-est. Ce tronçon apparaît dès 1881 sur un plan de Sitwell (Arkéos, 2016).

L'hôpital Royal Victoria est issu d'une initiative philanthropique de Donald Smith et George Stephen, hommes d'affaires influents de Montréal. En 1887, ils présentent au conseil municipal une proposition visant à établir un hôpital accessible à tous les citoyens montréalais, indépendamment de leur situation sociale. Pour soutenir ce projet, ils offrent généreusement un million de dollars, tandis que la Ville leur loue à perpétuité l'ancien terrain de Hugh Taylor. Les premiers bâtiments sont érigés légèrement à l'est de l'emplacement initial pour éviter les inquiétudes de contamination du réservoir McTavish. L'hôpital ouvre en 1893 sous le nom de Royal Victoria, en commémoration du jubilé de la reine (figure 3). Au tournant du XX^e siècle, des études sont menées pour envisager la construction d'un bâtiment distinct réservé aux infirmières. La section initiale du Pavillon des Infirmières, conçue par Edward et William Maxwell, est achevée en 1907. Cette nouvelle structure affiche un plan rectangulaire simple et un toit à pignon, sa façade étant parallèle à l'aile chirurgicale. Des modifications apportées en 1917 par les architectes Hutchison & Wood ajoutent une nouvelle aile comportant 40 chambres (figure 4). L'avenue des Pins entre l'avenue du Docteur-Penfield et la rue University change peu en apparence au courant du XX^e siècle (Arkéos, 2012b). Le muret de façade de l'hôpital est vraisemblablement le même depuis la construction initiale, mais une rangée d'arbres ornementaux longeant l'avenue a probablement été abattue pour élargir et peut-être asphalter les voies (figure 5).



Figure 3 - L'hôpital Royal Victoria en 1895 peu après sa construction. L'intersection de la rue University est visible à gauche. Vers le sud. (Musée McCord)



Figure 4 - Vue aérienne de l'hôpital Royal Victoria en 1920. Les bâtiments ajoutés sont situés à gauche de l'hôpital. Vers le nord-ouest. (Musée McCord)



Figure 5 - L'avenue des Pins devant l'hôpital Royal Victoria en 1918. La zone d'intervention longe le trottoir sous la rangée d'arbres et la rue. Vers le nord-ouest. (Musée McCord)

4 RÉSULTATS



Photo 1 - L'épais remblai de gravier sous l'asphalte, vers le nord (MTL23-25-09-N1-039)

révélée environ 0,80 m à l'ouest et est soit lié au massif ou à un muret en béton partiellement désagrégé longeant le trottoir. Enfoui de 0,50 m sous la surface asphaltée actuelle, ce bloc fait 0,70 m de large et 0,48 m de hauteur. Il est d'ailleurs recouvert du même limon argileux gris et gris beige (photo 2).

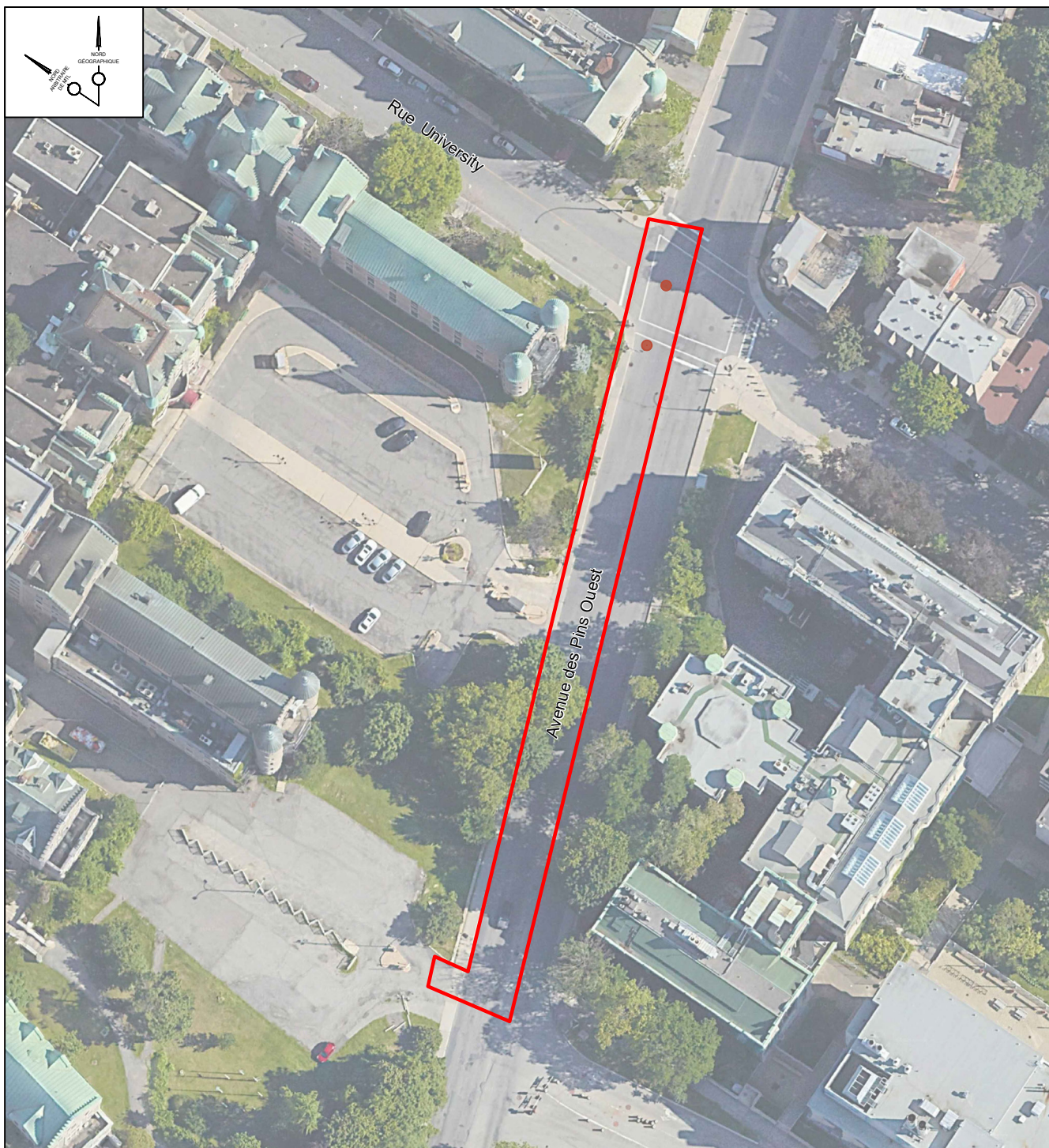
Deux chambres d'accès électrique en briques ont été trouvées à l'intersection de la rue University (figure 7). La première, située 3,0 m au nord d'un égout pluvial, à la limite sud

Les excavations ont débuté à l'intersection de l'avenue du Docteur-Penfield en direction nord jusqu'à la rue University. Sous 0,10 m d'asphalte se situe un remblai de calcaire concassé 0-¾" fortement compacté de 0,15 m à 0,20 m d'épais. La compaction mécanique de remblai s'estompe rapidement et le dernier 0,80 m excavé était moyennement compact et friable (figure 6, photo 1). Des plaques d'asphalte, des blocs de calcaire mesurant de 0,10 à 0,30 m de large, et des blocs de styromousse ont été repérés à travers le remblai autrement uniforme.

Le retour vers le complexe hospitalier du Royal Victoria, devant l'intersection de l'avenue du Docteur-Penfield a révélé un massif en béton sous le trottoir. Désuète, cette construction avait été coulée dans une tranchée comblée d'un limon argileux gris compact avec du calcaire subanguleux (naturel) jusqu'à 0,20 m de large. La tranchée avait ensuite été recouverte d'un même limon argileux gris-beige. Une autre structure en béton a été



Photo 2 - Un massif en béton (en premier plan) et un bloc de béton ont été trouvés sous le trottoir près de l'entrée du complexe hospitalier Royal Victoria, vers l'ouest (MTL23-25-09-N1-015)



Légende



Aire d'étude



Chambres d'accès électriques en brique

Figure 6 - Localisation des chambres d'accès électriques en brique

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1 000
5 0 10 20 m

Date
Février 2024

Numéro de projet 850-1102

Source: © 2024 Google Maps

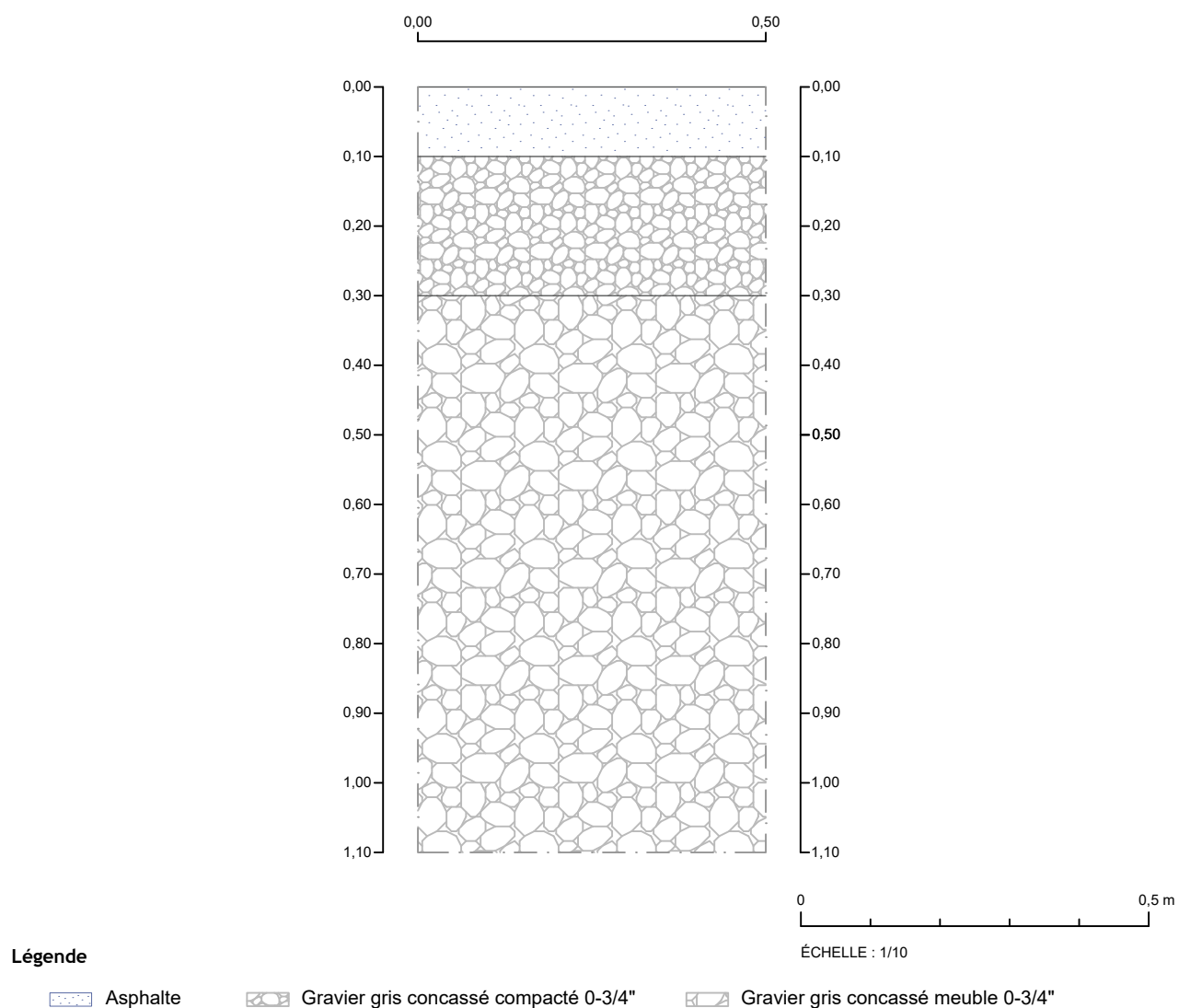


Figure 7 - Profil typique sous l'avenue des Pins



Photo 3 - La chambre d'accès en brique imbriquée dans un massif en béton, l'égout pluvial est visible en arrière-plan, vers le sud (MTL23-25-09-N1-042)



Photo 5 - La deuxième chambre d'accès électrique sous la rue University, vers l'ouest (MTL23-25-09-N1-046)



Photo 4 - Le comblement de la chambre électrique, vers l'est (MTL23-25-09-N1-030)

de la traverse piétonne, est imbriquée dans un massif en béton composé de trois éléments faisant 1,50 m de long (photo 3). Une section verticale accotée sur la structure en briques est située à 0,40 m de la surface de la rue. Elle est coulée sur une large dalle de 1,50 m à 0,70 m de la surface. Celle-ci est posée sur une section partiellement détruite qui la dépasse de 0,20 m et qui se poursuit de 1,20 m à plus de 1,50 m sous la surface. La chambre d'accès est composée de briques arrangées en forme de ruche (dôme) avec un liant de mortier beige pâle en retrait. Le tout a été comblé d'un béton beige (photo 4).

La deuxième est située en plein milieu de l'intersection de la rue University, 0,20 m avant l'élargissement de l'excavation pour le raccord à la ligne de gaz existante. Le vestige a été repéré sous les 0,08 m d'asphalte, 0,20 m de gravier 0-¾" compacté, et 0,50 m de gravier 0-¾" à moyennement compact. Composé de briques liées de mortier beige pâle, cette structure a la même forme que la première, mais la surface extérieure semble avoir été endommagée par le passage de machinerie. Le tout est pris dans un limon sableux brun entremêlé de débris de construction tels que des éclats de maçonnerie et des briques fragmentaires. (photo 5)?

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Situé à l'intérieur du périmètre du site patrimonial du Mont-Royal, le projet de raccordement d'une ligne de gaz naturel sur l'avenue des Pins Ouest entre le complexe hospitalier Royal Victoria et la rue University devait être accompagné d'une surveillance archéologique selon les conditions émises par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). La surveillance au terrain, les 30 et 31 octobre 2023, a révélé un épais dépôt de pierre concassée, des massifs en béton ainsi que deux chambres d'accès électriques en briques maçonnées. Ces témoins archéologiques ne sont pas considérés comme significatifs et aucune autre intervention archéologique supplémentaire n'est recommandée pour ce projet. Néanmoins, des excavations au-delà du 1,10 m atteint lors de ce projet devraient être accompagnées d'une surveillance archéologique. On ne peut pas exclure la possibilité que des vestiges archéologiques soient encore en place sans atteindre des niveaux de sols stériles ou la roche mère.

OUVRAGES CONSULTÉS

- ARKÉOS (2012a) *Aménagement du chemin de ceinture du parc du Mont-Royal (tronçon 3), chemin de la Côte-des-Neiges. Inventaire et fouille archéologiques aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01, 2009.* Ville de Montréal et MCCCCF.
- ARKÉOS (2012b) *Parc du Mont-Royal, secteur de l'entrée Peel, site funéraire McTavish et réservoir de Haut-Niveau. Volume 2 : Le mausolée McTavish - données historiques.* Ville de Montréal/MCCCCFQ.
- ARKÉOS (2014) *Aménagement du chemin de ceinture du parc du Mont-Royal (tronçons 5 et 6), boisés Saint-Jean-Baptiste et d'Outremont. Inventaire archéologique aux sites MTL09-15-01 et BjFj-97, 2009.* Ville de Montréal et ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
- ARKÉOS (2016) *Site de l'hôpital Royal Victoria Étude de potentiel archéologique*
- ARKÉOS (2019) *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Inventaire archéologique.* Ville de Montréal.
- ARKÉOS (2020) *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Site BiFj-138. Interventions archéologiques 2019. Rapport préliminaire.* Ville de Montréal.
- ARKÉOS (2023) *Projet de maintien des services d'infrastructure des bâtiments excédentaires du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria - Inventaire archéologique 2022*
- ETHNOSCOPI (1998) *Parc du Mont-Royal, Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97.* Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- ETHNOSCOPI (2008) *Aménagement des espaces publics de Montréal. Arrondissement historique et naturel du mont Royal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques. Parc Jeanne-Mance (BjFj-130, MTL04-17-1). Monument à Sir George-Étienne-Cartier (BjFj-134, MTL04-25-14 et MTL05-25-6). Réservoir du mont Royal (secteur de l'escalier Peel) (MTL04-25-15 et MTL05-25-18).* Ville de Montréal et ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- ETHNOSCOPI (2015a) *Interventions archéologiques à la carrière préhistorique du mont Royal et à la Villa Roy (BjFj-97), 2012 et 2013. Bois d'Outremont, parc du Mont-Royal.* Ville de Montréal et ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

- ETHNOSCOP (2015b)** *Inventaire archéologique et inspection visuelle (BjFj-97), 2011 et 2012. Bois d'Outremont, parc du Mont-Royal.* Ville de Montréal et ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
- ETHNOSCOP (2017a)** *Supervision et inventaire archéologiques (BjFj-97), 2014, Bois d'Outremont, Parc du Mont-Royal.* Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications.
- ETHNOSCOP (2022)** *Réaménagement de l'échangeur Remembrance, Montréal. Inventaire archéologique, 2021 (BiFj-163 et MTL21-25-10). Rapport intérimaire.* Ministère de la Culture et des Communications.
- GANGLOFF, P. (1973)** «Le milieu morphoclimatique tardiglaciaire dans la région de Montréal», dans *Cahiers de géographie du Québec*, 17(42) : 415448.
- MARINEAU, K. (2008)** *Inventaire de la végétation terrestre du mont Royal 2006-2007.* Bureau de Mont-Royal, Ville de Montréal.
- PARENT, M. et S. OCCHIETTI (1988)** «Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec», dans *Géographie physique et quaternaire*, 42(3) : 215246.
- RICHARD, P. (2014)** *Travaux paléoécologiques au lac au Castor. Parc du Mont Royal, Montréal, Qc. Rapport des travaux de 2012-2013.* Ville de Montréal.

PHOTOGRAPHIES ANCIENNES

Musée McCord

<https://www.musee-mccord-stewart.ca/fr/collections/archives/>

1 Annexe

Enregistrement photographique

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1102	Surveillance avenue des Pins, MTL23-25-09	Film n° :	N1
----------	----------	---	-----------	----

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	1	1A	Ouverture de la tranchée à l'intersection de la rue du Dr Penfield	w	30-10-2023	MF
2	2		Ouverture de la tranchée à l'intersection de la rue du Dr Penfield		30-10-2023	MF
3	3		Ouverture de la tranchée à l'intersection de la rue du Dr Penfield		30-10-2023	MF
4	4		Extrémité ouest de la tranchée sur l'avenue des Pins	e	30-10-2023	MF
5	5		Extrémité ouest de la tranchée sur l'avenue des Pins	w	30-10-2023	MF
6	6		Extrémité ouest de la tranchée sur l'avenue des Pins	e	30-10-2023	MF
7	7		Extrémité ouest de la tranchée sur l'avenue des Pins		30-10-2023	MF
8	8		Ouverture de la tranchée à l'intersection de la rue du Dr Penfield	n	30-10-2023	MF
9	9		L'hôpital Royal Victoria devant l'avenue des Pins	ne	30-10-2023	MF
10	10		Ouverture de la tranchée à l'intersection de la rue du Dr Penfield	n	30-10-2023	MF
11	11		Ouverture de la tranchée à l'intersection de la rue du Dr Penfield	n	30-10-2023	MF
12	12		L'hôpital Royal Victoria devant l'avenue des Pins	e	30-10-2023	MF
13	13		Vestiges d'un massif sous le trottoir devant l'entrée de l'hôpital		30-10-2023	MF
14	14		Vestiges d'un massif sous le trottoir devant l'entrée de l'hôpital	s	30-10-2023	MF
15	15		Vestiges d'un massif sous le trottoir devant l'entrée de l'hôpital	n	30-10-2023	MF
16	16		Vestiges d'un massif sous le trottoir devant l'entrée de l'hôpital	e	30-10-2023	MF
17	17		Vestiges d'un massif sous le trottoir devant l'entrée de l'hôpital		30-10-2023	MF
18	18		Tranchée à l'ouest de la rue University	w	30-10-2023	MF
19	19		Tranchée à l'ouest de la rue University		30-10-2023	MF
20	20		Vestiges d'un massif à l'ouest de la rue University		31-10-2023	MF
21	21		Vestiges d'un massif à l'ouest de la rue University	e	31-10-2023	MF
22	22		Vestiges d'un massif à l'ouest de la rue University		31-10-2023	MF
23	23		Vestiges d'un massif à l'ouest de la rue University		31-10-2023	MF
24	24		Vestiges d'un massif à l'ouest de la rue University		31-10-2023	MF
25	25		Vestiges d'un massif à l'ouest de la rue University		31-10-2023	MF



DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1102	Surveillance avenue des Pins, MTL23-25-09	Film n° :	N1
----------	----------	---	-----------	----

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
26	26		Chambre d'accès électrique en brique à l'ouest de la rue University		31-10-2023	MF
27	27		Chambre d'accès électrique en brique à l'ouest de la rue University		31-10-2023	MF
28	28		Chambre d'accès électrique en brique à l'ouest de la rue University		31-10-2023	MF
29	29		Chambre d'accès électrique en brique à l'ouest de la rue University		31-10-2023	MF
30	30		Chambre d'accès électrique en brique à l'ouest de la rue University		31-10-2023	MF
31	31		Tranchée à l'ouest de la rue University	w	31-10-2023	MF
32	32		Chambre d'accès électrique en brique dans l'intersection de la rue University	n	31-10-2023	MF
33	33		Chambre d'accès électrique en brique dans l'intersection de la rue University	n	31-10-2023	MF
34	34		Chambre d'accès électrique en brique dans l'intersection de la rue University	nw	31-10-2023	MF
35	35		Chambre d'accès électrique en brique dans l'intersection de la rue University	n	31-10-2023	MF
36	36		Chambre d'accès électrique en brique dans l'intersection de la rue University	nw	31-10-2023	MF
37	37		Chambre d'accès électrique en brique dans l'intersection de la rue University	ne	31-10-2023	MF
38	38		Chambre d'accès électrique en brique dans l'intersection de la rue University	n	31-10-2023	MF
39	39		Extrémité ouest de la tranchée sur l'avenue des Pins	ne	30-10-2023	MF
40	40		Chambre d'accès électrique en brique à l'ouest de la rue University	sw	31-10-2023	MF
41	41		Chambre d'accès électrique en brique à l'ouest de la rue University	e	31-10-2023	MF
42	42		Chambre d'accès électrique en brique à l'ouest de la rue University		31-10-2023	MF
43	43		Chambre d'accès électrique en brique à l'ouest de la rue University		31-10-2023	MF
44	44		Chambre d'accès électrique en brique à l'ouest de la rue University		31-10-2023	MF
45	45		Chambre d'accès électrique en brique à l'ouest de la rue University		31-10-2023	MF
46	46		Chambre d'accès électrique en brique dans l'intersection de la rue University		31-10-2023	MF



MTL23-25-09-N1-001.JPG



MTL23-25-09-N1-002.JPG



MTL23-25-09-N1-003.JPG



MTL23-25-09-N1-004.JPG



MTL23-25-09-N1-005.JPG



MTL23-25-09-N1-006.JPG



MTL23-25-09-N1-007.JPG



MTL23-25-09-N1-008.JPG



MTL23-25-09-N1-009.JPG



MTL23-25-09-N1-010.JPG



MTL23-25-09-N1-011.JPG



MTL23-25-09-N1-012.JPG



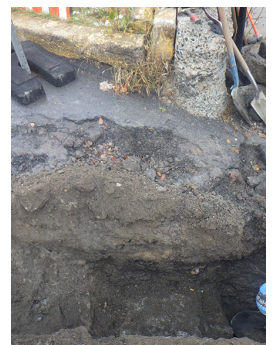
MTL23-25-09-N1-013.JPG



MTL23-25-09-N1-014.JPG



MTL23-25-09-N1-015.JPG



MTL23-25-09-N1-016.JPG



MTL23-25-09-N1-017.JPG



MTL23-25-09-N1-018.JPG



MTL23-25-09-N1-019.JPG



MTL23-25-09-N1-020.JPG



MTL23-25-09-N1-021.JPG



MTL23-25-09-N1-022.JPG



MTL23-25-09-N1-023.JPG



MTL23-25-09-N1-024.JPG



MTL23-25-09-N1-025.JPG



MTL23-25-09-N1-026.JPG



MTL23-25-09-N1-027.JPG



MTL23-25-09-N1-028.JPG



MTL23-25-09-N1-029.JPG



MTL23-25-09-N1-030.JPG



MTL23-25-09-N1-031.JPG



MTL23-25-09-N1-032.JPG



MTL23-25-09-N1-033.JPG



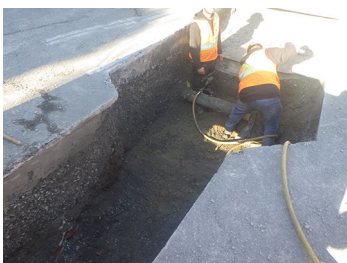
MTL23-25-09-N1-034.JPG



MTL23-25-09-N1-035.JPG



MTL23-25-09-N1-036.JPG



MTL23-25-09-N1-037.JPG



MTL23-25-09-N1-038.JPG



MTL23-25-09-N1-039.jpg



MTL23-25-09-N1-040.jpg



MTL23-25-09-N1-041.jpg



MTL23-25-09-N1-042.jpg



MTL23-25-09-N1-043.jpg



MTL23-25-09-N1-044.jpg



MTL23-25-09-N1-045.jpg



MTL23-25-09-N1-046.jpg